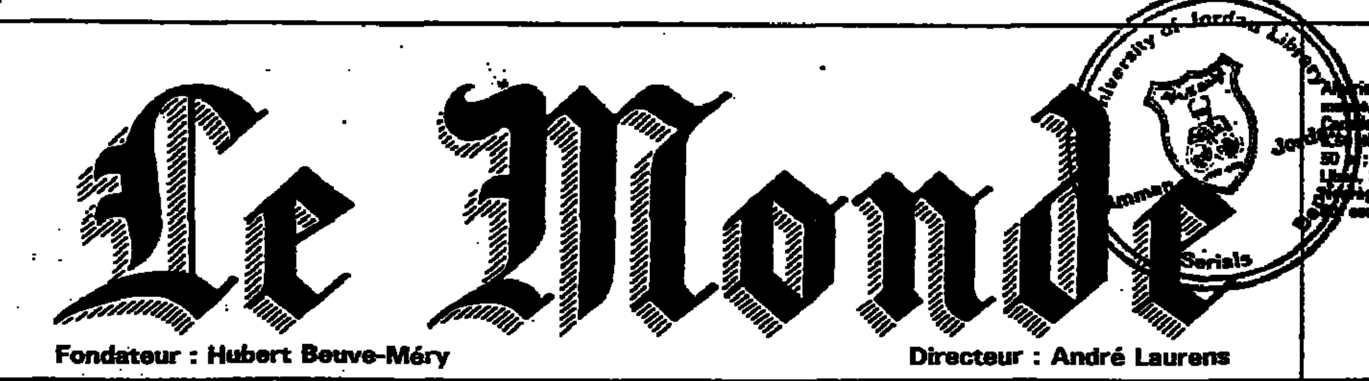
QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11962 – JEUDI 14 JUILLET 1983

M. Arafat renonce à la visite qu'il devait faire en Union soviétique

LIRE PAGE 24
L'ARTICLE D'ÉRIC ROULEAU



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, … kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 6,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, … esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le désaccord entre Paris et Moscou gêne le P.C.F.

Colère ambiguë

Faut-il voir dans la bataille des communiqués à laquelle a donné lieu la visite surprise de M. Marchais à Moscou le signe d'une grave divergence entre les deux « partis frères », un coup d'éclat analogue à la « désapprobation » exprimée par les communistes français en 1968 devant l'entrée des troupes soviétiques à Prague ? On en est fort loin, mais l'incident n'en est pas moins révélateur des ambiguïtés auxquelles le P.C.F. est conduit par sa délicate position de membre de la famille communiste internationale et d'associé à un gouvernement de gauche, certes, mais tout de même « atlantique ».

A l'origine se trouve l'initiative de la machine soviétique de propagande, qui a tiré de son côté ses hôtes communistes français en prêtant à M. Marchais des propos de nature à gêner ses rapports avec M. Mitterrand. Par exemple en lui attribuant une formule un peu trop déséquilibrée sur l'origine du danger nucléaire en Europe, ou en prenant le chef du P.C. français à témoin de l'état « non satisfaisant » des relations entre Paris et Moscou. M. Marchais a rétorqué en demandant – et en obtenant – l'annulation de ce compte rendu pour lui substituer des expressions plus balancées.

Sans doute cette manifestation de susceptibilité lui est-elle apparue bienvenue à l'issue d'une visite qui illustrait une fois de plus le caractère très privilégié des relations entre les deux partis : M. Marchais n'est-il pas le seul dirigeant communiste occidental qui ait rencontré par deux fois M. Andropov depuis son accession au pouvoir ?

Mais, sur le fond, il faut se saisir d'une loupe pour apercevoir les nuances. Entre la « prise en compte » des forces nucléaires françaises qu'exige M. Andropov et la « prise en considération » que lui concède M. Marchais, la différence est mince, d'autant que le P.C.F. précise qu'il s'agit du décompte général des forces « en Europe », donc des négociations européennes de Genève et non du cadre plus large des négociations START sur les forces stratégiques mondiales. La différence est bien plus considérable entre MM. Marchais et Mitterrand, puisque le président français refuse précisément tout décompte incluant ses forces.

Dans ces conditions, il ne coûte pas cher à M. Andropov d'avaliser la formule de M. Marchais sur la réduction « équilibrée » de « tous les armements qui existent, à l'Est comme à l'Ouest » : une réduction effectuée dans ce contexte perpétuerait le déséquilibre existant aujourd'hui au profit de l'Est, déséquilibre que M. Mitterrand dénonce avec constance depuis plus de deux ans.

Aussi bien les différences portent plutôt sur les conclusions à tirer de ces positions « globalement concordantes » : pour la direction soviétique, l'affaire des missiles est le grand problème de l'année, et Moscou attend de ses amis dans le monde un soutien militant. Pour le P.C.F., le maintien au gouvernement est pour le moment prioritaire et l'aide à l'U.R.S.S. en matière de sécurité peut difficilement aller au-delà d'un soutien exprimé discrètement, au détour d'affirmations toutes en nuances et parfois volontairement ambiguës. Reste à voir combien de temps MM. Andropov, Marchais et Mitterrand pourront s'accommoder de cette contradiction.

M. Fiterman avait dû annuler son voyage en U.R.S.S.

La visite d'une délégation du P.C.F., conduite par son secrétaire général, à Moscou prend, aujourd'hui, une signification particulière. Lors des obsèques de Leonid Brejnev, en novembre 1982, M. Georges Marchais était, dans la capitale soviétique, le représentant d'un « parti frère » dans une cérémonie rituelle du mouvement communiste. Les responsabilités gouvernementales de ce parti n'étaient certes pas étrangères à la longueur de l'entretien que M. Youri Andropov avait alors accordé à M. Marchais, mais le contenu politique de cette conversation n'était pas apparu publiquement.

La rencontre de mardi est donc la première démarche officielle associant les P.C. soviétique et français depuis juin 1981, date de l'entrée du P.C.F. au gouvernement, et depuis janvier 1980, date de la précédente rencontre au sommet entre les deux partis. Elle est, aussi, la première initiative de cette sorte depuis l'accession de M. Andropov au pouvoir.

Or les dirigeants communistes français avaient contribué, après la désignation du nouveau secrétaire général du parti soviétique, à répandre l'idée que le règlement de la succession de Brejnev se faisait en faveur des partisans de certaines réformes à l'intérieur et de certaines ouvertures à l'extérieur.

PATRICE JARREAU.

(Lire la suite page 4.)

Le gouvernement demande au groupe Peugeot d'accompagner ses licenciements de mesures sociales

La suppression des emplois n'est pas forcément la seule solution à la crise de l'automobile

Plus de 8 000 suppressions d'emplois chez Peugeot et Talbot, soit plus de 10 % de salariés que compte le groupe Automobiles Peugeot (81 678 personnes au 31 décembre 1982). Un sureffectif avoué par la direction de 1 500 personnes – sans mesures annoncées pour le réduire – chez Citroën, l'autre société du groupe P.S.A., et le rappel qu'à terme les unités de production de la marque à chevrons à Clichy, Levallois et Nanterre, sont condamnées : voilà qui risque d'embraser un ciel automobile bien peu serein depuis un an. Pour l'heure, les réactions syndicales ne sont pas excessives, avant le comité d'entreprise du 21 juillet. La fermeture actuelle de Poissy, la principale usine touchée par les licenciements, pour chômage technique n'y est pour rien. Depuis le début de l'année, trente et une journées de chômage technique ont d'ailleurs déjà été décidées chez Talbot, ce qui en dit long sur les difficultés du constructeur.

Depuis le rachat de Chrysler-Europe – devenu Talbot – par Peugeot, la production de cette marque a chuté de 47 %. Les effectifs sont passés de 26 000 à 17 000 personnes. Pour la direction, cela n'est pas suffisant. D'où l'annonce de 2 915 licenciements et de 1 225 mises à la retraite anticipée des salariés âgés de plus de cinquante-cinq ans d'ici au 31 décembre 1984 dans les usines de Poissy, Carrières-sous-Poissy (Yvelines) et Mortefontaine (Oise). Autant dire que les travailleurs immigrés seront très majoritairement touchés.

Chez Peugeot, où les chiffres de vente se redressent du fait notamment du lancement de la 205 (+ 14,8 % au premier semestre par rapport à la même période de 1982) et où l'on affirme tenir les objectifs nécessaires au redressement de la firme, la direction procédera uniquement à des mises à la retraite anticipée, ce qui signifie que les usines de Sochaux et de Mulhouse seront amputées d'une partie de leur personnel. Chez Citroën, enfin, où aucune mesure n'a été effectivement annoncée, il ne fait guère de doute que des dispositions seront prises si les ventes ne sont pas meilleures dans les mois à venir (elles n'ont progressé que de 3,8 % au premier semestre par rapport à une année 1982 mauvaise).

S'il n'y avait les drames sociaux et humains qu'accompagne toute décision de licenciement collectif, on pourrait dire que ces mesures interviennent bien tard. Et s'étonner rétrospectivement que les pouvoirs publics aient demandé aux constructeurs automobiles d'investir il y a trois ans encore dans les régions sinistrées de la sidérurgie, provoquant aujourd'hui le déclin des usines de la région parisienne. Dès 1979, M. Lombard, le patron de Citroën, affirmait : *« Nous avons quarante-cinq usines, il y en a une moitié en trop. »* Le rachat imprudent des filiales européennes de Chrysler, puis la fusion difficile des deux réseaux commerciaux, ont il est vrai provoqué la forte dégradation des résultats financiers du groupe. P.S.A. a perdu plus de 6 milliards de francs ces trois dernières années, et se retrouve aujourd'hui avec un endettement proche de 30 milliards de francs.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 22.)

Le rassemblement national du M.R.J.C. à Angers :

Les jeunes ruraux acteurs d'un autre développement

(LIRE NOS REPORTAGES EN PAGE 20.)

Idées : *La gauche a mal au cœur*

(LIRE PAGE 2.)

La fin de l'empire Willot

L'accord avec Boussac est approuvé

Le conseil d'administration de la compagnie Boussac Saint-Frères a approuvé le 12 juillet l'accord intervenu entre ses dirigeants et les frères Willot principaux actionnaires de la société holding qui coiffait le groupe.

Cet accord devrait permettre la fusion de l'actuelle compagnie Boussac-Saintm-Frères (activités textiles) avec l'ensemble des sociétés apporteront à l'ancien empire Willot (Dior, Conforama, le Bon Marché, etc.).

MM. Willot abandonnent la direction du groupe. Ils ne détiennent plus après la fusion que 15 % du capital du nouvel ensemble soit une valeur d'environ 13 millions de francs.

Cet accord devrait donner au nouveau groupe une assise financière plus large et laisser espérer ainsi un possible redressement dans ce secteur difficile si– la gestion elle-même s'améliore. MM. Willot n'ont certes pas rendu gorge, comme les en avait menacé M. Dreyfus, alors ministre de l'industrie, mais ils ont dû concéder l'essentiel.

(Lire en page 24 l'article d'ALPHONSE THÉLIER.)

Avignon et son Festival

« Je ne sais pas si je suis de droite et je ne sais pas si la culture est de gauche »

nous déclare le nouveau maire

Le trente-septième Festival d'Avignon – qui a commencé le 9 juillet et se tient jusqu'au 7 août – attire une foule toujours aussi nombreuse de professionnels, de responsables culturels et de spectateurs venus de tous les coins de France. Financé en majeure partie par la ville et la région, le Festival doit, pour la première fois de son existence, dialoguer avec un maire R.P.R., M. Jean-Pierre Roux.

« Un maire de droite appliquant une politique culturelle de gauche » : voilà comment M. Jean-Pierre Roux, maire R.P.R. d'Avignon, estime que certains voudraient le décrire. Mais il ajoute aussitôt : *« Je ne sais pas si je suis de droite et je ne sais pas si la culture est de gauche. »* Ayant abandonné en mars dernier la petite mairie de l'Isle-sur-Sorgue, pittoresque chef-lieu de canton du Vaucluse, qu'il dirigeait depuis 1965, cet ingénieur des Ponts de quarante-cinq ans, qui fut député U.D.R. de 1968 à 1973, a réussi à ravir à M. Henri Duffaut, sénateur socialiste, la mairie d'Avignon, qui était son fief depuis 1958.

Si la cité des Papes possède de multiples raisons de figurer dans l'histoire, le Festival international d'art dramatique fondé au pied des murailles de son château par Jean Vilar a contribué amplement au renouveau de son renom. *« Rien n'a été changé en ce qui concerne le Festival »*, affirme M. Roux, qui explique qu'il a tenu aussitôt après son élection la traditionnelle conférence de presse dont son prédécesseur avait lui-même fixé la date, puisqu'il pensait être réélu. Le nouveau maire ajoute qu'il a indiqué au directeur du Festival, M. Faivre d'Arcier, qu'*« il demeurait le maître de la programmation jusqu'à l'expiration normale de son contrat prévue pour la fin 1984 »*. Il rappelle qu'il a *« légèrement accru la subvention de la municipalité au Festival, en la portant à 6 millions de francs pour 1983, le reste, soit environ 4 millions, étant fourni par l'État, la région et le département »*. M. Roux se refuse à porter un jugement sur la qualité artistique des spectacles *« car cela est tout à fait subjectif »*, mais il ajoute : *« Il faut que le Festival soit vraiment populaire, comme le souhaitait Jean Vilar, c'est-à-dire qu'il attire un vaste public* et *qu'il ne soit pas seulement un laboratoire d'expériences pour initiés. »*

Un plan de redressement

L'activité culturelle en Avignon ne se limite cependant pas au seul Festival. Des charges beaucoup plus lourdes pèsent en effet sur les finances communales avec l'entretien du Théâtre et de l'orchestre régional, fondés bien avant l'arrivée à l'hôtel de ville de M. Jean-Pierre Roux. Mais, dans ce domaine également, le nouveau maire n'a rien voulu modifier. Il a accru la subvention au Théâtre en la faisant passer de 26 à 28 millions de francs. Quant à l'orchestre régional, dont le budget s'élève à 12 millions M. Roux précise : *« L'État, qui avait promis de renouveler sa prise en charge pour la moitié, a brusquement décidé, pour des raisons d'économie, de ne payer que 3 200 000 F. J'ai donc demandé à la région et au département de contribuer à boucher ce trou en même temps que la mairie ferait un nouvel effort. »* Le nouveau maire se félicite d'y avoir réussi, mais il raconte : *« Mon prédecesseur M. Henri Duffaut, qui est toujours le maître du conseil général, m'a prévenu qu'il ferait supprimer toutes les subventions départementales à la ville d'Avignon si je touchais à son fils. »* Ce dernier, M. Raymond Duffaut, est en effet directeur du Théâtre et administrateur de l'orchestre où son épouse est cantatrice. *« A eux deux*, précise M. Roux, *ils sont rémunérés à 50 000 francs par mois sans compter les frais »*. M. Jean-Pierre Roux explique qu'il a demandé à M. Raymond Duffaut de lui présenter un plan de redressement et d'économies. *« Au cours d'un déjeuner*, raconte-t-il *le directeur du théâtre m'a ainsi proposé de réduire de moitié pour cette année son budget des relations extérieures en le ramenant à 500 000 F et de supprimer les représentations de* « Violettes impériales » *qui correspondaient également à une dépense de 500 000 F. Voilà comment avant d'arriver au dessert on a économisé un million de francs. »*

M. Jean-Pierre Roux reconnaît que la municipalité précédente a été particulièrement généreuse avec les associations de toute sorte puisque, au total, les subventions accordées à celle-ci s'élèvent à 55 millions de francs par an. *« Parmi elles*, précise-t-il, *il y a, notamment une subvention de 10 millions pour les œuvres sociales des employés municipaux, qui sont au total deux mille quatre cent vingt-sept pour une population inférieure à cent mille habitants »*.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 16.)

«LA DÉVOTION A LA CROIX», DE CALDERON

Le sang du cœur le cœur du sang

L'agrippage passionnel de la sœur et du frère, de la fille et du père, de la mère et du fils, comme aussi bien de la fille et de la mère ou bien des deux sœurs, a été de tout temps un nœud gordien de la création du théâtre, des Grecs aux élisabéthains, Espagnols, Français, puis romantiques Allemands et autres.

Dans cet enjeu que partagent comédiens et spectateurs de revivre une vie en changeant de nord, de donne, tout se passe comme si les poètes dramatiques les plus sincères, les plus insufflés retombaient à pieds joints sur la même scène, sur le même tête-à-tête : celui de deux êtres du même sang de famille qui sont tout l'un pour l'autre.

En comparaison, les charmes ou l'enfer passionnels que peuvent subir sur des planches deux quidams venus de foyers différents seront amputés par définition du nerf essentiel. Les actes de l'amour seront là dans leur ensemble jusqu'à la perte de raison, et au meurtre il faut faire bonne mesure. Mais tout défilera si l'on peut dire en roue libre à côté de l'axe crucial, comme si cette histoire passionnelle de rencontres de hasard n'était que la parodie allégorique du vrai amour – celui de deux êtres du même sang – amour que l'on mis entre parenthèses parce qu'il demandait trop, parce que chaque échange y devenait trop aigu, trop entier, parce que le vecteur « liberté quand même » semblait en être exclu.

Le poète dramatique, ce créateur supplémentaire, cet architecte de secours ne s'avoue pas vaincu, et il pose des circonstances, des accidents qui font qu'une sœur et un frère, par exemple, et cette sœur et son père, sont pris dans des relances obsessionnelles d'amour. C'est ce que fait Calderon pour sa pièce *la Dévotion à la Croix*, que Daniel Mesguich met en scène au Théâtre municipal d'Avignon, dans une traduction de Michel Vittoz.

Chez Calderon, la composante de l'interdit, du tabou, n'opère pas dans le droit fil comme chez Racine. Mais dans cette Espagne catholique la passion consanguine draine tout un univers religieux, avec couvent, cérémonial et emblèmes magiques, telle la croix du calvaire, dont la seule apparition déjoue les « crimes », comme cela aura lieu plus tard à l'encontre des vampires.

Calderon, d'un préromantisme noir, déchaîne, pousse (vers 1630) ses aventures de jalousie, de « libido », d'assassinat, d'effraction de monastère, de grand banditisme, jusqu'à des extrêmes délirants très forts et beaux.

Daniel Mesguich, fidèle à son appareil dramatique personnel de miroirs transparents, châteaux détruits, rideaux rouges reflétés, dédoublement « psy » des lieux et des personnages et (sublimes) fusées de lumière blanche, fait entrer le cri instinctif vivant de Calderon dans une tenue romantique de fin de fête très rêvée, belle, mais qui aujourd'hui alourdit peut-être ou vieillit l'inspiration originale de Calderon.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre municipal, 21 h 30, jusqu'au 18 juillet.

Le Monde

idées

La République

Le 14 juillet est chaque année pour la France une occasion de réfléchir sur elle-même. Un responsable de société nationale, qui garde l'anonymat, constate que l'enthousiasme fera défaut au défilé populaire. Il adjure le pouvoir de faire le nécessaire pour rendre l'espoir à la nation. Maurice Le Lannou, étendant son regard sur l'espace vécu et la décentralisation, se demande si la République ne se trouve pas menacée de « pulvérisation ». Enfin, Pierre Birnbaum, analysant un ouvrage récemment publié, montre le caractère fondamentalement fluctuant des choix politiques des classes moyennes, dont l'appui est si nécessaire à la gauche.

La gauche a mal au cœur

par X. Y. Z (*)

LA gauche a mal au cœur, et il est temps que quelqu'un l'affirme. Les mauvais indices, les impôts qui n'en finissent pas d'être exceptionnels, la croissance 0, soit, nous acceptons cette fatalité. Notre portefeuille, qui est à droite, comme chacun sait, soulageons-le puisqu'il le faut. Qu'on ne se croie pas obligé de nous prendre, en prime, pour des enfants un peu débiles.

Assez de clignotants au vert, de reprise assurée pour 1984, puis pour 1985. Qui vivra verra. Nous vivrons et nous verrons. Bref, le mot austérité ne nous fait pas peur. C'est plutôt une certaine rigueur — *rigor mortis* — qui nous effraierait.

Nous n'avons pas été portés au pouvoir pour gérer la crise. C'est là la plus petite part de notre devoir d'État qu'il convient d'accomplir du mieux qu'il se peut. Mais il y a en ce domaine l'art puis la manière.

Est-ce une bonne manière que d'afficher à l'envi devant les difficultés de l'heure une sorte de délectation morose qui, franchement, a de quoi réfrigérer ? Nous n'avons pas tous été élevés dans le christianisme social, et la confession comme la pénitence ne font pas forcément partie de notre folklore. Loin de nous le sentiment d'avoir beaucoup péché sauf, il est vrai — j'y reviendrai — par omission. Offrez-nous l'austérité s'il le faut, mais rendez-nous l'allégresse.

On croit entendre murmurer : tâche impossible. Elle est possible puisqu'elle est nécessaire, et c'est même la seule chose possible. Est-ce à François Mitterrand, lui qui a su trouver quand il le fallait les mots qui réchauffaient l'ardeur, qu'on doit rappeler aujourd'hui que rien ne se fait sans enthousiasme ?

L'avons-nous assez proclamé que la gauche, calomniée, ridiculisée, divisée, était malhabile à prendre le pouvoir, mais que, lorsqu'elle y accéderait, l'élan de ses réformes, la justice sociale, la foi en l'avenir, mettraient un terme à cette division en deux blocs électoraux égaux qui laisse à 3 % des centristes le soin d'arbitrer nos débats nationaux.

Deux années ont passé, et nous voilà réduits à espérer, sans trop y croire, qu'en 1986 un petit 49,2 % nous permettrait de limiter les dégâts, qu'un Stirn par-ci, un Edgar Faure par-là auraient l'obligeance de faire l'appoint. La gauche fut majoritaire de peu à l'approche de l'été 1981. C'est une massive adhésion populaire qui doit, qui devrait lui permettre d'être désormais solidement installée en tête, détachée de ceux qui courent pour la revanche de leurs idéaux mesquins et malsains, qui courent pour la défense de leur fric. Qu'on me pardonne ce zeste de vulgarité : lorsqu'on pense à certains, la colère n'est pas loin.

Mais l'adhésion populaire se fait réticente. La gauche a mal au cœur, même si nous comptons bien pouvoir ensemble nous redonner le goût de vivre. Il y en aurait des choses à écrire sur les occasions manquées, les tentatives avortées, les réformes sabotées. On peut facilement jouer à coup de « n'y a qu'à » ou de « n'y avait qu'à » les prophètes ou les redresseurs de tort. Je laisse ce soin à d'autres.

Pour contribuer, ne serait-ce qu'un peu, au sursaut nécessaire, il me faut faire appel à mon expérience personnelle et — ce qui est fâcheux sous certains aspects — porter le masque de l'anonymat. Chargé avec d'autres d'une entreprise nationale, je n'ai nulle envie de mêler cette tâche à la politique générale qui n'est pas de mon domaine et, s'il faut déceler certaines vérités, ce n'est pas pour engager la polémique mais afin de porter témoignage sans être contraint à trop de diplomatie.

La revanche

On nous dit que la France est toujours, en fin de compte, gouvernée au centre. A la limite peu importaient les élections puisque la nouvelle majorité, victime de forces centripètes, pratiquera peu ou prou la même politique, une fois passée l'euphorie. Fariboles que tout cela, car la vérité, la voici : en France, le pouvoir politique appartient en priorité à la haute administration. Les deux années qui viennent de s'écouler l'ont suffisamment démontré. Après le premier moment de stupeur — ce fut aussi le nôtre, avouons-le, — la technostructure comtempla les politiques et, dans certains cas, prit plaisir à les laisser s'enferrer tant les dossiers étaient mal préparés par ceux-là mêmes dont c'était le devoir. La revanche fut vite à portée de la main : la politique étant chose trop sérieuse pour être confiée aux politiciens, il fallut la rendre aux quelques dizaines d'énarques qui se sont autoproclamés seuls compétents pour gouverner.

Ecoutons le chœur des protestations : « Saboteurs, nous, quelle insulte et quelle injustice ! » Dont acte, Messieurs. Vous avez le sens de l'État, que dis-je, vous êtes l'État. Vos bonnes intentions ne sont pas en cause et, si vous vous abstenez, si vous freinez, c'est dans l'intérêt supérieur de l'État. C'est là, bien sûr, que le bât blesse. Qui vous a élus sinon le mérite aidé par la naissance ? Or la méritocratie, l'élitocratie, il faut l'appeler par son nom : c'est la droite.

J'ai entendu, en janvier dernier, le président de la République s'adresser aux corps constitués et rappeler à la haute administration qu'elle était au service du pouvoir politique. Le rappel était sans doute nécessaire. Qui décrira avec la plume qu'il y faudrait l'angoisse d'un homme de cabinet, chuchotant comme s'il s'agissait d'une confidence honteuse : « *Le ministre voudrait bien mais...* » Il y a tout un monde derrière ce mais, un monde auquel la gauche fera entendre raison sous peine de disparaître encore une fois pour une génération. Après des décennies d'habitudes droitières, il eût fallu appliquer le bon vieux « spoil system » en vigueur outre Atlantique.

La gauche, mais pas les travailleurs

Qu'on s'entende bien. La gauche rassemblée par François Mitterrand en 1981 ne peut être confondue avec la molle social-démocratie. C'est pourtant là que nos jeunes et moins jeunes messieurs des directions publiques seraient heureux de la rencontrer. La gauche, oui, mais non les travailleurs. Le vocable vous fait sourire ? Il fait « rétro », c'est un signe. Oserai-je alors écrire que les propos les plus réactionnaires, c'est depuis deux ans que je les ai entendus, au sein de ces cercles restreints où s'élaborent les décisions, et la satisfaction rentrée n'est jamais aussi grande que lorsque apparaissent les difficultés sociales ? Oserai-je écrire qu'on ne s'attend pas forcément à voir en priorité « casser du syndicat » quand on s'approche du pouvoir ? Ni M. Chirac ni M. Barre n'ont le front de dire tout haut qu'après tout, c'est bien fait : vous avez voulu les trente-neuf heures, la cinquième semaine, la retraite à soixante ans, il faut maintenant payer.

Eh oui ! les réformes, nous les avons voulues et beaucoup d'autres encore qui tardent, qui sont à naître, aujourd'hui menacées d'avortement. C'est ce que voulaient dire le premier ministre en rappelant la primauté du politique, et le président de la République lorsqu'il demande que chaque mesure de contrainte soit accompagnée d'une action sociale. La reconquête de l'espoir a un coût, elle n'a pas de prix.

Prenons-nous par la main

J'avais pensé réserver au chef de l'État l'exclusivité de ces sombres réflexions. Mais il y a quelques raisons de croire que ce n'est pas lui qu'il faut convaincre. Nous ne sommes pas sous le régime du pouvoir personnel, et il est indigne de la démocratie que de s'écrier : « Allô, François, bobo ! »

Prenons-nous par la main et continuons d'avancer. Il n'y aura pourtant pas au 14 juillet ce grand défilé populaire d'enthousiasme et de combat que nos aînés de 36 évoquent avec nostalgie. Tant pis. Nous, nous tablons sur la durée. Tant mieux.

La gauche a un cœur gros comme ça, mais voilà, elle a mal au cœur. C'est, de toute urgence, l'affaire de chacun des siens que d'y porter remède.

(*) L'auteur expose, au cours de cet article, les raisons de son anonymat.

Le risque de pulvérisation

par MAURICE LE LANNOU

LE « prière d'insérer » d'un ouvrage édité par le C.N.R.S. contient ces mots étonnants : « *En géographie, la question du bonheur est posée.* » Heureuse nouveauté ! Le géographe démangé de scientisme... et de jargon restait singulièrement étranger à l'humain. L'« appliqué » n'avait pas le pouvoir d'appliquer quoi que ce fût. Voici donc qu'il nous naît de nouveaux spécialistes qui auront un souci plus exact, non seulement de nos crises, mais de nos désarrois (1).

Leur champ de recherche est plus l'espace vécu. Leurs préoccupations de ce choix sont partagées par bien d'autres. Les historiens donnent du prix à des études sur « la vie quotidienne » de telle ou telle société, à telle ou telle époque. Les urbanistes posent l'accent sur l'image des villes et leur signification aux yeux du citadin. Les sociologues se portent résolument sur l'examen des différences entre groupes d'une même famille de civilisation, distingués par des nuances de traditions et de comportements, que l'Etat s'efforçait de gommer, et qui sont devenues essentielles comme arguments de liberté.

Des limites à dessiner

On nous assure que l'espace vécu est un tout chargé de nature, d'histoire et d'aspirations, qui tend à s'affirmer, à se circonscrire, parfois à s'insurger contre des forces contraires, lesquelles ont pour noms déracinement, aliénation, déstabilisation, pollution... Il peut se faire qu'un tel espace se confonde avec un territoire sévèrement borné, mais le bouillonnement actuel a quelque peu brouillé les cartes et institué de nouveaux espaces vécus qui ne sont point toujours en harmonie avec les espaces traditionnels survivants.

Il appartient au géographe de caractériser ces ensembles, tranquilles ou tumultueux, et de dessiner leurs limites. La mission dépasse de beaucoup le propos des vieilles monographies, qui faisaient peu de cas de la relation avec un monde infiniment plus calme que l'actuel. Elle dépasse plus encore un aménagement du territoire qui tient ses commandements de coercitions extérieures. L'espace vécu est à la paroisse ou à la province traditionnelle ce que le groupe d'aujourd'hui, rural ou citadin, est à la communauté fortement encadrée de naguère. Il combine la particularité et la participation, l'individualité et l'appartenance, la référence à l'histoire et l'aspiration à un devenir point trop déphasé par rapport aux valeurs reconnues de notre temps.

Ce retour à l'homme quotidien et à ses inquiétudes les plus subtiles pourrait donc signifier la fin des géographies conceptualisantes et mécanistes qui visaient à préparer des « horizons » plutôt qu'à rendre acceptable le présent. On comprend en outre qu'il préoccupe, avec le géographe, le politique et l'administrateur : l'espace vécu est fait, non seulement d'un conditionnement par des données de nature et d'histoire, mais aussi d'une appréciation des rapports que la collectivité territoriale entretient avec l'Etat.

Une rencontre essentielle

L'Institut français des sciences administratives, en invitant des géographes à son colloque « Administration et société », tenu cette année à Paris, a opportunément reconnu cette rencontre essentielle (2). Aussi bien la réforme régionale rend-elle particulièrement attrayantes la recherche des pratiques à mettre en œuvre pour une vraie décentralisation et la définition des cadres organiques les plus adaptés à la démocratisation. Voici donc posées, en vue de nouvelles approches, les questions de la commune, du canton, de l'arrondissement, du département, toutes entités qui correspondent à une hiérarchie longtemps reconnue d'espaces vécus. Et voici plus clairement dénoncé le caractère arbitraire des regroupements en « *régions de programme* », puis en circonscriptions d'« *action régionale* », à finalité aménageante. Le dosage nécessaire entre une simple déconcentration et le transfert sans réticence à des autorités administratives locales ou régionales élues implique une reconnaissance aussi précise que possible de ces espaces nouveaux.

On devine les dangers à quoi conduirait, si elle était irréfléchie, une telle redéfinition de la République. Celui d'une pulvérisation, impliquant la déchéance de l'Etat. On pourrait craindre aussi l'exploitation de cette anarchie par un clientélisme qui ruinerait toute démocratie. Le géographe ne poussera pas lui-même à ces excès, ses travaux lui ayant enseigné qu'il y a toute une pyramide — si l'on ose dire — d'espaces vécus, de la paroisse à l'Etat, et que les plus élémentaires n'ont rien à attendre d'un affaiblissement inconsidéré des autres.

(1) *Espaces vécus et civilisation*, « Mémoires et documents de géographie », éditions du C.N.R.S., 1982. Le maître d'œuvre de cette publication a été Armand Frémont, auteur d'un ouvrage bien suggestif intitulé *la Région, espace vécu*, paru aux Presses universitaires de France, Collection « SUP » (section « Le géographe », dirigée par P. George) en 1976.

(2) Les éditions du C.N.R.S. ont publié en 1982, sous le titre *Administration en milieu local*, les actes d'un colloque tenu à Bordeaux en juin 1978 sous les auspices de l'Institut français de sciences administratives, section Aquitaine.

LU

« L'UNIVERS POLITIQUE DES CLASSES MOYENNES »

Un électorat fluctuant

En mai 1981, les classes moyennes salariées assurent, en rejoignant la classe ouvrière, le succès longtemps inespéré de la gauche : la majorité politique coïncide enfin avec la majorité sociologique. Comme le soulignent Gérard Grunberg et Étienne Scheisguth, elles ont décidé de mettre en pratique leur idéologie anti-autoritaire. Si elles votent de cette manière, c'est, à l'instar d'une partie des cadres, non par simple défiance à l'égard de Valéry Giscard d'Estaing, mais en raison d'un réel engagement à gauche. En 1983, cette interprétation n'est plus de mise : ce sont ces mêmes groupes sociaux qui tendent à abandonner la gauche, provoquant son échec au premier tour des élections municipales. Ces revirements révèlent la nature incertaine et fluctuante de ces catégories intermédiaires.

Sous la III[e] République, on a assisté à la réconciliation des libéralismes économique et politique : Gambetta avait pour but l'instauration d'un consensus entre la grande bourgeoisie et la petite. Par la suite, ce consensus se trouve compromis, les grands magasins menaçant la boutique. Tentée par le boulangisme, celle-ci reste fidèle au radicalisme, qui ne la ménage pourtant pas toujours. A la fin du siècle, les liens de la boutique et de la classe ouvrière vont pourtant se relâcher, la solidarité de « classe » l'emportant sur le sentiment d'appartenance au « peuple » (Francis Demier, Jeanne Gaillard). A cette époque coexistent, au sein du parti radical, les classes moyennes indépendantes (artisans et petits commerçants) et les nouvelles classes moyennes salariées, ces dernières contrôlant presque à elles seules autant l'appareil que le groupe parlementaire.

Un ensemble hétérogène

Si toutes vont se rallier au Front populaire, les occupations d'usines provoquent l'inquiétude des petits patrons, puis le reclassement à droite du parti radical et, enfin, la désagrégation de la coalition des partis de gauche (Serge Bernstein). Au même moment, pris entre *« l'enclume de la ploutocratie et le marteau du prolétariat »* et face à la violence des conflits sociaux, le nouveau groupe des « cadres », qui témoigne de la croissance du secteur tertiaire, s'organise autour des ingénieurs, pour se distinguer tant des patrons que des ouvriers. Plus tard, la charte du travail de Vichy officialise le terme de « cadre », conformément à l'idéologie de la « troisième voie » (Luc Boltanski).

Ensemble formidablement hétérogène, les classes moyennes sont traversées par de multiples contradictions : celles qui opposent les catégories indépendantes (commerçants et artisans) aux catégories salariées, choc d'intérêts entre les cadres supérieurs et les cadres moyens, dont le nombre connaît une croissance très rapide. Les grandes formations politiques s'efforcent d'influencer ces bataillons d'électeurs aux intérêts contradictoires : par son nationalisme anticommuniste, le R.P.F. s'attire la sympathie de nombre de petits commerçants et d'artisans ; le giscardisme part en guerre contre le collectivisme pour recueillir le vote des petits commerçants, tout en se dotant, pour conserver l'appui des cadres, d'une symbolique moderniste.

Le parti socialiste *« réussit son O.P.A. »* (Hugues Portelli) sur les classes moyennes en les intégrant pour un temps dans un *« front de classe »* aussi vague et hétérogène qu'est l'union du peuple de France dans le cadre de laquelle le parti communiste s'efforce vainement à son tour de les faire entrer (Georges Lavau et René Mouriaux).

Ces diverses stratégies de rassemblement demeurent fragiles, car elles ignorent la *« tentation activiste »* (François Gresle) des petits commerçants qui, de Pierre Poujade à Gérard Nicoud et aux récentes manifestations dans les rues de Paris, entendent maintenir une forte distance sociale à l'égard des plus petits qu'eux que sont les ouvriers : s'ils souhaitent aussi se distinguer des gros dont ils redoutent la voracité, ils n'en votent pas moins le plus souvent avec eux, leur *« ancrage à droite »* (Nonna Mayer) étant quasi permanent. Entre ces diverses classes moyennes, *« la moyenne est donc introuvable »*. *« Les couches moyennes salariées »* apportent certes leurs suffrages à la gauche, mais elles se réservent néanmoins la possibilité de lui retirer leur appui.

PIERRE BIRNBAUM.

★ *L'Univers politique des classes moyennes.* Sous la direction de Georges Lavau, Gérard Grunberg, Nonna Mayer. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1983.

Le Monde

étranger

AFRIQUE

LA GUERRE AU TCHAD

Les forces gouvernementales assurent avoir repris la ville d'Abéché

N'Djamena. – L'annonce, mardi 12 juillet, que le Zaïre *« prêtait »* trois Mirage au gouvernement tchadien est venue renforcer la confiance qu'on sent renaître à N'Djamena. Les appareils attendus *« incessamment » (nos dernières éditions du 13 juillet)* ont un rayon d'action qui leur permet d'atteindre la zone des combats. Jusqu'ici, M. Hissène Habré ne disposait que d'un avion de transport Herculs et trois Aermacchi de conception italienne, appareils de reconnaissance et d'appui tactique aux possibilités limitées, eux aussi *« prêtées »* par le président Mobutu.

L'arrivée des trois Mirage, tout en assurant enfin une capacité de couverture aérienne aux forces gouvernementales, présente cependant un risque dans la mesure où la Libye, qui fournit déjà tout l'équipement des rebelles de l'ancien président Goukouni Oueddeï pourra être tentée de faire intervenir son aviation au sud des positions que ses protégés occupent déjà.

Kinshasa a également décidé d'ajouter mille sept cent cinquante soldats aux deux cent cinquante déjà en place à N'Djamena. Parmi les nouveaux venus, mille ont été formés par des instructeurs chinois. Ces effectifs, qui doivent pour l'instant rester cantonnés dans la capitale, ne devraient pas être engagés dans les combats. Ceux-ci se déroulent en effet à plus de 700 kilomètres à l'est de N'Djamena.

De notre envoyé spécial

En quarante-huit heures, la situation a évolué en faveur des troupes gouvernementales, sans qu'il soit possible d'affirmer que ce retournement sera durable. La radio nationale a diffusé, mardi soir, un communiqué du commandement militaire, selon lequel la ville d'Abéché, à 762 kilomètres à l'est de N'Djamena, avait été reconquise en début de soirée. Ce communiqué mettait fin à une journée d'incertitude.

Le ministre de l'information, M. Soumaila, avait indiqué dans la matinée que les troupes régulières occupaient le *« périmètre urbain »* d'Abéché et non son *« périmètre rural »*. La notion plutôt floue de *« périmètre urbain »* ne permettait pas de savoir qui tenait l'aéroport situé en lisière de la ville. Des sources non gouvernementales faisaient même état du retour à Abéché — le second en quelques jours — des forces de M. Goukouni Oueddeï. Radio-Bardaï, la station des rebelles, tout en dénonçant mardi soir *« la présence d'un corps expéditionnaire étranger dans un conflit exclusivement tchadien »*, cette allusion visant les Zaïrois, était muette sur le sort d'Abéché.

Désormais, les troupes régulières contrôlent en effet, avec Oum-Chalouba et Kalaït, reprises lundi, une position-clé sur la piste qui conduit vers la Libye, tandis que des éléments rebelles se battent au nord d'Abéché, coupés de leur base de départ.

La manœuvre qui a permis aux forces gouvernementales de reconquérir Oum-Chalouba et Kalaït vise à reprendre en tenaille les rebelles qui se trouvent dans la région d'Abéché. Si ce mouvement se confirme, il s'agit d'un succès important pour l'armée du président Hissène Habré. Non seulement la progression des éléments favorables à l'ancien président Goukonni Oueddeï, qui paraissait inexorable jusqu'à ces derniers jours, aurait été stoppée, mais une partie d'entre eux seraient désormais isolés sans possibilité d'être réapprovisionnés.

Les problèmes de logistique sont d'ailleurs fondamentaux dans ce type de combat. Si la puissante colonne motorisée équipée par la Libye, disposant d'engins blindés et d'artillerie lourde, s'est repliée, comme tout le donne à penser, au nord d'Oum-Chalouba, c'est faute de munitions. L'équipement lourd libyen, qui a permis aux rebelles de l'ex-président Goukouni d'avancer méthodiquement vers le sud, est tributaire de lignes de réapprovisionnement sûres. Les rebelles, qui, dans cette guerre paradoxale, sont mieux armés que les forces gouvernementales, ne peuvent se permettre des opérations trop audacieuses. Ce serait plutôt les troupes régulières, conformément d'ailleurs à la tradition des Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré, qui seraient le plus susceptibles de se livrer à la guérilla avec ses raids éclairs et ses actions de harcèlement.

Le ministre de l'information a indiqué, mardi 12 juillet, que trois cent soixante-dix prisonniers au total avaient été faits dimanche et lundi à Abéché et à Oum-Chalouba, parmi lesquels *« plusieurs Libyens »*. Ces derniers devraient être prochainement présentés publiquement à N'Djamena, a affirmé M. Soumaila.

D'autre part, des soldats gouvernementaux qui avaient été enrôlés de force dans l'armée de M. Goukouni Oueddeï, après la chute de Faya-Largeau, le 24 juin, ont été libérés à Oum-Chalouba. Ils sont restés groupés sur place au moment où les rebelles évacuaient cette localité face à l'attaque des troupes de M. Hissène Habré, lundi après-midi. Ils n'auraient pas été maltraités mais n'auraient guère été nourris.

Plusieurs ministres ont troqué leurs vêtements civils contre le treillis militaire. De nombreux responsables du gouvernement et de l'administration sont en effet d'anciens guérilleros qui ont combattu jadis aux côtés de M. Hissène Habré. Leur absence du théâtre des combats explique peut-être — autant que l'armement supérieur des rebelles — la passivité qui a caractérisé l'armée régulière jusqu'à ces derniers jours.

Reconvertis en administrateurs civils, gérant les compagnies telles que la Société nationale sucrière du Tchad ou d'autres organismes, les anciens guérilleros ne participaient pas directement aux opérations militaires. Le « noyau dur » des FAN s'était en quelque sorte dissous dans la masse des soldats, notamment « sudistes » ralliés il y a un peu plus d'un an à M. Hissène Habré, lors de son entrée à N'Djamena, mais dont les convictions sont nécessairement plus tièdes, voire fluctuantes.

M. Hissène Habré avait admis récemment *« la difficulté de constituer une armée homogène »* tout en affirmant : *« Nous devons faire confiance à tout le monde. »* Ce sont les troupes sudistes ralliées au régime mais commandées jadis par le colonel Kamougué, devenu le vice-président de M. Goukouni Oueddeï, qui ont décroché les premières lors des récents revers des forces gouvernementales. M. Hissène Habré, décidé à reprendre la situation en main, serait lui-même sur le front — selon une information non confirmée — depuis samedi ou dimanche.

DOMINIQUE DHOMBRES.

« Si la France veut sauvegarder ses relations avec notre pays elle doit intervenir maintenant »

déclare le ministre des affaires étrangères

M. Idriss Miskine, ministre des affaires étrangères du Tchad, a réitéré la demande de son gouvernement d'une intervention militaire française, mardi 12 juillet, à Paris, où il a fait escale avant de se rendre à Pékin ce mercredi.

« Cette intervention s'avère nécessaire, nous avons besoin d'experts, d'aviation et d'un appui en artillerie lourde », a-t-il dit. Le ministre a qualifié la situation au Tchad comme étant *« d'une gravité sans précédent, en raison du social-impérialisme russe »* qui se trouve *« derrière l'expansionnisme libyen »*. Tout en *« appréciant hautement »* l'aide logistique française, M. Miskine a jugé celle-ci insuffisante. *« Le Tchad vit une heure dramatique, et la France doit se tenir debout à ses côtés »*, a-t-il affirmé avant d'ajouter : *« Si la France veut sauvegarder ses amis et ses relations au Tchad, elle doit intervenir en ce moment précis, car l'histoire la jugera. »*

En dénonçant le *« social-impérialisme russe »*, M. Miskine faisait référence à la *« déclaration autorisée »* publiée mardi par l'agence Tass, dans laquelle l'U.R.S.S. *« exige la cessation immédiate »* des interventions étrangères au Tchad.

Tass met indirectement la France en garde contre l'*« aggravation sérieuse »* de la situation au Tchad et ses conséquences pour la paix en Afrique et dans le monde. *« Entre Paris et la capitale du Tchad, N'Djamena, un pont aérien a été établi dont on se sert pour transporter des quantités croissantes d'armes modernes, de techniques de combat et d'armements militaires »*, écrit Tass. Selon l'agence soviétique, cette situation est d'autant plus dangereuse que *« les puissances occidentales cherchent à attirer dans le conflit certains pays africains, recourant pour y parvenir à tous les moyens de pression dont ils disposent »*. Pour Tass, les objectifs de l'*« ingérence étrangère »* sont évidents : *« On veut imposer au peuple du Tchad un ordre néocolonialiste, on veut transformer le territoire de cet Etat souverain en une nouvelle place d'armes pour la lutte contre la liberté et l'indépendance des peuples africains. » « L'Union soviétique dénonce résolument l'escalade de l'intervention impérialiste dans les affaires intérieures de la République du Tchad »*, souligne Tass.

A Abidjan, le ministre zaïrois des affaires étrangères, M. Kamanda Wa Kamanda, a souhaité lundi que les Etats africains *« se resaisissent »* et *« assument leurs responsabilités »* à l'égard du Tchad, en apportant leur aide au *« gouvernement légitime »* du président Hissène Habré.

LE CONFLIT SAHARIEN

Un avertissement d'Alger à Rabat

Lorsque l'Algérie veut adresser aux masses arabes et à leurs dirigeants un message officieux, elle recourt de préférence au quotidien *Ech Chaab*, quitte à ce que le service français de l'agence A.P.S. et le journal *El Moudjahid* relayent ensuite l'information. C'est ce qu'elle vient de faire pour adresser une mise en garde au Maroc qui vient d'adopter un plan d'austérité confirmant les difficultés dans lesquelles il se trouve, et à l'Arabie Saoudite qui le soutient politiquement et financièrement.

Commentant les récentes déclarations de Hassan II refusant, contrairement aux décisions du dernier sommet de l'O.U.A, de poursuivre les négociations directes avec le Front Polisario, et l'attaque lancée par ce dernier contre la localité de Lemseyed, dans le sud marocain (*le Monde* du 13 juillet), *Ech Chaab* écrit : *« Les résolutions de l'O.U.A. sont on ne peut plus claires et leur interprétation et mise en application sont du ressort de l'organisation qui les a prises. Ainsi, nul n'est fondé, par quelque allégation que ce soit, à accepter ces résolutions pour ensuite les réfuter. »*

Le roi ayant parlé d'un *« ramassis de mercenaires »*, *Ech Chaab*, retrouve un langage qui avait été abandonné depuis la rencontre Chadli-Hassan II le 26 février, pour souligner que les *« déclarations pour le moins déplorables du souverain »* ne contribuent pas à *« renforcer le cessez-le-feu décrété unilatéralement depuis plus d'un an et demi par le Front Polisario »*.

Il est d'ailleurs douteux que la récente attaque de Lemseyed (*le Monde* du 13 juillet) n'ait pas eu le feu vert d'Alger, et le bilan donné par les Sahraouis — *« trois cent vingt-six tués marocains, cent neuf chars, véhicules blindés, transporteurs de troupes, jeeps, camions détruits »* — entend prouver qu'il ne s'agit pas d'une simple opération de harcèlement comme il y en a périodiquement depuis l'accalmie qui a suivi la chute de Guelta Zemmour en octobre 1981.

Manifestement, le Polisario a voulu montrer qu'il n'a pas perdu la capacité de se battre efficacement. Pour sa part, l'Algérie rappelle à Hassan II et au colonel Kadhafi qu'elle est en mesure, aussi bien d'autoriser la relance de la guerre, que de favoriser un accord négocié pour faciliter l'édification du Maghreb. Mais elle souligne que cela suppose que le Maroc et le Polisario *« œuvrent sérieusement et avec responsabilité »* à instaurer *« un dialogue constructif »*. – P. B.

EUROPE

Pologne

Plusieurs membres de l'ancienne équipe Gierek sont déférés devant le tribunal constitutionnel

La commission parlementaire de responsabilité constitutionnelle, qui était chargée d'étudier les cas de plusieurs hauts dirigeants de l'ancienne équipe Gierek, accusés par le gouvernement du général Jaruzelski d'avoir conduit le pays à la crise, a rendu ses conclusions, mardi 12 juillet à Varsovie. Elle siégeait depuis neuf mois. L'ancien premier ministre, Piotr Jaroszewicz, ainsi que l'ancien vice-premier ministre chargé de l'économie, Tadeusz Wrzaszczyk, devront être déférés devant le tribunal constitutionnel, mis en place par la Diète en juillet 1981. Ils sont accusés de *« mauvaise gestion »* de l'économie du pays, qui, affirme la commission, s'est traduite par le non-respect du plan de production et un endettement exagéré vis-à-vis de l'Occident.

M. Gierek, ex-premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, ainsi que M. Babiuch, ancien premier ministre, endossent, selon les termes de la commission, des *« responsabilités politiques »*, cependant exemptes de poursuites judiciaires. La commission a, d'autre part, indiqué que les activités de MM. Jan Szydlak et Tadeusz Pyka, tous deux ex-vice-premiers ministres, ne tombaient pas sous le coup de la loi pénale, bien qu'ils aient fait preuve de laxisme dans la gestion. Les conclusions de la commission devraient être approuvées par la Diète jeudi, au cours de sa séance plénière.

L'assemblée polonaise devrait également adopter prochainement la proposition du Mouvement patriotique de renaissance nationale (PRON), de lever l'état de siège en Pologne à l'occasion de la fête nationale du 22 juillet (*le Monde* du 13 juillet), que le bureau du parti unifié polonais, réuni mardi à Varsovie, a fait sienne. *« Des travaux intensifs visant à la levée de l'état de siège »* sont actuellement en cours, a déclaré le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban. – *(A.F.P.)*

Italie

La présence de Toni Negri à la Chambre suscite de vives protestations

Rome. – La présence de Toni Negri à la séance inaugurale de la Chambre italienne a déclenché le 12 juillet une levée de boucliers. Le groupe M.S.I. (extrême droite) a retardé l'ouverture de la séance aux cris de : *« Dehors l'assassin ! »*.

Mais les groupes parlementaires démocrate-chrétien et républicain ont demandé à Mme Nilde Jotti, la présidente réélue, d'interdire à Toni Negri de siéger. M. Giovanni Spadolini, ancien chef du gouvernement, a estimé que *« l'immunité parlementaire n'a de valeur que pour les délits d'opinion »*.

Le procès de Toni Negri a été renvoyé au 28 septembre. Il a annoncé qu'il demanderait lui-même la levée de son immunité parlementaire. Le seul soutien qu'il ait reçu lui a été donné par un nouveau député social-démocrate, M. Salvatore Genova, policier poursuivi pour avoir torturé un membre des Brigades rouges.

D'autre part, selon l'hebdomadaire *l'Europeo*, le juge Calogero, de Padoue, a dressé un mémoire contenant de nouvelles accusations sur les activités réelles de Toni Negri comme inspirateur de l'Autonomie ouvrière, notamment sur la mise en place d'une double organisation en septembre 1973, l'une légale et publique, l'autre clandestine et destinée aux coups de main et à la violence. De nouvelles charges auraient été formulées contre l'école de langue Hypérion, située à Paris. – *(A.F.P.)*.

AMÉRIQUES

Chili

La troisième « journée de protestation nationale » a pris un tour nettement politique

Alors que les deux premières « journées de protestation nationale », les 11 mai et 14 juin, avaient eu les syndicats chiliens pour éléments moteurs, le mouvement du 12 juillet a pris l'allure d'une répudiation du régime de force du général Pinochet.

L'arrestation, le 9 juillet, de M. Valdes, président de la démocratie chrétienne, a nettement contribué à donner cette inflexion politique au mouvement. Pourtant, aux approches du dixième anniversaire de son coup d'Etat, le 11 septembre prochain, le chef de l'Etat chilien ne paraît pas immédiatement menacé dans son pouvoir.

De notre envoyé spécial

Santiago. – Paradoxalement, c'est sans doute, en grande partie grâce au gouvernement que la troisième « journée de protestation nationale », le mardi 12 juillet, ne s'est pas soldée par un échec. L'arrestation, trois jours plus tôt, du principal chef de l'opposition, le président du parti démocrate chrétien, M. Gabriel Valdes, lui a, tout d'abord, conféré un caractère nettement politique. Les 11 mai et 14 juin, c'étaient les syndicats qui avaient appelé les Chiliens à protester pacifiquement. Jusqu'à l'arrestation de M. Valdes, la journée du 12 juillet n'avait, officiellement, d'autre promoteur que *« le peuple lui-même »*, même s'il était évident que l'initiative venait, cette fois, des partis politiques avec, à leur tête, la démocratie chrétienne. Lundi 11, la situation s'était clarifiée. M. Carlos Dupré, responsable du PRODEN (un vaste mouvement où sont représentés presque tous les partis d'opposition, ainsi que les syndicats et un certain nombre d'organisations professionnelles), avait en effet déclaré : *« Nous assumons la direction de la journée de protestation. »* M. Dupré avait, en outre, présenté un plan en quatre points demandant la démission des actuelles autorités, la formation d'un gouvernement provisoire incluant les forces armées, l'élection d'une Assemblée constituante et la conclusion d'un pacte économique et social.

Qu'il s'agisse des étudiants en droit qui ont manifesté devant les portes de la faculté, des étudiants de l'université catholique qui se sont rassemblée durant quelques minutes presque en face de l'édifice Diego-Portales, siège de la junte, ou des centaines d'hommes politiques qui ont protesté à l'intérieur du palais de justice, les slogans ont été partout les mêmes : *« Démocratie, maintenant. Libération de Valdes »*, *« Elle va finir, elle va finir, la dictature militaire »*.

La manifestation dans l'enceinte des tribunaux a donné lieu à un épisode insolite. Le président de la Cour suprême, M. Rafael Retamal, qui jouit d'un grand prestige au sein de l'opposition, s'est adressé aux manifestants et leur a demandé de se retirer dans le calme, afin, a-t-il précisé, *« que je n'aie pas à prendre la décision la plus douloureuse de ma vie : demander l'intervention des forces de l'ordre »*. Ses prédécesseurs depuis le coup d'Etat agissaient avec moins de ménagements... L'un d'eux, M. Eyzaguirre, se serait même vanté un jour d'avoir un *« téléphone rouge »* lui permettant d'appeler directement le chef de la police secrète (DINA), le général Manuel Contreras...

L'imposition du couvre-feu entre 20 heures et 24 heures dans la capitale et à Concepcion (1), ville du sud du Chili, où s'étaient produits de violents incidents le 14 juin, a, d'autre part, donné à la protestation une publicité qu'elle n'aurait sans doute pas eue autrement — même si les médias ont rendu compte des principaux événements de la journée, alors qu'ils étaient restés totalement muets sur la grève générale. La mesure prise par les autorités militaires pour empêcher toute manifestation dans la rue et éviter le concert de klaxons qui avait tant irrité le chef de l'Etat s'apparente en réalité à l'état de siège. Les déplacements de personnes et de véhicules étaient, en effet, strictement interdits, et les forces armées avaient ordre de tirer sur tout individu qui refuserait d'obtempérer.

Alors qu'un impressionnant silence enveloppait la capitale, les Chiliens, enfermés dans leurs appartements, ont commencé, à partir de 20 heures, à taper sur les casseroles au rythme de *« Il va tomber ! Il va tomber ! »* ou à faire retentir le klaxon de leur voiture. Comme le 11 mai et le 14 juin, le *cacerolazo* (concert de casseroles) a retenti dans les *poblaciones* (banlieues pauvres), mais aussi dans les quartiers aisés de Providencia, Las Condes et Vitacura.

Des barricades ont, par ailleurs, été dressées dans plusieurs quartiers pauvres de Santiago, et des affrontements ont eu lieu avec les carabiniers. Aux premières heures de mercredi, une cinquantaine de manifestants avaient été arrêtés, une jeune fille de dix-neuf ans a été tuée « par des inconnus » et, à Santiago, un jeune homme de dix-sept ans, blessé par des hommes en civil dans une *poblacion* de Santiago se trouvait dans un état grave.

Le général Pinochet pouvait, mardi soir, être satisfait. L'armée, les carabiniers et les agents de la police secrète étaient, en effet, maîtres de la capitale. Pourtant, l'ampleur des moyens mis en œuvre pour maintenir l'ordre, dix ans après le coup d'Etat du 11 septembre 1973, constitue une nouvelle preuve de l'échec en profondeur du régime militaire.

JACQUES DESPRÉS.

(1) Le couvre-feu n'a jamais été levé totalement depuis le 11 septembre 1973. Avant le 14 juin dernier, ce dernier s'appliquait aux véhicules les jours de semaine entre 2 h 30 et 5 h 30. Depuis la deuxième journée de protestation, les restrictions à la circulation des véhicules s'appliquent également durant le week-end.

Pérou

« Sentier lumineux » s'attaque au parti gouvernemental

Le groupe « maoïste » Sentier lumineux a frappé, en plein cœur de la capitale, le siège du parti gouvernemental Action populaire, faisant, le 11 juillet, trois morts et trente-deux blessés. Cet attentat illustre l'escalade de violence à laquelle se livre, depuis trois ans, une guérilla en lutte contre la société péruvienne tout entière — y compris l'extrême gauche « officielle ».

Lima. – *(A.F.P., A.P., Reuter)*. – Un commando apparemment dirigé par une femme a provoqué la mort de trois personnes et fait trente-deux blessés le 11 juillet à Lima en attaquant à la dynamite et à la mitraillette le siège du parti gouvernemental Action populaire (A.P., centriste) alors que dirigeants, militants et sympathisants s'y pressaient pour participer à une réunion. Aucune personnalité de premier plan n'a été atteinte.

L'attentat est attribué par la police au mouvement « maoïste » Sentier lumineux, déjà responsable de nombreuses actions de violence en province et dans la capitale. L'attaque du siège de l'A.P. est l'action la plus sanglante menée par la guérilla à Lima. Au même moment, douze bombes ont éclaté dans divers quartiers de la capitale, endommageant un musée, des magasins et trois usines.

Plus de quinze mille policiers ont aussitôt été mobilisés pour tenter de retrouver les auteurs de l'attentat. Les opérations de ratissage ont conduit à l'arrestation de plus de cinq cents personnes.

Depuis son déclenchement au début de 1980, la guérilla de Sentier lumineux a provoqué, directement ou en réaction, la mort de plus de mille cinq cents personnes. Ces derniers mois, la capitale elle-même n'a pas été épargnée. Le 27 mai, une audacieuse opération des « sendéristes » (1) avait privé la ville entière d'électricité une heure durant. Le gouvernement avait décrété l'état d'urgence pour deux mois. Un autre coup de main avait provoqué la destruction totale, par incendie, de l'usine chimique Bayer. Ce sont, au total, huit cents attentats qui ont secoué le pays ces dernières années.

Le mouvement Sentier lumineux, qui ne signe pas ses attentats, a déclaré une guerre totale à la société *« bourgeoise »*, dans l'acception la plus large du terme, puisque les partis de gauche, voire d'extrême gauche, représentés au Parlement du Pérou n'échappent pas à la malédiction des « sendéristes ». Il s'est efforcé d'enrôler des villageois indiens des Andes dans ses groupes d'action, à l'origine composés de jeunes gens de la petite bourgeoisie radicalisée.

(1) Sendériste : membre de Sentier lumineux (en espagnol : Sendero luminoso).

DIPLOMATIE

Les entretiens de M. Marchais à Moscou : accord sur les « grands objectifs » mais bataille de communiqués

Le différend apparu entre la délégation du P.C.F. que dirigeait M. Marchais, arrivé lundi 11 juillet à Moscou, et ses hôtes soviétiques a tourné autour d'un compte rendu, donné par l'agence Tass mardi en début d'après-midi, de l'entretien que M. Marchais avait eu dans la matinée, au Kremlin, avec M. Andropov.

Cette dépêche de l'agence soviétique affirmait notamment : « *Selon Georges Marchais, l'appréciation de la situation internationale actuelle par les communistes français coïncide en général avec l'analyse du P.C. soviétique.* » Toujours selon M. Marchais, cité par Tass, « *le danger principal est représenté par l'intention de l'impérialisme américain d'installer en Europe ses nouvelles fusées* ». L'agence ajoutait que les deux dirigeants avaient évoqué « *la politique de leurs deux partis et leur activité dans leurs pays* » et poursuivait, à propos des relations franco-soviétiques, que « *leur état actuel ne donne pas satisfaction* » à M. Andropov. Celui-ci s'était dit « *prêt au dialogue* », tout en ajoutant que ce dialogue n'est possible « *que si les dirigeants français aspirent à la même chose* ».

Enfin, Tass citait ces propos du secrétaire général du P.C. soviétique : « *Si les missiles américains arrivent en Europe, nous serons contraints de prendre en réponse les mesures défensives nécessaires. Cela, toutefois, ne sera pas de notre plein gré. Notre souhait est que toutes les questions soient décidées par voie de négociation, dans le respect inconditionnel du principe de parité et de sécurité égale pour toutes les parties.* » Tass rapportait néanmoins : « *La délégation du P.C.F. a rappelé que la France a une force nucléaire suffisante pour assurer sa propre sécurité et son indépendance. L'arsenal nucléaire français ne peut faire l'objet de négociations visant à le réduire.* »

Le « démenti » de M. Marchais

Ce compte rendu soviétique était aussitôt contesté par la délégation du P.C.F., qui annonçait à l'A.F.P. son intention de publier un « *démenti à Tass* ». Quelques heures plus tard, l'agence faisait marche arrière et priait ses utilisateurs, fait exceptionnel, d'« *annuler sa dépêche sur la rencontre des délégations du P.C.U.S. et du P.C.F.* », annonçant qu'en remplacement serait publié un communiqué commun. De fait, la dépêche litigieuse n'a pas trouvé place dans les services de l'agence en français et en anglais.

Parallèlement, M. Marchais faisait publier à Moscou la mise au point suivante reproduite dans *l'Humanité* de mercredi : « *Dans l'après-midi, l'agence Tass a publié puis annulé une dépêche rendant compte de la rencontre entre le P.C.U.S. et le P.C.F., dans laquelle elle prêtait à Georges Marchais des propos qu'il n'a nullement tenus. Dans la discussion que les deux délégations ont eue, Georges Marchais a rappelé que le 24e congrès du P.C.F. a défini la lutte pour la paix comme un* « axe majeur » *du combat des communistes français. Il a souligné l'émotion croissante que suscite la perspective de l'installation sur le sol européen de nouveaux missiles nucléaires par décision de l'OTAN. Il a considéré que l'émergence des forces pacifiques innombrables se rassemblant au-delà de l'extrême diversité de leurs opinions et de leurs croyances, pour empêcher l'escalade de la course aux armements, constitue* « un fait nouveau, une » grande chance pour l'huma- » nité ». *Georges Marchais a exposé, de ce point de vue, l'objectif dans lequel les communistes français contribuent le plus largement à ce rassemblement : une réduction équilibrée des armements en tenant compte de tous ceux qui existent à l'Est comme à l'Ouest, dans le respect de la sécurité de chaque peuple et de chaque pays. C'est à partir de ces considérations que la délégation française a souscrit au communiqué commun qui a été adopté et qui constitue le seul document qui engage le P.C.F.* »

Ce communiqué est en fait une « *déclaration commune* » des deux partis, publiée en fin d'après-midi par l'agence Tass et reproduite par *l'Humanité* de ce mercredi. Ce texte commence par placer la rencontre « *dans le cadre des rapports de solidarité entre les deux partis qui se sont développés sur les bases définies en commun en 1980* » (il s'agit des entretiens Brejnev-Marchais de Moscou en janvier 1980, peu après l'invasion de l'Afghanistan — N.D.L.R.) et « *confirme l'appréciation portée alors sur les tendances de l'évolution de la situation internationale* ». Il poursuit : « *C'est la volonté des milieux les plus agressifs de l'impérialisme mondial d'arrêter à tout prix le processus de libération sociale et nationale des peuples qui menace la paix. C'est cette volonté qui les conduit à accélérer dangereusement la course aux armements afin de tenter de changer à leur profit le rapport des forces dans le monde. (...)*

» De ce point de vue, l'année 1983 représente une importante échéance. Si l'installation en Europe de nouveaux missiles américains par l'OTAN était finalement imposée, le course aux armements connaîtrait une nouvelle et dangereuse escalade. (...)

» L'un des impératifs brûlants du moment, c'est l'arrêt de l'accumulation des armements nucléaires. Il faut s'engager sur la voie d'une réduction équilibrée des armements, en tenant compte de l'ensemble de ceux qui existent de part et d'autre à l'Est comme à l'Ouest. En Europe (...) non seulement il ne faut pas ajouter de nouvelles armes, mais il faut commencer à réduire celles qui existent. »

La déclaration énumère ensuite séparément les principales propositions des deux partis : du côté soviétique l'idée d'un « *gel simultané par les puissances nucléaires de tous les armements nucléaires en leur possession, et cela sur les plans quantitatif et qualitatif* [...] », la proposition d'« *entretiens directs pour s'entendre sur le non-accroissement, dès janvier 1984, des dépenses militaires* ». Du côté du P.C.F., « *une proposition visant à lever les blocages et à favoriser une issue positive aux négociations de Genève, ouvrir ces négociations à tous les gouvernements concernés, c'est-à-dire tous les gouvernements européens. Dans ce cadre, une démarche acceptable par tous pourrait être établie : celle qui s'efforcerait de réduire les armements au niveau le plus bas, en préservant l'équilibre des forces et en garantissant la sécurité de chaque peuple et de chaque Etat.*

» Sur ce dernier point, la délégation du P.C.F. a rappelé que la France possède une force de dissuasion nucléaire, au niveau indispensable, pour lui permettre d'assurer sa sécurité et son indépendance. Cette force ne saurait donc faire l'objet de négociations visant à la réduire. Naturellement, si des mesures concrètes de désarmement progressif étaient appliquées en assurant l'équilibre des forces en Europe et dans le monde, et la sécurité de chaque pays, il arriverait un moment où cette question serait posée. Dans le même temps, le parti communiste français considère que la France, étant membre de l'Alliance atlantique, est tenue à ce titre aux obligations qui en découlent. Sa force de dissuasion nucléaire devrait être prise en considération dans ce cadre lors de l'établissement du décompte général des forces en présence en Europe. »

Condamnation de l'« anticommunisme sous toutes ses formes »

La déclaration ajoute : « *La délégation du parti communiste de l'Union soviétique a exprimé son intérêt pour les considérations du P.C.F. Elle a confirmé la position soviétique selon laquelle le potentiel nucléaire de la France doit être pris en compte lors de l'établissement de la balance appropriée des armements nucléaires en Europe. L'Union soviétique ne demande pas la réduction de la force de dissuasion française.* »

Enfin, la déclaration affirme que « *l'anticommunisme sous toutes ses formes contredit les intérêts de la paix universelle* » et que « *l'entente, l'amitié, la coopération entre les peuples français et soviétique, entre leurs deux pays, servent la paix et la sécurité en Europe et dans le monde* [...] *Les deux partis se sont félicités de leurs liens d'amitié, de solidarité internationaliste et ils sont convenus de renforcer une coopération fructueuse en faveur des grands objectifs qui leur sont communs* ».

● *M. Gaston Plissonnier*, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du P.C. français, a été décoré par le gouvernement soviétique de l'Ordre de la révolution d'octobre « *pour ses mérites dans la lutte pour la paix, le renforcement de l'amitié et de la coopération entre les peuples d'Union soviétique et de France* », et à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, annonce l'agence Tass.

Les désaccords gênent le P.C.F.

(Suite de la première page.)

Ils avaient laissé entendre, notamment, une évolution de la situation en Afghanistan et une amélioration des rapports avec la Chine. Ces espoirs paraissaient justifier, à leurs yeux, une conférence générale dans le cours qu'allait prendre la diplomatie soviétique, soucieuse de sécurité et d'équilibre dans toutes les directions et, principalement, en Europe.

Les communistes français ne cachaient pas, ces derniers temps, que la suite des événements avait, en partie, déçu leur attente, en révélant les difficultés internes auxquelles se semblait se heurter le « numéro un » soviétique. Parallèlement, leur engagement au gouvernement les amenaient à moduler leur soutien aux positions de Moscou sur les euromissiles, M. Charles Fiterman précisant, le 8 juin, qu'il n'était pas question pour le P.C.F. de rompre avec les socialistes à cause du désaccord antre les deux partis sur cette question, et la campagne « pacifiste », contre l'installation des Pershing et des Cruise, étant accompagnée de propositions propres aux communistes français pour une participation de tous les gouvernements européens aux négociations de Genève.

Il faut croire que cette ligne, à son tour, ne répond pas tout à fait à l'attente des Soviétiques, puisque ceux-ci ont choisi, mardi, de mettre les communistes français doublement en difficulté : en les obligeant à démentir des propos de M. Marchais, rrapportés officiellement par l'agence Tass, et en faisant savoir qu'une « visite de travail », au cours de laquelle une rencontre avec M. Andrei Gromyko, ministre des affaires étrangères, était prévue, avait été annulée « au dernier moment », par le ministre des transports, M. Fiterman.

Selon une « source informée », citée par l'A.F.P., cette visite devait avoir lieu du 7 au 11 juillet, ce que l'entourage de M. Fiterman a démenti.

M. François Mitterrand avait reçu à déjeuner, le 6 juillet, MM. Marchais et Fiterman, sans que cela eût été préalablement annoncé. La visite de M. Fiterman en Union soviétique était, alors, annulée depuis plusieurs jours, décision qui avait été, en partie, à l'origine du déjeuner à l'Elysée.

Il y a lieu de croire que le président de la République et M. Marchais avaient évoqué, dans la perspective de la rencontre du secrétaire général avec M. Andropov, les responsabilités qui incombent, en une telle circonstance, au chef d'un parti associé au gouvernement de la France. M. Marchais ne pouvait pas ne pas être, à Moscou, porteur, à la fois, des positions de son parti et de celles du gouvernement auquel il participe.

L'attitude des Soviétiques a consisté à mettre en évidence, en marge de la déclaration commune signée par les deux partis, le caractère contradictoire des positions officielles françaises, selon lesquelles la politique soviétique rend inévitable l'installation de nouveau missiles américains à la fin de l'année, et celles du P.C.F., qui estime que cette installation romprait l'équilibre.

Les dirigeants soviétiques réfusent manifestement à admettre que le désaccord des communistes français avec les socialistes, dans cette affaire, puisse être considéré comme secondaire par la direction du P.C.F.

PATRICK JARREAU.

Le projet de visite de M. Fiterman : des contradictions

L'Agence France-Presse a diffusé, mardi 12 juillet en milieu d'après-midi, la dépêche suivante :

« Moscou. — Une visite de travail en U.R.S.S. du ministre français des transports, M. Charles Fiterman, a été annulée au dernier moment, la semaine dernière, a-t-on appris, à Moscou, de source soviétique informée. M. Fiterman devait séjourner en U.R.S.S. du 7 au 11 juillet, selon cette source. Le programme de la visite avait été arrêté par les deux parties et comprenait des discussions à un niveau élevé à Moscou. M. Fiterman devait, notamment, rencontrer M. Gueidar-Aliev, membre du Politburo, premier vice-premier ministre et spécialiste des problèmes de transports, ainsi que le ministre des affaires étrangères d'U.R.S.S., M. Andreï Gromyko.

» Une visite du ministre français sur les chantiers du BAM (nouveau train transsibérien), était également prévue. Côté soviétique, on indique que le report de ce voyage, au dernier moment, est dû à la partie française et a provoqué « *quelque irritation* » à Moscou. Selon plusieurs sources soviétiques, interrogées par l'A.F.P., Paris n'a pas donné d'explications à ce contretemps. Côté français à Moscou, on se refuse, mardi, à tout commentaire à ce sujet. »

Une heure plus tard, l'A.F.P. diffusait la dépêche suivante :

« Paris. — Une visite de travail en U.R.S.S. de M. Charles Fiterman, ministre des transports, est prévue, mais aucune date n'a jamais été arrêtée définitivement, précise-t-on, mardi, à Paris, dans l'entourage du ministre. Cette mise au point intervient après qu'une « *source soviétique informée* » eut annoncé, à Moscou, que M. Fiterman avait annulé, « *au dernier moment* », une visite de travail prévue, à Moscou, du 7 au 11 juillet (...). Au ministère des transports, où l'on précise que la visite de M. Fiterman répondra à une invitation de son homologue soviétique, on fait valoir que la date du 7 au 11 juillet n'était qu'« *une hypothèse de travail* », et on se refuse à de plus amples commentaires sur « *une information non officielle* ».

LA CONFÉRENCE DE MADRID

M. Shultz est favorable à l'acceptation du document final

Le secrétaire d'État américain M. Shultz a recommandé au président Reagan, selon de hauts fonctionnaires du département d'État, d'accepter le document final préparé par la conférence Est-Ouest de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe.

M. Reagan devait faire connaître sa décision ce mercredi 13 juillet en recevant le négociateur américain à Madrid, M. Kampelman.

M. Shultz serait disposé à participer lui-même à la session de clôture comme la plupart des ministres des affaires étrangères des trente-cinq pays participants (toute l'Europe moins l'Albanie, plus les Etats-Unis et le Canada).

Avec l'acquiescement américain, manque encore, pour obtenir le concensus nécessaire à la clôture de la conférence, celui de Malte. Le gouvernement maltais insiste pour joindre à l'acte final une série de résolutions sur la sécurité en Méditerranée, en y associant des riverains non membres de la C.S.C.E. comme Israël et les États arabes. A la séance plénière de mardi, plusieurs délégations dont celle de la Grèce au nom de l'Europe des dix ont insisté pour que Malte renonce à cette demande.

Le délégué de la Suisse a estimé que la clôture ne pourrait intervenir qu'en septembre pour des raisons pratiques, un délai de deux semaines étant nécessaire pour préparer la rencontre ministérielle et la plupart des délégués voulant prendre des vacances en août. *(A.F.P.-A.P. Reuter).*

M. CHEYSSON VISITERA QUATRE PAYS LATINO-AMÉRICAINS EN JUILLET ET EN AOUT

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, fera du 25 juillet au 6 août un voyage officiel en Amérique latine. Il se rendra successivement au Brésil, en Bolivie, en Colombie et à Cuba, a annoncé, le mardi 12 juillet, le porte-parole du Quai d'Orsay.

Ce sera la seconde tournée de M. Cheysson dans cette région du monde, après celle qui l'avait mené, il y a deux ans (juillet-août 1981), au Mexique, au Costa Rica, au Nicaragua et au Honduras.

M. Cheysson sera au Brésil du 26 au 30 juillet, en Bolivie du 30 juillet au 2 août, en Colombie du 2 au 4 août et à Cuba du 4 au 6 août.

Ce voyage manifeste l'intérêt politique de l'actuel gouvernement pour les questions relatives à l'Amérique latine, souligne-t-on au Quai d'Orsay. Paris, qui a nommé, en la personne de M. Antoine Blanca, un ambassadeur itinérant pour la région, suit, en particulier, de très près la situation en Amérique centrale. Récemment, la France a manifesté son appui à la déclaration du groupe dit de « Contadore » (Panama, Mexique, Venezuela, Colombie), qui cherche à promouvoir une solution des problèmes de la région par le dialogue plutôt que par la confrontation.

Lors de son passage à La Havane, M. Cheysson devra, en particulier, vérifier avec M. Fidel Castro si les conditions du voyage que le chef de l'État cubain envisage d'entreprendre en Europe seraient réunies pour une éventuelle « étape française ». Une visite officielle de M. Castro à Paris — ainsi qu'à Madrid et à Stockholm — a bien été envisagée. Mais aucune date n'a été fixée.

La fin de la visite de M. Mauroy en Hongrie

UNE « COOPÉRATION EXEMPLAIRE »

M. Pierre Mauroy est rentré à Paris mardi 12 juillet, dans l'après-midi, après avoir eu, à Budapest, un entretien avec le premier secrétaire du parti hongrois, M. Janos Kadar. Le premier ministre français a indiqué aux journalistes qui l'avaient accompagné durant sa visite officielle en Hongrie que, au cours de cette conversation, d'une durée d'une heure et vingt minutes, il avait évoqué avec M. Kadar la « *coopération exemplaire* » entre les deux pays, qui « *appartiennent à des systèmes différents* ».

Au souci des Hongrois d'obtenir de la France des crédits commerciaux plus importants, M. Mauroy a répondu favorablement, mais en soulignant que les modalités de ces crédits devront être semblables à celles qui sont appliquées par la France pour les autres pays. En clair, les Français veulent éviter de prendre des risques vis-à-vis d'un partenaire dont la solvabilité ne leur paraît pas justifier une confiance absolue.

Pour ce qui est des relations Est-Ouest, M. Mauroy a indiqué que M. Kadar lui avait présenté, sur l'équilibre des forces, « *un point de vue tout à fait conforme au point de vue soviétique* ».

PROCHE-ORIENT

L'homme d'affaires israélien mis en cause par « Libération » dément la vente d'armes par Israël à l'Iran

M. Jacob Nimrody, l'homme d'affaires israélien présenté mardi 12 juillet par *Libération (le Monde* du 13 juillet) comme l'intermédiaire de l'État hébreu dans une transaction d'armes ultra-modernes à l'Iran de l'imam Khomeiny, a catégoriquement démenti ces informations ce même jour à l'Agence France-Presse. M. Nimrody a déclaré que le document publié par le quotidien *Libération* était « *un faux manifeste* », établi sur du papier à en-tête d'une compagnie qu'il dirigeait jadis en Iran. « *Seuls les Moudjahidin hostiles à Khomeiny et actifs à Paris ont pu monter une affaire aussi lamentable, afin de faire croire qu'Israël et l'Iran sont en relations d'affaires* », a-t-il affirmé. « *Il est aussi possible que la France veuille, par de telles insinuations riposter à la campagne anti-française que vient de lancer Khomeiny* », a-t-il ajouté. M. Nimrody a précisé qu'il comptait intenter un procès en diffamation à *Libération.*

M. Nimrody, colonel de réserve de l'armée israélienne, qui fut attaché militaire de la délégation israélienne à Téhéran jusqu'à la chute du chah en 1979, a précisé que « *l'État hébreu n'a livré aucune arme à l'Iran depuis quatre ans* ».

Libération, dans son édition datée 13 juillet, relève que, si la radio israélienne a cité sans commentaire les documents qu'il présentait, les responsables israéliens « *se sont abstenus [de tout commentaire] comme chaque fois qu'il s'agit de problèmes concernant les ventes d'armes.* A propos du démenti de M. Nimrody, *Libération* écrit : « *Il est pour le moins curieux que Jacob Nimrody affirme que les Israéliens n'ont jamais vendu d'armes à l'Iran alors qu'un certain nombre de révélations ont déjà été faites à ce sujet.* » Et le quotidien rappelle le cas de cet « *avion argentin qui s'est écrasé en juillet 1981 au-dessus du territoire soviétique [et qui] transportait bel et bien des armes israéliennes destinées à l'Iran* ».

● *L'ambassadeur de Libye en Jordanie,* M. Aziz Omar Chennib a décidé d'abandonner son poste et de se désolidariser du régime de Tripoli a-t-on appris de bonne source à Amman.

[Né en 1936, le diplomate avait accompli des études militaires à l'académie royale britannique de Sandhurst, puis à Bagdad et au Caire. Ayant atteint le grade de colonel, il a été directeur du centre d'entraînement des forces armées libyennes sous le régime monarchiste jusqu'à la révolution de 1969. Alors emprisonné durant quatre ans, il avait été réhabilité en 1977 et nommé ambassadeur en Roumanie. En mai 1980 il avait été nommé ambassadeur à Amman. — *(A.F.P.)*]

هكذا من الأصل

ASIE

Ouverture à Pékin de la « deuxième phase » des conversations sur l'avenir de Hongkong

De notre correspondant

Pékin. — Les discussions que la Chine et la Grande-Bretagne mènent discrètement, depuis l'automne dernier, à propos de l'avenir de Hongkong, ont pris, mardi 12 juillet, un tour plus formel avec l'ouverture à Pékin de ce qui est appelé officiellement la *« deuxième phase »* des conversations. La première phase de ces entretiens est censée avoir commencé lors de la visite en Chine de Mme Thatcher en septembre 1982, des échanges de vues s'étant poursuivis depuis lors par la voie diplomatique.

La délégation chinoise est conduite par M. Yao Guang, premier vice-ministre des affaires étrangères, ancien ambassadeur en France. Celui-ci aura pour interlocuteur, du côté britannique, Sir Percy Cradock, ambassadeur du Royaume-Uni à Pékin, notamment assisté de Sir Edward Youde, gouverneur de Hongkong.

A la veille de l'ouverture des conversations, une passe d'armes, brève mais révélatrice, s'est déroulée entre les deux parties à propos du rôle imparti dans ces pourparlers à Sir Edward. Celui-ci avait déclaré, le 7 juillet, à son retour de Londres, où il était allé mettre au point avec Mme Thatcher les derniers détails de la position britannique, qu'il se considérait comme le *« représentant de la population de Hongkong »*. Le ministère chinois des affaires étrangères a répliqué du tac au tac en déclarant que, prenant part aux conversations en tant que membre de la délégation du gouvernement britannique, Sir Edward *« ne pouvait que représenter le gouvernement britannique »*.

Cette mise au point de Pékin est conforme à la conception de la Chine, selon laquelle la négociation en cours est une affaire bilatérale mettant en jeu les intérêts chinois et anglais, les milieux de Hongkong pouvant être à l'occasion consultés ou tenus au courant, de façon informelle, mais en aucune manière associés aux pourparlers. Cette doctrine donne la mesure, s'il en était besoin, de la fermeté que Pékin entend observer sur les principes dans cette négociation et de la faible marge de manœuvre laissée par la Chine pour la définition du futur statut de la colonie (*le Monde* du 11 juin).

Pour Pékin, la souveraineté de la Chine sur Hongkong n'est pas négociable. C'est donc sur la base de l'acceptation de ce fait qu'une solution doit être envisagée pour l'*« après-1997 »*, année où expirera le bail cédant à la Grande-Bretagne 90 % du territoire de Hongkong. Si la deuxième phase des pourparlers démarre effectivement sur cette base — de façon implicite ou explicite, — l'essentiel de la négociation devrait consister d'une part à préciser les modes de manifestation de la souveraineté chinoise sur la colonie — c'est toute la *« question du drapeau »*, et, d'autre part, à mettre au point les formes futures d'administration du territoire.

Pékin a déjà fait savoir, par divers canaux, que ses préférences allaient à une formule qui ferait de Hongkong une *« région administrative spéciale »*, gérée par des représentants de la population chinoise locale, étant entendu que le système socio-économique actuel ne serait pas modifié — ce qui implique le maintien en circulation du dollar de Hongkong — et que l'essentiel de la législation en vigueur serait maintenue.

L'inconvénient de cette formule est qu'elle est loin d'enthousiasmer l'ensemble de la communauté chinoise locale (95 % de la population totale), où des voix influentes se sont prononcées pour le maintien du *statu quo*. Les dirigeants de Pékin paraissent avoir pris conscience, dernièrement, de ce manque de confiance, qui s'est déjà traduit par des fuites de capitaux, notamment vers Singapour et Taiwan, et a contribué à affaiblir le dollar de Hongkong. Reste à savoir si le désir de ne pas compromettre *« la stabilité et la prospérité »* d'une place qui leur rend de précieux services sur le plan commercial et financier sera plus fort que la volonté politique d'effacer les traces d'une présence coloniale et *« impérialiste »* humiliante pour le nationalisme chinois.

MANUEL LUCBERT.

Afghanistan

La question d'un éventuel retour de l'ancien souverain divise la résistance

Peshawar (*A.F.P.*). — Dix ans après la chute de la monarchie, de nombreux Afghans évoquent avec nostalgie *« les quarante ans de paix »* du règne de Zaher Shah et voient dans un retour du roi l'élément d'un scénario possible pour la fin des combats et le règlement de la crise afghane. *« Si Zaher Shah revient et s'il convainc le peuple que les Russes partiront, la résistance cessera et les réfugiés rentreront »*, affirme aujourd'hui, de son exil de Peshawar, l'ancien président de la cour d'appel de Kandahar, le juge Mirza Khan Dalili. Cette opinion, empreinte d'un optimisme naïf, est partagée par l'ensemble de la résistance modérée favorable à un compromis, à condition que les Soviétiques s'engagent à retirer leurs troupes et qu'une équipe nationaliste prenne la relève à Kaboul.

Tel n'est pas l'avis des chefs musulmans fondamentalistes, qui ont violemment réagi à l'appel lancé le mois dernier depuis son exil romain par l'ancien souverain en faveur d'une unification de la résistance (*le Monde* du 22 juin). *« Zaher Shah a vendu son peuple et son pays aux Russes en autorisant Moscou à étendre son influence en Afghanistan dans les dernières années de son règne »*, estime M. A. R. Sayaaf, président de l'Alliance fondamentaliste, la plus efficace sur le plan militaire. *« Le roi n'a pas de troupes,* explique un responsable de la résistance de la région de Ghazni. *Les moudjahidin ne se battent pas pour lui, mais, s'il obtient le départ des Russes, les Afghans le suivront, même s'il n'est qu'un drapeau. »*

Certains diplomates occidentaux estiment fort possible que les Soviétiques soient entrés en contact avec l'ancien souverain ou son entourage. Si le Kremlin décidait de négocier, estiment-ils, il trouverait dans la personne du roi un interlocuteur *« malléable »*, favorable à des *« relations d'amitié »* avec l'U.R.S.S. et qui ne serait inféodé ni à l'Occident ni aux fondamentalistes.

Les divisions de la résistance et le peu d'empressement que montrerait le Pakistan à voir s'établir sur son territoire un gouvernement en exil dirigé par Zaher Shah ne permettent pas aujourd'hui d'envisager son retour même provisoire et symbolique hors du cadre d'un règlement politique global de la crise afghane, estiment les observateurs.

● *Des résistants auraient massacré* quelque quatre-vingts personnes à Kaboul, le 5 juillet, lors d'un mariage auquel assistaient de nombreux transfuges de la résistance ralliés au gouvernement Karmal a-t-on appris, mardi 12 juillet, de sources diplomatiques occidentales. Les insurgés ont enlevé plusieurs autres personnes, dont un chanteur en renom, vedette de la télévision gouvernementale. — (*A.P.*)

Népal

M. Chand devient premier ministre

Katmandou (*Reuter, A.F.P.*). — La chambre unique (Panchayat) a élu, mardi 12 juillet, à l'unanimité, M. Lokendra Bahadur Chand, au poste de premier ministre, à la suite de la démission du cabinet Thapa (*le Monde* du 12 juillet). Le roi Birendra a confirmé peu de temps après cette nomination.

Agé de quarante-quatre ans, M. Chand, qui a fait des études de droit en Inde, exerçait la profession d'avocat avant d'entrer au Panchayat, dont il avait été élu vice-président en 1974, puis président de 1977 à 1979. Depuis les élections générales de 1981, il siégeait parmi l'opposition au gouvernement Thapa, qu'il accusait de *« passivité »* face à la corruption administrative et à la pénurie alimentaire.

Après son élection, M. Chand a déclaré que le Népal avait besoin d'un *« gouvernement intègre et efficace »*. Selon les milieux diplomatiques occidentaux à Katmandou, le changement de premier ministre ne devrait pas modifier la politique étrangère du royaume.





A TRAVERS LE MONDE

Mozambique

● L'AMBASSADE DE FRANCE à Maputo a confirmé, mardi 12 juillet, que le pilote d'un avion de tourisme, M. Alain Lebihan, et ses passagers étaient retenus à Nampula par les autorités mozambicaines (*le Monde* du 13 juillet). Ils ne sont toutefois pas, selon l'ambassade, considérés comme *« en état d'arrestation »*. Aucune information complémentaire n'a pu être obtenue sur les raisons qui ont incité les autorités du Mozambique à contraindre l'appareil à l'atterrissage. — (*Corresp.*)

Thaïlande

● DES COMMUNISTES PROSOVIÉTIQUES se seraient infiltrés dans le nord du pays à partir du Laos, a déclaré mardi 12 juillet le premier ministre thaïlandais, le général Prem Tinsulanond. Ils tenteraient d'occuper d'anciennes bases des communistes prochinois du P.C.T. Lundi, le chef d'état-major adjoint, le général Chavalit Yongchaiyuth, avait affirmé que des maquisards prosoviétiques du Mouvement de l'étoile verte avaient été repérés dans l'ancienne base de Phupan, près du Laos, dans le Nord-Est thaïlandais. — (*Reuter.*)

U.R.S.S.

● DEUX SOVIÉTIQUES ARMÉS, dont l'un a été tué et l'autre arrêté, ont tenté, début juillet, de détourner un avion des lignes intérieures soviétiques pour se rendre à l'étranger, a annoncé mardi 12 juillet l'agence Tass. L'appareil assurait la liaison Moscou-Tallin (Estonie). L'incident n'a pas fait de victimes parmi l'équipage et les passagers. — (*A.F.P.*)

Le Monde

politique

LE CONTENTIEUX ÉLECTORAL

L'Association professionnelle des magistrats assigne M. Ralite en correctionnelle

Les tentatives du R.P.R. de traduire MM. Charles Fiterman et Jack Ralite en Haute Cour n'ayant pas abouti, l'offensive se déplace sur le terrain judiciaire. L'Association professionnelle des magistrats (A.P.M., droite) a décidé de poursuivre le quotidien *l'Humanité* et le ministre de l'emploi après l'annulation par les tribunaux administratifs des élections municipales dans certaines communes.

L'audience est fixée le 16 septembre devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. L'A.P.M., qui a comme avocat Mᵉ François Sarda, a choisi la voie de la citation directe et de l'article 226 du Code pénal qui réprime celui qui cherche à *« jeter le discrédit sur un acte ou une décision juridictionnelle, dans des conditions de nature à porter atteinte à l'autorité de la justice ou à son indépendance »*. L'A.P.M. vise les déclarations de M. Ralite au « Journal inattendu » de R.T.L., le 15 juin. Au cours de cette émission, le ministre de l'emploi avait estimé que les décisions des tribunaux administratifs avaient été rendues sur des motifs *« les plus fantaisistes »* et à la suite de *« pressions »*. L'A.P.M. vise aussi plusieurs articles de *l'Humanité* du 14 juin.

[L'Association professionnelle des magistrats est née au lendemain du changement de majorité. Elle affirme compter trois cent soixante-huit adhérents sur cinq mille six cents magistrats environ, dont deux anciens collaborateurs de M. Peyrefitte, MM. Yves Rocca, à l'époque directeur de cabinet, et Raoul Béteille, alors directeur des affaires criminelles. Bien que n'étant pas visés personnellement par les attaques du parti communiste, les magistrats de l'A.P.M., qui sont des magistrats de l'ordre judiciaire, estiment que l'article 226 du Code pénal est rédigé en termes suffisamment généraux pour leur donner une chance d'obtenir satisfaction devant la dix-septième chambre correctionnelle.]

CORRESPONDANCE

Réponse à M. Gaudin (U.D.F.)

M. Joseph Pinard, député socialiste du Doubs, nous écrit : Dans le contexte des polémiques relatives au contentieux électoral, M. Gaudin vient de soupçonner le gouvernement de préparer une loi électorale qui sera *« plus tordue et plus pourrie que ce qu'on a vu jusqu'ici »* (*le Monde* du 22 juin). M. Gaudin a la mémoire courte.

Faut-il rappeler qu'à part de rares exceptions, liées à des modifications de limites départementales, l'ex-majorité n'a tenu aucun compte des recensements de 1962, 1968, 1975, pour mettre à jour la carte des circonscriptions électorales ?

Or des promesses formelles avaient été faites. N'est-ce pas M. Messmer, alors premier ministre, qui déclarait devant l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 : *« Depuis quinze ans, les mouvements de la population ont accusé l'écart entre certaines circonscriptions. Afin de traduire une réalité démographique incontestable, nous fonderons les découpages nouveaux sur les résultats du recensement de 1975. »*

Fort de cette promesse, un an après ce recensement, M. Schwint, sénateur du Doubs, interrogeait le ministre de l'intérieur par voie de question écrite. Le 16 août 1976, M. Poniatowski, alors ministre du gouvernement Chirac, faisait publier la réponse au *Journal officiel* : *« Depuis 1958, des évolutions démographiques diverses se sont produites qui justifient une réflexion sur le découpage des circonscriptions législatives. Toutefois, les études que le gouvernement n'a pas manqué d'entreprendre n'ont pas encore abouti à la définition d'un ensemble de critères permettant de répondre d'une manière générale aux problèmes que soulève un éventuel remodelage des circonscriptions législatives. »*

Depuis, aucun changement, et pour cause. On en est arrivé à des écarts inacceptables entre circonscriptions. Il serait facile de multiplier les exemples. On m'excusera de citer le cas de mon département : la circonscription que je représente (Besançon) comptait 113 645 inscrits aux dernières législatives, la circonscription limitrophe, celle de Pontarlier, n'en avait que 67 947. La différence est donc de 45 698 électeurs : elle est supérieure au nombre d'inscrits enregistrés dans les circonscriptions qui, par exemple, ont élu à Paris M. Couve de Murville (27 388 inscrits) ; à Lyon, M. Noir (37 046 inscrits) ; à Bordeaux, M. Chaban-Delmas (30 039 inscrits).

M. Gaudin ferait bien de réfléchir à la situation incontestablement tordue et pourrie léguée par ses amis à l'actuelle majorité après plus de vingt ans d'un immobilisme total.

LES NÉGOCIATIONS SUR LE NOUVEAU STATUT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Le gouvernement s'engage à « favoriser la démarche vers l'autodétermination du peuple calédonien »

L'opposition exprime des réserves sur la mise en œuvre des conclusions de la « table ronde »

La « table ronde » consacrée depuis le 8 juillet à la préparation du nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie (*le Monde* du 13 juillet) a failli, au dernier moment, mardi 12 juillet, en fin de matinée, se terminer par une rupture entre les principaux partis politiques du territoire. La délégation du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (R.P.C.R.) a refusé d'approuver l'acte final relevant les convergences importantes qui s'étaient exprimées au cours des travaux et dont le secrétaire d'État aux DOM-TOM avait dressé l'inventaire.

Son président, M. Jacques Lafleur, député R.P.R., a estimé que M. Georges Lemoine n'avait pas levé les incertitudes subsistant sur la mise en œuvre des orientations retenues, lesquelles visent à doter la Nouvelle-Calédonie d'un statut d'autonomie interne différent des statuts particuliers de la Corse et de la Polynésie française.

Sur le coup, les délégués du Front indépendantiste (F.I.), membres de l'Union calédonienne (U.C.), principale formation séparatiste, ont menacé de claquer la porte. M. Lemoine les en a dissuadés. L'« acte final », qui constituera la préface de l'avant-projet de loi, retient la plupart des amendements déposés par les indépendantistes. Il consacre, pour la première fois officiellement, le droit du *« peuple kanak »* à l'indépendance, revendication fondamentale des indépendantistes. Il garantit aussi le droit à l'autodétermination des autres ethnies du territoire, revendication essentielle des communautés non mélanésiennes.

Devant la presse, en fin de journée, M. Lemoine était ainsi fondé à exprimer sa satisfaction d'avoir *« mené à bien »* ces négociations exploratoires dont l'aboutissement n'était pas assuré d'avance. Il en a souligné le *« climat de liberté et de fraternité »*, en y voyant *« la preuve que le dialogue, la reconnaissance mutuelle, le droit à la différence ont leur place en Nouvelle-Calédonie »*.

Dans ses *« réserves »*, le R.P.C.R. ne va pas jusqu'à désapprouver l'acte final signé par le F.I. et ses alliés centristes de la Fédération pour une nouvelle société calédonienne (F.N.S.C.). Interrogé sur l'attitude de M. Lafleur et de ses amis, le secrétaire d'État a affirmé qu'il fallait sans doute y discerner la nécessité, pour les élus de l'opposition locale, de ménager leur électorat avant les élections sénatoriales du mois de septembre. *« J'ai le sentiment que les représentants du R.P.C.R. ne sont pas mécontents de ce texte »*, a dit M. Lemoine. M. Lafleur, qui assistait à la conférence de presse du secrétaire d'État, n'a pas démenti M. Lemoine. Après avoir rendu hommage à la *« générosité »* et à *« l'habileté »* de celui-ci, le député R.P.R. a souligné que ses amis et lui-même s'interrogent sur les intentions réelles du gouvernement. Écartés de la direction du pouvoir local depuis deux ans par le *« savoir-faire »* de l'ancien haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, M. Christian Nucci (qui fut à l'origine de l'alliance de la F.N.S.C. et du F.I.), les élus du R.P.C.R. craignent que la réforme institutionnelle du territoire ne soit accompagnée d'une réforme électorale tendant à les empêcher de tenir localement un rôle proportionnel à leur représentativité. *« Le secrétaire d'État ne m'a pas répondu sur ce point »*, a souligné M. Lafleur.

En attendant les nouvelles discussions auxquelles donnera lieu, en novembre, l'examen de l'avant-projet de loi par l'assemblée territoriale les conclusions de cette « table ronde » arrangent finalement tout le monde.

Que l'acte final n'ait pas l'agrément formel du R.P.C.R. facilitera la tâche des dirigeants de l'U.C., venus à Paris en tant que délégués du F.I. M. Jean-Marie Tjibaou et ses amis risquent, en effet, de se heurter aux surenchères de l'aile extrémiste du mouvement indépendantiste qui leur reprochera sans doute de ne pas avoir obtenu un calendrier précis pour l'accession du territoire à l'indépendance. Les réserves du R.P.C.R. témoignent, pourtant, des satisfactions qu'ils ont obtenues avec l'appui du gouvernement. Prenant néanmoins les devants, le secrétaire général de l'U.C., M. Eloi Machoro, soulignait, lundi soir, que les résultats des travaux ne correspondent pas complètement à l'attente de la délégation du F.I.

En refusant de signer un texte qui apporte des garanties à la communauté non mélanésienne, le R.P.C.R. conserve sa liberté d'interprétation et une marge de manœuvre face à un électorat généralement peu porté aux compromis, dès que l'appartenance du territoire à la République française paraît aléatoire à terme.

Les rapprochements spectaculaires, intervenus au cours de ces cinq jours sur les principes fondamentaux qui orienteront le futur projet de loi (ce texte doit être soumis au Parlement au cours de la session de printemps 1984), valaient bien que les uns et les autres sacrifient à certaines contingences tactiques.

ALAIN ROLLAT.

● *La conférence internationale du Pacifique dénucléarisé et décolonisé*, qui s'est ouverte, dimanche 10 juillet, à Port-Vila, à Vanuatu, a adopté à l'unanimité une motion demandant à la France de *« reconnaître le peuple canak »* et considérant que l'évolution du statut de la Nouvelle-Calédonie ne peut s'inscrire *« que dans une phase de décolonisation pour une véritable indépendance »*. Cette conférence regroupe une centaine de délégués venus de vingt-quatre pays. La délégation indépendantiste canaque est dirigée par M. Ureguei, du FULK (Front uni pour la libération kanak) et celle des indépendantistes polynésiens par M. Myron Mataoa. – *(A.F.P.)*

UN STATUT « DE TRANSITION »

Voici le texte de l'acte final en trois points adopté par le Groupe indépendantiste et la Fédération pour une nouvelle société calédonienne, le Rassemblement pour la Calédonie dans la République ayant formulé des réserves sur la mise en œuvre de ces conclusions :

« 1) Volonté commune des participants de voir confirmer définitivement l'abolition du fait colonial par la reconnaissance à l'égalité de la civilisation mélanésienne et la manifestation de sa représentativité par la coutume dans des institutions à définir.

» 2) Reconnaissance de la légitimité du peuple kanak, premier occupant du territoire, se voyant reconnaître en tant que tel un droit inné et actif à l'indépendance dont l'exercice doit se faire dans le cadre de l'autodétermination prévue et définie par la Constitution de la République française, autodétermination ouverte également pour des raisons historiques aux autres ethnies dont la légitimité est reconnue par les représentants du peuple kanak.

» 3) Favoriser l'exercice de l'autodétermination est *« une des vocations de la France »*, qui doit permettre d'aboutir à un choix, y compris celui de l'indépendance. Il faut préparer cette démarche vers l'autodétermination, qui sera le fait du peuple calédonien défini par la logique ci-dessus admise, lorsqu'il en ressentira la nécessité. Pour préparer cette démarche, chacun est conscient qu'il faut élaborer un statut d'autonomie interne qui sera spécifique, qui sera évolutif et qui marquera donc une phase de transition en prenant en compte les données politiques et économiques, car il n'y aura de développement économique qu'avec la stabilité politique. »

● *M. François Mitterrand* a participé, mardi soir 12 juillet, à une réception organisée dans les jardins du secrétariat d'État aux DOM-TOM à l'occasion de la fête nationale. Au cours d'un dialogue impromptu avec les délégués des formations politiques de Nouvelle-Calédonie qui venaient de participer à la réunion organisée depuis le 8 juillet à Nainville-les-Roches (Essonne), le président de la République a notamment déclaré : *« Il est bien difficile de rassembler les Calédoniens. »* A cette réception participaient également le premier ministre et plusieurs autres membres du gouvernement.

● *France Soir* daté du 13 juillet publie un sondage réalisé par IPSOS du 29 juin au 5 juillet auprès d'un échantillon représentatif de 1674 personnes, selon lequel 51 % des Français (contre 47 % en juin) se déclarent *« plutôt »* ou *« très mécontents »* de M. François Mitterrand. Les personnes interrogées sont aussi nombreuses que le mois dernier (32 %) à émettre une opinion positive. En ce qui concerne l'action du premier ministre, 54 % (contre 49 % en juin) portent un jugement négatif ; 27 % (comme le mois dernier) affirment être *« plutôt »* ou *« très satisfaits »* par M. Mauroy.

Reçu par M. Mitterrand

M. DEPAQUIT (P.S.U.) DEMANDE QUE LA FRANCE « PRENNE UNE INITIATIVE DANS LE SENS DU DÉSARMEMENT »

M. Serge Depaquit, qui a succédé à Mᵐᵉ Huguette Bouchardeau au poste de secrétaire national du P.S.U. lors du dernier congrès de ce parti, le 10 juin, a été reçu pendant près d'une heure, le mardi 12 juillet, par M. François Mitterrand. A sa sortie de l'Élysée, M. Depaquit a rappelé que son parti est membre de la majorité et a indiqué que ses propositions constituent *« les trois grandes campagnes que le P.S.U. va mener dans les six prochains mois »* : lutte contre le chômage, réduction du temps de travail, désarmement. *« Le P.S.U. tient absolument à ce que la lutte contre le chômage reste le centre des préoccupations en mettant en avant la réduction massive du temps de travail, c'est notre projet fondamental »*, a-t-il ajouté. A propos des relations internationales, le secrétaire national du P.S.U. a indiqué qu'il avait insisté auprès de M. Mitterrand *« pour que la France prenne une initiative dans le sens du désarmement »*.

A Plestin-les-Grèves (Côtes-du-Nord)

BLEU, BLANC, ROUGE AU LIEU DE NOIR ET BLANC

Le drapeau breton ne flottera plus en permanence au sommet de la salle polyvalente de Plestin-les-Grèves (Côtes-du-Nord). Ainsi en a décidé, le 4 juillet – à une voix de majorité – le conseil municipal d'union de la gauche de cette commune de 3 450 habitants.

Aussitôt remplacé par le drapeau tricolore, le « gwen a du » noir et blanc cher aux régionalistes sera néanmoins hissé à ses côtés à l'occasion de manifestations *« à caractère breton »*. *« Il s'agit de la maison de tous,* estime M. Marcel Hamon, maire communiste de Plestin, *donc d'un édifice public. Il est normal d'y voir l'emblème national. »*

Se définissant comme un *« breton bretonnant »*, cet ancien député des Côtes-du-Nord tient à souligner son attachement à l'identité régionale. Il rappelle volontiers que dès... 1947 il avait déposé à l'Assemblée nationale un projet de loi sur l'enseignement de la langue bretonne.

L'affaire s'est corsée, si l'on peut dire, le 10 juillet. Un inconnu a dérobé l'emblème national et l'a remplacé par un rouleau de papier hygiénique. Le maire a porté plainte.

DÉFENSE

Réduction des effectifs de la base aéronavale de Fréjus-Saint-Raphaël

De notre correspondant

Toulon. – Dans une lettre qu'il a adressée le 4 juillet à M. François Léotard, député (U.D.F.) du Var et maire de Fréjus, M. Charles Hernu, ministre de la défense, fait part de sa *« décision de retirer de la base de Fréjus-Saint-Raphaël une partie des moyens qui y sont stationnés. La réduction d'effectifs qui en résultera portera sur environ 30 % des effectifs, ce qui représente de l'ordre de 8 % des effectifs militaires de l'agglomération. »*

La base aéronavale emploie environ neuf cent-trente personnes dont cent cinquante civils ; les effectifs de l'agglomération, composés des 4ᵉ R.I.Mar. et de l'intendance de la base aéronavale (BAN) représentent près de quatre mille personnes.

Pour M. Hernu, *« cette opération conduira à la suppression de certaines activités qui ne sont pas indispensables et permettra des regroupements d'autres activités, générateurs d'économies »*.

Cette décision, qui est une conséquence des dispositions de la loi de programmation militaire 1984-1988, suscite de vives réactions de la part de M. Léotard. *« Une suppression de trois cents emplois se traduirait par un retrait de l'économie locale de 3 millions de francs par mois. De plus, nous risquons de nous retrouver avec un nombre accru de chômeurs. Enfin cette loi de programmation que j'ai combattue à la Chambre aura pour conséquence immédiate une perte de crédibilité de notre dispositif de défense. »*

Estimant que ces mesures pourraient viser à terme à la disparition pure et simple de la base (*« la seule du sud-est de la France jusqu'en Italie »*), M. Léotard *« remarque que les villes touchées jusqu'à présent par des suppressions pour l'armée de terre sont toutes gérées, à deux exceptions près, par des municipalités d'opposition »*.

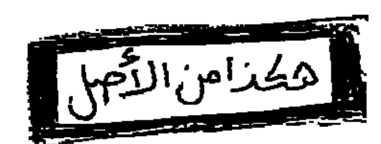
JOSÉ LENZINI.

LA PREMIÈRE TÊTE NUCLÉAIRE DE MISSILE M-4 DU SOUS-MARIN « L'INFLEXIBLE » EST REMISE A LA MARINE

La première tête nucléaire destinée aux missiles stratégiques M-4 qui équiperont le sous-marin nucléaire lanceur d'engins (S.N.L.E.) *l'Inflexible* a été remise, mardi 12 juillet, à la disposition de la marine nationale par le ministre de la défense, M. Charles Hernu.

Au cours de la cérémonie qui a suivi dans les installations de l'Ile-Longue, M. Hernu a rappelé que cet événement constituait *« une étape majeure dans l'effort entrepris par notre pays pour moderniser sa force océanique stratégique »*. *« L'audacieux pari fait il y a une dizaine d'années,* a-t-il ajouté, *de réaliser une tête nucléaire assez petite et assez puissante pour permettre à la France d'accéder à la technologie des missiles à têtes multiples (...) a été tenu au-delà des espérances. »*

Il est d'ailleurs prévu que le deuxième lot de missiles M-4 qui, outre *l'Inflexible*, équiperont aussi quatre autres S.N.L.E. seront plus légers encore que ceux qui viennent d'être remis aux armées.



هكذا من الأصل

Le Monde

société

Musulmans en France

III. – Marseille : mosquées sans minaret

Diverse et parcourue de courants complexes (*le Monde* des 12 et 13 juillet), comment vit, prie et s'interroge la communauté musulmane de France. Jean-Pierre Péroncel-Hugoz a choisi de l'observer à Marseille dont près de 10 % de la population est musulmane.

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE PERONCEL-HUGOZ

Marseille. – Le premier port de France est une encyclopédie vivante des religions méditerranéennes : aux côtés du culte romain dominant, chacune y a pignon sur rue, des maronites du Liban à leurs cousins melkites en passant par les juifs séfarades ou les Arméniens de diverses obédiences. Mais pas un seul minaret visible à l'horizon des sept collines marseillaises ! Lorsque l'archevêque de la ville, il y a quelques années, fit mine d'installer une « salle œcuménique » à Notre-Dame-de-La Garde, notamment pour les musulmans qui « montent à la Vierge », il faillit être écharpé par les « partisanes » – nom local des dames de la halle – et dut renoncer à son généreux projet.

Pourtant, selon des recherches universitaires, la conurbation marseillaise ne comptait pas moins, en 1982, de quatre-vingt-sept « mosquées ». Environ 10 % du million d'habitants du chef-lieu des Bouches-du-Rhône sont musulmans, pour plus d'une moitié d'ailleurs détenteurs de la nationalité française : harkis et leurs famille, enfants d'immigrés nord-africains.

Leur nombre est en augmentation : 16 % des naissances à Marseille ont eu lieu en 1982 dans les foyers musulmans. Quant aux étrangers de confession islamique résidant dans la ville ce sont, en majorité, des salariés maghrébins. Leur nombre paraît s'être stabilisé au cours des dernières années. Il y a en moyenne aussi, à Marseille toujours, environ vingt-mille Maghrébins en transit : travailleurs regagnant d'autres régions de France après un congé au pays ou simples touristes, et vrais, car le temps des faux vacanciers semble révolu.

Marseille n'est pas devenue La Mecque de l'Europe mais, pour des raisons tenant souvent plus à la religiosité qu'à la religion, elle exerce, aujourd'hui, son attraction sur les musulmans vivant dans tout le Midi, ouvriers agricoles du comtat Venaissin, manœuvres des usines de l'étang de Berre, étudiants d'Aix-en-Provence ou fils des harkis de Rians (Var). La ville ou sa périphérie ont leurs marabouts, saints hommes ou femmes aux talents de guérisseurs auxquels le service psychiatrique de tel grand hôpital marseillais a recours « avec profit », leurs marchands de livres et objets pieux, leurs boucheries *halal* (équivalent du cacher juif) sans parler de bijoutiers, musiciens ou prostituées revendiquant le label « oriental ».

Mais, nous dit un élu local qui, comme toutes les personnes interrogées sur l'Islam dans le département, exigera de ne pas être nommé, *Marseille n'aura jamais de minaret. Il serait aussitôt dynamité, ce qui risquerait de nous faire entrer dans un cycle de violence...* » Les musulmans, eux, aimeraient bien voir se dresser dans le ciel de leur ville d'adoption (si l'on ose dire) « *au moins un minaret* ». Leur demande est légitime et l'argument de la réciprocité, selon lequel les chrétiens éprouvent des difficultés à construire des églises dans nombre de pays islamiques, n'est pas recevable en France où la liberté religieuse doit être la même pour tous.

Paternalisme sélectif

La France, grâce à Dieu, est aussi un Etat laïque et les citoyens y sont égaux devant la loi, mais par une sorte de racisme à l'envers (ou très subtil) ou par paternalisme sélectif on voit ces principes remis en cause dans les régions comme la Provence, où vivent des communautés arabes : l'économe d'un lycée satisfait la demande des écoliers musulmans en remplaçant par des œufs la tranche de jambon hebdomadaire de la cantine, mais envoie promener les parents catholiques réclamant un menu maigre pour leurs enfants *une fois par an*, le vendredi saint. Tel conseil de révision dispense systématiquement du service militaire les appelés musulmans qui, certes, ne damandent pas mieux mais ratent une occasion de s'incorporer à une nation qu'ils accusent de les rejeter.

Les patrons d'usines ne se comptent plus qui ont aménagé, à Marseille ou ailleurs, des aires de prière pour leurs ouvriers maghrébins mais qui trouveraient incongru un atelier placé sous la protection d'un crucifix.

Un entrepreneur sort de sa poche la page d'une revue historique lui permettant de justifier sa « politique islamique » par la fameuse citation de 1946 de l'Egyptien Hassan El-Banna, fondateur en 1929 de l'association des Frères musulmans : « *Les ouvriers doivent toujours se rappeler de leurs devoirs envers Dieu, leur âme et leur patron.* » L'innocent Marseillais ignorait, bien entendu, que le père du mouvement islamiste pensait évidemment aux patrons mahométans...

« *La constitution d'un* masjid *(mosquée) sur un lieu de travail quelconque, à l'université ou dans une administration contient des germes d'une cellule politique* », estime l'arabologue aixois Bruno Etienne (1). Même si les dévots ouvriers sont, dans la plupart des cas, bien loin de s'en douter, la création d'un « coin-prière » dans une entreprise est considérée par les membres des confréries intégristes comme leur « première victoire ». Ensuite, nous dit un diplomate arabe en poste à Marseille, « *la mosquée de fortune devient peu à peu une cellule politique où des agitateurs islamistes venus souvent du Proche-Orient sous couvert d'études, de bienfaisance ou d'asile politique, bourrent le crâne des immigrés afin qu'à leur retour au pays ils répandent à leur tour les mots d'ordre intégristes contre les régimes soi-disant athées en place au Maghreb* ».

Une minorité seulement des oratoires musulmans de Marseille paraît actuellement sous la coupe intégriste, mais la plupart reçoivent leurs visites. « *Au début, les Frères sont tout sucre tout miel, ils se rendent indispensables par mille petits services puis, peu à peu, ils mettent la main sur la mosquée et en font une tribune au service d'un panislamisme violent aussi dangereux pour la France que pour l'islam* », nous confiait, tout à trac, après une heure d'esquive, un Algérien musulman pratiquant et moderniste, littéralement chassé par des islamistes de la salle de prière qu'il avait créée.

Alors que les polices politiques des États arabes traquent les Frères musulmans et consorts, ceux-ci viennent à Marseille s'approvisionner en toute quiétude en slogans ou en cassettes. Pour citer encore le perspicace Bruno Étienne, « *la cassette est à l'intégrisme ce que l'imprimerie fut au calvinisme* ». On peut trouver sans difficultés près du Vieux-Port toute une littérature enregistrée ou imprimée qui va des incantations sexo-confessionnelles du cheikh Kichk – que Sadate embastilla (mais Moubarak l'a libéré) – aux vies édifiantes des « Frères martyrisés par Nasser », en passant par un texte célèbre du dixième siècle dû au théologien El Karaouani et qui donne placidement le mode d'emploi de la guerre sainte : « *Il est préférable de ne pas commencer les hostilités avec l'infidèle avant de l'avoir invité à se convertir à la religion d'Allah...* »

De nouveaux missionnaires

Enhardis par ce climat, des pères de famille ont réclamé en toute bonne conscience une « *dispense de mixité* » à l'école pour leurs filles... Dans le quatorzième arrondissement marseillais, dans ces blocs à majorité musulmane qui ne sont pas tous, loin de là, aussi sordides que dans telles descriptions par trop misérabilistes – la municipalité a presque totalement achevé un vaste programme de « débidonvillisation » et de remplacement des cités d'urgence par des pavillons individuels tout à fait honnêtes, – des « missionnaires » d'un nouveau genre, venus de l'Est, mais celui de l'Islam, font maintenant du porte-à-porte, vivant des dons et de l'hospitalité de leurs coréligionnaires. Ils s'intéressent particulièrement aux jeunes de la « deuxième génération » : « *N'oubliez jamais que vous n'êtes pas Français !* », « *Priez cinq fois par jour !* », « *Ne portez plus de vêtements moulants !* », « *Ne laissez pas vos sœurs allez à la plage !* ».

Les pérégrins prêcheurs donnent aussi des consultations coraniques, réconcilient les familles, facilitent les pèlerinages à La Mecque, se rendent nécessaires de cent façons. Comme le dit un hadith de la tradition de Mahomet, lègue, à défaut de créer un état ecclésiastique comparable à celui des prêtres catholiques, a bel et bien fondé un clergé et un cléricalisme islamiques : « *Celui qui possède la religion a pouvoir sur son ami* »...

Trois sœurs kabyles

Ce pouvoir est pourtant contesté par une partie non négligeable des jeunes Arabes de Marseille : « *Musulmans, oui ; Frères musulmans, jamais !* », nous lançait comme un seul homme une classe d'adolescents, enfants d'immigrés des quartiers nord de Marseille. Les filles sont les plus décidées : « *Assez de supercroyants ! Ils accrochent tout le monde avec la religion. Avec eux, tout est défendu : on ne peut même plus sortir en pantalon !* », énonce une écolière qui, pourtant, jeûne en ramadan. Son voisin fait un autre reproche aux Frères : « *Ils vivent sur notre dos et veulent nous empêcher de sortir avec des filles.* » La classe se déclare unanime pour la mixité, sous les yeux d'une maîtresse pied-noir fière de ses élèves. Ils ont quand même quelque progrès à accomplir encore puisque, en toute candeur, ils justifient « *par la religion* » leur refus de voir une musulmane épouser un chrétien et taxent de « *racisme* » le père français qui refuserait sa fille à un Arabe. A cela près, il y a, dans la jeunesse immigrée de Marseille, une disponibilité pour la modernité dans la fidélité à l'essentiel de la foi musulmane qui rend moins pessimiste pour l'avenir.

Mais les intégristes veillent : le 5 juin, au théâtre du Merlan, ils ont interrompu par la violence l'innocent spectacle du groupe Djurdjura, trois sœurs kabyles qui ont le triple tort d'être jolies femmes, de se produire en public et de chanter en berbère... C'est en terrorisant la majorité modérée par des « descentes » dans les soirées mixtes que les islamistes, sous Sadate, commencèrent à prendre le contrôle de l'Université égyptienne.

L'acceptation – nous ne parlons pas de l'intégration, qui signifie la disparition de toutes les différences culturelles – des musulmans par le reste des Marseillais passe sans aucun doute par le rejet des intégristes. Un minaret en échange d'un minimum de laïcité ! Il ne serait plus utopique alors d'imaginer Marseille plus accueillante à « *ses* » Arabes. « *Les babbis, mieux que personne (...), savent qu'un Marseillais (...) vaut, au bas mot, cent babbis.* » Comme certains appellent « bougnoule », aujourd'hui, un Arabe, d'autres nommaient « babbi », il y a cinquante ans, et avec autant de mépris, les immigrés italiens.

Dans *Marsiho*, au début des années 30 (2) l'écrivain André Suarès ne semblait guère croire à leur incorporation parmi les Marseillais. *Idem* pour le grand Albert Londres et les Arméniens, dans *Marseille, porte du Sud* (3), à la même époque. « *Des Arméniens, toujours des Arméniens, encore des Arméniens (...), ils s'emparèrent des squares, des allées, des places publiques et des montées d'escalier (...). Oh là !.. Marseille (...), tu les as oubliés, mais il seront le double bientôt si tu les laisses faire.* »

Aujourd'hui, Italiens, Arméniens et autres « *estrangers* » sont des Marseillais à part entière. En 1983, à Marseille, un habitant sur dix seulement est de souche française. Si les Arabes échappent à la déviation extrémiste de leur religion, gageons que demain ils seront aussi à l'aise dans le creuset marseillais que les autres immigrés, l'islamisme seul ne pouvant pas l'empêcher. Sinon Marseille risque d'en voir de toutes les couleurs...

(1) « La vague islamiste », *in Revue Tiers-Monde*. PUF, octobre-décembre 1982.

(2) et (3) Repris par les Éditions Jeanne Laffitte, Marseille.

Prochain article :

DES CHRÉTIENS VIENNENT A L'ISLAM

par HENRI FESQUET.

SOCIÉTÉ

Les difficultés de l'immigration

M. CHIRAC : « ni laxisme ni racisme »

Dans une interview publiée par *Paris-Match* daté du 22 juillet, M. Jacques Chirac, répondant aux questions de Jean Cau, déclare à propos des questions de l'immigration : « *Depuis quelques mois, une immigration supplémentaire arrive par vagues successives des Indo-Pakistanais puis, très récemment, des Africains en grand nombre (Ghanéens, Zaïrois, Angolais) et des Chinois de Hongkong. Ces immigrants clandestins se réclament du statut de réfugiés politiques. ILs sont de plus en plus anglophones et transitent par Londres qui les expulse sur la France, dernier pays « accueillant et ouvert » d'Europe occidentale, pays où, en outre, les prestations sociales sont distribuées très largement.*

» *Le nombre de demandes de « certificats d'hébergement » auprès des mairies annexes a augmenté entre 1981 et 1982 de près de 100 %. Le nombre global de certificats est passé en situation cumulée de 2 941 au 15 septembre 1982 à 32 000 fin janvier 1983. Sont concernés particulièrement les 2e, 10e, 11e, 18e et 20e arrondissements.*

» *Dans le domaine scolaire, le nombre d'élèves étrangers inscrits dans l'enseignement préélémentaire et élémentaire à Paris augmente année après année pour se situer actuellement à 30 % en moyenne, chiffre considérable qui traduit des situations plus aiguës encore dans certains arrondissements : 52 % d'étrangers dans les écoles du 2e arrondissement, 42 % dans le 3e, 38 % dans les 1er, 10e et 11e arrondissements.* »

M. Chirac estime qu'il ne faut faire preuve à l'égard de ce phénomène « *ni de laxisme ni de racisme* ». Il demande un meilleur contrôle aux frontières, une politique « *nette* » à l'égard des « faux étudiants », une lutte efficace contre les trafics de faux papiers, un contrôle des regroupements familiaux et des demandes d'asile, l'encouragement au retour, etc...

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

Le médiocre chantage d'un « pessimiste existentiel »

Pauvre affaire, et plus médiocre encore ce prévenu de cinquante-cinq ans, M. Michel Pellé, qui, devant la 11e chambre du tribunal de Paris, présidée par M. Pierre Culié, répondait, mardi 12 juillet, d'une tentative de chantage qui visait M. Robert Mitterrand, frère aîné du président de la République et, à l'époque, président du conseil d'administration d'une entreprise d'équipements téléphoniques, la société C.I.T.-Alcatel.

A cette société, M. Pellé occupa longtemps un emploi et il en fut même un ingénieur apprécié. Hélas ! la crise n'épargne pas les meilleurs. Lorsqu'on lui signifia, au printemps de 1981, son licienciement, M. Pellé fut ulcéré. Une douleur passionnelle peut engendrer la rancune. La sienne le conduisit à vouloir l'assouvir. Comme venait d'avoir lieu l'élection présidentielle du 10 mai 1981, M. Pellé imagina qu'il serait bon de mettre en cause celui qui était alors son patron et qui se trouvait être, désormais, le frère du nouveau président de la République.

Alors commença de sa part une série d'appels téléphoniques à n'en plus finir, qui allaient durer jusqu'en décembre. Pendant ces sept mois, il eut ainsi de longues conversations avec les dirigeants d'Alcatel : M. Mitterrand d'abord, puis, lorsque celui-ci prit sa retraite, avec son successeur, M. Bavhsar. Eux ne savaient pas qui était ce correspondant qui, contrefaisant sa voix, leur disait avoir en sa possession la preuve de « *malversations considérables* » commises chez Alcatel à l'occasion de passations de marchés. Il disait surtout qu'il représentait un groupement de cadres licenciés et que, si on ne leur versait pas 500 000 F, les « *malversations* » seraient dénoncées publiquement. Ces 500 000 F, il fallait les remettre en Suisse parce que « *c'est très courant* ».

On ne les versa pas, mais on prévint la police. Il fallut à celle-ci beaucoup de temps et des moyens très élaborés pour finalement « piéger » par le téléphone ce spécialiste du téléphone.

Alors, le voilà à l'audience tout penaud, tout confus et tellement triste. Il explique que tout cela n'était en réalité qu'un « *jeu* », qu'il ne pensa jamais sérieusement se faire verser l'argent réclamé. Non, il voulait seulement « *les embêter* » et se venger ainsi d'un licenciement tellement injuste et immérité. « *Pour moi, c'était une obsession* ». Assurément, les écoutes enregistrées de ses propos montrent qu'on ne peut guère croire à l'un de ces canulars téléphoniques dans lesquels se complaisait un Francis Blanche. Au reste, par nature, M. Pellé n'a rien d'un joyeux drille. Les psychiatres ont même été à deux doigts de le considérer comme irresponsable. Ils ont vu en lui un homme plein de « *rigueur* » et de « *raideur* » ; ils ont parlé de son « *intolérance à l'imprévu* », de son « *obsession d'un désir de revanche* » et, pour tout dire, de ce qu'ils appellent son « *pessimisme existentiel* » ; d'ailleurs, M. Pellé suit actuellement un traitement psychiatrique. « *J'en ai même pour des années* », a-t-il dit tristement.

Alors, parce qu'il y a ces circonstances atténuantes, le représentant du ministère public a admis la possibilité d'une peine avec sursis. Ainsi en est-il allé : dix mois de prison avec sursis, mais 35 000 francs d'amende.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

A LA COUR DE CASSATION

Serge Coutel ne jouera pas les filles de l'air

Aujourd'hui détenu à la Santé, Serge Coutel va d'aventure en mésaventure. C'est lui le « cerveau » de la spectaculaire évasion en hélicoptère de Fleury-Mérogis en février 1981. Pour arracher deux malfaiteurs des mains de la justice, il avait, avec un complice, contraint sous la menace d'une arme, un pilote de la société Hélicap à atterrir sur le terrain de football de la prison. Tous les quatre avaient ensuite joué les filles de l'air.

Arrêté en Espagne, extradé, Serge Coutel, qui attend aujourd'hui d'être jugé, est inculpé de détournement d'aéronef, prise d'otage, connivence d'évasion et de fuite, etc. Après les frissons de la grande aventure, il se débat aujourd'hui dans une mésaventure judiciaire, elle aussi peu banale.

Le juge d'instruction chargé de l'affaire a refusé de le mettre en liberté et Serge Coutel a fait appel par écrit. Enregistrée au départ du courrier à la maison d'arrêt de la Santé, sa lettre n'est jamais parvenue au tribunal d'Évry. Cette bavure postale n'aurait pas de conséquence si le code de procédure pénale n'enjoignait à la chambre d'accusation de se prononcer dans les trente jours lorsqu'un détenu fait appel d'une ordonnance rejetant sa mise en liberté. Faute de quoi l'inculpé doit être libéré d'office. Une disposition dont son avocat, Me Georges Kiejman, a vu aussitôt le parti qu'il pouvait tirer.

Il existe des précédents à ce genre de situation. Avant d'être lourdement condamnés, deux des inculpés de l'affaire Empain avaient été remis en liberté, la chambre d'accusation ne s'étant pas non plus prononcée dans les délais. Et au début de cette année, quatre malfaiteurs avaient dû être relâchés parce qu'un juge d'instruction de Créteil avait omis de renouveler à temps le mandat les plaçant en détention provisoire. Pour paraître formelles, ces prescriptions du code sont essentielles pour le respect des libertés.

Dans le cas de Serge Coutel, la chambre d'accusation de Paris, appuyée par le parquet général, a refusé de se laisser fléchir. Le délai de trente jours existe bien, a-t-elle estimé, sauf, a-t-elle expliqué en invoquant une autre disposition du code de procédure, « *si des circonstances imprévisibles et insurmontables mettent obstacle au jugement de l'affaire dans le délai prévu* ». Le non-acheminement de la lettre de Serge Coutel constitue-t-elle une circonstance « *insurmontable* » et « *imprévisible* » ? C'est l'opinion de la chambre d'accusation, qui, dans le même temps, a admis que la raison de ce non-acheminement demeurait « *inconnue* ». Il y a là une contradiction, selon Me Kiejman, car si cette raison est inconnue, comment peut-on affirmer qu'elle est « *insurmontable* » ?

Serge Coutel doit-il pâtir des défaillances des P.T.T. ? N'est-ce pas plutôt au ministère de la justice de s'assurer de la bonne transmission de ce genre de lettre, par porteur le cas échéant ? Cette argumentation, développée par son avocat, n'a pas convaincu la chambre d'accusation. Au parquet général comme à la chancellerie, on souhaitait visiblement éviter, après une évasion par hélicoptère, une évasion par la procédure. Et l'on a craint que cette nouvelle bévue judiciaire ne fasse, après celle de Créteil, fâcheuse impression.

L'avocat de Serge Coutel n'a pas voulu en rester là. Il en a fait une question de principe, celui du strict respect du code de procédure pénale. A quoi servirait celui-ci si la justice en usait comme bon lui semble pour remédier à ses propres défaillances ? Serge Coutel s'est pourvu en Cassation. Son affaire a été examinée, mardi 12 juillet, par la chambre criminelle où il était défendu par Me Arnaud Lyon-Caen. Hélas ! pour lui, la Cour de cassation a rejeté son pourvoi. Cette fois, Serge Coutel ne jouera pas les filles de l'air.

BERTRAND LE GENDRE.

La Courneuve

LE MEURTRIER DE TOUFIK OUANNEÈS INCULPE D'HOMICIDE VOLONTAIRE

« *Je ne pensais pas que cette arme* (une carabine à air comprimé) *pouvait faire une chose pareille* », a déclaré à la police le meurtrier de Toufik Ouannèes, dix ans, tué samedi 9 juillet, à la cité des 4000 de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), alors qu'il jouait avec des amis à faire éclater des pétards (*le Monde* du 13 juillet). Quarante-huit ans, père d'un garçon de quinze ans (propriétaire de la carabine), M. René Aigueperse, surveillant à la R.A.T.P., serait cardiaque et nerveusement fragile. Agacé par le bruit, il a visé sur le groupe d'enfants. Il a été inculpé, mardi 12 juillet, d'homicide volontaire et écroué peu après dix-huit heures.

Même genre de cité-dortoir, mêmes voisins bruyants, mêmes jeunes gens exubérants : à Pont-Evêque près de Vienne (Isère), un autre homme, M. Mario Proetti, ouvrier du textile, cinquante ans, d'origine italienne, a tiré, lundi 11 juillet, avec son fusil de chasse sur un groupe de personnes qui n'en finissaient pas de discuter sous ses fenêtres. Les quatre personnes ont été blessées dont Youssef Ben Ali, dix-neuf ans, assez grièvement.

Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'État à la famille, à la population et à l'immigration, a souhaité, le 12 juillet au cours d'une conférence de presse, l'accélération de la procédure qui devrait permettre la « dévolution » (vente symbolique) des immeubles de la cité des 4000 de l'Office public d'H.L.M. de la Ville de Paris à la municipalité de La Courneuve. Mais il faudra, après, réhabiliter la cité. Dès cet été, des projets d'animation sociale seront mis sur pied à La Courneuve dans le cadre « Loisirs-Jeunes ». Il s'agit essentiellement d'activités sportives.

SPORTS

LA ONZIÈME ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Simon blessé, Zoetemelk dopé

Victime d'une chute mardi 12 juillet au cours de la onzième étape, Luchon - Fleurance, remportée par Régis Clère, Pascal Simon, le porteur du maillot jaune, souffre d'une fracture de l'omoplate gauche. Il a néanmoins conservé la première place du classement général et a pris, contre l'avis des médecins du Tour de France, le départ de la douzième étape, Fleurance - Roquefort-sur-Soulzon. Trois coureurs sont sanctionnés pour dopage : Joop Zoetemelk, Pierre Bazzo et Jean-François Rodriguez.

De notre envoyé spécial

Fleurance. – Nous aurions aimé consacrer l'essentiel de cette chronique à l'acte de courage de Pascal Simon, sérieusement blessé au quarantième kilomètre d'une étape qui en comportait 176. Un acte de courage d'autant plus admirable qu'il semble inutile. Le porteur du maillot jaune a préservé son avance en dépit d'un accident survenu dans des circonstances qui laissent supposer la mauvaise ambiance du peloton. Toutefois Simon n'a que peu d'espoir de terminer le Tour, alors que la veille il faisait figure de vainqueur probable. La leçon de volonté qu'il donne ainsi honore la profession de coureur cycliste.

Il nous faut aussi parler malheureusement d'une nouvelle affaire de dopage qui concerne trois coureurs dont un champion de grande notoriété, Joop Zoetemelk. Le Néerlandais a fait l'objet d'un examen, qui s'est révélé positif, dans le cadre du contrôle médical effectué le 3 juillet, au soir de l'étape contre la montre par équipes Soissons - Fontaine-au-Piré. Il est frappé d'une pénalité de dix minutes qui le rétrograde dans les profondeurs du classement général.

Selon le résultat de l'analyse, confirmé par une contre-expertise, Joop Zoetemelk aurait absorbé une hormone figurant sur la liste des produits interdits, la Naudrolone. Il se défend pourtant d'avoir « triché ». « *Je savais*, dit-il pour tenter d'établir sa bonne foi, *que les deux premiers coureurs devaient se présenter au contrôle après l'arrivée de l'étape contre la montre que nous avons gagnée, mes équipiers et moi-même. Or j'ai franchi la ligne en deuxième position. C'est bien la preuve qu'il n'entrait pas dans mes intentions de me dérober à la visite médicale.* »

Un cas sans précédent

L'argument est troublant et le système de défense habile. Toutefois Zoetemelk avait déjà été sanctionné pour dopage dans le Tour de France, en 1977 et en 1980. En outre, Pierre Bazzo, qui est également convaincu de dopage, appartient lui aussi au groupe Mercier, les cas de récidive ayant un caractère aggravant.

L'affaire Zoetemelk pose par ailleurs un problème nouveau dans la mesure où le coureur néerlandais a été pénalisé à l'issue d'une course contre la montre collective. Solidaire de l'équipe dont il fait partie, il a naturellement participé à la victoire qui permis à Jean-Louis Gauthier, on s'en souvient, de s'emparer du maillot jaune, et à tous les coureurs de la formation Mercier de s'attribuer des bonifications.

D'une certaine façon, la sanction infligée à Zoetemelk remet donc en question le classement établi à Fontaine-au-Piré. On peut imaginer que les responsables de l'équipe Peugeot, classée deuxième de cette étape contre la montre, ne laisseront pas passer l'incident sans réagir, fût-ce pour la forme. Cette affaire sans précédent démontre en fin de compte que si la lutte antidopage est nécessaire elle repose sur une réglementation confuse et sur de redoutables improvisations.

JACQUES AUGENDRE.

ONZIEME ETAPE

***Bagnères-de-Luchon - Fleurance* (177 km)**

1. Régis Clere, les 177 km en 4 h 27 min 6 sec. (moy. 39,760 km/h) ; 2. Jourdan à 3 sec. ; 3. Pirard à 5 sec. ; 4. Wijnants L. à 25 sec. ; 5. Laurent à 28 sec. ; 6. Van der Poel à 33 sec. ; 7. Demierre à 33 sec. ; 8. Lubberding à 33 sec. ; 9. Bazzo à 33 sec. ; 10. Delgado à 33 sec. ; 11. Ph. Anderson à 2 min. 3 sec. ; 12. K. Andersen à 2 min. 6 sec. ; 13. Edmonds à 2 min. 6 sec. ; 14. Kelly à 2 min. 6 sec. ; 15. Vallet à 2 min. 6 sec., etc.

CLASSEMENT GENERAL

1. Pascal Simon, 53 h 3 min. 15 sec. ; 2. Fignon à 4 min. 22 sec. ; 3. Bernardeau à 5 min. 34 sec. ; 4. Kelly à 5 min. 57 sec. ; 5. Zoetemelk à 6 min. 21 sec. ; 6. Michaud à 7 min. 16 sec. ; 7. Delgado à 7 min. 32 sec. ; 8. Madiot à 7 min. 36 sec. ; 9. Alban à 9 min. 9 sec. ; 10. Anderson à 9 min. 19 sec. ; 11. Agostinho à 9 min. 21 sec. ; 12. Arroyo à 9 min. 34 sec. ; 13. Bazzo à 9 min. 58 sec. ; 14. Van Der Velde à 9 min. 59 sec. ; 15. Winnen à 10 min. 18 sec. ; 16. J. Boyer à 10 min. 34 sec., etc.

UN ACCIDENT MORTEL AU DÉPART DU GRAND PRIX DE FRANCE

Davantage de rigueur pour les U.L.M.

Un accident mortel a endeuillé le Grand Prix de France d'U.L.M. (Ultra-léger motorisé) dès le départ de la première étape à Epernay, mardi 12 juillet. Ancien vice-champion d'Europe de vol à voile et ancien pilote militaire, Pascal Dargent, âgé de vingt-quatre ans, est décédé peu après son admission au Centre hospitalier de Reims. Son engin, un biplace pendulaire (aile volante) mû par deux moteurs, s'est écrasé dans un champ. Le copilote, Marc Pineau, âgé de seize ans, souffre d'un traumatisme crânien et d'une fracture à une jambe.

Dangereux, l'U.L.M. ? Certainement pas davantage que le trial ou que l'alpinisme. Mais l'accident mortel survenu au départ du Grand Prix de France, à Epernay, le 12 juillet, vient rappeler que tous les sports quelque peu « pointus » présentent une part irréductible de risques même pour des pratiquants chevronnés.

En 1982, la direction générale de l'aviation civile a relevé trente et un accidents d'U.L.M., lesquels ont causé huit morts et quinze blessés. Dans plus de la moitié des cas, l'inexpérience du pilote s'est révélée être un facteur décisif, sinon unique, de la chute. Six accidents étaient dus à la météorologie, c'est-à-dire en fait aux effets du vent sur des machines à très faible charge : un U.L.M. pèse moins de 150 kilos à vide.

La défaillance de la structure de l'U.L.M. est intervenue dans dix accidents, celle du groupe motopropulseur dans cinq.

Bon nombre des accidents d'ultra-légers motorisés trouvent donc leur origine dans le manque de formation et l'excessive témérité des pratiquants.

Un brevet de pilote

L'administration française, contrairement à d'autres, s'était montrée très permissive dans un premier temps. L'U.L.M. n'a pas besoin du « certificat de navigabilité » exigé pour les autres machines volantes. Bien des « ulmistes » se sont aussi affranchis du laissez-passer du service de la formation aérienne et du contrôle technique qui devrait permettre d'identifier les appareils, et, par la même occasion, du certificat d'aptitude théorique au brevet de pilote privé (avion, hélicoptère ou planeur) requis comme qualification minimum pour prétendre conduire un tel engin.

Enfin, la possibilité d'utiliser n'importe quelle pâture comme terrain de décollage n'a pas facilité la surveillance de cette activité. Beaucoup de pratiquants de la première génération ont donc appris à piloter d'une manière souvent empirique, parfois dans des écoles – pas toutes sérieuses – et sans critères de formation précis.

Tolérable à l'époque héroïque où une poignée de fanatiques se balançaient au bout de leurs fragiles trapèzes, un tel laxisme confinait à l'inconséquence avec le rapide développement de l'U.L.M. Or la première course Paris-Londres, en septembre 1982, a soudainement répandu la vogue de l'ultra-léger motorisé. Le nombre des pratiquants a fait boule de neige – on en compte aujourd'hui plus de cinq mille, et plusieurs milliers de machines. L'administration enregistre en ce moment une vingtaine de demandes de laissez-passer chaque jour. Du coup, un marché de la construction a pris le pas sur celui des importations – essentiellement d'Amérique, qui, jusque-là, alimentait les besoins. En novembre 1982, la première « usine » (cinq ouvriers) de fabrication d'U.L.M. entièrement français ouvrait ses portes près de Segré, dans le Maine-et-Loire. D'autres se sont installées en région parisienne. Banquier converti à l'ultra-léger, M. Antoine Modica annonce un chiffre d'affaires de trois cents commandes pour sa société, C.M.V. (Construction de machines volantes), de Sarcelles. Le « Lézard volant », lui aussi entièrement français, est distribué chez les concessionnaires Citroën.

Ainsi, le mouvement paraît-il bien lancé en dépit du coût des appareils – 40 000 à 50 000 F en moyenne – et des méfaits de quelques aigrefins qui, avec des baptêmes de l'air à 300 F et des heures de vol à 200 F, détourneraient plutôt les amateurs. Il était donc opportun pour les pouvoirs publics, sans vouloir tempérer l'enthousiasme des « ulmistes », de dresser quelques garde-fous. Le conseil des ministres du 1er juin dernier a ainsi décidé la création d'un brevet de pilote d'U.L.M. sanctionnant les connaissances techniques et réglementaires des amateurs. Les textes d'application paraîtront dans les prochaines semaines. Ils prévoient, notamment, d'ajouter à la formation théorique antérieure une attestation de capacité délivrée par un instructeur.

JAMES SARAZIN.

FAITS ET JUGEMENTS

A Nice : M. Roger Mai est écroué pour usage de faux

(De notre correspondant régional.)

Nice. – M. Roger Mai, cinquante-neuf ans, président du conseil d'administration de la caisse d'assurance-maladie des Alpes-Maritimes (C.P.A.M.), a été inculpé, mardi 12 juillet, de faux et usage de faux et placé sous mandat de dépôt par M. Gérald Marnet, juge d'instruction au tribunal de Nice. Cette inculpation est la dixième prononcée par le magistrat instructeur dans l'affaire des marchés truqués de la C.P.A.M. Elle intervient après celle, le 8 juillet, du directeur de l'établissement, M. Jean-Claude Thisse (*le Monde* du 12 juillet), et celles du sous-directeur, M. Jean-Louis Pisano, de l'ancien chef, retraité, de la division technique, M. Raymond Pietrini, et de son successeur, Mme Jeanine Ellisalt, de l'architecte-conseil, M. Michel Clermont, et de cinq entrepreneurs, MM. Gilbert Gentiletti – le seul laissé en liberté – Louis Bruscato, Richard Benni, Guy Martin et Joël Lacaille.

M. Mai, qui est secrétaire de l'union départementale des syndicats F.O. des Alpes-Maritimes depuis 1957, présidait également ès-qualités la commission des locaux, des marchés, et la commission d'ouverture des plis de l'établissement.

L'inculpation du président du conseil d'administration de la C.P.A.M. a eu, d'autre part, pour effet d'attiser les rivalités syndicales dans la perspective des prochaines élections à la Sécurité sociale.

G. P.

● *Bernard Pesquet sera rejugé.* – La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. André Braunschweig, a annulé, mardi 12 juillet, l'arrêt de la cour d'assises du Val-d'Oise qui avait condamné, le 25 juin 1982, Bernard Pesquet à la réclusion criminelle à perpétuité. Toujours accusé de quatre assassinats et d'un meurtre commis entre 1974 et 1976 (*le Monde* daté 27-28 juin 1982), Bernard Pesquet sera rejugé par la cour d'assises de Paris.

● *L'affaire de Paribas.* – La onzième chambre du tribunal de Paris a fixé au 5 décembre l'ouverture du procès des inculpés impliqués dans l'affaire d'évasion de capitaux en Suisse, dite « affaire Paribas ». Les débats, que présidera M. Pierre Culié, s'achèveront le 15 février 1984 à raison de trois jours d'audience par semaine.

UNE DÉMISSION AU CABINET DE M. BADINTER

Le directeur-adjoint de cabinet de M. Badinter, M. Régis de Gouttes, est démissionnaire. Il avait été nommé à ce poste à la suite d'une réorganisation du cabinet qui remonte à moins de trois mois (*le Monde* du 13 avril). M. de Gouttes était chargé de l'action publique, c'est-à-dire d'orienter l'intervention du parquet dans les affaires délicates, notamment.

La démission de M. de Gouttes, qui devrait prendre effet au mois d'août, ne résulte pas d'un désaccord avec M. Badinter, mais de la volonté de l'intéressé d'être déchargé de fonctions trop « sensibles » à son goût. Cette démission ajoute aux difficultés que M. Badinter a rencontrées dans l'organisation de son cabinet. Celui-ci a connu quatre directeurs en deux ans et pendant toute cette période l'action publique n'a jamais donné le sentiment d'être tenue dans des mains très fermes. – B. L. G.

Les irrégularités de procédure dans l'affaire des Irlandais

M. Jean Libouban, avocat général près la cour d'appel de Paris, a procédé, mardi 12 juillet, à l'audition du commandant Jean-Michel Beau, commandant la section de recherche de gendarmerie de Paris-Minimes, impliqué dans les irrégularités de procédures commises au cours de l'enquête préliminaire qui avait abouti à l'arrestation à Vincennes de trois Irlandais soupçonnés d'actes de terrorisme. Cette audition s'inscrivait dans le cadre de la procédure de retrait d'habilitation territoriale de la qualité d'officier de police judiciaire. Cette habilitation a déjà été retirée temporairement à six autres gendarmes impliqués dans l'affaire.

ÉDUCATION

ADMISSIONS A L'AGRÉGATION

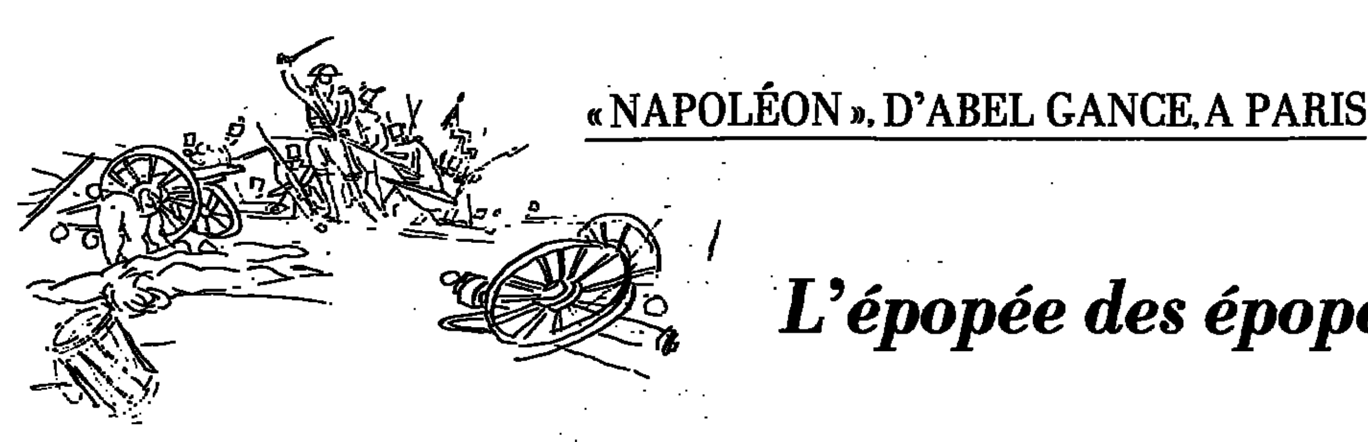
(par ordre alphabétique)

● SCIENCES SOCIALES.

Mmes et MM. Pierre Antoine (4e ex.) ; Nicolas Baverez (2e) ; Jean-Pierre Brisacier (12e) ; Denis Buhot (1er) ; Claude Dargent (11e) ; Alain Desbruères (13e) ; Catherine Fenet (9e) ; Arcangelo Figliuzzi (7e) ; Philippe Guyard (19e ex.) ; Sylviane Landais (14e ex.) ; Jean Le Gourrierec (17e ex.) ; Hélène Levier (16e) ; Sophie Maurin (4e ex.) ; Dorothée Pineau (8e) ; Michel Piteau (3e) ; Henri Plagnol (6e) ; Pierre Poret (14e ex.) Philippe Pradon (17e ex.) ; Michel Rozé (19e ex.) ; Philippe Szymczak (10e) ;

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



« NAPOLÉON », D'ABEL GANCE, A PARIS

L'épopée des épopées

Lieu : Palais des Congrès (équipé d'un écran de 36 mètres sur 9).

Dates : 22, 23 et 24 juillet. De 16 h à 23 h (donc prévoir de se libérer un peu tôt). Trois entractes, comme si c'était Bayreuth.

Prix des places : 100 francs minimum ; mais après tout c'est un « Ring » du cinoche avec triptyque et plateau de quarante-huit musiciens (l'Orchestre Colonne en chair et en os placé sous la direction de Carl Davis, le compositeur de la partition peut-être « définitive », un anglais pas triste).

Durée du film : cinq heures et quart.

CINQ heures et quart, bien plus qu'à l'Opéra de Paris en avril 1927, date de la toute première où se trouvait au pupitre Arthur Honegger. Un peu davantage aussi qu'au Radio City Hall de New-York, ces grands soirs de janvier 1981 où Carmine Coppola (le père du cinéaste) à la tête de soixante musiciens et suivant de près sa propre partition faisait respirer en grand (un triomphe à l'américaine) les images muettes d'Abel Gance : images découvertes, chinées, glanées, recherchées, retrouvées, récoltées, rassemblées, restaurées, préparées, re-et remontées, resynchronisées par Kevin Brownlow. Ceux qui ont assisté au Havre, lors de l'ouverture de la nouvelle maison de la culture, à l'avant-première de l'événement « Napoléon vu par Abel Gance cinquante-cinq ans après », ont entendu parler de Kevin Brownlow (*le Monde* du 16 novembre 1982). Les historiens du cinéma et les critiques connaissent eux très bien ce champion mondial de la reconstitution cinématographique... habitués qu'ils sont à compiler ou piller son livre *The Parade's gone by*, une mine d'or concernant les grands du muet et dédiée, en 1968, à... Abel Gance.

Savent peut-être aussi qui est Brownlow les téléspectateurs ayant récemment suivi la fameuse série de treize émissions consacrées à Hollywood : ils ne manqueront pas cette semaine et les semaines qui viennent les inédits de Charlie Chaplin (1) proposés par le même Kevin Brownlow, et le même David Gil, compères, compagnons, plus : amis en archéologie du cinéma pour le compte de la Thames Television. Cette société de production, de même que le Bristish Film Institute, ne compte pas pour le moins dans la résurrection du *Napoléon* aujourd'hui proposé sous les auspices de la Cinémathèque française qui a assuré le sous-titrage.

Les Britanniques à plusieurs reprises, dès 1980 puis au Barbicane Center l'automne passé, les Américains dans seize villes au moins via Coppola, les Italiens en septembre 1981 au Forum du Colisée, ont eu l'occasion de voir en musique la fresque historique recomposée avec sa dernière partie en triple projection sur non-moins triple écran. Alors faut-il reparler du *Napoléon* quand un peu partout l'affaire a déjà fait sensation et donné lieu à émerveillements développés ? Ou attendre que sa présentation à Pékin ou – sourions un peu – en Egypte constitue à nouveau un événement ?

Les Français arrivent souvent les derniers. En l'occurrence ça fait sourire les Britanniques et plaisanter les moins chauvins, ou les plus antibonarpartistes de nos compatriotes. Gauloiserie : « *Ne m'emmenez ni à Waterloo Station ni à Trafalgar Square* » demandait en 1972 Albert Dieudonné, l'interprète de Napoléon arrivant avec Gance pour assister à la présentation à Londres de *Bonaparte et la Révolution*. C'était un nouveau titre pour une version... raccourcie (pas de triptyque), sonorisée (introduction de dialogues dits par les acteurs de l'époque, voix vieillies évidemment).

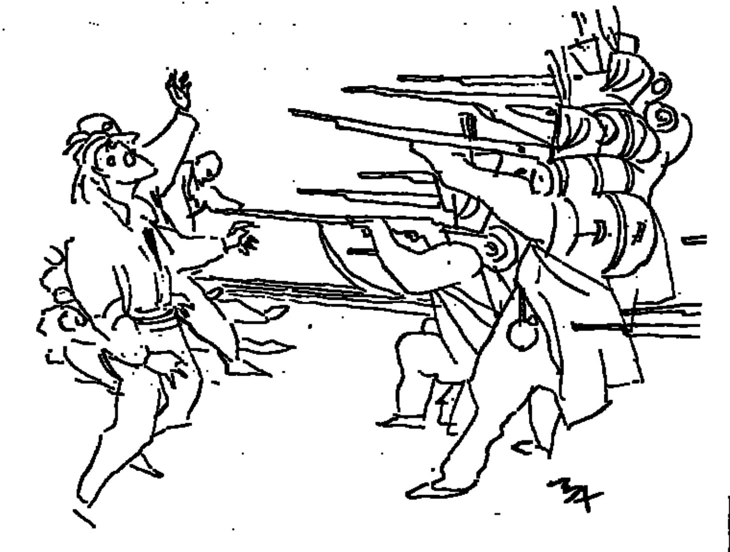
Le chef-d'œuvre avait été « *vandalisé* » (sic) par Gance lui-même avec l'aide du réalisateur Claude Lelouch qui avait racheté en 1969 les droits du film et ne s'est décidé à en faire don à la Cinémathèque française qu'en 1982, peu après la mort de l'auteur. Tractations, atermoiements, mais après tout Lelouch fut le seul des producteurs français à aimer assez Gance pour ne pas le laisser sombrer dans la misère matérielle.

Les Britanniques avaient agi les premiers. Reste à savoir pourquoi la projection solennelle en France de *Napoléon*, initialement prévue le 14 juillet 1981 à Ajaccio, paraît-il (les tenants de la décentralisation culturelle ont parfois des idées provocatrices...), puis annoncée par une campagne d'affiches dans Paris à l'automne 1982 (c'était alors pour « bientôt »), pourquoi cette première a lieu en plein mois de juillet 1983 ? Même si la crise retient, dit-on, bien des Parisiens à leur domicile habituel, les enfants et les étudiants sont au vert, les cinéphiles et les mélomanes courent peut-être les festivals méridionaux. Encore heureux (il en était question) que cela ne se passe pas le 14 juillet.

Le directeur de la Cinémathèque, M. Delocque-Fourcaud, s'est expliqué de tout cela. Difficile, a-t-il dit, de réunir les éléments indispensables à cette opération sans précédent : une salle adaptée, un orchestre libre, un moment qui convienne au compositeur pour venir diriger, etc. Dont acte... Et comme l'organisation de la manifestation a été confiée à M. Georges Cravenne, un spécialiste, et comme Europe I « assure » spots-annonces sur les ondes et pavés dans la presse quotidienne, il n'y a pas à s'inquiéter. Les 3 700 places du Palais des congrès ne sauraient être vides.

Ne craignant pas de frôler ce que les gens du milieu et attachés de presse appellent « pub rédactionnelle », on dira donc : « Rendez-vous au Palais des Congrès », « Ne manquez pas *Napoléon* », éventuellement « payez-vous un billet de train pour Paris, même si vous êtes loin ». Parce que « *Napoléon*, c'est beau », et qu'ainsi présenté dans de bonnes conditions, à une vitesse de projection correcte, le film devient en effet un grand spectacle. Un présage de ce que pourraient faire les maisons de la culture en mal de création théâtrale, ou ayant du mal à attirer leur public pour des concerts de forme traditionnelle... On sauverait du même coup quelques-uns des kilomètres de pellicule en train de se dégrader dans les archives du cinéma muet. Car les films nitrate ne se conservent guère plus de cinquante ans, mais les producteurs de cinéma ont autre chose à faire que d'établir, avant décomposition, des copies des originaux...

Combat perdu d'avance ? C'est en tout cas celui que mène à sa manière persévérante, acharnée, presque opiniâtre, Kevin Brownlow. Dans toute cette histoire, la reconstruction du *Napoléon* vu par Abel Gance – dont il reste toujours quarante minutes à retrouver, – le héros c'est en effet Brownlow. Et comme on n'est jamais si bien servi que par soi-même, il l'a écrite cette histoire, longue et belle, de sa passion pour Gance. Et avec elle toute l'épopée, longue et triste finalement, d'un film où le Griffith français inventait à la fois la polyvision, le gros plan, le montage rythmique, la caméra libre – pour ne pas parler de son art de la superposition des images, et du « paroxysme ». C'est devenu un livre (2), *Napoléon*. Il y a là une leçon d'histoire du cinéma, mais aussi de modestie. Avec cet art très britannique de mêler aux comptes rendus sérieux des anecdotes personnelles, trois souvenirs par-ci, deux images par-là, d'atténuer d'une pincée d'humour presque innocent certains jugements sans rémission. Sans crainte de laisser place à l'émotion un peu grandiloquente et à ces sentiments vieillots que l'on appelait « fleur bleue ».



Nous avons rencontré Kevin Brownlow à Londres, absorbé par la finition du mixage de la version télévisée de son *Napoléon* qui sera diffusée bientôt sur la quatrième chaîne anglaise. « *Ça va être bien de montrer le film à Paris* », a-t-il dit simplement. Gance ayant fait jouer plus de quarante acteurs et quelque six mille figurants, il y aura sûrement dans la salle des tas de gens qui auront connu l'aventure, a-t-il ajouté. « *Vous savez, Gina Manès, celle qui interprétait Joséphine de Beauharnais, est toujours vivante. Elle a quatre-vingt-dix ans et elle habite Toulouse.* » Il a raconté la première au Radio City Hall, et comment il avait tenu à appeler Gance qui, avec ses quatre-vingt-onze ans, n'avait pu se déplacer. Vu le décalage horaire, minuit à New York, cela faisait six heures du matin à Paris. On réveillerait Abel Gance mais il fallait qu'il entende... « *J'avais repéré un poste téléphonique dans les coulisses, alors le deuxième soir, à l'instant où l'orchestre entonnait* la Marseillaise *finale, j'ai amené le récepteur sur la scène. A l'autre bout du fil, d'une voix un peu endormie et triste, il a d'abord répondu :* « C'est trop tard. » *Puis il s'est repris :* « Non, il n'est jamais trop tard pour bien faire. » *L'instant d'après, le tonnerre éclatait, une tempête d'applaudissements. Six mille spectateurs, debout, acclamaient le film, les musiciens, le chef, en un ban interminable, réclamaient un* bis. *Au bout du fil, Abel Gance pleurait.* »

Puis Kevin Brownlow s'est replongé dans son travail méticuleux de synchronisation image-musique. Cela nous a valu de revoir des dizaines de fois quelques séquences sublimes : cette scène de la Convention où Rouget de Lisle entonne *la Marseillaise*, ces images d'Antonin Artaud, Marat plus révolutionnaire et habité que le plus illuminé des poètes, le retour de Napoléon chez sa mère, en Corse ; Napoléon anfant, triste de la disparition de son aigle bien aimé, puis souriant de son retour. Du grandiose à chaque image et, à la vitesse de vingt images par seconde, pas du tout gigotant, comme souvent les films muets mal projetés. Incroyablement télévisuel. Plus une excellente définition.

Et là-dessus, là-dedans, collés à chaque fraction de seconde, les thèmes musicaux choisis ou inventés par Carl Davis. Sa partition est composée pour un tiers de musiques du dix-huitième siècle, un peu hiératiques et en correspondance avec la « gravité » d'un sujet ; pour un tiers d'arrangements de chants traditionnels ou patriotiques (danses corses, *Carmagnole*, *Marseillaise*, *Chant du départ*, etc.) ; et pour le dernier tiers de compositions à lui, avec le motif de l'Aigle en leitmotiv. « *J'ai utilisé la* Symphonie héroïque, *de Beethoven, parce qu'il la dédiait à Napoléon*, dit Karl Davis. *En 1803, il voyait encore celui-ci comme un libérateur. Qu'il ait ensuite effacé la dédicace, détesté l'Empereur, n'a pas d'importance puisque Gance a dû s'arrêter en 1797. Il n'y a pas de trahison, et la musique de Beethoven est très théâtrale... J'ai composé moi-même dans les moments où le film est le plus romantique ou subjectif. Pour les images symboliques je n'ai pas cherché à accentuer les effets. Voir Danton dans une forge ne demande pas de l'orchestre un bruit d'enclume renforcé, en revanche, pour les tableaux réalistes comme la bataille de Toulon, il fallait renforcer davantage, synchroniser canons et percussions.* »

Carl Davis, qui a déjà écrit les musiques intégrales de quatre grands films muets, a une science exacte des cadences, des styles. Il passe du symphonique grandiloquent au quatuor ou au solo de piano. Il cherche à ne rien « *manquer* ». C'est avec drôlerie qu'il raconte les difficultés de diriger un orchestre face à des images qui – à la différence des chanteurs à l'Opéra – ne prêtent pas attention, et pour cause, à la battue du chef. Il confesse, Davis, que durant ces cinq heures et quart de musique ininterrompue, les instrumentistes à vent et le pupitre des cuivres n'ont pas la part facile. A bons souffleurs, salut.

MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) Chaplin inconnu (nº 1), Antenne 2.

(2) Napoléon Abel Gance's classic film, éditions Jonathan Cape, Londres.

UN MUSÉE, UNE ÉTAPE

Villeurbanne est-il branché ?

Chaque semaine pendant l'été, nous nous arrêterons dans un musée français, grand ou petit, neuf ou rénové, riche ou pauvre, marginal ou consacré, public ou même privé comme l'est en partie celui de Villeurbanne, le Nouveau Musée, notre première étape.

VILLEURBANNE n'est peut-être pas le lieu rêvé pour un séjour d'été. Mais c'est à peine un crochet sur la voie du soleil, et pour qui s'intéresse aux choses de l'art contemporain, aux questions qui le traversent tant sur le plan de la création que sur celui des institutions, c'est une étape presque obligée, depuis que s'y est installé le Nouveau Musée de Jean-Louis Maubant : un musée hors les normes françaises (1), plus proche de ce qu'on appelle aux Etats-Unis un lieu alternatif, qui s'assure l'indépendance en multipliant ses sources de financement. C'est un musée « branché », comme on dit (ou comme on ne dit peut-être déjà plus), qui travaille avec des artistes bien placés dans l'actualité internationale.

Le Nouveau Musée habite au nº 11 d'une rue au nom étrange, Docteur-Dolard (c'est drôle, mais il n'y a pas lieu de trop insister, l'argent n'étant pas ce qui motive les protagonistes de l'initiative), dans une très vieille école, d'avant Jules Ferry ; pas triste, coquette même depuis qu'elle a été retapée, avec ses murs peints en jaune et la dentelle rouge qui borde le toit à double pente : on hésite en la voyant ainsi entre la maison de garde-barrière et le décor de dessin animé. Au-dedans quelque 1 100 mètres carrés de salles aménagées pour les expositions, des bureaux, et l'espoir de gagner du terrain par derrière, sur des entrepôts et plusieurs petites courettes. L'espace est correct, bien revu, simplement, sans fioritures.

Le mode de financement est intéressant, multiple, on l'a dit. La ville donne les locaux, des mécènes (entreprises privées et personnes physiques) interviennent ponctuellement (travaux d'aménagement, éditions, expositions...) ; l'Etat a permis la création des emplois nécessaires au fonctionnement du musée : six permanents (deux conservateurs, une personne chargée des relations publiques, une secrétaire, une bibliothécaire, autour du directeur Jean-Louis Maubent.)

Pour en arriver là, il a fallu se battre et convaincre. Le projet remonte à 1978. Il était prévu pour Lyon, où il n'a pas pu se faire. A suivi une période de flottement, de réflexion, marquée aussi par des manifestations de préfiguration, dans différents lieux : Caisse d'épargne de Lyon, Club de la presse, notamment).

L'habitude a été alors prise d'inviter chaque année un artiste à venir travailler pour une période déterminée : en 1980 Daniel Buren, en 1981 Tony Cragg, en 1982 Giulio Paolini, artistes qui, depuis, ont fait l'objet de publications et d'expositions, parmi d'autres créateurs relevant volontiers de l'art pauvre et de l'art conceptuel ; et avec une volonté d'ouverture internationale et le souci d'être « professionnel ». A l'étranger, en Suisse, en Italie, notamment, c'est un musée que l'on connaît. Il est cité parmi les trois ou quatre institutions qui s'activent à relever l'image de marque de l'art d'aujourd'hui en France.

L'exposition de l'été : Salvo, de son vrai nom Salvatore Mangione, un Italien, né au cœur de la Sicile en 1947, qui intéresse les milieux d'avant-garde pour sa traversée de la peinture en solitaire. Il a été conceptuel de 1969 à 1973, puis s'est mis à peindre des autoportraits à la manière de..., en saint Michel, en saint Georges ou saint Martin, des paysages, des rues, des arbres, des intérieurs de bar, des usines, d'une facture qui fait hésiter entre la naïveté et l'ironie. L'exposition est coproduite avec le musée de Lucerne.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard, Villeurbanne, exposition Salvo, jusqu'au 25 septembre.

(1) *Le Monde* du 23 janvier 1980.

LES JEUNES AVEUGLES ET LA CULTURE

Topographie d'un enseignement général

ILS sont actuellement soixante mille déficients visuels en France, dont 25 % seulement d'aveugles complets. Leur nombre est en diminution : grâce aux progrès médicaux, les aveugles de naissance sont de plus en plus rares. La plupart des cécités sont maintenant provoquées par des séquelles de tumeurs cérébrales, ou par des accidents. Le cancer de la rétine, spontané la première fois, devient héréditaire à 50 %.

Ils étaient autrefois organistes, accordeurs, vanniers, brossiers, fabricants de couronne de perles, ou mendiants. Ils sont encore musiciens, parfois, mais surtout, et de plus en plus, standardistes ou sténodactylos dans les ministères, kinésithérapeutes ou développeurs de plaques radiologiques dans les hôpitaux, ouvriers à la chaîne, ingénieurs, programmeurs I.B.M., professeurs à l'éducation nationale, chômeurs. Ou seulement oisifs : à partir de vingt ans, les aveugles touchent des indemnités compensatoires d'environ 4 500 F par mois.

Mais quelle est leur formation, où en est actuellement l'état de l'éducation, et spécialement de l'enseignement artistique, dans les écoles d'aveugles ? Créé en 1791, en même temps que l'Institut des jeunes sourds, l'Institut national des jeunes aveugles, le plus ancien et le plus important au monde (il y en a d'autres en province, à Villeurbanne, à Toulouse, à Lille, et une vingtaine d'établissements privés), est un établissement public qui dépend du ministère de la solidarité. Une moyenne de cent soixante-dix élèves, parmi lesquels cent trente internes, dont le coût de prise en charge est de 15 000 F, quarante professeurs, dont dix de musique (par tradition, l'enseignement musical reste le plus important), cent pianos, un budget annuel de 28 millions, de nombreux legs, et des bâtiments qui datent de 1845. L'Institut se donne pour but de développer l'enseignement général et de préparer les élèves au baccalauréat. En 1930, un ancien élève, Pierre Villey, devenu professeur à la faculté de lettres de Caen, réclamait, dans son traité *Pédagogie des aveugles,* que l'Institut, qui était alors fédéré aux Services de l'assistance et de l'hygiène, soit anobli en passant sous la dépendance de l'instruction publique. Que peut-on espérer aujourd'hui ?

Depuis la loi du 30 juin 1975, dite de la réorientation des handicapés, certaines instances du ministère de l'éducation semblent critiquer le fonctionnement même du pensionnat. Le problème, politique, est devenu polémique. Faut-il intégrer les jeunes aveugles dans des écoles ordinaires ? Ou la sécurité sociale doit-elle prendre en charge les enfants à domicile ? L'enseignement par le toucher ne sera-t-il pas toujours pas essentiellement différent de l'enseignement visuel ? – H. G.

LES trois petits enfants sont dans le jardin, derrière le haut mur où passent les voitures. Ils sont seuls. Ils jouent. Ils ne ressemblent pas du tout à ces enfants décrits dans les traités de pédagogie du siècle dernier tels qu'on nous aurait juré qu'ils auraient dû être : « *A l'extérieur, un balancement cadencé du tronc, des frétillements dans les membres, un tapotement des mains sur les objets, un tournoiement du corps sur lui-même, une démarche saccadée ; à l'intérieur une sorte de rêve persistant, une complaisance marquée pour les fantômes que leur cerveau enfante, une vie toute interne, une profonde horreur de l'action qui leur fait fuir les jeux et la société de leurs camarades. Les uns sont souffreteux, craintifs, incapables du moindre effort, redoutant le moindre mal ; les autres montrent une agitation morbide, une gaieté désordonnée et turbulente, un manque d'arrêt qui rend toute acquisition fort difficile.* » Ils s'amusent même drôlement bien.

Comment faire manger à l'autre une tige de feuille de platane ? Pardi, en la lui mettant de force dans la bouche et en lui pinçant le nez. Comment grimper à un arbre ? En se faisant la courte échelle, bien sûr, mais auparavant en cherchant l'arbre le plus lisse et le plus rond, pour que ce soit le plus difficile possible. Ils ne disent plus : « *Ça va être marrant.* » Ils disent : « *Ça va être écroulant.* » Et ils s'écroulent de rire. Puis le professeur vient les chercher, et ils rentrent sagement dans la classe en se tenant par la main ou par l'épaule. Derrière les vitres du gymnase, de grands trampolines bien tendus les attendent pour de nouveaux fous rires.

Les petits n'ont pas droit aux cassettes. Les petits doivent apprendre le Braille intégral. Les petits ne peuvent pas sortir. Les petits sont par chambres de six, au deuxième étage. Au-dessus : les grands. Par chambres de trois ou un, tiens donc. Et encore au-dessus la lingerie, et les salles de torture : les portes marquées dentiste, psychiatre ou ophtalmologiste, on ne peut pas lire mais ça fait peur. Dans l'aile gauche les filles, dans l'aile droite les garçons. Entre les deux les couloirs d'assistance sociale, de surveillance. Les grands dortoirs avec leurs tables de marbre ont été brisés dans les années 60, quand ont été remisés les uniformes à col monté et à boutons d'argent : « *Je me souviens,* dit le censeur, Serge Guillement, *les dortoirs avaient quarante lits, et on sortait le samedi après les vêpres. Il y avait les petits, les pions, et la consigne : « Pas de bruit, pas d'agitation ». Le dortoir manquait d'intimité, nous n'avions pas de lieux à nous.* »

Le réfectoire aussi a été démantelé en petites salles à manger qui ont chacune son frigo, son réchaud ; maintenant on peut faire brûler tout seul les gâteaux les jours d'anniversaire. Dans un soubassement autrefois, sous des arcades gothiques, étaient plantées d'immenses baignoires de cuivre : dans les années 70, elles ont été emportées pour laisser place aux étagères d'une bibliothèque pédagogique. Seule a été préservée la pièce centrale de l'établissement, son joyau aussi, la salle de musique monumentale avec ses colonnades de marbre ivoire, ses vitraux, ses balcons, son orgue, son Bösendorfer noir asiatique – « *Il n'y en a que deux en France* », dit à chaque visite la directrice, Mme Petit – et ses banquettes de velours rouge convertibles en prie-Dieu. On y donne des concerts d'orgue, on y transplante la chorale d'un autocar berlinois, on y écoute un chanteur de l'Opéra de Pékin ramené par le prof de géo de son voyage en Chine, on y marche en équilibre sur la rambarde du premier étage pour toucher les tuyaux de l'orgue et prouver au visiteur voyant que les aveugles n'ont pas tous le vertige...

Que faire quand on ne peut plus s'adonner aux glissades savonneuses dans l'étuve de la salle de douches, quand on ne peut plus du tout glisser du poil à gratter dans le lit du surveillant ? Choisir une couleur affreuse, par exemple, un bon orange bien vif et acide, à peine regardable, puisqu'on ne voit plus qu'à peine, ou pas du tout, pour les murs de la chambrée, et l'infliger à la femme de ménage, qui elle voit trop bien, et vous rattrape dans le couloir parce que vous avez mal bordé votre lit. Ou alors laisser complètement vide le panneau d'affichage qu'on a construit exprès pour vous – en fait pour préserver la peinture neuve – et punaiser partout autour des posters avec des bateaux à voiles, des chevaux, des chimpanzés, des calèches, des champions de moto ou de football. Jouer au football, justement, comme nous l'apprend la documentaliste, avec un des volumes en Braille du *Petit Larousse,* privé de ses planches anatomiques. Les jeunes aveugles, merci pour eux, ne manquent pas d'humour.

Quand on entre dans l'Institut, dont les portes et les grilles restent soigneusement fermées même les journées dites portes ouvertes, on est emporté dans une roulade de pianos, de cloches, de sonneries et de coups de marteaux. Les mains se tendent en avant, les paumes suivent les murs, les pas déboulent dans l'escalier en résonnant trop fort, ou alors les corps sont accolés deux par deux, tendrement.

C'est la tendresse ici qui est la plus visible, la plus spectaculaire. Tendresse d'une main qui se pose à plat sur un torse, dans un couloir, alors que la voix dit : « *Tu me feras ma rédac ?* » Tendresse de deux mains qui se quittent, alors que la voix dit : « *Tu me promets que tu mangeras bien ?* »

L'exploration tactile est à la base de l'apprentissage. Un centre d'aide aux familles vient d'être mis en place : une éducatrice vient à domicile une fois par semaine, entre 13 heures et 14 heures, pour apprendre à l'enfant à se déplacer, et aux parents les trucs qui pourront le stimuler, l'usage de jouets adaptés à la cécité.

Au début du siècle la photographie, par manque de lumière, fait sortir les élèves dans la cour de l'Institut : les filles doivent poser autour d'un orgue, ou devant des travaux de couture ; les garçons doivent se regrouper en tableau naturaliste : l'un porte une maison, l'autre un train ; l'un tient un bateau, l'autre une pince de crabe, la botte d'épis est placée symétriquement à la branche d'arbre.

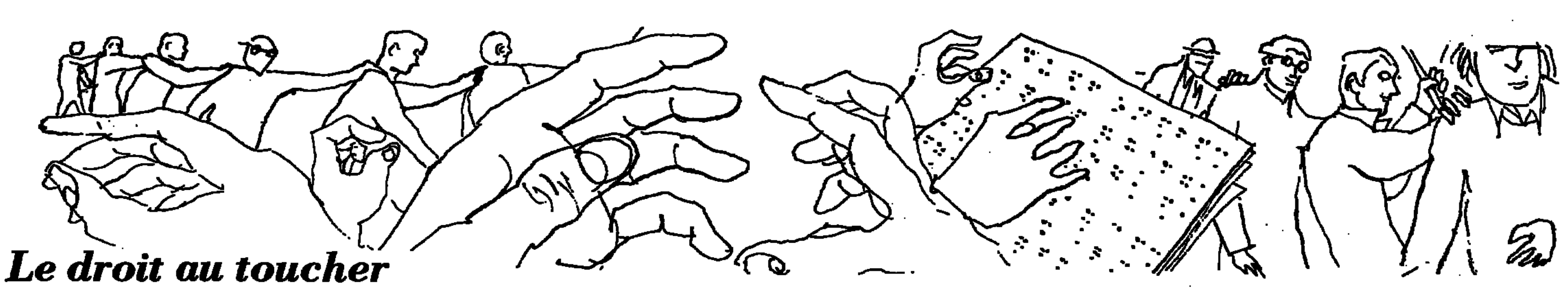
Aujourd'hui encore, les sciences naturelles s'apprennent par le toucher. Dans les caves de l'Institut, réaménagées, que la directrice s'évertue à appeler « sous-sol » ou « locaux techniques », toutes sortes d'objets étonnants sont à la disposition des pensionnaires : des cervelles en plastique, des dents géantes, des vertèbres, des fleurs en plâtre, des ailes d'oiseaux, des poulpes, des yeux, des animaux préhistoriques, des escaliers miniatures. On élève des tourterelles. A côté, le professeur de géographie se plaint du « bombardement » des volatiles. « *Méfiez-vous,* s'écrie la directrice, *la tourterelle est dans vos jambes.*

– Chic, on va manger de la tourterelle à midi », dit le censeur.

Des globes noirs percés de fers s'alignent dans la classe de géographie entre une pyramide aztèque reconstruite en Légo et le modèle réduit d'une charrue. Toutes les cartes en relief ne sont pas lisibles pour les aveugles : un fleuve en creux lui en donnera difficilement l'indication, il faudra qu'il soit ciblé par un fil de fer. Les élèves ne seront sensibles à la réalité des reliefs que par les différences de toucher, les passages du lisse au rugueux. C'est encore un simple bac à sable qui fait le mieux l'affaire : le professeur le mouille, y dessine un pays, le fait palper par l'élève, puis le défait pour qu'il puisse le reconstituer.

Au sortir des caves, montrant un escalier, le censeur, aveugle, dit : « *Pour aller au musée, c'est la route la plus claire.* » On peut y voir la première encyclopédie de Diderot ouverte à l'article « Aveugle », un extrait en Braille de l'*Evangile selon saint Marc* gravé en 1833 par des étudiants de Pennsylvanie, des bouliers, des appareils à dessin sur feutrine ou sur cuir. La directrice et le censeur viennent de faire visiter l'établissement à un groupe d'élèves de l'ENA qui, l'année prochaine, entreront au ministère des affaires sociales. « *En tant qu'administrateurs civils,* dit la directrice, *vous serez amenés à vous prononcer pour ou contre l'intégration.* »

HERVÉ GUIBERT.



Le droit au toucher

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

BONJOUR MONSIEUR MANET. Jusqu'au 3 octobre.

PRÉSENCES POLONAISES. L'art vivant autour du musée de Lodz. Jusqu'au 26 septembre.

BOYD WEBB. Jusqu'au 11 septembre.

PHOTOGRAPHES TCHÈQUES, 1920-1950. Jusqu'au 4 septembre.

TOUS LES JOURS - LA DANSE. Photographies de Marc Tulane. Jusqu'au 15 août.

DESSINS D'EXPRESSION FIGURATIVE. Jusqu'au 12 septembre.

LIVRES POUR LES VACANCES. Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 5 septembre.

LA FORÊT RETROUVÉE. Carrefour des régions. Jusqu'au 4 septembre.

C.C.I.

AU TEMPS DE L'ESPACE. Jusqu'au 17 septembre.

NE COUPEZ PAS ! Nouveaux médias et communication. Jusqu'au 26 septembre.

B.P.I.

LE BRÉSIL DES BRÉSILIENS. Jusqu'au 19 septembre.

LA COULEUR OPTIQUE. Jusqu'au 5 septembre.

Musées

MANET, 1832-1883. – Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill (261-54-10). Sauf mardi de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F ; le samedi : 12 F. Jusqu'au 1er août.

LA PEINTURE NAPOLITAINE, de Caravage à Giordano. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 août.

REGARD SUR BRESSUIRE ET SON CANTON. Grand Palais, espace 404 (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 3 octobre.

FERDINAND HODLER, 1853-1918. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 14 F. Jusqu'au 24 juillet.

PASTELS DES XIXe ET XXe SIÈCLES, des collections du Petit Palais. Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 15 septembre.

UTRILLO. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (562-39-94). Sauf mardi, de 11 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 août. – Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim, de 11 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 septembre.

MURILLO DANS LES MUSÉES FRANÇAIS. Jusqu'au 24 octobre. – **L'AQUARELLE EN FRANCE AU XIXe SIÈCLE.** Jusqu'au 19 septembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 heures. Entrée : 12 F (gratuite le dimanche et le mercredi).

GEORGES ROUAULT, dans les collections permanentes du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h 30. Jusqu'à fin septembre.

JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER, 300 photographies : 1944-1982. Jusqu'au 28 août. **HERBERT LIST :** 150 photographies 1930-1960. Jusqu'au 19 septembre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

AUTOUR DE LA FONTAINE STRAVINSKY, de Niki de Saint-Phalle et Jean Tinguely. Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 septembre.

JAMES LEE BYARS - GASIOROWSKI. Peintures. Arc au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 septembre.

LES MYTHES DE NOS NIPPES. La mode, les enfants, les adolescents 1883-2083. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 31 décembre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. – La peinture française au XVIIe siècle – La nature morte et l'objet de Delacroix à Picasso – Le fonds Eiffel au musée d'Orsay. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F. Jusqu'en octobre.

LAPRADE ET BOURDELLE, vers 1900. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 2 octobre.

L'EXPO DES EXPOS. Expositions universelles, Londres 1851-Paris 1989. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 décembre.

MAGRITTE ET LES PUBLICITAIRES. Jusqu'au 12 septembre. **A LA BELLE ENSEIGNE.** Jusqu'au 19 octobre. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

GUS BOFA et les illustrateurs de l'entre-deux-guerres. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 septembre.

HOMMAGE A ODETTE CAMP : Paris disparu 1950-1970. Jusqu'au 28 août. **HENRI LEHMANN** (1814-1882). Portraits et décors parisiens. Jusqu'au 4 septembre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h. Entrée 9 F, gratuite le dimanche.

THÉRÈSE D'AVILA ET L'ART CONTEMPORAIN. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (354-95-00). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 31 juillet.

J. RAINE. Peintures, aquarelles et dessins. **BRUNO POIRIER.** Les jardins du Luxembourg. Orangerie du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard. Tous les jours, de 10 h à 19 h. Du 15 au 28 juillet.

CHINE : LES FRESQUES DU DESERT DE GOBI. La route de la soie. Muséum d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (336-14-41). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 11 F. Jusqu'au 17 août.

CHATEAUBRIAND, BREST ET LA MER, 1783-1983. Musée de la Marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 août.

POUPÉE-JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'Homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 11 F. Jusqu'au 16 octobre.

LA POSTE ET L'AVIATION. Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim. (et jours fériés), de 10 h à 17 h. Jusqu'au 3 septembre.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

NŒUDS ET LIGATURES. – Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 août.

LA PLACE ROYALE DU PEYROU A MONTPELLIER. – Orangerie de l'hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 septembre.

LE PAYSAGE NAPOLITAIN, dans les aquarelles de G. Gigante. Orangerie du parc de Bagatelle, bois de Boulogne. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h30. Jusqu'au 31 juillet.

TROIS GRANDS PROJETS A PARIS : Institut du monde arabe, ministère des finances, hôpital Robert Debré. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 17 septembre.

L'ARCHITECTURE DANOISE. Tradition et formation. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 13 h à 19 h ; de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 septembre.

CLAUDE MONET AU TEMPS DE GIVERNY - TRANSPARENCES. – Photographies. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 11 h à 19 h. Entrée : 19 F. Jusqu'au 17 juillet.

FAUNE ET FLORE EXOTIQUES DANS L'ART. – Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 septembre.

A PIERRE ET MARIE. Une exposition de travaux. Institut Curie, 36, rue d'Ulm (329-68-61). Ven., sam. et dim., de 11 h à 19 h. Troisième partie. (Fermée en août).

5 ARTISTES DE LA SASKATCHEWAN : Bornstein, Fafard, Knowles, Lindner, Rogers. – **PORTRAIT D'UN STUDIO D'ANIMATION.** Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

JIJÉ. – Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (271-26-16). De 11 h à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

UNE JOURNÉE A LA CAMPAGNE. – Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 31 août.

LA PLACE DES VICTOIRES ET SES ABORDS. Mairie du 1er arrondissement, 4, place du Louvre. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 25 septembre.

MURAILLES ET JARDINS. Maison du Nord-Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann (770-59-62). Sauf sam. et dim., de 9 h 30 à 19 h. Jusqu'au 30 septembre.

MEXIQUE. PEINTRES CONTEMPORAINS. Collections parisiennes. – Centre culturel du Mexique, 47bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 26 juillet.

XAVIER ZEVACO. – Hôtel de Saint-Aignan, 75, rue du Temple. Jusqu'au 23 juillet.

Galeries

L'AVANT-GARDE AU FÉMININ, Moscou, Saint-Petersbourg, Paris, 1907-1930. **CHADWICK.** Vingt ans de sculpture, 1963-1983. – Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 juillet.

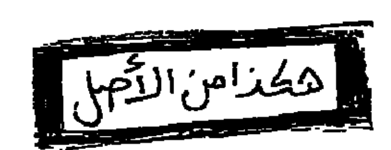
DOMINIQUE MARQUET-LAUSCH : Dessin. Galerie de la maison des beaux-arts. CROUS, 11, rue des Beaux-Arts. Jusqu'au 22 juillet.

QUATRE AMÉRICAINS : Johnson, Katz, Kozloff, Woodman. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix. Jusqu'au 10 septembre.

COFONE, DEGOTTEX, GREATHOUSE, etc. – Galerie M. Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 31 juillet.

ESQUISSES ACCOMPLIES. Œuvres d'Arsic, Boutoux, Bouillé, etc. – Galerie Darbonne Roy, 15, rue Guénégaud (325-57-39). Jusqu'au 30 juillet.

SHEILA HICKS - DANIEL GRAFFIN. – Paris Art Center, 36, rue Fal-



LES JEUNES AVEUGLES ET LA CULTURE

Propositions

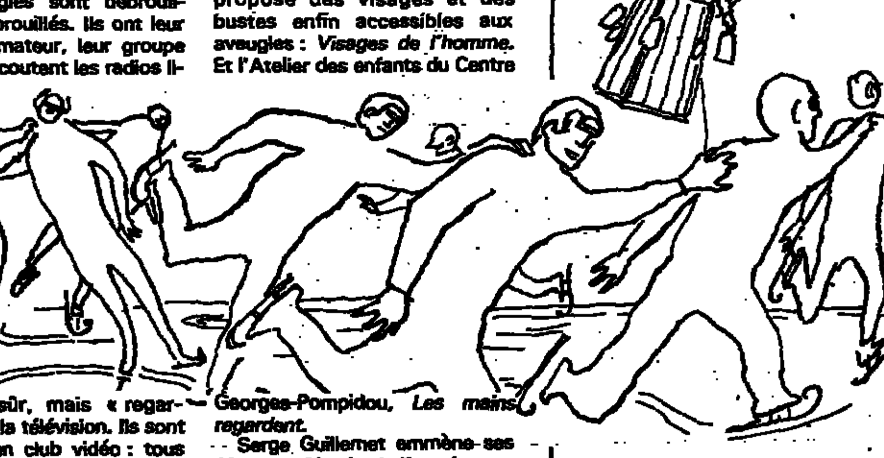
LES aveugles ne sont pas toujours là où l'on croit qu'ils sont. On les imagine dans des salles noirâtres, penchés sur leurs petites machines à six touches ou perforant le papier cartonné de leurs tablettes ; eh bien non, ces messieurs et ces dames sont perchés sur une montgolfière, et hument le bon air du Jura. On les imagine déchiffrant péniblement les premières mesures d'une partition en braille ; eh bien non ! ils galopent sur un cheval, ils font du tandem ou du patin à glace, ils visitent une biscuiterie nantaise ou une centrale thermique, ils goûtent les vins d'une cave des pays de la Loire. A Fontainebleau, ils délimitent leur propre couloir d'observation, un sentier forestier dans lequel ils trouvent les pièces de leurs herbiers. Classes vertes, classes de neige, échanges linguistiques : les jeunes aveugles sont débrouillards, ou débrouillés. Ils ont leur club radio amateur, leur groupe de rock. Ils écoutent les radios libres, bien sûr, mais « regardent » aussi la télévision. Ils sont abonnés à un club vidéo : tous les *samedis*, ils vont louer au Vidéo-City des cassettes de films bien horrifiques, *l'Exorciste, le Loup-Garou de Londres, Midnight Express* (serait-ce qu'ils constituent le monde extérieur comme celui de l'épouvante ?). A Angoulême, au Salon de la bande dessinée, ils se font sonoriser les albums.

Et la peinture, le dessin, la photo ? Au siècle dernier, un « humaniste » tente de *construire en relief*, grandeur nature, une réplique de *l'Angelus* de Millet : illisible, et bientôt à la casse au musée comme un non-sens suranné. *Les planisphères* en relief qu'envoie Air France aux classes d'aveugles restent inutilisés : trop compliqués, ou pas assez, comme ces cartes de géographie aux saillies trop colorées : *« Il ne s'agit pas forcément d'éliminer les données visuelles,* explique le censeur, aveugle, de l'Institut, Serge Guillemet, *car quelqu'un qui perd la vue garde des notions de couleur et de lumière : il peut encore en ressentir des sensations. Mais, pour l'aveugle complet, l'intérêt pour la peinture reste intellectuel. » « La peinture et la sculpture sont parfaitement inaccessibles pour nous,* dit de son côté Georges Robert, professeur de musique. *Si vous touchez une sculpture, vous n'en avez qu'une vision analytique. La vision globale est difficile, et pour peu que ce soit un porche de cathédrale ! »*

Pourtant, Serge Guillemet continue de réclamer l'ouverture des musées aux *personnes aveugles*. Non seulement il demande qu'on supprime les étiquettes *« Ne pas toucher »*, mais qu'on les remplace par des étiquettes et des plans du musée en braille. *Qu'on ouvre les vitrines, pour palper.* Une conférencière du Louvre proteste : *« Impossible de toucher du marbre avec des mains moites ! »* Il rétorque : *« Quoi de plus simple que d'enfiler auparavant des gants de chirurgien ? »*. Au Palais de Tokyo, le ministère de la culture a proposé des visages et des bustes enfin accessibles aux aveugles : *Visages de l'homme.* Et l'Atelier des enfants du Centre Georges-Pompidou, *Les mains regardent.*

Serge Guillemet emmène ses élèves au Musée de l'armée, aux Invalides. Premier problème : la *caissière refuse* de délivrer des tickets d'entrée, même collectifs : *« Ils ne vont rien voir, qu'est-ce qu'on va leur faire payer ? »* Vexation. Dans les salles, les gardiens hurlent dès qu'on essaie d'ouvrir une vitrine. Serge Guillemet écrit une lettre de protestation au ministre de la défense, qui lui répond : *« Ils n'ont qu'à toucher les chars qui sont dans la cour. »*

Une autre fois, lors d'une *classe verte,* la direction d'un musée de province prépare pour *les élèves une classe spéciale* qu'elle remplit d'objets incassables, *morceaux de pierre pseudo*-néolithiques, et dissimule ses admirables vases étrusques. Le censeur insiste pour qu'ils soient mis à la disposition des enfants. *« Vous croyez vraiment ? »*, demande la directrice avec panique. On place enfin entre les mains des galopins les chefs-d'œuvre de la Haute Antiquité. Ravissement. Et pas une seule casse. On *avait aussi fait courir les enfants* pendant deux heures, juste *avant, pour leur « ôter leurs* nerfs ».



Musiques

« *TOUS les aveugles ne sont pas musiciens,* dit un aveugle, *comme on ne peut pas dire que tous les aveugles sont gais et qu'ils aiment qu'on les fasse traverser »...*

Dans l'Antiquité, on trouve des bas-reliefs avec des *rhapsodes* aveugles et au Moyen Age des bardes *celtiques aveugles.* En Italie, l'organiste Landino donne son nom à une cadence. *Mais ce n'est qu'à partir de* Braille que l'enseignement musical s'organise : classes de solfège, d'harmonie, de contrepoint et de piano. Son système de notation musicale permet enfin de lire avec la main gauche la partition pour la main droite, de la jouer, puis de lire avec la main droite le texte de la main gauche : quand chaque main a été bien répétée, l'instrumentiste mélange les deux parties, par phrases courtes, sur une moyenne de quatre mesures. Lors du concert, la partition est entièrement emmagasinée : le pupitre est vierge.

La classe est vide : presque entièrement remplie par le piano, avec sa couverture de soie rose et ses feuillets *percés épars,* une petite case éclairée du haut par un vasistas. Un élève entre, *se met à jouer, un autre* entre à son tour, allume sa pipe et se penche pour l'écouter.

Le professeur attire à lui l'élève, le décolle du mur où il s'était réfugié, et le palpe aux épaules pour le reconnaître, tandis que Raphaël dit dans une plainte mêlée de comédie : *« J'en ai assez de l'harmonie, c'est trop dur. » « Mets-toi en doigt »,* dit le professeur. Muriel prépare un bac musique, elle va jouer *Jeux d'eaux de la Villa d'Este,* de Liszt, une croix est posée sur sa poitrine, elle vérifie que son petit sac en forme d'ours est bien contre elle, Muriel veut enseigner la *musique.*

« Tu me joues ton morceau ? » « Je vais changer le style. » « Vous n'avez pas oublié que vous m'aviez promis une cassette ? » L'élève frotte ses doigts et souffle dessus. Le professeur chantonne les notes en même temps. *« Ce n'est pas mal du tout. » « Je me plante toujours à un moment mais je l'aime bien vraiment ce morceau. » « Combien je vous dois pour la cassette ? » « 38 F. » « Qu'est-ce que je bois, les limonades ça revient cher. » « Et les Monte-Cristo spéciaux ! » « Tu me les donneras une autre fois. »*

« Les musiciens forment un groupe relativement réduit parmi les élèves, explique Pascal, qui vient de passer son Bac F-11 (musique) et prépare le Conservatoire. *On a l'impression que les élèves musiciens se regroupent d'un côté et pénètrent rarement dans l'autre camp. » « Actuellement la musique est en très sérieuse diminution dans la maison,* constate avec regret M. Robert, professeur de piano et d'orgue. *On tient beaucoup à ce que les élèves passent leur bac et on leur laisse peu de temps pour travailler l'instrument. On ne peut pas dire que les musiciens soient très soutenus : on craint que la musique ne donne pas de débouchés, ne soit pas lucrative. »*

Sur cent quatre-vingts élèves, pourtant quarante deviendront professionnels de la musique. Ils l'enseigneront dans les lycées ou les conservatoires, ils seront instrumentistes, accordeurs. *« Ma plus grande joie,* dit M. Daude, professeur à l'Institut depuis 1951, *est de voir mes élèves trouver un débouché professionnel. Je connais les enfants, j'en ai six : ils sont si anxieux ou si légers devant leur avenir. »* Mais plus tard il fera un lapsus : au lieu de dire *« les débouchés s'ouvrent »,* il dira *« les débouchés souffrent »...*

Vive le braille !

CES centaines et ces milliers de lignes, imprimées à plat, que vous déchiffrez presque mécaniquement chaque jour, pour votre *détente* ou pour votre *étude,* dans les journaux, les magazines, les livres, les aveugles appellent ça le texte *noir,* celui qui ne se laisse pas toucher, sur qui les doigts glissent sans rien livrer. Dites-vous, vous qui êtes en train de lire, que vous déchiffrez à peu près cinq cents mots à la minute. Qu'un aveugle, avec le braille abrégé, qui lui fait gagner 45 % de temps de lecture sur le braille intégral, ne peut *déchiffrer* qu'entre soixante et deux cent cinquante mots à la minute, pour les *meilleurs praticiens.* Que la lecture dite rapide, en diagonale, leur *est impossible. Qu'un ouvrage de* voyant, une fois transcrit en braille, *décuple son volume. Qu'il faudrait* une brouette pour transporter le plus simple modèle *du* Petit Larousse. Que la fabrication d'un livre en *braille,* produit à deux cent cinquante exemplaires, revient à 400 F, sans compter le coût de l'amortissement.

« Tous les matins, avant d'entrer dans mon bureau et en passant devant sa statue, raconte Serge Guillemet, censeur de l'Institut national des jeunes aveugles, *je remercie Louis Braille. »* Né en 1809, Louis Braille perd la vue à l'âge de trois ans. De 1828 à 1851, on le retrouve professeur de mathématiques, pianiste et organiste à l'Institut. C'est *lui qui invente un alphabet pour aveugles,* transcription de celui des voyants, *basé sur six points saillants.* Le système permet aussi la notation *musicale, car du temps de Haüy on* lisait la musique sur des portées en relief, avec cinq fils de fer tendus.

Depuis, les choses se sont compliquées. Chaque aveugle, depuis son enfance, dispose d'une machine à écrire à six touches (remboursée par la *Sécurité sociale*) qui lui permet de taper plus vite qu'un voyant, il a *aussi sa petite tablette d'écriture manuelle* à perforage. Le carton des volumes en braille s'use un peu plus à chaque lecture. Un système américain de thermoformage – une sorte de four duplicateur qui peut sortir trois cents reproductions à l'heure d'une même matrice – permet de polycopier des textes ou de petits manuels scolaires, de reproduire des cartes de géographie. Des extraits de revues thermoformées sont placés, hors de la bibliothèque, à proximité des classes. Mais les jeunes aveugles disent qu'ils n'aiment pas le toucher du plastique.

En décembre 1981, sous la présidence de Georgina Dufoix, un centre de production braille informatisé, le Centre Marie-Morel, prend place à l'intérieur de l'Institut. Ce service des transcriptions fournit des documents à la demande et a produit cette année trois manuels scolaires : biologie, *géologie, éducation civique.* Le livre de Michel Tournier, *Vendredi ou la vie sauvage, a été transcrit en braille* et tiré à quatre cent cinquante exemplaires. *Un informaticien en poste introduit les textes sur ordinateur ; les graphiques, les images, les exercices* basés sur des bandes dessinées sont soit supprimés, soit adaptés ; les tableaux linéarisés. Une logicienne fait l'abrégé du texte en noir et le stocke sur disquettes. L'imprimante débite ensuite un texte recto-verso, sur carton mince en accordéon, qui sera massicoté et relié par emboîtage. Trois mois de travail, d'adaptation et d'entrée du texte sont nécessaires pour fabriquer un livre, généralement tiré à cinquante exemplaires.

Alors, que lisent les aveugles ? *« Les petits aiment toujours Enid Blyton et les romans d'aventures. Les plus grands écoutent Bernard Pivot et réclament tout ce qui touche à la psychologie, à l'adolescence, aux phénomènes sociaux, comme la drogue »,* explique la documentaliste, Mme Moulfi. *« Les nouvelles de Maupassant sont toujours demandées ;* le Petit Prince, *produit par quatre imprimeries différentes, est un des plus gros succès. Les dossiers du* Monde *sont systématiquement transcrits. Mais les jeunes aveugles aiment aussi venir chercher des livres en noir et les porter à des lecteurs, le lecteur représentant souvent l'intermédiaire avec l'extérieur. Ils aiment aussi toucher, ils ont besoin de toucher, ils appellent ça ramer. Il est bon qu'ils fouinent, même s'ils repartent sans rien. »*

Mais le jeune aveugle, comme le jeune voyant, lit de moins en moins. L'avenir immédiat de sa culture semble se tenir dans une petite machine importée des États-Unis, inventée *par un certain M. Parkins, et dénommée* en France Versa-Braille. Il n'y en a que deux en France, alors qu'en Suède et au Québec on la donne à chaque aveugle. C'est un petit magnétophone à cassette dont chaque frappe provoque un signal magnétique qui s'inscrit sur une mémoire tampon. Quatre cents pages de livre peuvent être emmagasinées en deux minutes, et quatre cent mille caractères sur une cassette d'une heure. Une touche de mise en lecture permet de redonner le texte sur une plage de vingt lettres, de l'avancer, *de le reculer.* Cette *machine* coûte actuellement 60 000 F, et son prix ne risque pas de baisser avec la hausse du dollar. Le ministère de la santé vient de *refuser* qu'elle soit considérée comme une prothèse de l'aveugle, et remboursée par la Sécurité sociale. – H.G.

EXPOSITIONS

...guière (322-39-47). Jusqu'au 31 juillet.

TROMPE-L'ŒIL 1. – Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'en octobre.

ŒUVRES SUR PAPIER. – Hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 10 septembre.

LES SÉDUCTIONS UTOPIQUES. Choix de publicités idéales. – Galerie Ideodis Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 30 juillet.

LESZEK BROGOWSKI. Considérations sur le dessin. – Galerie A. Oudin, 28 *bis*, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 23 juillet.

JEAN-PIERRE CHAUVET. Peinture. – Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 31 juillet.

CHIARA FIORINI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). *Jusqu'au 13 août.*

PIERO GUCCIONE. Huiles et pastels. *Galerie Claude-Bernard,* 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 30 juillet (et du 6 septembre au 1er octobre).

MELOIS. Sculptures. Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 28 juillet.

JOAN MIRO. Œuvres récentes. Sculptures et gouaches. – Galerie A. Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'à fin juillet.

TAL-COAT : En champs affrontés. Lavis. – Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 23 juillet.

VELICKOVIC. Peintures 1980-1983. – Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). **Dessins.** – Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 23 juillet.

BOYD WEBB. Galerie C. Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 23 juillet.

En région parisienne

BRÉTIGNY. A propos du corps et de son image. – Photographies. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

DOURDAN. Nicolas Vial. – Musée du Château, place du Général-de-Gaulle (459-66-83). sauf lundi et mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 août.

LA DÉFENSE. Sculptures des années 80. Galerie de l'Esplanade. Jusqu'au 31 août.

MEAUX. Tissu mouvé. – Tapisserie contemporaine. Filatures de Paris, 2, avenue Foch (434-54-00). Sauf lundi. Jusqu'au 31 juillet.

MELUN. Autour du pont de Maincy de Cézanne. – Musée, 5, rue du Franc-Murier (439-17-91). Jusqu'au 31 juillet.

NEMOURS. Lalanne : sculptures, bijoux, œuvres graphiques. Château-musée (428-27-42). Jusqu'au 25 août.

PONTOISE. Le retable de Nucourt et l'iconographie de Saint-Quentin. – Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 12 h et de 14 à 18 h. Jusqu'au 6 novembre. **Louis Hayet, 1854-1940.** Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 octobre.

SCEAUX. Colbert au pavillon de l'Aurore. Parc du château (661-06-71). Jusqu'au 25 septembre.

En province

Le Monde daté 30 juin a publié une liste des principales expositions d'été en province. En voici quelques autres :

AIRAINES. Jeunes peintres de la République de Chine. – Centre d'art et de culture, Prieuré (26-05-05). Jusqu'au 18 septembre.

AIX-EN-PROVENCE. Karen Hansen : traces d'ombre. – Musée des tapisseries (21-05-78). Jusqu'au 15 novembre.

ALÈS. Frans Masereel. – Musée municipal du Colombier (86-30-40). Jusqu'à fin août.

ANGERS. Tomie Ungerer. – Musée des beaux-arts, 10, rue des Beaux-Arts (88-64-65). Jusqu'au 18 septembre ; **Visages de l'homme : sculptures à toucher.** – Musée Pincé, 32 bis, rue Lenepveu (88-94-27). Jusqu'au 11 septembre.

ANNECY. Alexeïeff ou la gravure animée. – Musée-château (45-29-66). Jusqu'au 30 septembre. – **Des Burgondes à Bayard : mille ans de Moyen Age.** Jusqu'au 31 octobre.

AUTUN. Mobilier et objets d'art des collections du musée. *Musée Rolin,* 3, rue des Bancs (52-09-76). Été.

BREMONTIER. Notre lait quotidien. Château de Merval. Jusqu'au 24 juillet.

AUXERRE. Legs Zervos. – Maison du tourisme, 1-2, quai de la République (52-26-27). Jusqu'au 31 octobre.

BORDEAUX. Oskar Kokoschka, 1886-1980. – Musée des beaux-arts, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'au 1er septembre ; **Sol Lewitt : murs peints et structures.** – C.A.P.C., entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-88-31). Jusqu'au 27 août.

CAEN. Johnny Friedlaender. Gravures récentes. – Musée des beaux-arts (85-28-63). Jusqu'au 29 août ; **Cercle – carré – triangle : peintures, sculptures, mobilier 1930-1980.** – Hôtel d'Escoville (85-73-15). Jusqu'au 20 août.

CAHORS. Les naïfs yougoslaves. Musée (35-60-33). Juillet-août.

CALAIS. Annette Messager : chimères 1982-1983. – Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 9 octobre. **Franta : peintures, dessins.** Galerie de l'ancienne poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 29 août.

CARNAC. Jean-Jacques Dournon, lauréat de la villa Médicis, 1980-1982. Mairie. Jusqu'au 24 juillet.

CASES-DE-PENE. Robert Zakanitch. – Fondation du château de Jau. Jusqu'au 15 septembre.

CHALON-SUR-SAONE. La grotte de Lascaux (reconstitution de la salle des *taureaux*). Maison de la culture. Jusqu'au 30 juillet.

CHARTRES. Six expositions pour les mois d'été : Bellavia, Du Roche, Dugain, Gibrat, Rousselot, Varlai. – Musée des beaux-arts, 29, rue du Cloître-Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 3 septembre.

CHATEAUROUX. Regard neuf au centre. – Centre d'art contemporain, place Sainte-Hélène (34-98-25). Jusqu'au 6 août.

DIJON. Portrait d'un village : Sainte-Colombe-en-Auxois. – Musée Perrin de Puycousin, 17, rue Sainte-Anne (30-65-91). Jusqu'au 17 octobre ; **Gloria Friedmann.** – Le Consortium, 16, rue Quentin (30-75-23). Jusqu'au 23 juillet.

DUNKERQUE. Gérard Schneider. Musée d'art contemporain, avenue des *Bains (65-98-00). Jusqu'au 26 septembre ;* **Les peintres orientalistes, de 1850 à 1914.** – Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 8 septembre.

EVREUX. Tal-Coat, parcours 1945-1983. Musée, ancien Evêché (39-34-35). *Jusqu'au 30 août.*

FONTEVRAULT-L'ABBAYE. La Loire, lieu économique, social et culturel. Jusqu'au 30 octobre. **Art sacré contemporain, art de l'icône.** Jusqu'au 30 juillet. Abbaye de Fontevraud (51-73-52).

FORCALQUIER. Le blé. Moissons, foulaisons et battages en Haute-Provence. Prieuré de Salogon, à Mane (75-19-93). Jusqu'au 30 septembre.

GRENOBLE. Trois dessinateurs au musée : Belle, Deck, Gaudu. *Musée,* place de Verdun (54-09-82). Jusqu'à fin septembre ; **Le roman des Grenoblois, 1840-1980.** Musée Dauphinois, rue Maurice-*Gignoux (87-66-77).* Jusqu'à fin 1983 ; **Stendhal, Grenoble et le département de l'Isère sous la Révolution et l'Empire.** – Musée Stendhal (42-81-42).). Jusqu'au 15 septembre.

LA ROCHELLE. La nature à l'huile. Chapelle Fromentin (41-38-58). Juillet.

LYON. Eugène Baudin, 1843-1907. Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre (28-07-66). *Jusqu'en octobre.* – **Adamah. La terre.** ELAC, centre d'échanges de *Perrache (842-27-39).* Jusqu'au 18 septembre.

MACON-SAINT-ALBAIN. Gustave Eiffel sur l'autoroute. Autoroute A 6. Jusqu'au 5 septembre.

MARSEILLE. Alfred Hofkunst : Hommage à Marseille. Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au *15 septembre.* – **Hommage à Stendhal.** Musée des beaux-arts, palais Longchamp (62-21-17). Jusqu'au 30 septembre ; **Transfiguration : Alberola, Barcelo, Bioulès, Di Rosa, Penck, etc.** – Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 27 août.

MENERBES. Henri Manguin, 1874-1949. – Galerie Cance Manguin (72-31-81). *Jusqu'au 30 septembre.*

MONTAUBAN. Zao Wou-Ki ou se libérer du connu. Rétrospective. – *Musée* Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 16 octobre.

MONTPELLIER. Patrick Raynaud, sculptures. – *Musée* Fabre, 13, rue Montpellieret (66-06-34). Jusqu'au 30 août.

MONTSAUCHE. Plantes médicinales : les simples, entre nature et société. – Maison du parc, Saint-Brisson. Jusqu'au 28 juillet.

PONTARLIER. Salon des Annonciades. Illustrateurs comtois, de Courbet à nos jours. Chapelle des Annonciades (39-15-61). *Jusqu'au 15 août.*

RENNES. Bernard Pagès. Musée des beaux-arts, 20, quai Émile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 29 août.

SAINT-BENOIT-DE-SAULT. Josum Walstra. Mairie (47-51-44). Du 16 juillet au 20 août.

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT. Frédérick Breck. – Galerie de la Citadelle, 38, rue de la Citadelle (37-08-52). Juillet-août.

SAINT-OMER. Delft, capitale de la faïence. Musée Sandelin, 14, rue Carnot (38-00-94). Jusqu'au 2 octobre.

STRASBOURG. Gustave Doré, 1832-1883. Musée d'art moderne et musée historique (35-47-27). Jusqu'au 31 août ; **Le poisson dans l'art et les traditions populaires d'Alsace.** – Musée Alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-55-36). Jusqu'au 8 janvier 1984.

VENCE. Fred Deux. Dessins, gravures. Galerie A. Chave, 13, rue Isnard (58-03-45). Jusqu'au 22 juillet.

VEZELAY. Legs Zervos. Ancien dortoir des moines. Jusqu'au 31 octobre ; **Charles Vildrac.** – Mairie, salle gothique. *Jusqu'au 28 juillet.*

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON. *Douze artistes et le temps. Jusqu'au* 7 août : **Le temps mode d'emploi... de l'histoire et des usages du calendrier.** Jusqu'au 30 septembre. – CIRCA, Chartreuse (25-05-46).

LA SAISON PROCHAINE

A l'ATHÉNÉE

Pour la troisième fois sous la direction de Josyane Horville, l'Athénée poursuit sa mission : offrir à des compagnies indépendantes des conditions professionnelles de représentation. La saison s'ouvre le 29 septembre avec *le Pélican*, de Strindberg, par le Théâtre éclaté d'Annecy. Du 24 novembre au 30 décembre, Jean Bouchaud présente *Cet animal étrange*, de Gabriel Arout, avec Marie-Christine Barrault et Patrick Chesnais. Du 11 janvier au 11 février, ce sera Anne Delbée avec le cycle Racine, créé en Avignon : *Andromaque, Bérénice, Phèdre*. Du 1er au 31 mars, *le Retour*, de Pinter, avec Raymond Jourdan et Laurence Roy, puis la compagnie nancéienne « Quatre litres douze » donne son dernier spectacle, *la Guerre de Cent Ans, première semaine*.

Dans la petite salle Christian-Bérard, réservée à des auteurs contemporains : Enzo Corman *(Credo)*, Jean-Michel Ribes et Roland Topor *(Bataille)*, Pierre Bourgeade *(le Passeport)* et Daniel Besnehard.

★ Renseignements : Théâtre de l'Athénée, 24, rue Caumartin, 75009 Paris ; téléphone : 742-67-81.

AUX BOUFFES DU NORD

Du 8 septembre au 31 décembre, l'association Alpha FNAC organise aux Bouffes du Nord une saison musicale avec Areski et Brigitte Fontaine, du 8 septembre au 1er octobre ; les Aborigènes d'Australie, pour le Festival d'automne du 5 au 15 octobre ; Hélène Martin les 18, 19 et 20 octobre ; *le Cadeau de l'empereur*, un opéra de Giovanna Marini, en coproduction avec le Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis et le T.N.P., du 22 octobre au 20 novembre ; *Journal intime*, de Luc Ferrari, les 23 et 24 novembre ; *Transsibérien*, d'Antoine Duhamel, d'après Blaise Cendrars, mise en scène de Lucien Melki, du 29 novembre au 10 décembre ; et du 13 au 31 décembre *le Petit Mahagonny*, de Brecht et Kurt Weill (en français), par Hans Peter Cloos et le Skarabaüs (qui avait obtenu en 1978, aux Bouffes du Nord déjà, le prix de la critique avec *l'Opéra de quat'sous)*.

★ Renseignements : FNAC Montparnasse, 36, rue de Rennes ; téléphone : 544-39-12.

A CAEN

La Comédie de Caen ouvre le 20 octobre avec deux pièces d'Eugène O'Neill, *De l'huile* et *l'Endroit marqué d'une croix*, mises en scène par Claude Yersin, qui monte également *Gust*, d'Achternbusch. Ce spectacle sera repris au TEP ainsi que *la Double Inconstance*, de Marivaux, par Michel Dubois.

★ Renseignements : 120, rue Saint-Pierre, 14012 Caen, CEDEX. Téléphone : (31) 86-55-52.

A MARSEILLE

Le Théâtre national de Marseille propose deux grandes créations au Théâtre de la Criée : *les Journées du père Duchesne*, de Jean-Pierre Faye, et *le Roi Lear*, dans une adaptation de Jean Vauthier, deux mises en scène de Marcel Maréchal, qui jouera dans la salle Audiberti *Lettres d'une mère à son fils*, mise en scène par Jean-Pierre Granval, et créera en mai une pièce qu'il a écrite, *l'Arbre de mai*.

D'autre part, sont annoncées : *Kean*, par Jean-Claude Drouot, *l'Oiseau vert*, par Benno Besson, *l'Essuie-mains des pieds*, par Pierre Ascaride, *l'Ambassade*, par Laurent Terzieff, un spectacle Beckett, par la Compagnie Renaud-Barrault, *le Babil des classes dangereuses*, de Valère Novarina, par Jean Gillibert, *Agatha*, de Marguerite Duras, par Pierre Tabard, *Salle obscure*, de Pierre Philippe, par la compagnie Isabelle Ehni, et *Fréhel* par François Bourgeat.

★ Renseignements : Théâtre national de Marseille, 30, quai de la Rive-Neuve, 13007 Marseille. Téléphone : (91) 54-70-54 et 54-74-54.

A BOULOGNE-BILLANCOURT

Quatre créations, quatre auteurs : George Bernard Shaw, *le Mariage*, inédit en France, par Michel Fagadau ; Louis Calaferte, *le Roi Victor*, avec Pierre Mondy, par Jean-Pierre Miquel ; Victor Hugo : Alain Decaux présente ses femmes, *Adèle, Juliette, Léonie et les autres*, mises en scène par Paul-Emile Deiber ; Shakespeare, avec *les Joyeuses Commères de Windsor*, par et avec Jean Le Poulain.

★ Renseignements : 60, rue de la Belle-Feuille, 92100 Boulogne-Billancourt. Tél. : 603-60-44.

SÉLECTION

CINÉMA

« Stella » de Laurent Heynemann

Été 1944 : une juive sauvée de la déportation par l'homme qu'elle aime découvre les compromissions acceptées par celui-ci. *Histoire* d'amour sur fond historique, fin de l'occupation et débâcle des collaborateurs. La mise en scène exprime une dignité humaine et morale plus forte que les sentiments. Non, on ne peut pas tout faire, tout accepter en amour, lorsqu'il faut pactiser avec le « temps des assassins ».

ET AUSSI : *Ludwig*, de Luchino Visconti (les chimères de l'art). *La Trilogie d'Apu*, de Satyajit Ray (le début d'une grande œuvre). *Newsfront*, de Philip Noyce (des nouvelles de Melbourne). *Le Roi des singes*, de Wan Laiming (poésie animée).

THÉATRE

Avignon

Racine (s), de Jean-Louis Martinoty, à la Chapelle des Pénitents blancs, du 15 au 24 juillet à 19 heures. *Zones*, par le Filledstojteater (Danemark), à l'église des Célestins, du 15 au 19 juillet à 19 h 30. *De la représentation*, textes de philosophes sur le théâtre, à la cour de l'Oratoire, du 16 au 22 juillet à partir de 1 heure du matin. *Ecritures contemporaines*, lectures de textes inédits, à la Condition des soies, du 18 au 28 juillet à 16 heures et 18 heures.

ET AUSSI : CARPENTRAS : théâtre, danse, musique du 15 juillet au 12 août, tél. (90) 63-00-78. ALÈS : Rencontres du Jeune Théâtre, du 15 au 30 juillet, tél. (66) 52-56-82. SÈTE : Rencontres avec le Théâtre musical, du 15 juillet au 3 août, tél. (67) 74-66-97.

MUSIQUE

Festivals

Le mois de juillet est chaud, décidément, sous le feu roulant des festivals qui explosent au soleil comme des fruits trop mûrs. A Paris, le Festival estival propose des concerts tous les soirs du 15 juillet au 20 septembre (rens. tel. : 227-12-68), tandis qu'Aix-en-Provence redevient le temple de l'art lyrique avec, pour commencer, *Hippolyte et Aricie* de Rameau (les 15, 18, 22, 27 et 31 juillet), puis *la Cenerentola* de Rossini (les 16, 20, 23, 26, 29 juillet, 1er et 3 août); en attendant *Mithridate* de Mozart (les 21, 25, 28, 30 juillet et 2 août), et une audacieuse journée Webern, le 20 juillet (rens. tél. : (42) 23-37-81). Le Festival de Saintes poursuit son chemin avec *Pygmalion* de Rameau par les membres de la Chapelle royale, dirigés par P. Herreweghe (rens. tél. : (46) 93-41-35). Le Festival d'Avignon, fidèle au théâtre musical, prend la route avec les *Visites espacées* de Philippe Hersant (les 19, 20, 22, 23 et 26 juillet) et l'Heure musicale du Mont Saint-Michel lutte à sa façon contre l'ensablement par des concerts réguliers du 16 juillet au 26 août (rens. tél. : (33) 58-00-22).

Africa Fête au Forum des Halles

Dans le cadre des trois semaines consacrées aux musiques africaines, Africa Fête propose chaque soir, du 15 au 23 juillet, des groupes connus et moins connus, qui révèlent tous les mélanges possibles d'instruments et de rythmes qui se pratiquent aujourd'hui en Afrique : du rap au funk en passant par la balle à terre, le makossa, le jazz, etc. Entre autres le groupe Ovo composé de Ghanéens, de Camerounais, d'Antillais et de Sénégalais, qui rendront hommage à Jo Maka ; Rhodessa Jones et Idris Ackamor ; Koffana ; Africana Niamacala ; *Tokoto Ashanti* ; *les Malopoets* (d'Afrique du Sud) ; Ernesto Djeje, etc. Du 26 au 30 juillet, le groupe de Pierre Akendengue termine ce grand cycle. (Tous les soirs jusqu'au 30 juillet au Forum des Halles, tél. 297-53-47.)

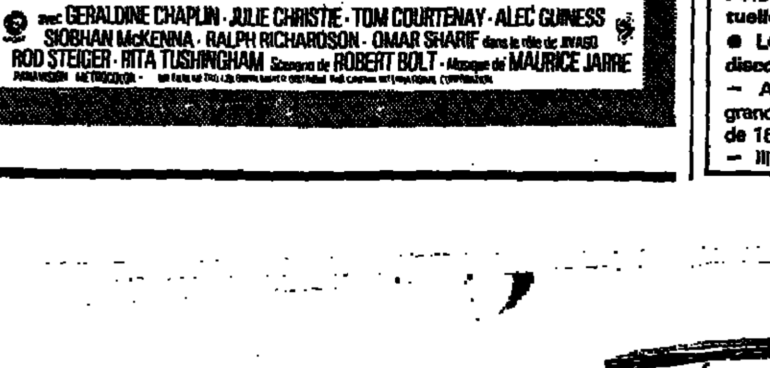
EXPOSITIONS

Max Ernst à la Fondation Maeght

La manifestation Max Ernst, à la Fondation Maeght de Saint-Paul-de-Vence, qui ouvre l'été des expositions sur la Côte d'Azur, a la qualité d'une rétrospective de musée. Avec plus de cent quarante peintures et sculptures, elle couvre l'itinéraire entier du plus charmeur des surréalistes, depuis Brühl où il est né en 1891, à Seillans dans le Var, où il a vécu ses dernières années. On y trouve une bonne part de son œuvre américaine, relativement moins connue en France, avec des tableaux provenant de la collection De Ménil (Houston, Texas). Ainsi que l'ensemble de sa sculpture, activité secrète commencée aux années 30, mais affirmée aux années 40-50 avec la maturité de l'artiste. Le peintre surréaliste est un sculpteur méconnu qui doit beaucoup aux idoles des sorciers primitifs.

« Picasso et la Méditerranée » et la sculpture d'Arman au musée d'Antibes

Deux expositions au musée d'Antibes : « Picasso et la Méditerranée » et la sculpture d'Arman, première rétrospective qui fait le bilan de vingt-huit années d' « accumulations d'objets ». Commencé dans le courant néo-réaliste, le travail d'Arman glisse avec naturel vers le fétichisme de l'objet, cher aux cubistes et aux surréalistes. L'expositions Picasso qui fut d'abord présentée à la Villa Médicis de Rome, puis à Athènes, achève son périple à Antibes, dernier grand port de l'artiste dont la peinture s'est nourrie de mythologie méditerranéenne avant d'en devenir elle-même le symbole.







FESTIVALS

Paris

XXe FESTIVAL DU MARAIS
(887-74-31)

TH. ESSAION I : le 13 à 18 h 30 : Un mari à la porte ; le 13 à 20 h 30 : le Nô de Saint-Denis ; à 21 h 45 : Sally Mara ; II : le 13 à 19 h 30 : le Calcul ; à 21 h 15 : Bertrand strip-tease.

PLACE DU MARCHÉ SAINTE-CATHERINE, le 13 à 19 h 30 : Fantasio.

CAVE GOTHIQUE DE L'HOTEL DE BEAUVAIS, le 13 à 20 h 30 : Ecoute le vent sur la lande.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE
(723-40-84)

BRETEUIL, Château, le 14 à 17 h : Théâtre Dussault (Rameau, Debussy).

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(227-12-68)

STATION AUBER/RER, le 15 à 16 h 30 : T. Walker, G. Knox (Paganini, Villa-Lobos, Bach) ; Eglise Saint-Merri, 20 h 30 : Ensemble musical français, dir. : G. Manevean (Poulenc).

BATEAUX-MOUCHES, le 16 à 15 h 30 : T. Walker, G. Knox (Paganini, Villa-Lobos, Bach).

EGLISE SAINT-EUSTACHE, 20 h 30 : Orchestre national de France et Chœurs de R.-F., dir. : Z. Macal (Beethoven).

CHATEAU DE MAISONS, le 17 à 17 h 30 : H. Dreyfus (Rameau).

FACULTÉ DE DROIT D'ASSAS, le 18 à 20 h 30 : Philharmonie nationale des jeunes, dir. : A. Myrat (Stravinsky, Beethoven) ; le 19 à 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique de R.-F., dir. : M. Janowski (Beethoven).

MAIRIE DU Ve, le 19 à 18 h 30 : D. Wayenberg (Brahms).

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE
(274-46-42)

Les 15, 16, 17 à 21 h 30 : Le contre mode d'emploi ; le 18 à 15 heures : Théâtre de la Lune, à 20 h 15 : les Cenci ; le 19 à 20 h 15 ; Tabarin ; à 22 heures : l'Impasse du désir.

En province

ALSACE-LORRAINE

MIRECOURT. – IIIe Festival de cordes (29) 37-11-33 : Eglise Notre-Dame : le 13 à 20 h 30, Ensemble de Venise (Tartini, Vivaldi, Rossini) ; le 16 à 20 h 30, Alexandre Lagoya (Sanz, Carcassi, Paganini).

AQUITAINE

ANDERNOS-LES-BAINS. – 14e Festival de jazz (56) 82-02-95 : Auditorium de la salle omnisports : le 13 à 21 heures, Big Bang et Johny Copeland ; Place du 14-Juillet : le 14 à 18 heures, Jazz dans la ville ; Auditorium de la salle omnisports : le 15 à 21 heures, Wild Bill Davis Trio, The Stars of faith.

SARLAT. – 32e Festival des jeux du théâtre (53) 59-37-46 : Jardin des Enfeus, le 20 à 21 h 45, Il Signor Fagotto.

AUVERGNE

VICHY. – Festival d'art lyrique et musical de Vichy (70) 31-68-88 : le 16 à 21 heures, Orchestre symphonique de Vichy, dir. : J. Fonta ; le 20 à 21 heures, Gabriel Tacchino (Poulenc, Mozart, Debussy).

BRETAGNE

BREST. – Jazzazimuts, 503-01-50 : 20 h 30 : Parc de Penfeld, le 19, M. Solal, H. Texier, F. Jeanneau, D. Humair, D. Friedman ; Douves du château : le 20, Quintet Wynton Marsalis.

LANNION. – 16e Festival d'orgue et de musique de Lannion et de la Côte de Granit rose, 37-07-73 ; Eglise Saint-Jean du Baly, le 16 à 20 h 30 : A. Isoir.

CHAMPAGNE-ARDENNE

BRAUX SAINTE-COHIERE. – XIIIe Festival d'été 1983 (26) 60-83-51 : Château, le 16 à 21 heures, récital de piano Agnès Postec (Scarlatti, Bach, Chopin).

CENTRE

SULLY-SUR-LOIRE. – Xe Festival de Sully (38) 36-32-21 : Château, le 15 à 21 heures, François le Roux et Erik Berchot (Chopin, Liszt, Schubert) ; le 16 à 16 heures et 18 h 30, la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. : J.-C. Malgoire.

CORSE. – Festival international d'Ajaccio et de la Corse (95) 21-56-85 : les Milelli, le 19 à 21 h 15, « Don Giovanni », de Mozart, dir. : J.-C. Hartemann ; Ajaccio, Chapelle impériale, le 18 à 21 h 15, « Ars antiqua de Paris ».

LANGUEDOC-ROUSSILLON

BAGNOLS-SUR-CEZE. – VIe Festival (66) 89-60-02 : Mont-Cotton, le 13 à 22 heures, Ballet Caraïbes ; Centre culturel, le 16 à 22 heures, Why not.

CARCASSONNE. – Festival de la Cité (68) 25-33-13, 25-62-50 : Basilique Saint-Nazaire, le 20, Fanfares de tous les temps avec l'ensemble de cuivres Bernard Soustrot, le Quatuor de trombones de Paris et Melvin Culberson ; Grand Théâtre, le 13, « Tartuffe », mise en scène de Jean Le Poulain ; Cour du Midi, le 16, « le Procès de Jacques Cœur ».

NARBONNE. – Eté musical en Languedoc (68) 32-31-60 : Cathédrale, le 19, Collégium musicum d'Heldeberg, dir. : G. Morche (Brahms).

NIMES. – Jazz à Nîmes (66) 21-34-02 : Arènes, le 13 à 21 h 30, Oregon et Dollar Brand : le 14 à 21 h 30, Buddy Bluesband et Johny Copeland ; le 15 à 21 h 30, Charlie Rouse ; le 16 à 21 h 30, Freddi Hubbard et Coq Aphone.

PORT-CAMARGUE. – Festival méditerranéen (42) 86-82-14 : Jardin aux sculptures, le 17, Quatuor de trombones de Paris (Telemann, Vivaldi, Charpentier).

SAINT-GUILHEM-LE-DESERT. – Saison musicale, 63-14-99 : Eglise romane, le 15 à 21 h 15, London Early Music Group, dir. : J. Tyler.

SETE. – Festival de la mer (67) 74-66-97 : Théâtre de la mer, le 14 à 21 h 30, « Carmen » d'Antonio Gades ; le 18 à 21 h 30, American Dance Machine : « Dance is spectacular ».

UZES. – XIIIe Nuits d'Uzès (66) 22-68-88 : Cathédrale Saint-Théodorit, le 15 à 20 h 45, Trompettes de l'Opéra du Nord (Purcell, Bach, Vivaldi) ; Temple, le 20 à 20 h 45, Cauhere.

LIMOUSIN

SAINT-YRIEIX. – Festival musical 83 (55) 75-94-60 : le 15 à 21 heures, R. Pasquier et M. Beroff (Brahms, Beethoven, Prokofiev).

MIDI-PYRENEES

CASTRES. – XIe Rencontres internationales de la guitare (63) 59-30-20 : Salle G.-Philipe, le 16 à 21 h 30, M. Azzola, M. Frosset, P. Caratini ; le 19 à 21 h 30, Cuarteto Cedron. Théâtre municipal, le 17 à 21 h 30, Roberto Aussel ; le 18 à 21 h 30, Francis Bebey : le 20 à 21 h 30, Manuel Barrueco.

SOUILLAC. – VIIIe Festival de jazz (65) 37-81-56 : Palais des Congrès, le 16 à 21 h 30, Les Haricots rouges et « Quintet Guilhot-roques » ; le 17 à 21 h 30, Ray Bryant Trio et Harry « Sweets » Edison Buddy Tate.

NORD-PAS-DE-CALAIS. – VIIe Festival de la Côte d'Opale (21) 30-40-33 : Condette, château d'Hardelot, les 15 et 17 à 21 h 30, « Jules César » ; Wimereux, église, le 15 à 21 heures, Groupe vocal argentin « Musicantes ».

NORMANDIE. – XIe Festival des soirées de Normandie (31) 86-27-65 : Creully, Château, le 15 à 21 heures, J.-M. Trehard et J. Horreaux (Bach, Albeniz, Granados) ; Bayeux, salle de la tapisserie, le 18 à 21 heures, Quatuor Arcana (Weber, Schubert, Mozart).

PAYS DE LA LOIRE

SABLÉ-SUR-SARTHE. – Festival Eté 83 (43) 95-49-96 : Quai national, le 13 à 23 heures, Pyrosymphonie ; Centre ville, le 16 à 11 heures, « la Farce du pâté et de la tarte » ; Centre culturel, le 16 à 17 heures, « la Sorcière du placard aux balais ».

POITOU-CHARENTES

MONTGUYON. – Ve Festival de la Paix (46) 04-10-60 : le 13 à 21 h, Los Calchakis, Orchestre national populaire des virtuoses tziganes de Bucarest, Orchestre du ballet national bolivien de La Paz ; le 14 à 21 h 30, Grand Bal du Festival.

SAINTES. – Festival de Saintes 83 (46) 93-41-35 : le 13 à 18 h, Récital Alice Ader, à 21 h, Groupe vocal de France, dir. M. Tranchant (Fisher, Marchand, Scelsi), à 23 h, Collectif du lion : le 14 à 16 h, Garret List, à 20 h, Steve Lacy Sextet, à 23 h, Bal dans la cour de l'abbaye ; le 15 à 21 h, B. Kruysen et G. Van Blerk (Debussy, Fauré, Duparc), à 23 h, Collegium vocal de Gand et les sacqueboutiers de Toulouse, dir. P. Herreweghe (Gabrieli, Marenzio, Schutz) ; le 16 à 17 h, J. Huys (Frescobaldi), à 21 h, C. Coin, P. Cohen (Brahms, Debussy) ; le 17, Journée au château de la Roche-Courbon avec « la Méprise » et « Pygmalion » ; le 18 à 18 h, Concert de l'académie, à 21 h, The English Concert, dir. T. Pinnock (Telemann, Sammartini, Bach), à 23 H. G. Laurens, A. Zylberajch (Rossi, Haendel) ; le 19 à 16 h, Musique traditionnelle sarde, à 21 h, T. Pinnock (Rameau), à 23 h, Ensemble vocal de la chapelle royale, dir. P. Herreweghe (Gesualdo) ; le 20 à 17 h, Concert de l'Atelier choral, dir. P. Colleaux (Charpentier), à 21 h, Collegium vocal de Gand et Ensemble instrumental de la chapelle royale, dir. P. Herroweghe (Rameau, Kuhnau, Bach).

PROVENCE-COTE D'AZUR

ARLES. – Festival 83 (90) 96-47-00 : Théâtre antique à 21 h 45, le 17, Viola Farber et Jeff Slayton ; le 20, Antonio Gades, la Maison de Bernarda Alba, El Rango Suit Flamenca ; le Théâtre municipal, le 16 à 16 h 30, Ballet phocéen ; Archevêché, le 18 à 21 h 45, Armodal-Pisistrate ; le 20 à 19 h, N+N Corsino.

AIX-EN-PROVENCE. – Théâtre de l'Archevêque, les 15 et 18 à 21 h 15, Hippolyte et Aricie (J. Ph. Rameau) ; Théâtre du Pavillon de Vendôme, les 16 et 20 à 21 h 15, La Cenerentola (G. Rossini) ; Cathédrale Saint-Sauveur, le 17 à 18 h, Israël en Egypte (Haendel), dir. J. Eliot Gardiner ; Théâtre du Pavillon de Vendôme, le 17 à 21 h 30, Orchestre national de Lille, dir. J. Cl. Casadesus (Dvorak, Landowski, Stravinsky) ; Théâtre du Pavillon de Vendôme, le 19 à 21 h 30, Bach-Haendel, dir. John Eliot Gardiner ; Théâtre de l'Archevêché, le 20 à 21 h 30, Ensemble intercontemporain (Varèse, Webern, Berio) ; Cloître Saint-Sauveur à 18 h, le 18, Magali Damonte ; le 19, Ensemble baroque de Provence (J. Ph. Rameau) ; le 20, Solistes de l'Ensemble intercontemporain (Webern).

AVIGNON. – Festival Avignon 83 (90) 86-24-43 : Cour d'honneur du Palais des papes, les 15, 16, 19 et 20 à 22 h, Dernières nouvelles de la peste ; les 13, 17 et 18 à 22 h, les Céphéides ; Théâtre municipal, les 13, 15, 16, 17 et 18, la Dévotion à la croix ; Cloître des carmes, les 13, 15, 16, 17, 18, 19 et 20, Liberté à Brême : Cloître des célestins, le 13 à 22 h, Héra-

Cloître des célestins, le 13 à 22 h, Hérakiès 5, Hamlet-Machine ; les 15, 16, 17 et 18 à 22 h, Frédéric de Prusse ; Cour de la Faculté des sciences, les 13, 15 et 16 à 22 h, Clara S. ; le 20 à 22 h, le Retable des merveilles ; Salle Benoît XII, les 13, 15, 16 et 17 à 21 h 30, Minetti ; le 20 à 19 h, Angel-Maimone Entreprise ; Cloître du palais vieux, les 15, 16, 17, 18, 19 et 20 à 19 h, Colette Magny et A.M. Fijal ; Chapelle des pénitents blancs, les 15, 16, 17, 18, 19 et 20 à 19 h, Racine ; Cour de l'oratoire, les 16, 18 et 20 à 18 h et les 13, 15, 17 et 19 à 22 h, Avron Big Band ; Parking de l'oratoire, les 13, 15, 17 et 19 à 20 h et les 16, 18 et 20 à 22 h, le Saperleau ; Condition des soies, les 18, 19 et 20 à 16 h et 18 h, Ecritures contemporaines ; Eglise des célestins, les 15, 16, 17, 18 et 19 à 19 h 30, Zones ; Villeneuve-lez-Avignon, les 13, 15 et 16 à 22 h, Cloître du cimetière ; Hospice Saint-Louis, les 18, 19 et 20 à 22 h 30, les Visites espacées ; Verger d'Urbain-V, le 20 à 21 h : Récit de Shéhérazade ; Chapelle des cordeliers, les 18, 19 et 20 à 17 h et 22 h, Maison des compositeurs : Métropole Notre-Dame des Doms, les 13 et 20 à 18 h, A l'orgue doré ; le 17 à 10 h, Messe de Petr Eben ; Cycle d'orgue, le 17 à 17 h, Uzès.

CANNES. – Nuits de Lerins (93) 99-04-04 : Ile Sainte-Marguerite, les 16, 17 et 18 à 21 h 30, Nederlands Dans Theater.

CARPENTRAS. – Festival de Carpentras 1983 (90) 63-13-34 : Théâtre de plein air, les 15 et 16 à 21 h 30, Giselle par les étoiles et le ballet de l'Opéra de Paris : Cour de la charité, les 18 et 20 à 21 h 30, Jane Eyre par le Théâtre de l'Ecume ; le 19 à 21 h 30, Quatuor Viotti (Mozart, Ravel, Dvorak).

CHATEAUVALLON. – IVe Festival de danse (94) 24-11-76 : Amphithéâtre, le 13 à 22 h, Tablao de Seville-Carmen Vargas ; le 15 à 22 h, Ballet théâtre gitan Mario Maya ; le 17 à 22 h, Cie Jacques Patarozzi ; le 19 à 22 h, Groupe Lolita ; Théâtre Couvert, le 15 à 19 h, Groupe Triangles, P. Droulers ; le 16 à 22 h, Groupe Triangles, P. Droulers ; le 17 à 20 h, Robert Kovitch-Rhys Chatham.

DIGNE-LES-BAINS. – Festival international d'art chrétien (92) 31-65-81 : Eglise de Dauphin, le 16 à 21 h 15, Quatuor vocal de la cathédrale orthodoxe russe de Nice, dir. A. Fissot ; Cathédrale de Sisteron, le 17 à 21 h 15, Ensemble vocal de Lausanne, dir. M. Corboz (Brahms, Bach, Mendelssohn) ; Cathédrale Notre-Dame du Bourg, le 18 à 21 h 15, A. Alexandre ; Palais des congrès de Digne, le 19 à 21 h 15, Quintette à vents Nielsen, Quintette de cuivres Ars Nova et solistes, dir. P. Nahon.

FRÉJUS. – Forum des arts et de la musique (94) 51-37-56 : Théâtre romain, le 13 à 21 h 30, Orchestre Cannes-Provence-Côte d'Azur avec B. Soustrot ; le 20 à 21 h 30, Don Juan ; Cathédrale, le 15 à 21 h 30, Chorale de Tolosa.

LE CAP D'AGDE. – Festival méditerranéen (42) 86-82-14 : Palais des congrès ou église Saint-Augustin, le 19, P. Barbizet et P. Amoyal (Brahms, Franck, Ravel).

MARSEILLE. – Festival populaire (91) 37-74-36 : Borely, le 13 à 21 h 30, l'Elixir d'amour ; le 14 à 21 h 30, Phi-Phi ; Brégante, le 19 à 21 h 30, Phi-Phi.

ORANGE. – Choregie 1983 (90) 34-24-24, 34-15-52 : Cour Saint-Louis, le 13 à 18 h, Christa Ludwig (Schubert, Brahms, Mahler) ; le 16 à 21 h 45, Gwyneth Jones (Schubert, Brahms, Mahler) ; Théâtre antique, le 13 à 21 h 45, Aïda (Verdi).

SAINT-RÉMY. – Jazz à Saint-Rémy 83 (90) 92-03-80 : Le 20 à 21 h, Paul Bley et les percussions de Strasbourg.

SALON-DE-PROVENCE. – Festival 83 (90) 91-30-63 : Château de l'Empéri, 21 h 30, le 16, Jimmy Cliff ; le 17, Blue's stars ; le 18, Herbie Hancock, Ron Carter, Tony Williams, Wynton Marsalis, Brandford Marsalis ; le 19, King Sunny Ade ; le 20, Richie Havens.

SISTERON. – XXVIIIe Nuits de la citadelle (92) 61-06-00 : Cathédrale Notre-Dame des Pommiers, le 17 à 21 h 30, Ensemble vocal de Lausanne, dir. M. Corboz.

VAISON-LA-ROMAINE. – 31e Festival (90) 36-24-79 : Théâtre du Nymphée, le 13 à 21 h 30, Requiem de Mozart avec l'Ensemble vocal Michel Piquemal et l'Orchestre de chambre Bernard Thomas ; Théâtre antique, le 16 à 21 h 30, Ruy Blas ; le 18 à 21 h 30, Orchestre national de Lille et M. Rostropovitch (Dvorak, Moussorgski) ; le 20 à 21 h 30, Alain Souchon.

VALBONNE. – Soirées Sophia Antipolis 1983 (93) 33-10-10 : Théâtre de la Garrigue, le 16 à 21 h 30, Carmen, par Antonio Gades ; le 20 à 21 h 30, J.-P. Farre, Contes pour piano ; Eglise de Valbonne, le 19 à 21 h 30, Ensemble polyphonique de France et Orchestre Cannes-Provence-Côte d'Azur (Mozart).

RHONE-ALPES

ANNECY. – 14e Festival de la vieille ville (50) 45-00-33 : Podium place Notre-Dame, le 13 à 21 h, Les Van de Walle, Nadia Stella dog's, The val's songs, Harry and partner ; le 14 à 21 h, Ronny Hunter and his hound dogs ; le 15 à 21 h 30, le Testament du chien ; le 16 à 21 h, la Montesima. Podium jardin de l'évêché, le 13 à 21 h, Clair idle modestie ; le 14 à 21 h, Annie Rocking Club ; le 15 à 21 h, Estudientina ; le 16 à 21 h, Gil Bernard and Dany. Podium du Thiou, le 13 à 21 h, Club Zou ; le 14 à 21 h, Trio William's ; le 15 à 21 h, Piccamiglio Electronic ; le 16 à 21 h, Annecy Rocking Club. Podium tour du Collège, le 13 à 21 h, Orchestre du Jardin ; le 14 à 21 h, Los Crados Punkos ; le 15 à 21 h, Bo Baleze ; le 16 à 21 h, film de guerre. Podium rue de l'Isle, le 13 à 21 h, Delirium ; le 14 à 21 h, Gad ; le 15 à 21 h, Cock sucker ; le 16 à 21 h, Duo Detraz. Podium place Sainte-Claire, le 13 à 21 h, Shining ; le 14 à 21 h, Argus ; le 15 à 21 h, Sortilegio ; le 16 à 21 h, Lo' P'tious Jean de Vovray. Podium place Sainte-Claire, le 13 à 21 h, Veuve Clito ; le 14 à 21 h, Quatuor tzigane William Garcin ; le 15 à 21 h, Jazz-variétés ; le 16 à 21 h, Groupe Passatore. Jardin de l'hôtel de ville, le 13 à 21 h 30, Ballets New Dorado Dancers des Philippines ; le 14 à 21 h 30, Orchestre M. Marfinet ; le 15 à 21 h 30, Gilles de Rais ; le 16 à 21 h 30, Ballet national de Yougoslavie. Podium place Georges-Volland, le 14 à 21 h, Jacky Detraz ; le 15 à 21 h, Trio William's. Champ de Mars, le 14 à 22 h, feu d'artifice. Cour de l'hôtel Bagnorea, le 15 et le 16 à 21 h 30, spectacle de lanterne magique. Place Notre-Dame, le 17 à 17 h et 21 h, parade folklorique. Hall des expositions, le 17 à 21 h 30, Serge Lama.

EVIAN. – Rencontre musicale du Léman : Palais des congrès, le 15 à 21 h, soirée à la mémoire de César Geoffray ; le 17 à 21 h, musique, joie pour tous ; le 18 à 21 h, musique romantique (Brahms, Schubert) ; le 19 à 21 h, J. Caysac et P. Gauter (Bach, Schubert, Bizet, Brahms). Eglise d'Evian, le 20 à 21 h, musique chorale (Gabrieli, Schütz, Bach).

SALLANCHES. – Festival de Sallanches 83 (50) 58-04-25 : Eglise Saint-Jacques, le 15 à 20 h 45, Ensemble vocal de Lausanne et ses solistes, dir. M. Corboz (Monteverdi, Bach). Salle Léon-Curral, le 17 à 20 h 45, Screamin' jay Hawkins et Brenda Bel Collins and Icebreakers ; le 18 à 20 h 45, Rosay et Henry Chaix Trio, Stars of Faith et Jérôme Van Johnes : le 19 à 20 h 45, Levallois-Marais-Pifarely, Didier Lockwood et Caratini, Fosset ; le 20 à 20 h 45, Anonymus, Argus, Marathon, Chippie, Polyedre.

VAL-D'ISÈRE. – Musique à Val-d'isère (79) 06-10-32 : le 20 à 20 h 30, Orchestre Jeune Philharmonie franco-allemande, dir. Justus Von Websky (Brahms, Bizet, Mozart).

THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50). Le 13 à 19 h 30 : Soirée Balanchine ; le 14 à 14 h 30, le 16 à 19 h 30 : Otello ; les 15 à 19 h 30 : Falstaff.

SALLE FAVART (296-06-11). Le 13 à 19 h 30 : Ariane à Naxos.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). – Le 13 à 20 h 30 (dernière) : les Estivants ; le 14 à 14 h et le 15 à 20 h 30 : le Médecin volant/Amphitryon ; les 16, 17 à 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour ; la Colonie ; le 17 à 14 h 30, les 18, 19 à 20 h 30 : les Femmes savantes. – Thermes de Cluny : les 13, 16 à 21 h : le Mystère de la charité de Jeanne.

CHAILLOT (727-81-15), clôture annuelle.

PETIT ODÉON (325-70-32), clôture annuelle.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.). – Cinéma : « Présences polonaises », les 13, 14, 15, 16, 17 à 15 h (Meurtrissures ; Soixante-trois jours ; En regardant ta photo ; Varsovie quand même).

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 21 h : Darling darling, dern. le 16.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), mer., mar., 20 h 30 : les Bonnes ; jeu., ven., sam., 20 h 30 : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod Zod Zod...iaque.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D., L.), 20 h 45, sam. 19 h 45 et 22 h : Pauvre France !

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 30 : George Dandin.

CRÉATIS (887-28-56), le 13 à 21 h : Aurelia Steiner, dernière.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D.), 21 h : Un canapé-lit.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 20 h : Mourir à Colone ; 22 h : Job scène du livre.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54) (L.), 20 h 30 : la Bonne Femme aux Camélias, à partir du 15 (D., L.), 22 h 15 : les Gros.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; dim. 17 h 30, lun. 20 h 30 : la Mouette.

FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : la Malibran.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., 15 h : la Fausse Libertine.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.) 21 h : Play it again, Sam.

LUCERNAIRE (544-57-34) L (D.), 18 h 30 : Stella Memoria ; 20 h 30 : les Mystères du confessional ; 22 h : Jeu même. – II. (D.) 18 h 30 : l'Esprit qui vole ; 20 h 30 (rel. except. les 18, 19) : Milosz ; 22 h 15 : l'Intrus.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, Dim., 15 h : l'Amour fou.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h : la Surprise.

MICHEL (265-35-02) (D., L.), 21 h 15, sam., 18 h 15 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : On dînera au lit.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos, dernière le 16. – Petit-Montparnasse 21 h 15 : l'Astronome, dernière le 16.

MUSÉE DU PETIT PALAIS (277-92-26) les 13, 15 à 21 h 15 : Lorenzaccio.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (J., D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Folies d'opérettes.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (S., D. soir, L.). Sam. 18 h 45 et 22 h : la Fille sur la banquette arrière, à partir du 19.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir) 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il Signor Fagotto.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : le Fauteuil à bascule, dernière le 16.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) (D., L.), 20 h 15 : les Pieds dans les poches, à partir du 15 ; 22 h 15 : l'Escargot, à partir du 15.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU LYS (327-88-61) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 18 h : Histoires déconcertantes ; 22 h 15, dim. 16 h : Et toi la grande...

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h, Dim. 15 h et 18 h 30 : les Dix Petits Nègres.

UNION (770-90-94) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 17 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou (en anglais).

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 15 h 30 : l'Etiquette, à partir du 16.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) (D., L., Mar.) 21 h : Un caniche sur la banquise.

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 19 h : Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.) 19 h : Service non compris.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ?

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 15 + sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 45 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.

COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11) (D.) 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Des malheurs de Sophie ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

LE FANAL (233-91-17) (D. et le 14) 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant, dernière le 19.

LES LUCIOLES (526-51-64) (L.) 20 h 15 : Oy, Moïsheley, mon fils ; Jeu., vend., sam., 22 h : R. Bernadac.

PATACHON (606-90-20) (D., L., Ma.) ; 22 h : D. Loury ; 23 h : F. Fanel, N. Poli : Hommage à Edith Piaf.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (L.) 21 h : Guide des convenances 1919 ; 22 h 30 : J'viens pour l'annonce.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.) 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova's babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.) 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.) 20 h 30 : Le monde est petit les Pygmées aussi ; 22 h : M. Sergent.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.) 20 h 15 + sam. 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 18 h 30 : Ça sert d'os (dernière le 16) ; 20 h 30 : le Baboud ; 22 h 30 : Roméliette et Julot.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) les 13, 14, 15, 16 à 21 h : Métamorphoses d'une mélodie.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h, dim. 15 h 30 : François, j'ai mal à mes sous.

En région parisienne

LA DEFENSE, Esplanade, Fontaine Agam (979-00-15), les 15, 16 à 22 h : Musical Memories.

MILLY-LA-FORET, Eglise (353-29-83), le 15 à 20 h 45 : Ensemble de chambre Bartok (Poulenc, Honegger, Milhaud).

SCEAUX, XVe Festival (660-07-79), orangerie du château, le 14 à 17 h 30 : Los Incas ; le 15 à 21 h : M. Chauveton, J.-M. Damato (Sanguet, Poulenc, Fauré) ; le 16 à 17 h 30 : E. Heidsieck, R. Milosi, M. Lemoine, M. Marchesini (Brahms, Mozart, Beethoven) ; le 17 à 17 h 30 : Ensemble instrumental Andonia, dir. : M. Borusiac (Pergolèse, Verdi, Cimarosa).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 13

JARDIN DU LUXEMBOURG, 16 heures : Musique des gardiens de la paix.

JEUDI 14

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE, 16 heures : Musique des gardiens de la paix.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 30 : Spatium Musicum (Taverner, White, Byrd...)

VENDREDI 15

HOTEL HÉROUET, 18 h et 20 h 30 : A. Kremski (Couperin, Liszt, Debussy...).

ESCALIER D'OR, 19 heures : Quatuor Arcana (Barbier, Chachereau, Sonfflard...) ; 21 heures : M. Drobinsky (Bach, Villa-Lobos, Offenbach).

SAMEDI 16

ESCALIER D'OR, 19 heures : Trio Henry (Brahms, Beethoven) ; 21 heures : M. Ripoche, A. Demay.

HOTEL HEROUET, 18 h et 20 h 30 : voir le 15.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 30 : Spatium Musicum (Bach, Hauer, Baldwin...)

ÉGLISE ST-MERRY, 21 heures : Ensemble vocal Musicatreis.

SERRE D'AUTEUIL, 11 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant (Haydn, Mozart, Schubert...) ; 15 h 30 : (Lassus, Palestrina, Schütz...).

DIMANCHE 17

SERRE D'AUTEUIL, 11 h 30 : et 15 h 30 : voir le 16.

ÉGLISE SAINT-MERRY, 16 heures : I. Husain, H. Bouzzine.

HOTEL HEROUET, 18 h et 20 h 30 : voir le 15.

NOTRE-DAME DE PARIS, 14 heures : Sound of America Chorus ; 17 h 45 : A. Vega-Nunez.

CHAPELLE ST-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : D. Matrone (Bach, Krebs, Buxtehude...).

MUSÉE CARNAVALET, 15 heures : J. Bell Young (Chopin, Liszt, Scriabine...).

LUNDI 18

ESCALIER D'OR, 21 heures : Ensemble Couperin, dir. : J. Belliard (Couperin).

SERRE D'AUTEUIL, 12 h 30 : et 15 h 30 : voir le 16.

HOTEL HEROUET, 18 h et 20 h 30 : voir le 15.

MARDI 19

ESCALIER D'OR, 19 heures : B. Berstel (Bach, Ligeti) ; 21 heures : P. et R. Fontarosa (Brahms, Schubert, Chostakovitch).

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 heures : Chorale P. Kuentz (Schubert).

HOTEL HEROUET, 18 h et 20 h 30 : voir le 15.

SERRE D'AUTEUIL, 12 h 30 et 15 h 30 : voir le 16.

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE [illegible]

BAINS-DOUCHES (887-34-40), les 17, 19, 20 à 20 h 30 : Grand mixer DST, M. Freuzer, Fable.

CASINO DE PARIS (285-00-39), le 13 à 20 h 30 : Ph. Catherine, Jaco Pastorius and the World of Mouth Band.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz, dernière le 15 ; (à partir du 16) : J. Lacroix.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 22 h 30 : P. Blain.

ELDORADO (208-45-42), le 16 à 24 h : Les Dandies.

FORUM (297-53-39), les 15, 16, 17, 18, 19 à 21 h : Africa fête.

NEW MORNING (523-51-41) le 15 à 21 h 30 : Rio Americano Jazz Ensemble ; le 16 : University City Jazz Band ; le 19 : Jan Garbarek.

PETIT JOURNAL (326-28-59) 21 h 30, mer. : A. Thiebault ; ven. : VSOP Ragtime ; sam. : Swing at six ; lun. : le Vieux True ; mar. : Bill Buchman trio.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J.-P. Debarbat, A. Hervé, T. Bonfils, Ch. Lees (dernière le 17) ; (à partir du 18) : D. Huck, P. Balqueville, P. Diaz, R. Galeazzi.

LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73), les 14, 15, 16 à 22 h : S. Rivers Quartet : le 19 à 22 h : F. Couturier, J.-P. Celea.

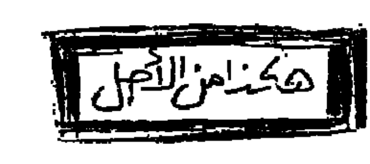
SLOW CLUB (233-84-30) 21 h 30 : R. Franc (dernière le 16) ; le 19 : Royal Tencopators.

SUNSET (261-46-60), les 13, 14, 15, 16 à 23 h : J.-P. Coccarelli, J.-M. Jafet, H. Ripoll, Ch. Soulier.

Le music-hall

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15) (D., L.) 21 h : Montmartre Folie.

JARDIN D'ACCLIMATATION (745-81-15) 15 h : [illegible]



CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 13 JUILLET

15 h, Carte blanche bibliothèque municipale de Luxembourg : la Fille du corsaire, de E. Guazzoni ; 19 h : Un homme pas comme les autres, de M. Curtiz ; 21 h : Madame veut un bébé, de M. Leisen.

JEUDI 14 JUILLET

15 h, Carte blanche bibliothèque municipale de Luxembourg : Péchés de jeunesse, de M. Tourneur ; 19 h, Banjo, de R. Fleischer ; 21 h, Hands across the table, de M. Leisen.

VENDREDI 15 JUILLET

15 h, Carte blanche bibliothèque municipale de Luxembourg : la Faute en France, de M. Soldati ; 19 h, The captive city, de R. Wise ; 21 h, Singapour, de J. Brahm.

SAMEDI 16 JUILLET

15 h, Carte blanche bibliothèque municipale de *Luxembourg : Tobogan,* de H. Decoin ; 17 h, She gods of shark reef, de R. Corman ; 19 h, The trouble with angels, de I. Lupino ; 21 h, *Mademoiselle Milliardaire,*de A. Capellani.

DIMANCHE 17 JUILLET

15 h, Carte blanche bibliothèque municipale de Luxembourg : l'Amateur (1er épisode), de R. Sti ; 17 h, A song is born, de H. Hawks ; 19 h, Révolte à Dublin, de J. Ford ; 21 h, Les bourreaux meurent aussi, de F. Lang.

LUNDI 18 JUILLET

Relâche.

MARDI 19 JUILLET

15 h, Carte blanche Cinémathèque municipale de Luxembourg : l'Éventail, de *E.E. Reinert ; 19 h, Au pays du rythme,* de G. Marshall ; 21 h, Saada, de A. Lewin.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 13 JUILLET

15 h, *Grands* classiques du cinéma : Escalier de service, de L. Jessner et P. Leni ; 17 h, De la veine à revendre, de A. *Munk ; 19 h,* Reconnaissance, de X. Tieli, C. Huaiai et Ba Hong.

JEUDI 14 JUILLET

15 h, Grands classiques du cinéma : l'Étudiant de Prague, de H. Galeen ; 17 h, Macbeth, de O. Welles ; 19 h, Un amour éternel, de K. Jiabi et Li Jiefeng.

VENDREDI 15 JUILLET

15 h, Grands classiques du cinéma : la Rue, de K. Grune ; 17 h, Grand'rue, de J.-A. Bardem ; 19 h, la Princesse à robe de paon, de Z. Jinming.

SAMEDI 16 JUILLET

15 h, Grands classiques du cinéma : les *Trois Lumières de F. Lang ; 17 h, le Rite,* de I. Bergman ; 19 h, la Princesse Tana : de G. Tianhong ; 21 h, le Long Chemin, de G. *Jiwei.*

DIMANCHE 17 JUILLET

15 h, Grands classiques du cinéma : Tartuffe, de F.W. Murnau ; 17 h, Samson, de A. Wajda ; 19 h, Poétesse, de Z. Jinglong ; 21 h, Fleur de grenadier, de T. Huada et W. Xiuwen.

LUNDI 18 JUILLET

15 h, Grands classiques du cinéma : la *Nuit de la Saint-Sylvestre, de Lupu Pick ;* 17 h, Jours tranquilles à Clichy, de J.-J. Thorsen ; 19 h, Minuit, de Sang Hu.

MARDI 19 JUILLET

Relâche.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

ANNA (Port., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

L'ARGENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (It., v.f.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A.) v.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (A.) (**) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

CARBONE 14, LE FILM : Le Marais, 4e (278-47-86).

LE CERCLE DES PASSIONS (Fr.-It.) (*), v.o. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f., Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

LE CERCLE DU POUVOIR (A.) (**), v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f., Lumière, 9e (246-49-07).

LE CHOIX DE SOPHIE (A.), v.o. : Cinoches, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

CREEPSHOW (A., v.o.) (*) : *Studio de la Harpe,* 5e (634-25-52) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA DERELITTA (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; *Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso* (H. sp), 17e (380-30-11).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A.) ; v.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe-*Montparnasse, 15e (544-25-02)* ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

L'EXÉCUTEUR DE HONG-KONG (A. v.o.) : George-V, 8e (359-41-46) ; v.f., Berlitz, 2e (742-60-33) ; Arcades, 2e (233-54-58).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : *Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).*

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FEMMES (Fr.-Esp.) (**) : Forum *Orient-Express, 1er (233-63-65)* ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : *Français, 9e* (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

GALJIN (Brés., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

LES FILMS NOUVEAUX

ESCROC, MACHO ET GIGOLO, film italien de Bruno Corbucci. V.o. : Studio-Médicis, 5e (633-25-97). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE JUSTICIER DE MINUIT (**), *film américain* de John Lee Thompson. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, *8e (359-41-18).* V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MON CURÉ CHEZ LES THAILANDAISES, film français de Robert *Thomas.* Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES PRÉDATEURS (*), film britannique de Tony Scott. V.o. : Forum-Orient Express, 1er (297-53-74) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 18e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).

QUARTIER DE FEMMES (**), film américain de Tom de Simone. V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

STELLA, film français de Laurent Heynemann. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e *(329-90-10).*

HORRIBLE (A., v.f.) (*) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

JE SAIS QUE TU SAIS... (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MEILLEURS AMIS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (522-46-01).

LE MUR (Franco-turc, v.o.) (*) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

NANA LE DÉSIR (A., v.o.) (*) : U.G.C. *Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e* (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; *U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59)* ; Fauvette, 18e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy Pathé, *18e* (522-46-01).

NEWSFRONT (Austr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : *Marbeuf,* 8e (225-18-45).

ON L'APPELLE CATASTROPHE (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).

LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68) (H. sp.).

ROLLING STONES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

TOOTSIE (A., v.o.) : *Cluny Écoles,* 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (376-19-68).

LA ULTIMA CENA (*Cub., v.o., h. sp.*) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

Les grandes reprises

AGENT X 27 (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : *Gaumont* Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 6e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e *(326-12-12) ; Marignan,* 8e (359-92-82) ; v.f. : Lumière, 2e (246-49-07) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).

CABARET (A., *v.o.*) : Noctambules, 5e (354-42-34).

C'EST MA VIE APRÈS TOUT (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LES *CHIENS* DE *PAILLE* (A., v.o.) (**) Forum, 1er (233-63-35) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. *Boulevard,* 9e (246-66-44).

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

LE CONVOI (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Nation, 12e (343-04-67).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Cluny-Palace, 5e (35[illegible]-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (3[illegible]-12-12) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; [illegible]thé Clichy, 16e (522-46-01) ; Gaum[illegible] Gambetta, 20e (636-10-96).

DRIVER (A., v.f.) : Paramount Montr[illegible]tre, 18e (606-34-25).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Param[illegible] City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., [illegible]) (**) : *U.G.C.* Biarritz, 8e (723-69-2[illegible]).

LES ENFANTS DU PARADIS ([illegible]) Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES ENSORCELÉS (It., v.o.) : [illegible] Christine, 6e (325-47-46).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escuri[illegible] (707-28-04).

CINÉMA

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EXHIBITION (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'EXTRAVAGANT Mr RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAIR (A., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v. f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e partie), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (v.f.) : Olympic, 14e (542-67-42).

MACAO, LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

MAD MAX II (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

LE MASQUE DE FUMANCHU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR TAPE SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

MOROCCO (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

NEW YORK NEW YORK (version intégrale) (A., v.o) : Calypso, 17e (380-30-11).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine (bis), 6e (325-47-46).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82)) ; St-Lambert, (H. sp.) 15e (532-91-68).

LE PIGEON (It., v.o.) : Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).

PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) : V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (A., v.o.) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE PROCÈS PARADINE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA RANCUNE (A., v.o.) : Studio des Acacias, 17e (764-97-83).

ROCKY I (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

RIZ AMER (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) : Olympic, 14e (542-67-42).

SPARTACUS (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) : v.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V. f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

Les festivals

FESTIVAL MEL BROOKS (v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) : 12 h, 16 h, 20 h : le Grand Frisson ; 14 h, 18 h, 22 h : la Dernière Folie de Mel Brooks.

FESTIVAL MARCO FERRERI : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; sam., dim., lun., 11 h 50 : Pipi Caca Dodo ; sam., dim., lun., 11 h 45 : la Dernière Femme (**) (v.o.) ; sam., dim., lun., 11 h 40 : Rêve de singe.

FESTIVAL MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; mer. : les Marx au grand magasin ; jeu. : la Soupe au canard ; ven. : Plumes de cheval ; sam. : Chercheurs d'or ; dim. : Un jour aux courses ; lun. : Monkey Business ; mar. : Une nuit à l'opéra.

LES GRANDS SUCCÈS D'HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; mer., jeu. : le Port de l'angoisse ; ven., sam. : le Grand Sommeil ; dim., lun. : le Faucon maltais ; mar. : Casablanca.

HOMMAGE AUX ÉTOILES DU BOLCHOI ET A GALINA OURANOVA (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : mer. 14 h, dim. 16 h, mar. 22 h : la Belle au bois dormant ; mer. 16 h, jeu. 14 h, dim. 18 h : le Petit Cheval bossu ; mer. 18 h, jeu. 20 h, ven. 22 h, sam. 18 h, lun. 22 h, mar. 16 h : le Lac des cygnes ; mer. 20 h, jeu. 16 h, ven. 20 h, sam., mar. 14 h : Roméo et Juliette ; mer. 22 h, ven. 18 h, sam. 16 h, lun. 14 h et 20 h : Ivan le Terrible ; jeu. 22 h, ven. 16 h, sam. 20 h, dim. 14 h, lun., mar. 18 h : Spartacus ; sam. 22 h, dim. 20 h, lun. 16 h, mar. 20 h : Maïa Plissetskaïa danse.

FESTIVAL JOHN FORD (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; mer. : la Route du tabac ; jeu. : la Patrouille perdue ; ven. : le Mouchard ; sam. : le Convoi des braves ; dim. : la Chevauchée fantastique ; lun. : le Massacre de Fort Apache ; mar. : Mary Stuart.

FESTIVAL POLAR STORY (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; mer., jeu. : Un frisson dans la nuit ; ven., sam. : le Sillage de la violence ; dim., lun. : les Fous du roi ; mar. : Quand la ville dort ; Olympic, 14e (542-67-42) : mer. : Descente aux enfers ; jeu. : l'Œil du témoin ; ven. : la Maison dans l'ombre ; sam. : l'Arnaqueur ; dim. : Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia ; lun. : Échec à l'organisation ; mar. : l'Ange de la violence.

DES CINEASTES ETRANGERS EN FRANCE : Studio-43, 9e (770-63-40) : mer. 18 h, jeu. 22 h, sam. 14 h, dim. 22 h, lun. 18 h : le Drame de Shanghaï ; mer. 20 h, ven. 18 h, sam. 16 h, dim. 18 h : le Chemin de Rio ; mer., 22 h, ven. 22 h, sam. 18 h, Lun. 20 h : Marie légende hongroise ; ven. 20 h, dim. 14 h : Vertige d'un soir ; jeu. 18 h, sam. 20 h, dim. 16 h, lun. 22 h : Salonique nid d'espions ; jeu. 20 h, sam. 22 h, dim. 20 h : La crise est finie.

FESTIVAL A. TARKOVSKY (v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33) : mer. 20 h, 22 h, jeu. perm : le Miroir ; ven. 20 h, sam. 16 h, 20 h : Andreï Roublev ; dim. 16 h, 20 h, lun. 20 h : Stalker ; mar. 20 h, 22 h : l'Enfance d'Ivan.

LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : Escurial, 13e (707-28-04) ; 14 h : Voyage au centre de la Terre ; 14 h 30 : Zorba le Grec ; 19 h 30 : Ludwig, requiem pour un roi vierge ; 17 h : l'Avventura.

FESTIVAL WESTERN (v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) : ven. 22 h 25 : Et pour quelques dollars de plus ; mer., sam., lun. 22 h 25 : le Bon, la Brute et le Truand ; jeu., dim., mar. 22 h 25 : Il était une fois la révolution.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : mer. : Rock and Torah ; jeu. : la Mort de Mario Ricci ; ven. : Pauline à la plage ; sam. : l'Homme blessé ; dim., mar. : la Valse des Pantins.

FESTIVAL G. DEPARDIEU : Rialto, 19e (607-87-61) ; mer. 18 h 30, jeu. 21 h, sam. 16 h 15, dim. 21 h : Danton ; mer. 16 h 15, jeu. 18 h 30 ; ven. 21 h, sam. 23 h 15 : la Dernière Femme ; mer. 21 h, ven. 16 h 15, sam. 18 h 30, dim. 16 h 15 : Loulou ; jeu. 16 h 15, ven. 18 h 30, sam. 21 h, dim. 18 h 30 : Buffet froid.

WARREN BEATTY (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) : 14 h 15 : John Mc Cabe ; 16 h 30 : Le ciel peut attendre ; 18 h 15 : Macadam cow-boy ; 20 h 15 : Dollars ; 22 h 15 : la Maîtresse du lieutenant français.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : mer. : le Dernier Round ; jeu. : la Croisière du « Navigator » ; ven. : Ma vache et moi ; sam. : Steamboat Bill junior ; dim. : le Mécano de la « General » ; lun. Sherlock Jr ; mar. : les Lois de l'hospitalité.

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Mex.) : Templiers, 3e (272-94-56) mer., jeu., ven., sam. 21 h 30, dim., lun., mar., 20 h.

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h 16 h, ven., sam. 24 h.

ALIEN (A., v.o.) (*) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h 15, 20 h 10.

LE BATARD (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h 15.

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h, 24 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 2e (700-89-16), mer., ven. 21 h, sam. 19 h, lund. 20 h 30, Boîte à Films, 17e (622-44-21), jeu., ven., lun., mar. 18 h, ven., 0 h 15.

CALIGULA (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) : ven., sam., 0 h 15.

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Palace, 15e (374-95-04), mer., 21 h, sam., lun., 19 h, dim., 18 h 45.

CHASSES DU COMTE ZAROF (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), 12 h 10.

CHERIE JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 17 h 30, 19 h 25.

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.

DIALOGO DI ROMA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h en sem.

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), jeu., sam., dim., 17 h 45, + t.l.j., 20 h 10.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), jeu., 17 h 30, dim., 20 h, lun., 20 h 30.

LE JAPON DE FRANÇOIS REICHENBACH (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., ven., 19 h 30, dim., 14 h, lun., 17 h 30.

LES JOCONDES (Fr.) : Saint-Ambroise, (11e) (700-89-16), jeu., lun., 19 h, mar., 20 h 30.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

HAMMETT (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LA HORDE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Palace, 15e (374-95-04), jeu., 17 h 45, dim., 21 h, sam., lun., 21 h 15.

LAUREL ET HARDY CONSCRITS (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34), 14 h 30.

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h 20.

LA NUIT DE VARENNES (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer, jeu., ven., sam., 21 h 30 ; dim., lun., mar., 20 h.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 25.

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., 11 h 50.

LE PROCES (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.

RÊVE DE SINGE, (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 15.

SATYRICON (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h 5.

SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

T'ES FOU JERRY (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., sam., 14 h.

RENCONTRES DU TROISIÈME TYPE, ÉDITION SPÉCIALE (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 14 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 45, 0 h 30.

TOUTE NUDITÉ SERA CHATIÉE (Fr.) : Denfert, 14e, (321-41-01), ven., dim., lun., 18 h ; jeu., 22 h ; sam., 20 h.

LES 39 MARCHES (A., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), sam., 19 h, dim., mar., 21 h.

LE VOLEUR DE BAGDAD (A., v.o.) (A.-Corda) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu., 15 h 30.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), mar., 14 h, mer., jeu. ven., sam., 21 h.

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer., sam., mar., 18 h, jeud., 20 h, ven., 22 h.

YOL (Turc, v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun., 22 h.

Z (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., dim., mar., 22 h 10.

COMMUNICATION

VU

Marilyn, vingt ans de réflexion...

Marilyn avait-elle du talent ? Était-elle bonne comédienne ? Question sans réponse – on s'est souvent posé la même au sujet de Bardot – sans réponse autre que très personnelle. Une chose est sûre en tout cas : elle avait le sens inné, le génie, de la publicité. Toute gamine déjà, Norma Jean, c'est ainsi qu'elle s'appelait, avait appris à mesurer, à un battement de cil près, son pouvoir de séduction sur tout ce qui portait un pantalon à 20 miles à la ronde. Soldats, « marines », étudiants, flics, ouvriers du bâtiment, c'est avec eux, c'est dans la rue qu'elle a fait ses classes.

C'est sur les murs, ensuite, c'est dans les kiosques qu'elle affirmera la souveraineté d'un sex-appeal si complaisant, si candide, si rassurant, que les hommes en rêvent encore comme d'un cornet de glace à la vanille, pour reprendre l'heureuse comparaison de Norman Mailer. Sa sensualité à fleur de peau, à fleur de nerf, la somptuosité tendre et nacrée de sa chair s'étalait, en effet, pendant les années 50, sur tout ce qui relevait de près ou de loin de l'imprimé, affiches, quotidiens, magazines, calendriers. Elle était à la fois l'artiste et le modèle. Et personne n'a su mieux qu'elle se faire caresser des yeux par un appareil de prise de vues quel qu'il soit, photo ou cinéma.

Pourquoi je vous raconte ça ? Parce qu'en suivant, mardi, sur FR 3 la soirée qui lui était consacrée, en voyant la péronnelle chargée de nous la raconter jouer les idiotes, minauder, prendre le ton, la voix, les expressions d'une débile mentale – dans quel but, je n'en sais rien, – on pouvait se demander si Marilyn n'était pas directement à l'origine de la formidable explosion du Woman's Lib qui allait ébranler de proche en proche, peu de temps après sa mort, le monde occidental.

Cette lancinante image, implacablement matraquée par les médias, de la femme fatale, de la femme objet, de la femme enfant, de la femme poupée, cette impitoyable chasse à l'homme à quoi se bornait alors l'horizon des brunes et des blondes, Marilyn Monroe, symbole des symboles, avait réussi, mine de rien, à les tourner en ridicule. Molle et dure, tout ensemble, narcissique et complexée, arrogante et humble, ombre et lumière, elle allait tendre, jusqu'à les faire péter, entre les pôles opposés de sa double personnalité, les vieux fils de notre destinée.

CLAUDE SARRAUTE.

CULTURE

Un entretien avec M. Jean-Pierre Roux

(Suite de la première page)

Le maire, qui semble juger ces effectifs pléthoriques, affirme qu'il n'a seulement mis fin qu'aux contrats de quatre employés chargés du plan d'occupation des sols, dont la tâche était terminée.

En revanche, M. Roux n'a pas pu recruter le directeur de cabinet – actuellement sous-préfet – qu'il souhaitait. M. Deferre, ministre de l'intérieur, s'est en effet opposé au détachement de ce fonctionnaire en écrivant : « *C'est en raison du nombre élevé des agents* (servant auprès des collectivités locales) *qu'il devient très difficile de poursuivre au même rythme la réalisation de ces détachements. La situation des effectifs des principaux corps de mon administration ne le permet plus.* »

S'il assure qu'il ne veut rien changer pour le moment à la politique culturelle de la municipalité, M. Roux admet que certains de ses administrés trouvent ces dépenses de prestige bien élevées et suggèrent qu'elles seraient mieux utilisées si elles servaient à la création d'emplois. Avignon souffre en effet d'un chômage particulièrement élevé puisqu'il atteindrait, selon le maire, 12,5 % de la population (contre 7,8 % au niveau national). C'est pour tenter de trouver des solutions que la municipalité organise en Avignon le 14 septembre un colloque sur l'emploi avec les responsables sociaux et les chefs d'entreprise de la ville et de la région. Fin septembre, M. Roux accueillera les parlementaires R.P.R. qui tiendront ici leurs journées d'études.

ANDRÉ PASSERON.

Mercredi 13 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Vagabondages.
Emission de R. Gicquel, Dirk Sanders.
Accordéons et chansons populaires avec Colette Renard, Gérard Blanchard, etc.

21 h 35 Danse : Peter Goss Dance Company.
Extraits de « Below » et « Above », deux spectacles chorégraphiques enregistrés cette année au Théâtre des Bouffes-du-Nord. Musique d'A. Amar avec S. Cash, F. Chauveaux.

22 h 45 Balle de match.
Magazine mensuel du tennis.

23 h 10 Journal.

23 h 30 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Film : Le Kid.
Film américain de C. Chaplin (1921), avec C. Chaplin, J. Coogan, E. Purviance, T. Wilson, A. Austin, L. Grey (N. rediffusion).
Charlot le vagabond recueille un bébé abandonné. Il l'élève comme son fils. Tous deux se débrouillent ensemble, mais les pouvoirs publics veulent placer le gosse dans un orphelinat. Premier long métrage de Chaplin, œuvre bouleversante sur la misère des faubourgs qu'il avait connue dans sa jeunesse, sur le drame de deux êtres qu'on veut séparer. Le petit Jackie Coogan fit, comme Charlot, rire et pleurer le monde entier.

21 h 40 Série : Chaplin inconnu.
Mes plus belles années, réal. K. Bronlow et D. Gill.
Première partie de la fameuse trilogie anglaise sur les archives relatives à l'œuvre de Chaplin : un document inestimable, un spectacle éblouissant.

22 h 40 Documentaire : le Séducteur.
De J.-D. Bonan.
Mémoire d'un jeune homme pendant la guerre d'Algérie : une œuvre personnelle.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Spectacle 3 : Jafabule.
Fable musicale en trois tableaux, de Ch. Le Guillochet avec la collaboration du peintre C. Verlinde, mise en scène L. Berthomme, avec Ch. Le Guillochet, M. Lakhal, A. Stach...
Une cigale de H.L.M. brusquement propulsée dans le monde du show business ; un loup marginal au sein de la société des moutons ; un singe, un lion et un loup réunis en tribunal cherchent un coupable. Imaginez !

21 h 50 Journal.

22 h 10 Court métrage : Nature Bassari.
Approche de la vie quotidienne d'une famille bassari au Sénégal, par A. Morat.

22 h 40 Film : La Vengeance du Sicilien.
Film italien de C. Lizzani (1972), avec B. Spencer, F. Fabian, M. Bozzuffi, N. di Bari, D. Santoro, A. Balestri.
Un ouvrier sicilien travaillant à Turin est condamné pour un meurtre qu'il n'a pas commis. Trois ans plus tard, son fils découvre des indices impliquant la Mafia et veut faire reconnaître son innocence. D'après un fait divers, un film romanesque, habilement soutenu par des éléments de critique sociale et politique. Lizzani est, dans une large mesure, un cinéaste méconnu.

0 h 18 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
Son album imaginaire.

0 h 20 Prélude à la nuit.
Sonate en mi majeur, de J.-S. Bach, par James Galway à la flûte.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Qu'est-ce que la sociologie des connaissances ? : Pratiques et théories.
20 h, Journée Luigi Nono.
22 h 30, Nuits magnétiques : A table.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné à l'hôtel de ville de Bruges le 1er août 1982). Festival des Flandres par l'Ensemble Huelgas, dir. P. van Nevel : P. Cantor, baryton ; J. Dudley, ténor ; N. Long, discantus...
22 h 30, Fréquence de nuit : « Camille, pourquoi tu ne m'aimes plus ? » ; œuvres de Verdi, Wagner, Puccini.

Jeudi 14 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 40 Vision plus.

10 h 10 Défilé militaire.
En direct des Champs-Elysées.

11 h 30 Festival de musique militaire.

12 h 30 Le bar de l'été.

13 h Journal.

13 h 45 Film : En compagnie de Max Linder.
Film français de Maud Max-Linder (1963), avec M. Linder, A. Allen, B. Peterson, R. McCullogh (N., rediffusion).
Les tribulations d'un gandin qui veut se marier et s'attire sept ans de malheur en cassant une glace. Montage de petits films muets tournés par le grand comique français des années 20, aux Etats-Unis. Pieux hommage de la fille de Max Linder à son père.

15 h 10 Aller simple.
Dernier train pour le Zambèze (redif.).

15 h 30 Tour de France (et à 19 h 45).

16 h 50 La France est à vous.
La vallée du Lot et le causse de Sauveterre.

17 h 20 Accordéon-accordéon.

17 h 45 Jack pot.

18 h 15 Téléfilm : Une fille dans la montagne.
De R. Leenhardt.
La résistance des montagnards pyrénéens devant les entreprises de destruction des forêts.

19 h 40 Jeu : Superdéfi.

20 h Journal (et à 22 h 05 et 23 h 20).

20 h 35 Téléfilm : Nous te mari-e-rons.
De J. Fansten. Avec G. Mnich, H. Garcin.
Un car de femmes quitte un village pour aller à une « foire aux célibataires ». Couvées par un animateur-bateleur, elles vont à la rencontre d'étranges personnes...

22 h 15 Caméra festival : Orange est vert.
Réal. F. Moreuil (rediffusion).
La vie quotidienne des pilotes de combat d'une base opérationnelle.

23 h 35 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal (et à 12 h 45).

12 h 10 Platine 45.
Avec les Forbans, Peter Tosh, Thierry Pastor...

12 h 30 Tour de France.

13 h 35 Série : le Virginien.

14 h 45 Aujourd'hui la vie.
L'accordéon.

15 h 45 Sports été.
Football : finale de la Coupe d'Angleterre.

17 h 30 Revue aérienne.
En direct d'Orange.

18 h 40 Chantez-le moi : la Révolution française.
Avec C. Cler, P. Souplex, J. Danno...

20 h Journal.

20 h 35 Soirée anglaise. Club des télévisions du monde (Channel 4) **: les Mantes religieuses**, téléfilm de J. Gold.
Un professeur très distingué aux prises avec sa seconde femme et sa secrétaire qui veulent sa peau. Un thriller où se mêlent intrigues passionnelles et meurtres.

22 h 40 Variétés : The Very Hot Gossip Show.
Réal. A. Phillips.
Les meilleurs danseurs du Dance Center.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Des Français dans la rue à propos du 14 Juillet.

19 h 10 Journal.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 35 Pour les jeunes.

19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.

20 h Les jeux.

20 h 35 Ciné-passion, de M.-C. Barrault.

20 h 40 Film : le Grand Embouteillage.
Film italien de L. Comencini (1979), avec A. Sordi, A. Girardot, F. Rey, P. Dewaere, A. Molina, M. Mastroianni.
Un embouteillage bloque sur un pan de l'autoroute de Rome une foule d'automobilistes appartenant à divers milieux sociaux. Des destins s'entrecroisent, des caractères se révèlent à nu. Allégorie de la société italienne et vision désabusée et douloureuse de la nature humaine, dans le passage de la comédie au drame. L'univers et le style bien personnels de Comencini.

22 h 25 Journal.

22 h 45 L'Aventure : le Mystère de l'Œil d'or.
Emission de F. Rossif.
La disparition inexpliquée d'une foule. Un tueur invisible hante la jungle à la recherche de victimes sans défense. Un reporter alléché par la récompense de 100 000 dollars se lance à la recherche d'un sénateur américain.

23 h 43 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
Son album imaginaire.

23 h 45 Prélude à la nuit.
Clair de Lune, de Claude Debussy, par J.Y. Thibaudet au piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités et appartenances.
8 h, Les chemins de la connaissance : Les penseurs juifs allemands ; à 8 h 32 : Des champs à l'usine ; à 8 h 50 : Les demeures de l'aube.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45 Trois inconnus remarquables : J. Wresinski, apôtre du quart-monde.
11 h, Journée du 14 juillet : La fête, de 1789 à aujourd'hui (et à 13 h 30 et 17 h 30).
12 h 5, Agora : Maghrebs.
12 h 45, Panorama : Lire le Moyen Age.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « le Roman de la table ronde », de R. Weingarten.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Itinéraires, à Bergues ; à 15 h 20 : La fête populaire ; à 16 h : Les femmes agricultrices ; à 17 h : French is beautiful : Emile Genouvrier, grammairien.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : les vaccinations.
20 h, La Mouette, de Tchekhov. Version française de G. et L. Pitoeff. Avec M. Robinson, J. Spiesser, M. Lonsdale... (rediffusion.)
22 h 30, Nuits magnétiques : A table.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Granados, Britten, Dvorak.
7 h 5, Concert : Brahms.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert (donné le 31 mars 1981 au Grand Auditorium) : Quatuor de Prague.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de J.S. Bach, Kodaly, Mozart, Dvorak.
12 h, Avis de recherche : Amali Till.
12 h 35, Jazz : Jabbo Smith.
13 h, Concours international de guitare : œuvres de J.L. Campana, C. Chavez.
13 h 30, Poissons d'or : œuvres de Cadée, Janssen, Branca.
14 h 4, Musique légère : œuvres de Walberg, Auric, Constant.
14 h 30, Musiciens à l'œuvre : Debussy - Edgar Poe : *Pelléas et Mélisande.*
17 h 5, Les intégrales : de M. de Falla.
18 h, Jazz.
18 h 30, Studio-Concert : Jazz ; le septette du saxophoniste Yochk'o Seffer.
19 h 35, L'imprévu.
20 h 30, Concert (donné à Toronto le 13 janvier 1982) : œuvres de J. Sibelius, Dvorak et R. Strauss, par l'Orchestre symphonique de Toronto, dir. : A. Davis ; sol. : E. Soederstroem, soprano.
22 h 30, Fréquence de nuit : le Roman de la rose ; œuvres de Dufay, Ronsard, Costeley, Schubert, Lully, Rameau...

● *L'affaire de* l'Est républicain. – La première chambre de la cur d'appel de Paris, se prononçant en faveur de la demande du *Républicain Lorrain*, a renvoyé mardi 12 juillet au tribunal de grande instance de Nancy – qui s'était initialement déclaré incompétent – l'affaire des cessions d'actions contestées du quotidien *l'Est républicain* (s'élevant à 21 %). Depuis le 8 février, les instances judiciaires se renvoient l'affaire, la dernière en date remontant au 16 mai, la Cour de cassation renvoyant l'affaire à la cour d'appel de Paris, qui vient de trancher en revenant à la base et en désignant, comme seule juridiction compétente, le tribunal de grande instance de Nancy.

● Arbitrage au *Dauphiné libéré*. – Un accord est intervenu, mardi 12 juillet, devant le tribunal de commerce au sujet du *Dauphiné libéré* qui devrait régler le litige entre MM. Paul Dini – ancien actionnaire majoritaire – et Robert Hersant. Au terme de cet arbitrage, rendu par le président Béras, M. Dini devrait être payé de toutes les sommes qui lui sont dues, soit au total 84 millions de francs. Le délai n'a pas été annoncé, mais il ne devrait pas dépasser l'automne prochain, sans doute même septembre. Selon M. André Audinot représentant la Sofigep, société majoritaire du groupe de presse, cet accord a été signé « *dans un esprit de conservation de l'entreprise* », la Comareg (de M. Dini) conservant ses relations commerciales avec *le Dauphiné libéré*.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 14 JUILLET

– *Le général Marcel Bigeard*, député U.D.F. de Meurthe-et-Moselle, est invité à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C. à 8 h 30.

M. François Mitterrand, président de la République, est interviewé au journal de 13 h sur TF1.

S.A.R.L. Le Monde

Les comptes du journal en 1982

Le 23 juin 1983, s'est réunie l'assemblée générale des associés de la S.A.R.L. « Le Monde », qui a approuvé les comptes de l'exercice 1982. Ceux-ci se traduisent par une marge d'exploitation déficitaire de 3 309 992,27 francs et un résultat déficitaire de 17 827 382,27 francs, après dotations aux amortissements, provisions et pertes et profits divers de 14 517 390,00 francs.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1982

ACTIF		PASSIF	
Frais d'établissement	15 520 608,98	Capital social	500 000,00
Immeubles	66 688 424,00	Réserve légale	50 000,00
Installations	92 586 175,33	Réserve générale	6 060 505,23
Matériel	72 400 323,95	Réserve de réévaluation	266 224,44
Immobilisations incorporelles	2 322 100,00	Réserve spéciale	260 996,09
Immobilisations en cours	1 347 581,33	Ecart de réévaluation	18 790 394,37
Participation à la construction	8 346 715,81	Amortissements exceptionnels	30 524 550,82
Valeurs engagées	11 253 384,13	Amortissements industriels	147 880 758,88
Titres de participation	776 222,72	Provisions	12 329 463,84
Stocks et travaux en cours	7 888 082,15	Dettes à long et moyen terme	9 776 495,83
Débiteurs divers	96 467 060,25	Abonnements à servir	46 738 590,17
Disponible	10 011 892,11	Créditeurs divers	130 257 973,36
Résultat de l'exercice	17 827 382,27		
	403 435 953,03		403 435 953,03

COMPTE D'EXPLOITATION 1982

PRODUITS		CHARGES	
LE MONDE			
Abonnements	66 004 794,66	Administration	42 670 920,10
Ventes	294 243 899,76	Documentation	6 992 220,48
Publicité	308 351 497,94	Rédaction	90 343 683,70
Reproduction d'articles	1 069 083,22	Abonnements	27 329 633,57
Vieux papiers	981 316,39	Ventes	156 785 501,18
Produits divers	511 506,81	Publicité	77 172 018,47
Travaux faits par l'entreprise pour elle-même	5 817 888,25	Imprimerie	244 705 323,69
	676 979 987,03		645 999 301,19
		Frais généraux	27 015 419,72
		Frais sociaux	10 337 664,23
AUTRES ACTIVITÉS			
Sélection hebdomadaire	5 300 604,91	Sélection hebdomadaire	4 625 539,37
Weekly Selection	292 965,60	Weekly Selection	531 841,12
Monde diplomatique	8 122 175,28	Monde diplomatique	7 993 773,97
Monde des philatélistes	5 986 478,44	Monde des philatélistes	6 541 123,07
Dossiers et documents	11 839 949,26	Dossiers et documents	8 930 269,51
Monde de l'éducation	8 913 200,95	Monde de l'éducation	8 810 739,91
Travaux commerciaux et divers	128 450,60	Travaux commerciaux et divers	88 132,25
Marge d'exploitation déficitaire	3 309 992,27		
	720 873 804,34		720 873 804,34

COMPTES DE PERTES ET PROFITS 1982

Marge d'exploitation	3 309 992,27	Produits sur exercices antérieurs	293 489,48
Pertes sur exercices antérieurs	143 676,98	Profits exceptionnels	217 450,75
Pertes exceptionnelles	2 560 477,46		
Dotations aux amortissements	7 604 877,52		
Dotations aux provisions	4 719 298,27	Déficit de l'exercice	17 827 382,27
	18 338 322,50		18 338 322,50

La marge brute de l'exercice 1982 est déficitaire d'un peu plus de 3 millions de francs.

En 1982, le chiffre d'affaires réalisé ne s'est accru que de 9 % en francs nominaux.

En effet, la diffusion moyenne du *Monde* contrôlée par l'O.J.D. (Office de Justification de la Diffusion) s'est établie à 400 168 exemplaires, ce qui représente une baisse de 8,87 % par rapport à l'année 1981.

Le lignage publicitaire a été relativement stable puisqu'il n'a progressé que de 0,40 %, pour un chiffre d'affaires en augmentation de 11,35 %.

La diffusion des publications hebdomadaires et mensuelles s'établit comme suit :
- *Sélection hebdomadaire*, 27 821 exemplaires,
- *Le Monde diplomatique*, 74 416 exemplaires,
- *Le Monde de l'éducation*, 71 913 exemplaires,
- *Le Monde des philatélistes*, 38 876 exemplaires.

Après avoir entendu le rapport des gérants et les rapports de M. Thomas, commissaire aux comptes, l'assemblée générale a appprouvé les comptes de l'exercice et l'affectation du résultat déficitaire au compte « report à nouveau ».

***

Chaque année, à la même époque, le Monde *publie ses comptes, qu'ils soient favorables ou non. C'est sa manière d'informer ses lecteurs.*

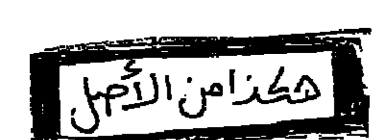
Les résultats de 1982 sont négatifs et confirment une tendance amorcée en 1980, masquée en 1981 par la relance due à des événements politiques exceptionnels et qui est appelée à se prolonger en 1983.

Les raisons de cette dégradation sont diverses : elles procèdent de la situation générale de la presse écrite quotidienne, de la crise économique, de l'environnement politique et psychologique, mais aussi du journal lui-même, c'est-à-dire de son contenu et de sa présentation.

Le Monde *appartient à la plupart de ceux qui le font, journalistes, cadres, employés, et à ceux qui le cautionnent intellectuellement et moralement. S'il lui arrive de prendre parti, il n'est lié à aucune organisation politique, à aucun pouvoir. Pour préserver cette indépendance, il doit vivre par ses propres moyens et retrouver l'équilibre financier. Nous nous y employons, avec un plan d'économies déjà mis en œuvre en 1983 et qui se prolongera si c'est nécessaire.*

Nous cherchons, parallèlement, à améliorer le contenu et la présentation de toutes nos publications sans remettre en cause la conception de l'information que le Monde *incarne depuis bientôt quarante ans, et qu'il souhaite partager avec de plus en plus de lecteurs soucieux de s'informer, de se documenter, de réfléchir sur les temps qu'ils vivent.*

A. L.



INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Cadeaux d'artisanat

Pour remercier des parents ou amis d'un séjour passé dans leur maison de vacances, un bel objet d'artisanat peut être une idée de cadeau.

Deux nouvelles boutiques proposent, dans des genres différents, des pièces originales. Par une curieuse coïncidence, les jeunes femmes qui les animent *sont des Parisiennes d'adoption* : l'une vient d'Afrique et l'autre des Caraïbes.

Ariane Naasou est arrivée à Paris à l'âge de quatorze ans, après une enfance passée au Togo. Lors de ses études en histoire de l'art, elle découvre des concordances *entre la tradition* chinoise et la tradition togolaise, notamment un culte de la nature transmis par les artisans. Ce sont des objets et des meubles, fabriqués en Chine populaire selon les méthodes anciennes, qu'elle expose dans sa boutique de la rue Campagne-Première, à deux pas du boulevard Raspail.

Les petits meubles chinois sont en bois massif, non laqué : une sellette en « bois de fer » ornée de fines arabesques découpées (2 200 F), une table basse et ronde dont le plateau et son pourtour sont décorés de sculptures inspirées de gravures anciennes. Quatre tabourets triangulaires se glissent sous la table. Un coffre en bois de camphrier est sculpté de scènes de la Chine d'antan, 1 600 F.

Des assiettes en porcelaine, *aux motifs de couleurs raffinées,* sont présentées sur des supports en ébène (120 F l'assiette). Dans le choix des vases proposé par Ariane Naasou, ceux en cloisonnés ont une grande richesse de coloris (de 390 F à 1 950 F pour les plus grands). Sur un *vase de forme fuselée, en bois laqué* noir, ressort l'éclat d'oiseaux incrustés en nacre colorée.

C'est en 1968 que Yolaine Lelasseux quitte Haïti, où elle est née, pour venir à Paris. Après des études en sciences économiques, elle se passionne pour l'art plastique. Ses rencontres avec des artisans d'art lui donnent envie de mieux faire connaître leurs œuvres. Elle les présente dans sa boutique, située tout près de la rue de Rennes.

Pièces uniques, les céramiques de Marius Musarra sont revêtues d'émaux d'un bleu turquoise dégradé, tels ce grand *vase ressemblant à une toupie* géante et cet autre en forme de grosse boule, 1 130 F. Le grès est travaillé différemment par deux artisans : Daniel Castel teinte ses pièces avec des cendres de *bois pour obtenir des* tons bruns, vert bouteille ou rouge sombre. Les grès de Pascal Lacroix, si fins qu'ils s'apparentent à la porcelaine, sont en camaïeux grisés : coupes évasées, grande jatte ou haute potiche, 800 F.

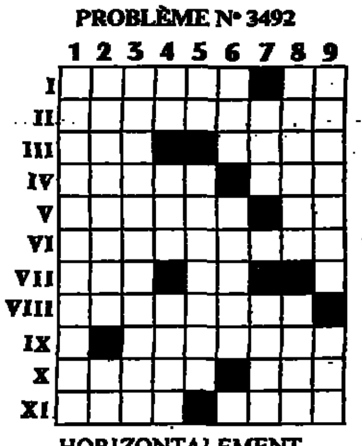
Les vases en verre soufflé de Robert Piérini ont des colorations, soit irisées sur verre translucide, soit oxydées sur noir mat (de 300 F à 1 500 F selon la taille et le décor). Ses petites lampes à pied en fer forgé sont coiffées de coupole en verre coloré. L'artisanat haïtien est représenté par diverses pièces en bois, en particulier de grands pots à épices en acajou sombre tourné à la main.

JANY AUJAME.

★ **Mobilier chinois,** 27, rue Campagne-Première, 75014 Paris. **Yolaine Lelasseux,** 12, Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3492



HORIZONTALEMENT

I. S'efface avant de passer. Tête d'affiche. – II. Malgré son nom, ce liquide ne saurait enchanter un palais. – III. Premier mot d'un refrain patriotique. Ecueil coupant souvent la voie du bac. – IV. Ancienne capitale du Frioul. Capital qui s'enrichit en dormant. – V. Son tournage donne de l'avancement à la vedette. Extrait de Voltaire qu'on peut trouver dans « Zaïre ». – VI. Femme qui ne rechigne pas quand il s'agit de prendre le manche à balai. – VII. Sur les Côtes-du-Nord, jamais sur la côte du Nord. Jaune ou noir, le monde en est esclave. – VIII. Chateaubriand l'appelait « l'homme qui osa déposer ses œufs dans le nid de l'Aigle ». – IX. Se font écraser avant de donner la piquette. – X. Sa Chartreuse est célèbre ainsi que celle d'un de ses enfants. Clément Marot lui consacra une épître. – XI. Qui ne manque pas d'adresse. Son double vaut cinq, pour Alphone Allais.

VERTICALEMENT

1. Après avoir épousé la « veuve », sa veuve connut d'impériales épousailles. – 2. Esprit fort. Note. – 3. Ne sont pas sans intérêt pour le principal. – 4. On a trouvé des pièces de valeur dans ses fouilles. Contesta. Munit du nécessaire ou du superflu. – 5. Personnel. Dérèglement dans une « économie » entraînant une opération de bourse. – 6. Titus, pour le fils de Vespasien. Trains maritimes. – 7. Nom d'une dame Jeanne. Jamais gras dans une société guindée. – 8. Fut à l'Italie ce qu'Attila fut à la Gaule. Antilope sud-africaine. – 9. Ce sont parfois des étoiles annonçant une fin prochaine. Bas de cadran.

Solution du problème n° 3491

Horizontalement

I. Divisible. – II. Enamourés. – III. Se. Pilot. – IV. Ombrées. – V. Dodos. S.P.A. – VI. Ot. Gel. – VII. Ripper. In. – VIII. Ivette. Ni. – IX. Sinuosité. – X. Eta. Léché. – XI. Selleries.

Verticalement

1. Désodorisés. – 2. Inémotivité. – 3. Va. BD. Pénal. – 4. Impromptu. – 5. Soies. Etole. – 6. Iule. Gréser. – 7. Brosse. Ici. – 8. Let. Plinthe. – 9. Es. Sa. Niées.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BREF

LOISIRS

LE 14 JUILLET DES CYCLISTES. – Le Mouvement Défense de la bicyclette organise le 14 juillet, de 14 heures à 17 heures, la « prise de la Bastille par les cyclistes ». Au programme de cette animation : la sécurité des cyclistes, les bandes vertes, les points noirs du cycliste, etc. Le rendez-vous est fixé côté ancienne gare de la Bastille. A 17 heures, une sortie surprise est prévue en pleine nature.

★ **M.D.B., 31, rue d'Enghien, 75010 Paris, Tél. : 246-86-75 ou 206-40-95.**

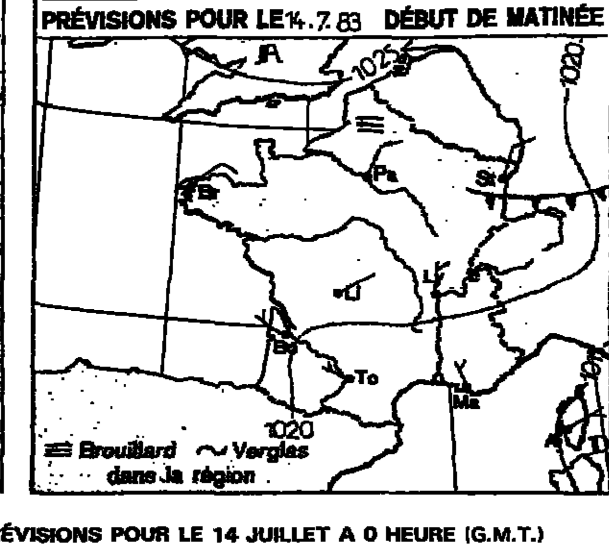
VIVRE A PARIS

RECTIFICATIF : *LES OUVERTS OU FERMÉS DU 14 JUILLET.* – Pour obtenir une sélection des loisirs à Paris en langue anglaise, il faut appeler le numéro 720-88-98 à l'Office du tourisme de Paris et non le 720-88-88 comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos éditions du 13 juillet.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 7 83 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 14.7.83 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le mercredi 13 juillet à 0 heure et le jeudi 14 juillet à minuit.

La zone dépressionnaire du proche Atlantique s'éloigne vers l'ouest, et de l'air plus frais pénètre dans un flux de nord sur le Nord-Est du pays. Cependant, les hautes pressions nous protègent de l'activité des perturbations qui circulent sur le nord de l'Europe.

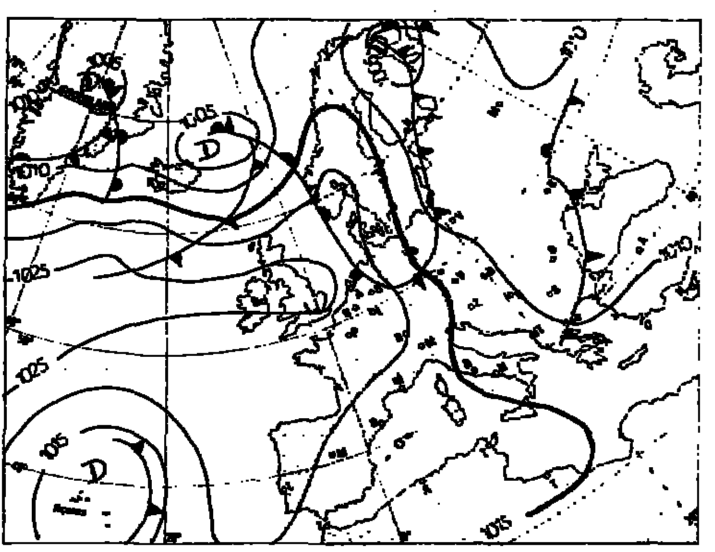
Jeudi matin, les bancs de brouillard ou les nuages bas risquent d'être nombreux au nord de la Seine ; ils se dissiperont au cours de la matinée, excepté près de la Manche orientale, où ils seront plus tenaces. Sur les autres régions, le beau temps sec et ensoleillé prédominera malgré quelques bancs de brouillard le matin sur le sud-ouest de l'Aquitaine. Le risque d'orage est très faible, mais quelques foyers orageux pourront encore être observés sur les massifs de l'Est et près de la Méditerranée. Le vent, faible en général, soufflera modérément de secteur nord sur une moitié nord-est du pays. Les températures, toujours élevées, seront toutefois en baisse de 1 à 2 degrés, et même de plus de 4 degrés sur les régions de l'Est et du Nord-Est, où elles avoisineront 24 à 27 °C.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 13 juillet à 8 heures : 1 022,8 millibars, soit 767,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 juillet ; le second le minimum dans la nuit du 12 juillet au 13 juillet) :

Ajaccio, 28 et 17 degrés ; Biarritz, 24 et 21 ; Bordeaux, 30 et 21 ; Bourges, 34 et 18 ; Brest, 32 et 17 ; Caen, 25 et 13 ; Cherbourg, 25 et 16 ; Clermont-Ferrand, 31 et 15 ; Dijon, 32 et 19 ; Grenoble, 32 et 16 ; Lille, 30 et 14 ; Lyon, 33 et 17 ; Marseille-Marignane, 32 et 20 ; Nancy, 32 et 19 ; Nantes, 33 et 23 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 21 ; Paris-Le Bourget, 31 et 16 ; Pau, 25 et 19 ; Perpignan, 34 et 25 ; Rennes, 35 et 18 ; Strasbourg, 32 et 17 ; Tours, 33 et 20 ; Toulouse, 32 et 20 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 26.

PRÉVISIONS POUR LE 14 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 20 degrés ; Amsterdam, 30 et 14 ; Athènes, 29 et 20 ; Berlin, 33 et 16 ; Bonn, 32 et 18 ; Bruxelles, 30 et 16 ; Le Caire, 36 et 25 ; îles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 29 et 17 ; Dakar, 30 et 26 ; Djerba, 32 et 18 ; Genève, 30 et 17 ; Jérusalem, 31 et 16 ; Lisbonne, 27 et 15 ; Londres, 31 et 18 ; Luxembourg, 31 et 18 ; Madrid, 35 et 18 ; Moscou, 27 et 19 ; Nairobi, 22 et 11 : New-York, 34 et 32 ; Palma-de-Majorque, 31 et 15 ; Rome, 31 et 18 ; Stockholm, 31 et 18 ; Tozeur, 40 et 26 ; Tunis, 35 et 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 13 juillet :

DES LOIS

- Interdisant certains appareils de jeux ;
- Réglementant les activités privées de surveillance, de gardiennage et de transport de fonds ;
- Relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement ;
- Relative aux conditions d'accès au corps des ministres plénipotentiaires ;
- Rendant applicables dans les territoires d'outre-mer les dispositions de la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle.

UNE LISTE

- *D'admissibilité aux écoles du* service de santé des armées en 1983.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 15 JUILLET

« La dernière promenade d'Henri IV », 15 heures, Pont Neuf statue Henri IV (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les poupées dans le monde », 15 heures, caisse du musée de l'Homme (Approche de l'art).

« L'Opéra », 11 heures, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels Rohan-Soubise, le Marais », *14 h 30, métro Pont-Marie, (Les Flâneries).*

« Le Marais illuminé », 21 heures, métro Saint-Paul, Mme Hauller.

« Siège du parti communiste », 15 heures, métro Colonel-Fabien, M. Jaslet.

« Salons de l'Hôtel de Ville », *14 h 30, devant l'Hôtel sur la place* (Paris et son histoire).

« Illuminations des bords de Seine », 21 heures, fontaine place du Châtelet (Paris autrefois).

« Hôtels du Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné, (Le Vieux Paris).

EXPOSITIONS

LA DENTELLE DU PUY A L'HONNEUR. – Le Centre d'initiation à la dentelle organise du 15 juillet au 30 août une exposition de dentelle du Puy du dix-neuvième siècle au centre Pierre-Cardinal, rue Jules-Vallès, au Puy-en-Velay.

★ **2, rue Duguesclin, 43000 Le Puy, tél. (71) 02-01-68.**

CARNET

Naissances

– M. **Alain BOUDINET** et Mme, née **Brigitte Lardic,** sont heureux d'annoncer la naissance de

Sandrine,

le 9 juillet 1983, Ermont (Val-d'Oise).

Décès

– Simone Benhamou, son épouse,
Nicole et Michel Baron,
Françoise et Jean-Claude Hassan,
ses filles et gendres,
Emmanuel, Valentine et Julie Baron,
ses petits-enfants,
Martine Bensadoun, sa nièce,
Et toute la famille,
ont la très grande douleur de faire part de la mort de

Albert BENHAMOU,

survenue le 11 juillet.

192 A, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– M. José Manuel Cots, son mari,
Isabelle Alégria Cots, sa fille,
Mme Jacques Seignot, sa mère,
M. et Mme Cots, ses beaux-parents,
Pierre et Danièle Seignot,
François et Elizabeth Seignot,
Madeleine Seignot,
Philippe et Sophie Seignot,
Claude Seignot
Et Hervé Karleskind,
ses frères et sœurs, beau-frère et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part de la mort de

Véronique COTS-SEIGNOT,

survenue le 9 juillet 1983.
La cérémonie religieuse a lieu le mercredi 13 juillet, à 16 heures, en l'église de Veneux-les-Sablons (Seine-et-Marne).
12, place du Général-de-Gaulle,
77850 Héricy.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Marie-Rose Delaporte
Et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Edouard DELAPORTE,
architecte, peintre, sculpteur,

survenu à Saint-Jeannet, le 6 juillet.

– M. Pierre Dugès,
Le docteur et Mme Henry-Elie Dugès,
Le docteur Catherine Dugès,
M. et Mme Nicolas Pierre Bordes,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alain Rivayrol
et leur fille Joëlle,
Mme Françoise Rivayrol,
M. et Mme Daniel Dugès
et leur fils Nicolas,
Mme Raoul Dugès,
Les familles Mercadier, Prévost-de Saint-Cyr, de Séverac-Decomble, Tillol, Munvez, Maurel, Aspe, de Fournas-Labrosse, de Rigaud de Vaudreuil,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne DUGÈS,
née Mercadier-Prévost-de Saint-Cyr,

survenu le 7 juillet 1983 dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Montauban.

Dugès Marseille :
Le parc des Cèdres,
77, boulevard du Redon,
13009 Marseille.
Dugès Montauban :
43, avenue Gambetta,
82000 Montauban.
Rivayrol Roques-sur-Garonne :
40, avenue des Pyrénées,
31120 Roques-sur-Garonne.

– Chambéry. Aix-les-Bains.
Mme Jean-Paul Gras, née Françoise Chappuis, médecin anatomo-pathologiste, son épouse,
Pierre-David et Jeanne-Aimée Gras, ses enfants,
M. et Mme Jean Gras,
ses parents,
Les familles Gras, Chappuis, Desbiolles, Boccard,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean-Paul GRAS,
rhumatologue
à l'hôpital Reine-Hortense
à Aix-les-Bains.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le lundi 11 juillet 1983 en l'église Notre-Dame d'Aix-les-Bains.

280, avenue du Comte-Vert,
73000 Chambéry.

– Mme Bernard Grunfeld, née Michelle Cognard,
M. et Mme Rémy Szprync et leur fille,
M. et Mme Jack Grunfeld
et leurs enfants,
Les familles Lazare, Mussafia et Cleinerman,
ont la très grande douleur de faire part du décès du

docteur Bernard GRUNFELD,
médaille de la Résistance,

leur époux, père, frère et parent, survenu le 9 juillet 1983, à l'âge de soixante-seize ans.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 13 juillet au cimetière de Montrouge.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Eric, France, Karin-Elisabeth* Hallberg,
Robert et Ariane Nida
et leurs enfants Nathalie, Jean-Marin et Edward,
François et Christine Varin,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Fredrik HALLBERG,
née Desariez,

survenu le 9 juillet 1983 à son domicile, au Vésinet.
Que les parents et amis en Suède et aux Etats-Unis s'associent à leur douleur.
Les obsèques ont eu lieu le mardi 12 juillet, au Vésinet, dans la plus stricte intimité.

– **Lucrèce MISTRAL,**
de l'Opéra,
est décédée, à Paris, le 7 juillet 1983.
Sa fille et son gendre, Michèle et Roger Perron,
Sa petite-fille, Catherine Vincent,
Ses proches amis,
rendent ici un hommage public à sa personne et à son talent.
Ils la rappellent au souvenir de tous ceux qui l'ont aimée et admirée.
6, rue Damesme,
75013 Paris.

– M. Philippe de Rouilhan
et son fils Antoine,
M. Maurice Delorme,
M. Claude Cabanes,
M. et Mme Jean-François Dubord,
Mlle Isabelle Dubord,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Philippe de ROUILHAN,
née Hélène Dubord,

survenue, le 2 juillet 1983, à Paris.

La cérémonie d'inhumation a eu lieu, le 11 juillet, à Fleurance (Gers).

– On nous prie d'annoncer le décès du

commandant
Jean-Pierre VAULONT,

survenu à Paris le 6 juillet 1983.
De la part de
Mme Huguette Vaulont, son épouse,
Isabelle, Alain, Gilles, Christine et Sophie, ses enfants,
Et de toute la famille.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité le mardi 12 juillet 1983.

10, avenue Daniel-Lesueur,
75007 Paris.

– Mme Ela Vulta, son épouse,
Marie-Hélène, Marc, ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. S. VULTA,

survenu à Paris le 9 juillet 1983 dans sa soixante-seizième année.
Les obsèques ont lieu le 13 juillet 1983, à 14 h 15, au cimetière de Bagneux.
Ni fleurs ni couronnes.
Mme Vulta,
102 *bis*, avenue du général-Michel-Bizot,
75012 Paris.

Remerciements

– Mme Jean-Marie Veyssi et ses enfants, parents et amis, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Jean-Marie VEYSSI,

remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leur envoi de fleurs, se sont associées à leur peine et les prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

– Mme René Collamarini,
très touchée par les marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de

M. René COLLAMARINI,

survenu à Saint-Mandé (94) le 18 juin 1983, remercie tous ceux qui, par leurs messages et leurs pensées, ont partagé sa peine.

Anniversaires

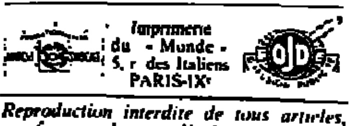
– Le 14 juillet 1977
Maurice FEFER
nous quittait.
Pour le sixième anniversaire de sa disparition, une pensée est demandée à *ceux qui ont gardé son souvenir.*
93260 Les Lilas.

– Pour le cinquième anniversaire de la mort de

M. Félix NAGGAR,

une pensée fidèle est demandée à ceux qui se souviennent.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

régions

Ile-de-France : c'est la fête !

L'Ile-de-France n'attend pas le 14 Juillet et les départs en vacances pour faire la fête. Dès le printemps, comme autrefois, les rassemblements et réjouissances collectives fleurissent ici et là.

C'est pourquoi les villes nouvelles s'efforcent, elles aussi, pour tenter de se trouver une âme, de créer leurs propres festivités, non sans mal comme le constatent leurs organisateurs.

Les joyeux saltimbanques de Marne-la-Vallée

Bartabas-le-Furieux, les frères Confettis la famille Vermandel, le génial Ritacalfoul, l'extravagant Cinambule, les perchistes internationaux de Maurice Houvion, tels sont les nouveaux citoyens de Marne-la-Vallée. La ville nouvelle vivra jusqu'à la fin de l'automne au rythme de ces saltimbanques. Une façon comme une autre de se consoler de n'avoir pas été retenue comme lieu de l'Expo universelle.

C'est avec le printemps que la fête a débarqué ici, dans ce « Far East » de l'agglomération parisienne qui s'étend sur vingt kilomètres de long entre les bandes parallèles de trois voies de chemin de fer, d'une autoroute et de la Marne... Pas facile de s'amuser dans cette banlieue qui grignote les champs de betteraves et s'étend d'année en année sans parvenir à trouver une unité, un centre de vie.

Alors, il a fallu envoyer là-bas une sorte de commando d'amuseurs publics. On a grimé cela en association baptisée « Lieux publics ». En jargon administratif cela se dénomme un « centre de rencontre et de création de pratique artistiques dans les lieux publics et les espaces libres ». Tout simplement. Mais lorsqu'on porte un nom comme ça, on a droit à l'appui du ministère de la culture et à la considération des élus locaux.

Au terme de quoi les banlieusards orientaux voient défiler dans leurs rues des musiciens, des conteurs, des chanteurs, des acrobates. C'est le cirque permanent, en plein air, au pied des H.L.M., et même dans les champs puisqu'on a encore un pied dans le monde rural.

Le quotidien un peu raplapla de Marne-la-Tranquille s'en trouve barbouillé de fantastique. Début juillet par exemple, comme le rapporte notre correspondant Kim Larouss, des chapiteaux avaient été dressés sur les pelouses du parc de Noisel. Une prairie entourée de grands arbres qui descend vers la Marne, le décor millénaire et un peu ennuyeux de l'Ile-de-France. Près de quatre mille personnes sont allés s'amuser tout un week-end des créations foisonnantes de la bande à Michel Créspin, le fondateur et l'animateur de « Lieux Publics ».

Celui-ci a installé son P.C. dans le seul endroit possible : l'ancienne ferme du Buisson, une austère forteresse qui se défend vaille que vaille derrière ses hauts murs contre l'assaut des constructions de béton.

● *Sports à Paris.* — La direction départementale temps libre, jeunesse et sports de Paris organise un large éventail d'activités sportives, telles que badminton, danse, voile, yoga, golf, natation, équitation, tennis, etc.

Le programme détaillé des activités (lieux, jours et heures) peut être réclamé à la direction départementale temps libre, jeunesse et sports, 25, rue de Ponthieu, 75008 Paris, tél. : 359-01-69.

A CERGY-PONTOISE
Majorettes et harengs salés

Samedi soir : retraite aux flambeaux avec fanfare et majorettes. Dimanche, messe à 10 heures, bénédiction de la foule puis kermesse, défilé, concert vespéral et feux d'artifice sur les bords de l'Oise. Cergy-Village, deux mille habitants, célèbre ainsi depuis des décennies la Saint-Christophe, fête du patron de la commune. Cette petite fête autrefois paroissiale est devenue communale, mais elle attire toujours autant de monde. Des villageois surtout ; fort peu les habitants de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, pourtant toute proche.

Ceux-là participent plutôt à leur « fête du printemps », qui se déroule en juin, au seuil de l'été, histoire d'avoir la météo de son côté. Une quarantaine d'associations, parmi les quatre cents que compte la ville nouvelle et ses cent vingt mille âmes, sont à l'origine de cette manifestation vieille de quatre ans à peine. Une tradition est-elle en train de naître ?

Pour l'instant, seuls les mouvements sportifs et culturels — dont l'intérêt est d'augmenter le nombre de leurs adhérents — répondent à l'invitation. Les associations de quartier se font tirer l'oreille. Visiblement, elles préfèrent s'amuser dans leur coin. *« Au fil des ans,* disent les orgnisateurs, *l'enthousiasme s'émousse. La participation est de plus en plus difficile à obtenir. »*

Ce n'est pourtant pas la faute des animateurs, qui, avec un budget de 200 000 F en 1982, s'échinent à démarcher le secteur. La fête, elle, a trouvé son espace : le bois de Cergy et la base de loisirs. Matches de volley, démonstration d'aéromodélisme, courses de canoë-kayak, concert, compétition de voile, soirée de gala, buffet campagnard et puis musique, musique, musique...

Pour les comités, « la fête de printemps » est le point fort de l'année. L'association sportive de l'agglomération nouvelle, par exemple, s'y prépare toute l'année. Et peut-être la ville nouvelle, qui, depuis sa création, au début des années 70, se cherche une âme, finira-t-elle par la trouver.

Tradition

N'est-ce pas grâce à la Saint-Martin qui se célèbre à Pontoise, sans faillir, chaque automne, depuis 1170, que ce gros bourg est devenue une petite ville ? Commerçants, organismes publics, corps de métiers, associations, offices municipaux, presse locale, toutes les institutions participent à cette foire qui est aujourd'hui la vitrine de l'activité régionale. Le commissaire de la République l'inaugure aux côtés du maire.

Autrefois installée sur le parvis de la cathédrale Saint-Maclou, au centre de la ville, elle a par la suite été repoussée, en raison de son expansion, vers le plateau Saint-Martin, entre Pontoise et les nouveaux quartiers de Cergy-Pontoise. Comme un trait d'union entre le passé et le futur.

La tradition reste le moteur de la foire Saint-Martin même si aujourd'hui la mécanique a remplacé le bétail et le blue-jean la blouse des paysans. Une tradition qui passe par la dégustation solennelle du ginglet et du hareng, le vin et le poisson qu'en 1983 encore il est de bon ton de manger avec les doigts.

Le ginglet, c'est ce vin un peu piquent récolté sur les coteaux de Cergy et de l'Hautil et dont se régalaient, dit-on, les monarques. Quant au hareng, on le doit aux moines de l'abbaye Saint-Martin de Pontoise, qui, à partir de 1370, percevaient chaque année au Tréport cinq mille harengs frais en vertu d'un legs de Jean, comte d'Eu. Ces poissons étaient alors distribués gratuitement par les moines aux visiteurs qui se pressaient à Pontoise pour la foire Saint-Martin. Le ginglet se fait rare, et le hareng se vend dans les grandes surfaces. Qu'importe, la tradition est sauve.

En 1982, cette foire, qui a fait bouger vingt-trois mille visiteurs, comptait cent cinquante exposants. Le chapiteau au sol de terre battue a fait place cette année à un hall polyvalent de 6 000 mètres carrés. Et l'on parle même de rouvrir une foire aux bestiaux comme jadis. En tout cas, on élit toujours la reine de la fête et ses demoiselles d'honneur. Elles règnent pendant un an sur « la commune libre de Saint-Martin ». Une autre tradition qui n'est pas prête de se perdre à Pontoise.

Ainsi vont les fêtes en Val-d'Oise. Encore neuves ou vigoureusement ancrées dans le terroir, mais s'essayant toutes à bâtir un avenir...

JACQUELINE MEILLON.

A la polonaise

Ils étaient tous là, le 3 juillet, ces Polonais exilés, venus comme en pèlerinage de tous les coins de France dans le parc du collège Saint-Stanislas d'Osny, petite bourgade de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Chaque année, depuis vingt-cinq ans, fidèles au rassemblement voulu par les fondateurs du collège — parmi lesquels l'abbé Thaddée Tomasinski, directeur d'une imprimerie attenante au collège. — les Polonais de France viennent assister à la messe en plein air. Puis la kermesse commence, dont le clou est pendant l'après-midi les danses folkloriques.

Cette année dix mille visiteurs, auxquels se joignent régulièrement les habitants de la région, ont arpenté le parc Stanislas. Et, bien entendu, on a évoqué la fête de 1976. Cette année-là, l'invité de marque était un cardinal, venu tout droit de Pologne, il s'appelait Karol Wojtyla, le futur Jean-Paul II...

J.M.

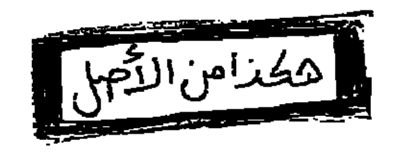
En marge de l'affaire Orsoni

M. DE ROCCA-SERRA EST INTERVENU DANS UN DOSSIER IMMOBILIER EN FAVEUR DE JEAN ALFONSI

Le député de la Corse du sud, M. Jean-Paul de Rocca-Serra (R.P.R.) est intervenu dans une affaire immobilière en faveur de Jean Alfonsi dit « Jeannot-le-long », le 22 juin, soit à la veille de l'arrestation de ce dernier dans l'affaire de l'enlèvement et de la disparition de Guy Orsoni, indique *le Canard enchaîné* dans son édition datée du mercredi 13 juillet.

Le 22 juin, M. de Rocca-Serra, accompagné du maire de Propriano, M. Emile Mocchi (R.P.R.), a été reçu par le secrétaire général de la préfecture à Ajaccio pour obtenir un permis de construire en faveur de Jean Alfonsi qui souhaitait bâtir à l'intention de son fils Jean-Charles une discothèque à Propriano. Jean Alfonsi avait accompagné les deux élus à bord d'un avion privé jusqu'à Ajaccio, mais il n'avait pas assisté à l'entretien avec le secrétaire général de la préfecture, indique l'hebdomadaire.

La discothèque devait être édifiée dans une zone non constructible qui le devint quelques semaines plus tard. Il ne restait plus qu'à obtenir le permis de construire. M. de Rocca-Serra nous a indiqué qu'il se trouvait à Ajaccio quand M. Mocchi lui a demandé de l'accompagner à la préfecture afin de savoir pourquoi le permis de construire avait été retiré de l'ordre du jour de la commission d'urbanisme. « *C'était tout simplement parce qu'il n'y avait non conformité aux règles de sécurité,* nous a t-il précisé. *Ce n'était pas une démarche politique. J'ai accompagné un maire qui est un ami politique dans une démarche tout à fait légitime puisqu'il avait avis favorable du maire et du directeur de l'équipement.*



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS-BONDEVILLE
Superbes prestations pour 4 P., sud, avec cave et park. 280-21-68.

5e arrdt

LUXEMBOURG: Bel imm. p. de taille, studio 24 m² aménagé, architecte, calme, deux fen. S.-E. et O. s/cours intér. sa vis-à-vis. Tt cft, asc. T. 326-69-28.

6e arrdt

BD ST-MICHEL 3 P. tt cft, balc., Px 580.000 F. 325-97-16.

VUE PL. ST-GERMAIN PROPRIÉTAIRE
vend APPT DE CARACTÈRE duplex, large living, 3 ch., 1.700.000 F. T. 337-51-68.

11e arrdt

DUPLEX 120 m²
Métro PARMENTIER, 5 p., tt cft, état neuf, calme, clair, Px 600.000 F. T. 722-78-99.

ST-AMBROISE, square, gd 2 P., bien distribué, s. de bains à installer, bel imm., p. de taille. 192.000 F. 347-57-07.

PARMENTIER, vends dans imm. ravalé 3 p., tt cft sur jard., à rafraîchir. 260.000 F. COGEFIM. 347-57-07.

12e arrdt

Me BÉRAULT, près Blois, urgent dans imm. caractère, 5e ét., balc., 3 p., tt cft. 235.000 F avec 23.000 F. Solde à crédit. 347-57-07.

13e arrdt

NATIONALE imm. rav. 2 p., entr., cuisine, w.-c. Prix: 172.000 F. 325-97-16.

17e arrdt

ÉTOILE (près)
ATELIER D'ARTISTE
GRANDE TERRASSE
CHBRE, CUISINE, BAINS, ASCENSEUR. T. 634-13-18.

18e arrdt

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
Un logement avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste.
IMMO MARCADER
88, r. Marcadet, 75018 PARIS. Estimation gratuite, publicité intensifiée à nos frais, réalisation rapide, paiem. compt. 252-01-82.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT (ORTF) Beau 2 p. tt cft, 2e ét., soleil, prix intéressant. T. 634-13-18.

20e arrdt

RUE DES PYRÉNÉES
3 p. tout confort, imm. pierre de taille. Px 277.000 F.
LERMS 355-58-88.

91 - Essonne

EVRY (91), appt 5 pces 111 m², séj., 30 m², terrasse 28 m², 4 chbres, s. de b., s. d'eau, prox. écoles, commerces, loisirs, liaison directe Paris-centre, sacrifié cause mutation. 400.000 F dont 120.000 F P.I.C. cessible. Tél. : (6) 077-62-62.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-S/SEINE
BD DU CHATEAU
Immeuble stand., magnifique, dble liv. 3 chambres, 2 bains, asc., park. 634-13-18.

Province

LE CANNET (Alpes-Maritimes), 2 pces, entièrem. ref. à neuf, 48 m² + balcon, plein sud. Parking, cave. 300.000 F. Téléphonez au (93) 20-45-99.

Cannes, vend très bel appt 5-6 p. dans imm. standing, gar., terrasse, vue mer, 200 m plage. Prix intéressant. Tél. le mat. 10-13 h (93) 33-04-47.

appartements achats

Recherche 1 à 3 pièces, Paris, préfère rive gauche avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

LOUEZ à un PARTICULIER sans appréhension sans intermédiaire
OFFICE DES LOCATAIRES
... ans d'expérience.
Téléphone : 296-58-46.

Région parisienne

RUEIL MALMAISON
Domaine de la Jonchère, ultra résidentiel, VILLA neuve, séjour, 60 m², 5 chambres, 3 bains, jardin, 2.300 m², loyer élevé justifié.
LELU, 9, Pl. Libération 92 SÈVRES (1) 626-46-20.

NOGENT-SUR-MARNE, 2 p., tt conf., cellier, balcon, près port de plaisance. 1.700 F + charge. Tél. : 700-68-52.

locations non meublées demandes

Région parisienne

DIRECT A PARTICULIER
Pour cadre supérieur et employé GDE ADMINISTRATION, rech. APPTS toutes catégories et grande surface ou villas. Px indiffér. 504-01-34.

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans - 283-57-02.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanence téléphonique
355-17-50

Domiciliations : 8e-2e
SECRÉTARIAT, TÉL., TELEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris 8e, 9e ou 15e.
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous serv...
CONSTITUTIONS STÉS, ...ées rapides
prix compétitifs
ASPAC 293-60-50 +

pavillons

A VDRE. 95-ERMONT
Bien situé, proche gare, solide pavillon avec sous-sol total, cave à vin, chauff. gaz, buand., 1 chbre. Rez-de-ch. : entrée, cuisine, séjour, 1 chbre, w.-c. A l'étage : 1 chbre, salle d'eau, possibilité d'agrandir. Garage. Beau jardin clos de 700 m². Prix : 550.000 F. Téléphonez à MANY-LANDSON au : 416-52-42.

propriétés

A VENDRE VIEUX PRESSOIR NORMAND entièrement RESTAURÉ SUR PARC 5.000 m². 1/15 AUTOROUTE OUEST, CHFF. CENTRAL NEUF, BATIMENT ANNEXE. LE TOUT EN CHAUME. RENSEIGNEMENTS M. HUBERT, 260-03-00.

SAINT-VALLIER, 11 km Grasse. Belle villa neuve 156 m², 2 bns, cheminée, cuis. amén., grd cft. Terrain clos 6.600 m² arborés, vue dégag. Prix : 1.100.000 F. Tél. : (93) 42-66-10.

Vallée de Chevreuse
38 KM PTE SAINT-CLOUD (R.E.R. 11 km). Part. vend RAVISSANT PETIT MANOIR avec TOUR DU XIIe, parfait état, 300 m² habit. Maison amis, jardin agrément. 1.350.000 F. R.-Vs et téléph. seulem. vend., samedi, dim. (3) 485-21-42.

villas

ARC-SUR-ARGENT (Var)
Très belle villa. 3 gdes pièces, grande salle de bains. Grande cuisine 100 m² + garage, cave. Buand. 50 m². Jdn 1.000 m². Situation exceptionnelle. Prix : 850.000 F. Téléphonez au (93) 20-45-99.

Particulier vend dans beau village arrière-pays niçois, maison ancienne restaurée comprenant living, 4 chbres, salle de bains, cabinet de toilette, cuisine, nombreuses caves et possibilité extension le tout sur jardin ombragé en terrasse avec vue panoramique imprenable est/sud-ouest. Prix demandé 1.000.000 de F justifié. BAILHACHE, 06720 LEVENS. Téléphonez au (93) 91-7...

JOUY-EN-JOSAS
(Yvelines)
ACHETEZ et ENTREZ A 13,55 %
LA BUTTE-AUX-CRECHES
HAMEAU DE 7 MAISONS
705-58-68 + W.-E.

viagers

Libre. 2 p., tt conf., 55 m², imm. récent. Appt impeccable. 280.000+3.200, 80/82 ans. Cruz, 8, r. La Boétie. 266-19-00.

domaines

SOLOGNE DES ÉTANGS
A vendre bonne propriété de chasse 120 ha dont 2/3 bois, 2 beaux étangs 3 et 4 hect., bâtiments de ferme, possibilité réduire superficie.
Ecr. No 201.348 à AG. HAVAS B.P. 1.519 45005 ORLÉANS CEDEX.

terrains

EN PROVENCE A 8 km FAYENCE
LE CLOS DE LA CHESNAYE
Une situation unique face au soleil du Midi
TERRAINS
A BATIR BOISÉS
3.157 m² à 6.218 m².
Prix 130.000 à 163.000 F H.T.
Documentation gratuite sur demande.
Tél. le matin (93) 95-11-06.

immeubles

SAINT-JEAN-DE-LUZ
(Côte basque) face océan
A VENDRE
Important immeuble parfait état. A aménager en studios pour résidence secondaire. Renseignements heures bureau. Tél. : (56) 89-07-59.

emplois régionaux

DIVISION AGRO-VÉTÉRINAIRE

La Direction Marketing International Santé Animale recherche un

Chef de produit international

- Agro ou Veto -

Il sera responsable de la politique mondiale d'un anticoccidien ainsi que du contrôle et du suivi technique de celui-ci sur le terrain en liaison avec les responsables locaux concernés.

Ce poste conviendrait à un ingénieur agronome ou un vétérinaire ayant impérativement une expérience confirmée (technique ou marketing) dans le domaine des anti-coccidiens et/ou de l'aviculture industrielle et/ou de l'alimentation animale.

La fonction requiert une aptitude à la communication et à la pédagogie ainsi qu'une importante disponibilité (voyages internationaux fréquents). L'Anglais est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous Réf. 2483M à Maryse DEBOCK.

DIVISION SANTÉ

Les Laboratoires Roussel recherchent pour leur Direction du Marketing un

Chef de produit

- Pharmaceutique -

Rapportant au Directeur du Marketing, vous serez chargé de produits parmi les plus prestigieux de la gamme.

De formation médicale supérieure (médecin, pharmacien) ou de Grande Ecole de Gestion (HEC, ESSEC,...) vous avez acquis impérativement une première expérience d'environ 2 ans dans le domaine.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre + C.V.) à Marc DESGORCES sous Réf. LRMK.

Service Gestion des Cadres 35 Bd. des Invalides 75007 PARIS



ROUSSEL UCLAF

OFFRES D'EMPLOIS

FNMF, recherche

chef de service ou adjoint HF

Assurances individuelles ou collectives

30 à 35 ans

ayant une expérience confirmée de la formation et des procédures administratives à un poste d'encadrement dans le secteur de la prévoyance ou des assurances individuelles ou collectives.

Le poste pourrait également convenir à un utilisateur très averti de l'informatique.

Formation exigée minimum DEUG Sciences-Eco ou équivalent.



Adr. CV détaillé, photo (retournée) et prétentions à FNMF, Division des Relations Sociales 56 à 60, rue Nationale - 75649 Paris cedex 13

FNMF, recherche

agent de maîtrise

Connaissant la gestion des cotisations ou des prestations.

Une première expérience de plusieurs années de ces fonctions dans le secteur des services (Banques prévoyance, assurances, etc) est indipensable.

Formation DEUG ou DUT.



Adr. CV détaillé, photo (retournée) et prétentions à FNMF, Division des Relations Sociales 56 à 60, rue Nationale - 75649 Paris cedex 13

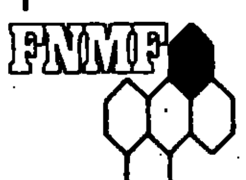
FNMF, recherche

employés (ées)

Minimum BAC

Ayant maîtrise des chiffres, sachant rédiger.

Eventuellement une expérience saisie sur écran utile.



Adr. CV détaillé, photo (ret.) et prétentions à FNMF Division des Relations Sociales 56 à 60, rue nationale 75649 Paris cedex 13.

CABINET DE CONSEILS recherche

Un Conseil en Droit des Sociétés

Expérience professionnelle nécessaire soit dans un cabinet, dans une entreprise, dans une banque ou dans une étude de notaire.

Possibilité salaire important.

Envoyer C.V. manuscrit s/référence 12635 M à mentionner sur l'enveloppe, à : l'Agence AFFLUENTS 49, av. Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

emplois internationaux

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DÉCORATION FLORALE recherche pour ARABIE SAOUDITE ATTACHÉ COMMERCIAL ayant acquis une expérience au Moyen-Orient de négociation d'affaires dans le secteur du second œuvre du bâtiment ou de la décoration ou de l'horticulture de plaisance. Le candidat sera basé à Riyadh et bénéficiera d'un statut d'expatrié. Pratique de l'anglais indispensable, et arabe souhaité. Adr. c.v. en précisant le niveau de rémunération actuelle no 673 à AG. HAVAS 06600 ANTIBES.

Assoc. rech. directeurs habit. 250 kms Paris maximum. Séjours linguistiques Angleterre août anglais courant exigé. 500-13-41.

Association recherche
FORMATEUR/TRICE
Libre immédiatement.
Écrire sous le no T 041.373 M.
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

travail à domicile

Travailleur indépendant frappe à domicile sur IBM. Tarif à la page. Téléphone : 867-80-21, de 12 h à 20 h.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon 75429 PARIS CEDEX 09.

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) Boîte postale 40209 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOI

Juriste, maîtrise de droit des affaires étudiera tte offre N.B. de stage. Libre dès septembre. Poste restante Ermont principal 95120 C. LIRA.

Chef de fabrication édition (550 pts), 49 ans, libre rapidement suite à licenciement économique. Expérience de l'édition de luxe au roman. Formation typo, mise au point, mise en pages, relations avec fournisseurs (pouvant se déplacer), contrôle travaux, devis, prix de revient, recherche poste approchant. Tél. au : 255-43-89, apr. 19 h, ou écr. à R. KASTNER, 8, rue des Portes-Blanches-18e.

TRADUCTRICE RÉVISEUR
Dans centre de recherche scientifique et techn., province.
— Diplômée E.S.I.T. :
— exp. profess. sér. références ;
— langues de travail : anglais, langues scand. (suédois, danois, norvégien), allemand.
CHERCHE POSTE ÉQUIVALENT RÉGION PARISIENNE.
Ecrire sous le no T 11.167 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., nat. marocaine, tit. D.E.C.S., expér. cabinet 3 ans 1/2, ch. pl. dans cabinet ou société. Libre à part. sept. Écr., no 202.769, AG. HAVAS, 51100 REIMS.

MÉDECIN, 44 ans, dipl. et expér. en méd. trop., santé publ., éduc. san., épidémie, recherche EMPLOI MÉDICO-SOCIAL mi-tps ou tps part., étudie ttes prop. PARIS et RÉG. PARIS. Écr. s/no 8.507, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PIGISTE ARTS (press book, préface, albums), rompu aux techniques du livre, relations artistes, galeries, associations, musées province, étud. toutes propositions presse, édition, organis. culturelle Paris/banl. Écrire sous le no 11.146 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

l'agenda du Monde

Bijoux

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux, or, argenterie, etc. PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Étoile, 27, av. Victor-Hugo. VENTE, OCCASION/ÉCHANGES.

Cours

ANGLAIS
Professeur anglais économique donnerait cours tous niveaux pendant vacances. 735-45-54.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m. 2.500 F. Paris. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, ouvert le samedi - Téléph. : 222-44-44.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP vous trouverez maintenant une collection suivie de papiers japonais de 1re qualité.
A PARTIR DE
160 F le rouleau (7,80 m × 0,91 m).
Grand choix de coloris et de pailles.
Magasin d'exposition : CAP, 37, rue de Cîteaux, 75012 PARIS - 307-24-01. Vente par correspondance. Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

TISSUS A PRIX TENDUS
- Tissu pur lin, larg. 2,90 m : 49.50 F/ML.
- Tissu mural larg. 2,70 m avec molleton contrecollé : 65 F/ML (24,08 F/m²).
- Text. muraux 6 à 16 F m².
- Paille japonaise véritable 14,50 F m².

Pose et livraison assurées.
ARTIREC
Payez moins cher la qualité
- 4, bd de la Bastille, 75012 PARIS. Tél. 340-72-72.
- 9-10, imp. Saint-Sébastien (niveau 32, rue Saint-Sébastien), 75011 PARIS. Tél. 355-66-60.

5 % sur présentation de cette annonce.

Instruments de musique

PIANOS LABROSSE
10, rue Vivienne, PARIS-2e
PRIX SPÉCIAUX pour juillet — 10 % et — 15 % s/instruments de grandes marques NEUFS et OCCASIONS
260-06-39.

A vendre pianoforte acajou, mécanisme restauré. Téléph. : (70) 32-11-49, de 9 h à 12 h.

Maisons de retraite

RÉSIDENCE LES CÈDRES
10 min. Porte Italie Paris. TOURISME, REPOS, RETRAITE reçoit toutes personnes tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés. Petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF. Tél. : (1) 726-99-63 et (1) 638-34-14.

Maroquinerie

REMISES EXCEPTIONNELLES **20 à 40 %** SUR PRIX DE GROS
Sacs - Bagages - Cadeaux
VISCONTI, 5, rue M.-le-Comte. 272-16-88. Mo Rambuteau.

Pêche et chasse

A vendre ÉTANG très poissonneux rég. Nogent-sur-Seine, 100 km Paris. (25) 25-82-31 ou 25-79-78.

Vacances Tourisme Loisirs

Cap-d'Antibes et Juan-les-Pins studios, calme, plage 300 m, juill. à sept. (93) 95-02-41.

Part. loue Grande-Motte, près Montpellier, P4 conft. Piscine, 100 m plage. 2e quinzaine juillet et août + sept. (67) 63-34-40.

Part. loue Grande-Motte, près Montpellier, P4 conft. Piscine, 100 m plage. 2e quinzaine juillet et août + sept. (67) 63-34-40.

Très grande mais. plain-pied, s/1 ha, 3 s.d.b., 6 km mer près Lorient. 3 premières semaines d'août. Téléph. (97) 65-83-37.

Le Monde

économie

ANGERS, 14, 15 ET 16 JUILLET
LE RASSEMBLEMENT NATIONAL DU M.R.J.C.

« Les jeunes ruraux acteurs d'un autre développement »

« Les jeunes ruraux acteurs d'un autre développement. » Sur ce thème, mille cinq cents délégués du Mouvement rural de la jeunesse chrétienne se réunissent les 14, 15 et 16 juillet à Angers. Héritier de la JAC, Jeunesse agricole chrétienne, qui fut l'école de formation des cadres paysans d'aujourd'hui — de Michel Debatisse, ancien secrétaire d'État de M. Giscard d'Estaing, à Bernard Lambert, une des figures du mouvement des paysans-travailleurs, — le M.R.J.C. a élargi son champ d'opération puisqu'il rassemble les apprentis, les élèves et les jeunes qui suivent une formation agricole.

Acteurs d'un autre développement, qu'est-ce à dire ? Il s'agit, d'abord, de définir la place de la jeunesse dans le développement de la société, puisque le M.R.J.C. est un mouvement de jeunes ; ensuite de tenter de maîtriser le développement rural, en cette partie du territoire national attirant aujourd'hui les regards urbains. Enfin, le M.R.J.C., qui est aussi un mouvement d'Église, veut apporter une contribution chrétienne à la dynamique sociale. Mais ainsi on définit plutôt le mouvement lui-même que *« l'autre développement »* qu'il entend promouvoir. S'agit-il de lancer des solutions marginales pour « boucher les trous » provoqués par la crise ? On pourrait le croire, car les expériences de développement diffèrent se rencontrent surtout dans les zones les plus déshéritées. Mais, pour le M.R.J.C., il ne semble pas qu'il soit question de tomber dans le piège de l'activisme et d'entretenir une vie économique factice sans que soit remis en cause le mode de développement qui a provoqué la crise, le chômage et le dépérissement des zones rurales.

Dans les régions dites « intégrées » — en gros, le nord de la Loire — il est plus difficile de promouvoir des activités à taille humaine permettant de se former et de travailler au pays. Les rouleaux compresseurs des organismes de développement sont passés par là.

Les réalisations, dont on donne ici quelques illustrations, sont autant d'expériences concrètes qui ne se juxtaposent pas mais dont les leçons communes seront tirées pendant ce rassemblement d'Angers. On apercevra les verrous législatifs, psychologiques, politiques, qu'il faut faire sauter, au niveau de la région et de l'Etat, pour qu'un autre développement soit possible.

On aura compris que le M.R.J.C., même s'il n'utilise pas le mot, se situe dans ce que l'on appelle *« la mouvance autogestionnaire »* à la suite de ceux pour lesquels vivre et travailler au pays n'est pas complètement une utopie. Surtout avec un gouvernement de gauche, même si cette gauche, tellement hybride, accorde parfois toutes ses priorités au centralisme, à l'industrie, voire à la fabrication de biens factices baptisés industries de pointe.

Normaliser les relations de travail des saisonniers dans le Finistère tout en s'interrogeant sur la notion même de « saison touristique », créer son entreprise en cherchant l'équilibre entre qualité de la vie et temps de travail, suggérer des formations adaptées, au niveau du « pays », aux débouchés locaux pour les lycéens et les apprentis, créer un centre de soins préventifs branché sur les troubles psychologiques des communes-dortoirs... autant de réalisations qui valent bien des intentions planificatrices ou des rapports prospectifs dont on fait grand cas. Le rassemblement d'Angers se conclura par une fête, réunissant cinq mille personnes. Autogestionnaires et festifs, ces jeunes ont tous les défauts nécessaires pour construire une économie... différente.

JACQUES GRALL.

● « LES OUVRIERS DU BOCAGE » (VENDÉEN) :

Comment grandir sans se renier ?

La Roche-sur-Yon. — En 1979, cinq militants du M.R.J.C. créent « Les Ouvriers du bocage », une SCOP pluri-active qui regroupe trois branches : menuiserie, tôlerie et imprimerie. Aujourd'hui, après quelques incidents de parcours-erreurs de jeunesse, les onze salariés de l'entreprise sont à un tournant de leur histoire. Comment assurer le nécessaire développement et la rentabilité de leurs activités sans dénaturer le projet initial : fonctionnement autogéré, égalité des salaires, diminution de la durée du travail plutôt qu'augmentation de la rémunération ?

Ils possédaient tous les atouts dans leur manche pour privilégier, un jour, un jeu collectif ! En 1979, ils avaient déjà acquis une bonne expérience chez les artisans de la région, ils étaient du même âge (vingt-six ans) et n'avaient aucune envie de quitter leur Vendée natale. Enfin, qu'il s'agisse d'engagement syndical et d'analyse politique, ils se retrouvaient sur la même longueur d'ondes : militants du M.R.J.C. et de la C.F.D.T., désireux de prendre eux-mêmes en charge leur travail et de régler les problèmes en commun.

Il aura fallu deux ans de réflexion pour affiner le projet, assurer le montage juridique de l'opération en Société coopérative ouvrière de production, trouver les financements nécessaires à l'achat du matériel et des bâtiments (230 000 F dont 100 000 F par prêt bancaire), réaliser une étude de marché sommaire.

Le démarrage effectif date d'avril 1979, avec quatre travailleurs pour trois ateliers : la menuiserie est située à Saint-Sulpice-le-Verdon ; quelques kilomètres plus loin, aux Lucs-sur-Boulogne, sont installées l'imprimerie et la tôlerie.

Correspondance

La petite équipe expérimente alors un fonctionnement autogéré... Tous perçoivent le même salaire : 2 800 F. Priorité est donnée aux avantages sociaux, pour une meilleure qualité de la vie (cinquième semaine de congés payés, horaire à la carte hebdomadaire...).

Sans publicité, mais en développant le réseau des relations (associations, syndicats pour l'imprimerie), en faisant de la sous-traitance pour les carrossiers de la région (tôlerie), en travaillant avec les entreprises du bâtiment (menuiserie), la SCOP remplit en un an son carnet de commandes, atteignant un volume d'activités nettement supérieur aux prévisions.

La fin de l'année 1980 marque une première évolution. Les sociétaires procèdent à trois embauches supplémentaires, quittent leurs anciens locaux pour des bâtiments plus spacieux. *« Paradoxalement, les difficultés ont commencé à cette époque. Nous maîtrisions mal notre gestion en n'envisageant que le court terme ; nous avons continué à fonctionner de la même façon, sans tenir compte des capacités et du manque d'expérience des nouveaux embauchés, par exemple »*, explique Noël Saunier, menuisier.

Le secteur imprimerie, bénéficiaire, permet encore de tirer un bilan tout juste équilibré. C'est en 1982 que le point critique est atteint.

Cette fois, se contenter d'un constat des « erreurs de jeunesse » ne suffit plus. *« Pas question d'invoquer une conjoncture économique désastreuse, on croulait sous les commandes ! Nous ne pouvions nous en prendre qu'à nous-mêmes, à nos analyse trop floues et à notre attitude un peu inconséquente »*, constate Alain Gapaillard, tôlier... Parce que la survie du projet leur tient à cœur, les sociétaires s'imposent un plan de rigueur draconien : blocage des salaires à 4 200 F, organisation plus rationnelle des postes de travail dans les ateliers, horaire hebdomadaire à 41 h 30.

Les moyens de la réussite

Cette mauvaise passe en forme d'avertissement permet aujourd'hui d'envisager l'avenir de manière différente.

Leur inscription récente (et tant attendue) au registre de la chambre des métiers de Vendée leur permet d'obtenir des prêts bancaires à des taux plus avantageux : 10 % au lieu de 15 % *« Nous allons doter l'imprimerie d'un matériel offset pour réaliser des brochures, des livres et améliorer la qualité du service. Il faudra peut-être embaucher une ou deux personnes supplémentaires. Mais, en comptant les apprentis, nous sommes déjà onze salariés. A partir de quelle limite devrons-nous freiner notre développement ? »* s'interroge Roger Gaboriau, imprimeur.

En attendant, la SCOP va aussi innover en tentant de trouver de nouveaux marchés. *« Nous ne créons pas un secteur publicitaire, mais nous optons pour une attitude plus active dans ce domaine. Trop de gens nous disent : « Si on vous avait connu avant, on aurait fait appel à vous ». A haute dose, ça fait quand même mal au cœur !... »*

COLETTE DAVID.

● DANS LA BANLIEUE DE BLOIS :

Réussir ou gâcher sa santé

Blois. — Dans une société que l'on dit volontiers surmédicalisée, surassistée, surconsommatrice de médicaments, la création d'un centre de soins peut ne pas apparaître comme une priorité.

C'est pourtant le choix auquel s'est arrêté le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (M.R.J.C.) en Loir-et-Cher, au terme d'un travail de réflexion qui a duré plusieurs années. Le secteur retenu concernait un ensemble de communes rurales situées dans la périphérie nord de Blois. Des communes devenues dortoirs par la logique de la croissance urbaine.

L'afflux démographique faisant suite à l'exode rural a modifié radicalement la structure traditionnelle de la population. D'une microsociété stable, équilibrée, hiérarchisée, quasi autarcique, fondée sur la famille au sens large, on est passé en moins d'une génération à un conglomérat artificiel, cherchant désespérément son identité et totalement dépendant pour la majorité de ses besoins de la grande ville voisine.

Si les écoles ont poussé comme des champignons, la plupart des autres services ont disparu l'un après l'autre. Artisans, commerçants, ont emboîté le pas. La vie associative elle-même s'est éteinte, en dépit des efforts de quelques nouveaux habitants.

Dans un tel milieu, l'absence de vie sociale et l'isolement qui en résulte engendrent toute une série de maux nouveaux, le plus souvent à caractère psychologique, mais qui s'expriment concrètement par des troubles de santé. Le médecin de famille, quand il existe encore, est impuissant à les enrayer. L'hôpital, anonyme, encore moins. L'un et l'autre apparaissent pourtant comme l'unique recours contre les agressions d'un mode de vie qui a simplement oublié le sens du mot « solidarité ».

C'est ce constat qui a conduit le M.R.J.C. à penser que la santé physique et morale n'est pas seulement un problème individuel, mais aussi un gage d'insertion sociale.

De notre correspondant

Mouvement chrétien, le M.R.J.C. ajoute à l'appui de son analyse : *« Qu'a fait le Christ pendant les trois années de sa vie publique, sinon se consacrer à rétablir la santé physique et mentale des gens et réhabiliter socialement ceux qui avaient été exclus ? »*

Le centre de soins pluridisciplinaire (infirmières, travailleurs sociaux) apparut dès lors comme l'objectif à atteindre. Mais le potentiel de population représenté par cinq ou six communes rurales dispersées ne permettait guère d'asseoir le projet sur des bases viables.

Aussi la rencontre avec d'autres associations travaillant en milieu urbain fut-elle déterminante. Dans la ZUP de Blois toute proche, la C.S.C.V.), Confédération syndicale du cadre de vie, la C.F.D.T. santé et le Planning familial avaient abouti aux mêmes conclusions, sans parvenir pour autant à mettre au point un projet concret.

« Le changement de gouvernement nous a bien aidés », reconnaissent aujourd'hui les animateurs du centre de soins. L'appui du nouveau député socialiste, maire de l'une des communes rurales, celui des deux conseillères générales, également P.S., élues aux cantonales de 1982 dans les cantons de Blois concernés par le projet, ont été d'un grand secours pour l'aboutissement des démarches administratives, notamment pour l'attribution d'un local au rez-de-chaussée d'un immeuble H.L.M. de la ZUP blésoise.

Mais, pour le financement, la nouvelle association Mirabeau-Santé (du nom du quartier), constituée les partenaires fondateurs, a dû faire appel à ses propres ressources. Les cotisations des adhérents et des prêts consentis par certains d'entre eux ont permis de réunir un budget de départ de 20 000 francs. Le salaire de l'une des trois infirmières embauchées (dont deux appartiennent au M.R.J.C.) est assuré par une subvention pour la création d'emploi d'initiative locale.

Ouvert le 14 mars dernier, le centre s'est fait connaître à coups de tracts dans les boîtes aux lettres. Les militants des associations fondatrices ont fait aussi du porte à porte. Dès la fin de cette année, le centre espère équilibrer son budget grâce au remboursement des actes. Bien entendu, des conventions ont été passées avec les mutuelles et les caisses de Sécurité sociale afin de pratiquer systématiquement le tiers payant.

Thème : le mal au dos

En attendant de pouvoir s'offrir les services d'une secrétaire à mi-temps, ce sont les administrateurs du centre qui assurent sa gestion à titre bénévole.

Mais, si les soins dispensés au centre et à domicile à titre lucratif sont une chose, Mirabeau-Santé entend bien dégager du temps et des moyens pour mettre l'accent sur la prévention, sa véritable raison d'être.

Déjà, plusieurs réunions d'information ont été organisées dans les communes, avec le concours de l'Association départementale d'éducation pour la santé et d'un groupement de vulgarisation agricole. Thèmes : le mal au dos, la pharmacie familiale. *« L'idéal serait*, dit-on au centre, *qu'une infirmière puisse consacrer le quart de son temps à la prévention. »*

En attendant, le centre a déjà permis d'établir un contact différent avec les malades. Des diabétiques s'y rencontrent et parlent de leurs problèmes. *« Il faut prendre le temps de discuter avec les gens, faire en sorte que le malade ne soit pas un consommateur de soins passif, l'amener à se prendre en charge, à être l'acteur principal de sa guérison. C'est à chaque instant de sa vie quotidienne que l'individu réussit ou gâche sa santé. »*

JEAN-LOUIS BOISSONNEAU.

● A RENNES :

Un mouvement d'Église pour les exclus de la parole

Rennes. — *« Dans le secteur rural, seul le M.J.R.C. regroupe les apprentis, les scolaires et les jeunes en formation agricole. »* Pour Jean-Michel, vingt-quatre ans, l'un des six permanents du Mouvement rural de la jeunesse chrétienne en Bretagne, cette spécificité implique d'autant plus de responsabilités qu'il reste beaucoup à faire pour permettre aux jeunes ruraux de se prendre eux-mêmes en charge dans la vie de tous les jours. L'un des thèmes retenus cette année en Bretagne a été celui de l'apprentissage.

De notre correspondant

Un cahier de propositions sera transmis aux responsables de la formation des apprentis. *« Dans le Sud-Finistère*, explique Daniel, vingt-sept ans, *le quart seulement des apprentis ayant obtenu un C.A.P. travaillent effectivement dans le métier préparé. Pour les autres, l'avenir c'est O.S. ou chômeur. » « L'un de nos objectifs*, souligne Daniel, *est de permettre à ceux qui étaient exclus de la parole de la prendre ; nous voulons être un courant d'Église permettant aux jeunes de trouver une place dans la société et de participer activement à l'évolution de cette société. »*

Cela passe par l'organisation, au niveau du canton ou de la commune, de soirées-débats, la réalisation de plaquettes et d'enquêtes comme celle sur l'apprentissage mais aussi par la participation sur le terrain à des actions concrètes. Ainsi, à Quimperlé (Finistère), le M.R.J.C. vient-il de permettre l'installation d'un couple de jeunes agriculteurs. Ceux-ci, ouvriers dans un abattoir industriel, ne pouvaient faute de moyens suffisants, acquérir une ferme, d'où l'idée aujourd'hui réalisée de créer un groupement foncier agricole (G.F.A.) dans lequel commerçants, artisans, professions libérales, salariés et agriculteurs de la commune, ont souscrit des parts de 2 000 F chacun. Au-delà de ce cas précis, une réflexion plus large a été entreprise sur la question de l'installation des jeunes agriculteurs, avec l'établissement d'une liste de candidats à l'installation et d'une autre d'agriculteurs sur le point de quitter leur ferme.

« La présence, les questions et les revendications de notre mouvement, qui est un mouvement d'Église, montrent que l'église est aussi un lieu où l'on peut se remettre en cause », conclut Jean-Michel.

CHRISTIAN TUAL.

● AU PAYS BASQUE :

Des canards et des chômeurs

De notre correspondant

Biarritz. — Dans la vitrine des expériences régionales, l'Aquitaine est représentée par le M.R.J.C. du Pays basque, dénommé Euskaldun Gazteriak (Jeunes Basques), qui vient de mettre en place dans le canton de Saint-Étienne-de-Baïgorry un atelier de production de canards par de jeunes chômeurs.

Une région de montagne dont les six mille habitants vivent essentiellement de l'élevage (production de fromage) et qui a perdu en vingt ans près d'un quart de sa population. Mais cet exode vers les villes de la côte atlantique tend à s'enrayer de par la volonté des jeunes de vivre au pays, une volonté bien plus culturelle qu'économique.

Symbole de ce renversement de tendance : l'organisation à la rentrée prochaine d'un stage de formation à l'élevage de canards, couronné par un brevet professionnel agricole. A l'origine : l'expérience tentée en 1981, sur quatre mois, par quatre jeunes chômeurs et un aide familial, qui consistait à élever des canards pour les vendre ensuite directement aux particuliers. La commercialisation de ces volatiles avait permis de rétribuer au SMIC les cinq producteurs, et ce malgré une importante mortalité due à une méconnaissance de la prophylaxie. Cette mésaventure a révélé le besoin d'une formation appropriée pour continuer l'expérience.

La section locale du M.R.J.C. s'est alors adressée à l'Association pour le développement des Pyrénées par la formation (ADEPFO), un organisme créé en 1981 et financé par le Fonds social européen et par le Fonds interministériel pour le développement et l'aménagement rural (FIDAR).

Au mois d'octobre prochain, l'ADEPFO organisera donc un stage de cinq mois, auquel sont déjà inscrits onze jeunes, principalement des chômeurs. Pour ce qui est de la commercialisation de la production future, la chambre de commerce et d'industrie de Bayonne s'est proposée pour effectuer une étude approfondie du marché. Les producteurs, qui seront autonomes, ont dès à présent décidé de grouper achats et ventes afin de réduire les coûts, et pour éviter une concurrence inutile. Enfin, l'élevage de canards à rôtir sera étendu au gavage pour la production de foie gras.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

● A BREST :

Sale temps pour les saisonniers

Brest. — *« Sale temps pour saisonniers. Horaires interminables. Salaires minables. Ambiance exécrable. Luttons ensemble pour le respect des travailleurs. »* Cette affiche collée à un des murs de la permanence brestoise du M.R.J.C. du Nord-Finistère, à l'ancien séminaire de Keraudren, témoigne d'une des actions que mènent les militants dans le Léon et une partie du Trégor. *« Nous voulons*, explique Martine, employée à la mairie de Brest, *dénoncer tous les abus que subissent les saisonniers, surtout dans la restauration et l'hôtellerie. Nous faisons depuis l'an passé une campagne par voie d'affiches et de tracts et nous avons fait une enquête pour connaître l'ampleur du phénomène. Eh bien ! la plupart du temps les saisonniers n'ont ni bulletin de salaire ni congés payés. Ils font en outre beaucoup trop d'heures dans des conditions de travail difficiles. »*

C'est ce qui a conduit le M.R.J.C. à ouvrir une permanence d'été en plein Léon à Lesneven, afin de renseigner les jeunes sur leurs droits. Cette saison, il en sera de même à Lesneven toujours et à Saint-Renan, deux petites cités touristiques de la côte nord. Les jeunes militants ne cachent pas que cela a provoqué quelques remous car ils se sont « attaqués » entre autres à une petite institution : l'Association des loisirs par le travail, qui en été, répartit, depuis Lesneven, quatre cents garçons au ramassage des pommes de terre dans les exploitations agricoles des environs. Certes, dans le Léon, nul ne conteste l'existence de l'association en question : elle fournit une excellente main-d'œuvre aux producteurs tout en aidant les jeunes à rompre l'ennui des vacances avec, somme toute, une rémunération décente.

De notre correspondant

Mais le M.R.J.C. a jugé que les scolaires employés pendant les vacances aux travaux des champs ne doivent pas fournir neuf heures de travail pour une rémunération établie sur huit et, qui plus est, sans bulletin de salaire. Les réunions furent houleuses. Pour le M.R.J.C. du Nord-Finistère, quatre cents garçons et filles, cette question de l'emploi saisonnier pose un problème de fond. Yveline, originaire de Plounéventer, pense qu'il est temps *« d'envisager un autre type de développement »*. *« La saison d'été, c'est sûr, a ses avantages, mais il faudrait créer une animation constante : le tourisme ne fournit pas d'emplois stables. »* Yveline, en fait, regrette que les ressources locales ne soient pas suffisamment exploitées. *« La mer*, dit-elle, *est seulement utilisée pour son attrait touristique. Où en est l'aquaculture ? Où en sont les recherches ? N'y a-t-il pas de possibilité de créer du travail à partir du milieu maritime ? »* Il est sûr qu'à la pointe de Bretagne le mot « emploi » est celui qui revient le plus souvent dans la bouche des militants du M.R.J.C., agriculteurs comme salariés et scolaires. A Brest, par exemple, où l'on parle de la fermeture du C.F.A. du bâtiment (un des secteurs clés de l'économie locale), le M.R.J.C. a effectué un gros travail sur l'apprentissage, en collaboration avec la C.F.D.T., la Confédération syndicale des familles (C.S.F.) et la JOC. Il estime que *« l'apprentissage débouche plus sûrement sur un boulot que le bac »*, mais que, en revanche, cela manque de *« contrôle »* et de *« suivi »*. C'est pourquoi il demande que les parents soient admis dans les conseils de perfectionnement, et que les organisations syndicales de salariés soient effectivement présentes. Le M.R.J.C. souhaite, en outre, que les apprentis aient droit à la parole en participant aux réunions et en les préparant. En ce qui concerne le C.A.P., les propositions vont dans le sens d'une plus grande liberté : *« Il faudrait pouvoir passer le C.A.P. en un, deux ou trois ans, suivant les horaires ; que ce ne soit pas le tout ou rien, c'est-à-dire que la pratique reste acquise avec une possibilité réelle et des facilités pour repasser la partie théorique l'année suivante. »* La notion d'emploi est aussi la finalité de l'action dans les lycées. Yveline vient d'être reçue en seconde année de B.T.S., gestion agricole. Mais elle a dû suivre des cours par correspondance car l'école se trouve à Rennes. Militante au M.R.J.C. depuis 1976, elle estime que la formation n'est pas adaptée aux besoins locaux. Ainsi n'existe-t-il pas dans le Finistère ni dans les Côtes-du-Nord et le Morbihan d'ailleurs, de filière pour apprendre la gestion agricole. Le M.R.J.C. relance la question d'un enseignement agricole à Landerneau, mais il ne cache pas qu'il se sent un peu dépassé. Cela nécessite, en effet, trop de moyens et d'appuis en haut lieu. Au fond, l'équipe nord-finistérienne souhaite avant tout qu'on puisse enfin *« se former et travailler au pays »*.

GABRIEL SIMON



SOCIAL

LES NÉGOCIATIONS SUR L'AVENIR DE L'ASSURANCE-CHOMAGE

La C.G.T. dénonce la « politique des discussions séparées »

Le C.N.P.F. a officiellement confirmé, dans un communiqué publié le 12 juillet, qu'il avait *« décidé de répondre favorablement à la demande de M. André Bergeron de proroger la convention UNEDIC jusqu'au 31 décembre 1983 »*, au lieu du 19 novembre (*le Monde* du 13 juillet).

De son côté, M. Jean Menu, président de la C.G.C., a rendu publique une lettre adressée le 11 juillet à M. Gattaz, pour lui demander — un climat pré-électoral ne favorisant pas la *« recherche des compromis nécessaires »*. — d'ouvrir les négociations sur la nouvelle convention UNEDIC après les élections à la Sécurité sociale, le 21 (date retenue), le 25 ou le 26 octobre. *« Un échec*, écrivait M. Menu, *serait une catastrophe et sonnerait le glas de la politique contractuelle, au moins en matière d'assurance-chômage. »*

L'annonce d'une reprise des négociations le 21 octobre prochain a provoqué une vive réaction de la C.G.T. M. Oswald Calvetti estime que *« la politique des discussions séparées — en dehors de la C.G.T. — est à nouveau à l'ordre du jour »*. La C.G.T., ajoute-t-il, *« n'a ni de près ni de loin été mêlée à ces contacts. Elle n'a pas non plus donné son accord pour la date de négociation du 21 octobre. D'ailleurs, la date choisie se situe au lendemain des élections à la Sécurité sociale du 19 octobre. Elle montre à l'évidence que ses protagonistes, connaissant la nocivité du projet du C.N.P.F. et refusant de combattre ouvertement, ne veulent pas affronter ce scrutin à visage découvert »*.

Soixante-dix mille fonctionnaires bénéficieront des mesures en faveur des bas salaires

M. Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives, a réuni le 12 juillet au matin, les sept fédérations de fonctionnaires. Conformément au relevé de conclusion du 22 novembre 1982, il s'agissait de les informer de la mise en œuvre de la mesure prise en faveur des bas salaires pour laquelle avait été réservé, *« dans la provision consacrée aux mesures catégorielles pour 1983 »*, un crédit de 100 millions de francs.

M. Le Pors a annoncé la fusion des groupes I et II à compter du 1er janvier 1983, ce qui concernera soixante-dix mille agents, soit un tiers de la catégorie D, et coûtera 100 millions. Au titre de l'année 1983, les agents touchant actuellement 4 340 F par mois recevront en plus 1 392 F pour l'ensemble de cette année, ce qui représente + 2,7 % par mois ; ceux qui ont un traitement de 4 446 F par mois toucheront 924 F, soit + 1,7 % par mois. Ils bénéficieront d'un rappel depuis le 1er janvier 1983.

Les syndicats ont jugé ces mesures *« positives mais limitées »*. M. Le Pors a également annoncé des dispositions tendant à limiter les cumuls (primes perçues par certains agents en plus de leur traitement principal au titre d'activités secondaires) et les rémunérations annexes. Lorsque le décret du 29 octobre 1936 sera modifié, les fonctionnaires ne pourront toucher par le biais de ces cumuls plus du double de leur traitement de base. Le secrétaire d'État a par ailleurs affirmé que l'accord concernant l'évolution des traitements de 1983 serait *« intégralement respecté »*.

● **Un mort et un blessé grave.** — A l'aciérie d'Usinor, à Rehon (Meurthe-et-Moselle), un chef d'équipe, M. Albert Gatti, quarante-quatre ans, a été tué, et un autre ouvrier, M. Gilles Mancarelli, vingt-cinq ans, a été grièvement blessé, lundi 11 juillet, en faisant une chute de 15 mètres.

MARCHÉ COMMUN

La C.E.E. décide de faciliter l'importation des vins des Etats-Unis

Les vins américains vont pouvoir pénétrer plus facilement dans la Communauté économique européenne. Un communiqué publié par la Commission de Bruxelles indique qu'un échange de lettres entre Washington et la C.E.E. devrait mettre un terme à un différend vieux de sept ans sur les limitations imposées par les Dix aux importations de vins d'outre-Atlantique.

Désormais certains vins américains seront exemptés des procédures de certification exigées pour les importations. Les Etats-Unis indiqueront sur leurs étiquettes les régions d'origine des vins.

Le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC) s'est élevé contre cette décision qui soulève *« de graves problèmes de qualité et de santé »*, car elle revient à admettre, pour les vins importés, un ensemble de produits et de pratiques autorisés aux Etats-Unis et interdits ou non utilisés dans les Etats membres de la C.E.E.

Le nombre total des produits visés par cette mesure s'élève à cent seize, rapporte le BEUC. Parmi ceux-ci, des huiles minérales ou des traitements par échangeurs d'ions qui permettent de fabriquer du vin avec les sous-produits de la vinification (moûts, marcs).

Dans le conflit commercial qui oppose l'Europe et les Etats-Unis, la Commission européenne a pu vouloir faire un geste de bonne volonté qui, théoriquement, coûte peu à l'Europe. Les Etats-unis n'ont exporté en 1981-1982 que 75 000 hectolitres de vins vers le Marché commun qui, dans le même temps, expédiait outre-Atlantique 4 millions d'hectolitres. Mais, à plus ou moins longue échéance, quand la viticulture des deux Amériques aura pris son essor industriel, devra-t-on intensifier les arrachages de vigne dans le Languedoc-Roussillon face à une nouvelle concurrence étrangère ?

● **Hareng : échec des Dix.** — La pêche au hareng a été interdite en mer du Nord à partir du 13 juillet pour les marins britanniques, norvégiens et néerlandais, en l'absence de tout accord des Dix sur le partage des captures pour 1983, indique-t-on de source communautaire à Bruxelles.

Le premier « marathon bleu » pour la répartition des captures de poisson entre les Dix en 1983 s'est achevé le 12 juillet sur un échec complet, six mois à peine après la mise en place d'une politique commune de la pêche. Les Dix ont été incapables de se répartir entre eux 84 300 tonnes de hareng (qui est le plafond de captures autorisé) en raison des exigences excessives des six États membres intéressés (Grande-Bretagne, Danemark, Belgique, Pays-Bas, France et R.F.A.). — *(A.F.P.)*

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Les extensions d'American Express (AMEX).** — American Express Co va racheter la plupart des actifs de la société Alleghany pour une somme de 1 milliard de dollars, payables en actions American Express.

Le principal actif d'Alleghany, qui va demeurer comme société d'investissement et principal actionnaire d'AMEX, avec 10 % du capital, est sa filiale Investors Diversified Services, qui gère quatorze fonds mutuels, vend des contrats d'assurances et administre des caisses de retraite. Ce faisant, American Express étend encore le champ de ses activités essentiellement dans les services financiers.

● **Montres de Hongkong : levée des barrières douanières.** — La France va devoir suspendre prochainement la mesure de restriction, prise en 1982 puis reconduite en 1983, à l'encontre des importations de montres à quartz en provenance de Hongkong. Saisis de l'affaire par la colonie britannique, les experts du GATT ont considéré que cette mesure était incompatible avec l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Le conseil du GATT a donc demandé à la France, qui n'a pas cherché à faire valoir ses droits, de lever les barrières douanières. En 1982, les exportations de montres de Hongkong ont chuté de 35 % en volume et de 50 % en valeur. Le manque à gagner pour la colonie a été de 118 millions de dollars de Hongkong (125 millions de francs).

● **La Grèce achètera du gaz naturel à l'Union soviétique.** — Les deux pays ont signé un mémorandum prévoyant la livraison à la Grèce de gaz sibérien, grâce à un gazoduc traversant la Bulgarie et alimentant aussi la Yougoslavie. Aucune indication n'a été donnée sur les quantités prévues par cet accord.

Social

● **Le pouvoir d'achat des cadres.** — Dans *la Lettre confédérale*, M. Jean Menu, président de la C.G.C., estime que la C.F.D.T. « désinforme » en affirmant que 41,4 % des cadres ont obtenu, en 1982, une hausse de pouvoir d'achat supérieure à 2 % (*le Monde* du 25 juin). M. Menu affirme que la progression moyenne du pouvoir d'achat des cadres, établie par l'A.G.I.R.C., n'a pas été, en 1982, de 1,8 % — ce qu'indiquait la C.F.D.T., — mais, calculée en salaire brut, de 0,67 %.

« Si, d'autre part, ajoute-t-il, *on parle plus normalement du salaire disponible, tenant compte de l'augmentation des cotisations sociales (plus 1 % en novembre 1981) et de l'augmentation de la pression fiscale pour de nombreux contribuables, c'est dans la zone négative qu'il faut rechercher l'évolution du pouvoir d'achat ! »* Dans un autre numéro de *la Lettre confédérale*, M. Menu a estimé que *« la réduction du pouvoir d'achat réel du Français moyen devra, cette année, dépasser vraisemblablement 10 % »*.

Le régime de sécurité sociale des commerçants. — L'harmonisation du régime de sécurité sociale des commerçants avec le régime général provoquerait *« un alourdissement de plus d'un tiers des charges actuelles »* et se traduirait par la *« disparition immédiate de dizaines de milliers d'entreprises familiales »*, a affirmé lundi 11 juillet M. Bonfatti, président de la caisse d'Ile-de-France des commerçants. Selon lui, les charges représentaient déjà 40 % du revenu des commerçants, dont la moyenne, a-t-il indiqué, se situe à 110 000 F par an pour un ménage dont les conjoints travaillent ensemble.

● **Pour protester contre le paiement de la taxe professionnelle**, une trentaine d'entrepreneurs de travaux agricoles ont brûlé, lundi 11 juillet, au Conquet, près de Brest, des documents administratifs et comptables volés dans une perception locale. En fait, les entrepreneurs de travaux agricoles protestent contre la *« concurrence déloyale »* des Coopératives d'utilisation de machines agricoles (CUMA), qui ne sont pas soumises aux mêmes taxes.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UAP
L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

Le collège exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires de la société centrale Union des Assurances de Paris et des trois sociétés d'assurances et de capitalisation constituant le groupe l'Union des Assurances de Paris s'est réuni en assemblée générale ordinaire le 23 juin 1983 sous la présidence de M. Gibert, conseiller d'Etat.

Mme Yvette Chassagne, président du groupe l'Union des Assurances de Paris, a présenté au nom du conseil d'administration les comptes de l'exercice 1982.

Les éléments caractéristiques de ces comptes ont été (en millions de francs) les suivants :

CHIFFRE D'AFFAIRES

	1981	1982	Diff. 1982/1981 %
I.A.R.D.	10 836,1	12 111,4	+ 11,8
Vie	4 543,5	5 150,6	+ 13,4
Capitalisation	2 168,2	2 674	+ 23,3
Total	17 547,8	19 936	+ 13,6

RÉSULTATS (après dotation des réserves réglementées)

	1981	1982
I.A.R.D.	90,1	44,4
Vie	362,1	437,1
Capitalisation	68,9	70,9
Total	521,1	463,6

Après avoir examiné et approuvé les comptes de l'exercice 1982, le collège a décidé, en application de la loi du 30 juillet 1982, d'attribuer aux actions une somme de 53 088 000 F qui conduit à la distribution d'un dividende de 31,60 F par action, soit, compte tenu d'un avoir fiscal de 15,80 F, à un revenu global de 47,40 F.

COMPTES CONSOLIDÉS

Parmi les modifications importantes, par rapport à 1981, figurent la prise de contrôle aux Pays-Bas des sociétés d'assurances du groupe Providentia et la cession à la Banque nationale de Paris du contrôle des sociétés du groupe du Crédit universel.

Dans sa séance du 23 juin 1983, le conseil d'administration de l'U.A.P. a pris connaissance des comptes consolidés du groupe, les principales données en étant les suivantes :

CHIFFRE D'AFFAIRES

	1981	1982	Diff. 1982/1981 %
I.A.R.D.	12 261,6	14 339,1	+ 16,9
Vie - Capitalisation	7 143,9	8 347,9	+ 16,9
Total	19 405,5	22 687	+ 16,9

RÉSULTATS (avant dotation des réserves réglementées)

	1981	1982
Part du groupe	735,6	1 220,2
Part des intérêts du groupe	18,2	14,8
Total	753,8	1 235

La progression importante de ce résultat est due pour l'essentiel à la « zillmérisation » décidée par la loi de finances pour 1983 ; en effet, le bénéfice exceptionnel de 2 193,4 millions de francs, dégagé à ce titre, a été réparti entre les fonds de participation aux assurés, dotés de 1 438 millions de francs, et les fonds propres du groupe auxquels 479,3 millions de francs ont été affectés, après un prélèvement fiscal de 276,1 millions de francs.

CONJONCTURE

La reprise semble désormais en bonne voie, estime l'O.C.D.E.

***« La reprise économique est en marche, mais sa réussite passe par un redressement de l'investissement »*, a déclaré Mme Sylvia Austry, directrice du département économique de l'O.C.D.E., en présentant mardi 12 juillet à la presse, le rapport bi-annuel de conjoncture de l'O.C.D.E. (1).**

« La reprise longtemps attendue semble désormais en bonne voie. (...) C'est aux Etats-Unis qu'elle se manifeste le plus clairement », écrit l'O.C.D.E. dans son analyse.

L'indice mensuel de la production industrielle, qui a augmenté six fois de suite depuis novembre – à un rythme de 8 % l'an, – montre que l'activité est repartie outre-Atlantique, et même fortement repartie. L'O.C.D.E. prévoit une progression de 6 % de la croissance économique au second semestre par rapport au premier. Au premier semestre 1984, la croissance serait encore de 4,5 % par rapport au deuxième semestre 1983.

L'O.C.D.E. n'hésite pas à écrire qu'on a de *« solides raisons »* de penser que la reprise va se poursuivre aux Etats-Unis. *« Le P.N.B. pourrait augmenter de 3 % cette année et de 4,5 % l'année prochaine. Au Japon, on peut compter, semble-t-il, sur un taux de 3 à 3,5 %. »*

« C'est pour l'Europe que l'incertitude reste la plus grande, soulignent les experts de l'O.C.D.E. *On devrait très probablement y enregistrer un lent redressement qui porterait la croissance à un taux modeste, de l'ordre de 1 à 2 %, mais on ne saurait être catégorique là-dessus. Par suite de cette évolution de la production, l'emploi devrait commencer à augmenter assez fortement aux Etats-Unis, et il continuerait de progresser légèrement au Japon. En Europe, par contre, que l'on considère l'ensemble de cette région ou la plupart des pays pris individuellement, l'emploi devrait encore baisser et le chômage augmenter, du moins tout au long de cette année, la tendance pouvant même se poursuivre dans les premiers mois de 1984.*

» L'inflation devrait rester nettement au-dessous de son taux de 1982, les écarts entre pays demeurant toutefois importants. Le solde de la balance des opérations courantes de la zone de l'O.C.D.E considérée dans son ensemble ne devrait guère varier au cours des douze à dix-huit prochains mois ; dans cette perspective globale, cependant, on prévoit que le déficit des Etats-Unis se creusera en 1984 pour atteindre 35 à 40 milliards de dollars environ, reflet d'une croissance relativement vigoureuse et de la détérioration de la position concurrentielle vis-à-vis de l'étranger qu'a entraînée la fermeté du dollar. En contrepartie, on trouvera vraisemblablement un fort excédent au Japon et des déficits moins importants dans un certain nombre d'autres pays, en particulier la France. »

(1) L'O.C.D.E. publie deux fois par an (en juillet et en décembre) une analyse de la situation économique dans les pays industrialisés.

LES PRÉVISIONS DE L'O.C.D.E. POUR 1984

- **Légère reprise de l'activité économique**
- **L'inflation ne se ralentit plus**
- **Le chômage ne recule pas**

	1983	1984
● P.N.B. (en volume et en %)		
États-Unis	+ 3	+ 4,5
Japon	+ 3,2	+ 3,5
R.F.A.	+ 0,5	+ 1,7
France	– 0,5	+ 0,5
Grande-Bretagne*	+ 1,7	+ 2,1
O.C.D.E. Europe	+ 0,5	+ 1,5
Total O.C.D.E.	+ 2	+ 3,2

* Pour la Grande-Bretagne, l'évaluation est celle du P.I.B., qui – contrairement au P.N.B. – ne comprend pas les biens et services non marchands fournis par l'administration (c'est-à-dire essentiellement les traitements des fonctionnaires).

	1983	1984
● INFLATION (indice des prix à la consommation en %)		
États-Unis	+ 4,2	+ 5,2
Japon	+ 2	+ 2,5
R.F.A.	+ 3	+ 3
France	+ 9	+ 7,5
Grande-Bretagne	+ 6	+ 6
Total O.C.D.E.*	+ 5,7	+ 6

* L'inflation moyenne dans les pays de l'O.C.D.E. est mesurée non pas par l'indice des prix à la consommation mais par un indice des prix implicite de la consommation privée. Cet indice est déduit de la comparaison des évolutions en valeur et en volume de la consommation privée telles qu'elle est définie par la comptabilité nationale.

	1983	1984
● BALANCE DES OPÉRATIONS COURANTES (en milliards de dollars)		
États-Unis	– 24	– 37
Japon	+ 18	+ 22
R.F.A.	+ 5	+ 2
France	– 9,2	– 4
Grande-Bretagne	+ 1,7	+ 1,2
Total O.C.D.E.	– 27	– 28
● CHOMAGE (en % de la population active)		
États-Unis	10,2	9,5
Japon	2,7	3
R.F.A.	8,5	9,2
France	8,5	9,7
Grande-Bretagne	12,2	12,2
O.C.D.E. Europe	10,7	11,5
Total O.C.D.E.	9,2	9,5

FRANCE : rééquilibrage des comptes extérieurs et montée du chômage

Les mesures prises en France pour accompagner la dévaluation de mars devraient globalement exercer un effet restrictif sur la demande intérieure finale de l'ordre de 1,2 % du produit intérieur brut en 1983, estime l'O.C.D.E.

« Toutes les composantes de la demande intérieure devraient être touchées. Le revenu disponible réel des ménages pourrait diminuer d'environ 0,7 % en 1983, entraînant une contraction de la consommation privée de 1 % en taux annuel au second semestre de l'année. »

L'O.C.D.E. donne les précisions suivantes:

EMPLOI : *« Le chômage pourrait s'accroître sensiblement à partir de la mi-83 pour atteindre environ 10,2 % de la population active au second semestre 1984. »*

INFLATION : Elle *« devrait se ralentir quelque peu au second semestre (...) En 1984 l'inflation pourrait être progressivement ramenée à 6,7 % environ au second semestre, dans le cadre de la politique de modération des prix et des revenus mise en œuvre depuis octobre 1982. Sous l'influence de la politique des revenus et du niveau de chômage, la progression des salaires horaires devrait se ralentir en 1983 (revenant à 9 % environ, contre 15,5 % en 1982). Cette décélération se poursuivrait en 1984, mais de façon plus modérée. »*

COMMERCE EXTÉRIEUR : *« Compte tenu du réalignement monétaire de mars et de l'évolution prévue des coûts unitaires de main-d'œuvre, la compétitivité* [des prix français] *ne devrait pas se dégrader. Cela, conjugué à la faiblesse de la demande intérieure, devrait entraîner des perspectives d'exportation relativement bonnes. Cependant, la capacité du secteur productif à réagir à la demande extérieure est encore incertaine, en particulier lorsqu'on considère le faible niveau de l'investissement au cours des dernières années. Au total, la croissance des exportations de biens et services pourrait être de 2,5 % en 1983 et s'accélérer progressivement en 1984 pour atteindre près de 4 % en moyenne.*

» Le déficit de la balance commerciale pourrait diminuer de 7 milliards de dollars [soit 52,5 milliards de francs sur la base d'un dollar à 7,50 F] *entre 1982 et 1983. En 1984, sur la base des hypothèses habituelles concernant les taux de change et les prix pétroliers et compte tenu des perspectives internationales, le déficit commercial pourrait être ramené aux alentours de 4 milliards de dollars* [soit 30 milliards de francs]. *En 1983, la balance des invisibles sera affectée par l'augmentation de la charge de la dette extérieure, qui pourrait cependant être en partie compensée par la baisse des taux d'intérêt. Le déficit de la balance courante pourrait s'élever à 9,3 milliards de dollars environ en 1983* [70 milliards de francs], *soit 1,7 % du PIB pour tomber à 4 milliards de dollars* [30 milliards de francs] *en 1984. »*

DEUX ANNÉES DE STAGNATION

	1983	1984
P.I.B.	– 0,5	+ 0,5
Importations	– 0,5	+ 2
Consommation privée	0	+ 0,2
Investissement des entreprises	– 1,5	0
Exportations	+ 2,2	+ 4
Prix à la consommation (en glissement)	+ 9,2	+ 7,2
Revenu disponible des ménages	– 0,7	+ 0,2

AUTOMOBILE

Les licenciements au groupe Peugeot

(Suite de la première page.)

Les banques commencent à renâcler, la famille Peugeot n'est plus à même de jouer pleinement son rôle de principal actionnaire tant les besoins de financement sont élevés, et Michelin – autre actionnaire du groupe – ne peut être d'aucune aide actuellement puisqu'il se débat avec des difficultés du même ordre et des pertes importantes. L'amélioration de la productivité passe donc notamment par une réduction des effectifs.

La concurrence dans son ensemble a d'ailleurs pris de l'avance. Pour ne prendre que deux exemples – un aux États-Unis, l'autre en Europe, – Chrysler et Fiat ont procédé à des coupes sombres dans leur personnel. Chrysler, qui était au bord de la faillite il y a trois ans, a mis au chômage 40 000 de ses 85 000 salariés, obtenu de réduire les salaires de plus de 10 % et les congés d'une semaine. Conséquence : la firme américaine a réalisé des bénéfices en 1982, commencé à réembaucher et doit annoncer le 13 juillet le remboursement des derniers 800 millions de dollars (environ de 6 milliards de francs) empruntés dans la période difficile. Fiat, elle aussi, a fait un redressement spectaculaire en réduisant ses effectifs de 10 % et en mettant en outre au chômage technique permanent à l'automne 1981 vingt-quatre mille ouvriers. Dans ce système (la *Cassa integrazione*, l'État continue de verser les salaires aux chômeurs techniques, et la Fiat les charges sociales. Avec les bénéfices annoncés pour 1982, M. Giovanni Agnelli a fait savoir qu'il reprendrait peut-être deux mille cinq cents de ces chômeurs cette année...

Mais, au-delà de justifications économiques, il y a sans doute des raisons sociales. Voilà des mois que l'on murmure que la direction du groupe aimerait fermer Poissy, l'usine « à problème » de Talbot, longtemps le champ clos des activités bien peu syndicales de la C.S.L., qui a été supplantée maintenant par la C.G.T. Profiter de cette restructuration pour commencer à résoudre la question des immigrés, qui a empoisonné la production automobile française depuis un an, est une tentation à laquelle n'a pas su résister la direction du groupe. Et c'est ce qu'il y a de choquant dans cette annonce : nulle proposition de reclassement ou de mesures d'accompagnement souhaitées par les pouvoirs publics. On met à la retraite à cinquante-cinq ans ou on licencie Tel va sans doute être le débat des semaines à venir avec un gouvernement forcément mal à l'aise. Empêcher Peugeot d'agir, c'est risquer de mettre en difficulté le second constructeur national et le laisser être relégué à moyen terme au rang des sociétés de deuxième ordre ; ce que le pouvoir ne veut surtout pas laisser faire, c'est, à une période particulièrement difficile, ouvrir une brèche qui risque fort de s'élargir rapidement.

Voilà pourquoi les syndicats se mobilisent, en ordre dispersé. La C.G.T. parle d'attitude *« injustifiée et inacceptable »*, la C.S.L. accuse la C.G.T. et la direction et réclame une « table ronde », la C.F.D.T. donne son accord aux départs en pré-retraite dans le cadre du Fonds national pour l'emploi mais refuse tout licenciement, la C.F.T.C. *« s'étonne du mutisme des pouvoir publics »* et F.O. demande *« des mesures urgentes et adaptées au travers de la formation permanente »*. Mais il n'est pas sûr que cette absence d'unité syndicale soit un atout pour la direction comme pour les pouvoirs publics. Les surenchères syndicales de l'automne dernier ont montré que la désunion compliquait souvent la solution de problèmes difficiles.

BRUNO DETHOMAS.

Les mauvais coups de l'été

La direction du groupe P.S.A. montre une fois de plus le caractère sélectif de sa stratégie sociale. Comme par hasard, c'est l'établissement de Poissy qui est visé, avec un personnel de 13733 ouvriers, dont plus de 52 % d'immigrés, sur quelque 17000 salariés. Vieux bastion du syndicalisme « indépendant », aux mains d'une direction dure qui savait aussi bien manier la carotte que le bâton, l'usine Talbot de Poissy, comme celle de Citroën à Aulnay, avait vu s'effondrer, il y a un an, ce système autoritaire et paternaliste. La grande grève de l'été 1982 avait coûté à la firme vingt-cinq mille voitures et l'annulation de 200 millions de francs de commandes, mais elle s'était conclue par un accord sur la base des recommandations du médiateur, M. Dupeyroux.

Comme chez Citroën, les « Talbot » avaient voulu « changer la vie » : ils obtenaient des augmentations de salaires, mais aussi des élections libres, une plus grande démocratie dans les relations du travail, la « dignité ». On avait beaucoup parlé, à l'époque, d'une sorte de mai 68 des usines.

Depuis lors, cependant, la lutte des O.S. s'était poursuivie sporadiquement, plus ou moins contrôlée par la C.G.T., *« pour le respect du rapport Dupeyroux »*. En fait, la paix sociale, à Poissy, prenait là aussi l'allure d'une guerre de positions entre un patronat résolu à freiner une évolution qui lui fut imposée, et des salariés étrangers fortement sensibilisés au climat de crise et d'inquiétude qui les environne. Depuis plus d'un an, la direction refusait des négociations sur les contrats de solidarité, sur l'abaissement des horaires.

Ce lourd passif social – à quoi s'ajoutent une trentaine de journées de chômage technique depuis le 1er janvier dernier – suffisait, à lui seul, à rendre suspectes les raisons d'ordre économique et conjoncturel invoquées par le groupe P.S.A.

L'annonce de ces mesures, quoi qu'il en soit, ne sera pas de nature à renforcer les rapports de solidarité entre travailleurs français et étrangers à l'heure où semblent s'exacerber le racisme et l'incompréhension. A ce titre, les décisions du groupe P.S.A. sont à ranger parmi les mauvais coups de l'été.

J. B.

● **Automobile : mise en garde de M. Donald Regan aux Japonais.** – Le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan, a mis sévèrement en garde mardi le Japon contre un non-renouvellement à l'automne par Tokyo de l'accord avec les Etats-Unis sur la limitation des exportations d'automobiles.

Dans une interview accordée au quotidien *le Figaro*, M. Regan affirme que *« le Japon ferait bien de peser les conséquences d'une telle mesure »*, avant de noter que *« de nombreuses organisations réclament le vote d'une loi qui obligerait que les voitures vendues aux États-Unis soient à 90 % de fabrication américaine »*.

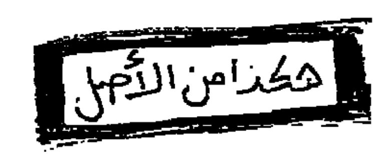
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. –		SIX MOIS Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	7,7850	7,7875	+ 150	+ 200	+ 290	+ 360	+ 720	+ 870
$ can.	6,3195	6,3230	+ 140	+ 195	+ 285	+ 355	+ 700	+ 850
Yen (100)	3,2280	3,2305	+ 155	+ 185	+ 310	+ 355	+ 915	+ 1000
DM	3,0073	3,0090	+ 185	+ 215	+ 355	+ 400	+ 1020	+ 1100
Florin	2,6880	2,6895	+ 150	+ 180	+ 295	+ 345	+ 835	+ 945
F.B. (100)	15,0232	15,0325	+ 450	+ 560	+ 850	+ 1030	+ 2100	+ 2465
F.S.	3,6710	3,6745	+ 225	+ 260	+ 460	+ 510	+ 1360	+ 1465
L (1 000)	5,0820	5,0852	– 215	– 160	– 425	– 350	– 1525	– 1360
£	11,9405	11,9485	+ 275	+ 365	+ 520	+ 640	+ 1280	+ 1530

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 9/16	9 11/16	9 3/4	9 7/8	9 15/16	10 1/16	10 1/2	10 5/8
DM	4 5/8	4 3/4	4 13/16	4 15/16	5	5 1/8	5 7/16	5 9/16
Florin	5	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16	6	6 1/4
F.B. (100)	8 1/2	9 1/2	8 1/2	9	8 1/2	9	9 1/2	10
F.S.	3 3/4	4 1/4	4 3/4	4 7/8	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5 1/8
L (1 000)	15	16	16	16 1/2	16 5/8	17 1/8	18 3/8	18 7/8
£	8 1/2	8 3/4	9 3/8	9 1/2	9 11/16	9 13/16	10 1/4	10 3/8
F. franç.	12	12 1/2	12	12 1/2	12 1/2	13	16 1/4	16 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 juillet

L'équilibre

La Bourse de Paris a joué mardi au petit jeu de la chaise à bascule. Tantôt les hausses furent légèrement plus nombreuses que les baisses, tantôt le phénomène inverse se produisit de sorte que l'indicateur instantané s'est promené des deux côtés de son niveau précédent mais sans jamais s'en écarter beaucoup. A la clôture, il enregistrait une modeste avance d'environ 0,05 %.

Le redressement de Wall Street n'a guère donné de dynamisme au marché. La réserve fédérale durcira-t-elle ou non sa politique monétaire ? Nul ne s'aventure à le dire. La réponse sera peut être donnée à la fin de la réunion de l'« Open Market » qui doit se tenir dans quelques heures jusqu'à mercredi soir. Wall Street ne se privera pas d'en tirer des conclusions et Paris, par voie de conséquence, aussi. Pour l'instant, les investisseurs sont réticents à vendre du papier. C'est la défense naturelle de la Bourse. Les organismes de placement collectif s'emploient tranquillement de leur côté à rajuster leurs quotas en valeurs françaises pour éviter une trop grande dérive causée par la hausse des valeurs étrangères.

L'effet conjoint de ces deux phénomènes suffit à maintenir un relatif équilibre des cours. Ajoutons enfin que, avec les grandes vacances, de nombreux « décideurs » sont absents et que leurs remplaçants préfèrent se cantonner dans l'attentisme pour ne pas commettre de bévues.

Nouveau record pour la devise-titre qui s'est échangée de 10,10 F jusqu'à 10,17 F, contre 10,07 F-10,15 F.

L'or a reproduit à Londres son cours de lundi soir (430,50 dollars l'once).

A Paris, en raison de l'écart de la hausse de 4,35 dollars sur le cours du 11 juillet à midi, le lingot a progressé de 2 150 F à 108 500 F. Reprise du napoléon à 681 F (+ 6 F) après 673 F. Le volume des transactions a été deux fois plus important que la veille : 26,45 millions de francs contre 10,41 millions.

NEW-YORK

Rechute

La crainte d'un durcissement de la politique monétaire l'a emporté derechef sur l'immense satisfaction causée par la multiplication des signes économiques. Wall Street a donc brutalement rechuté mardi, et l'indice des industrielles est revenu en dessous de la barre des 1 200 pour s'inscrire en clôture à 1 198,51 (– 17,03 points). Au plus bas de la journée, il était tombé à 1 194,11.

Le bilan de la séance a été tout aussi éloquent. Sur 1 993 valeurs traitées, 1 277 ont baissé, 417 seulement ont monté et 299 n'ont pas varié.

L'« effet Kaufmann » a été le plus fort. Les prévisions sur une hausse des taux faites par le « gourou » de Wall Street ont d'autant plus tinté aux oreilles des investisseurs que la commission du marché monétaire de la Réserve fédérale, réunie jusqu'à mercredi, est soupçonnée de vouloir prendre des mesures de restriction pour endiguer le flot montant de la masse monétaire. En moyenne, le gonflement est supérieur aux objectifs fixés et, après la contraction récemment observée, des augmentations substantielles sont attendues. Autour du « Big Board », on avait oublié que M. Kaufmann s'était déjà trompé dans ses pronostics. Réputation oblige, et par voie de conséquence nul n'a tenu compte de l'abaissement du taux des prêts consentis aux courtiers (10 %, contre 10 1/4 %).

L'activité s'est un peu accélérée, avec 70,22 millions de titres échangés, contre 61,84 millions.

VALEURS	Cours du 11 juil.	Cours du 12 juil.
Alcoa	36 7/8	36 1/2
A.T.T.	62 5/8	62 3/8
Boeing	46 3/8	46 3/8
Chase Manhattan Bank	51 3/4	51 3/4
Du Pont de Nemours	48 1/8	47 5/8
Eastman Kodak	70 3/4	69 7/8
Exxon	34 7/8	34
Ford	56 5/8	55 3/4
General Electric	53 5/8	52 1/2
General Foods	45	45
General Motors	71 1/2	70
Goodyear	31 1/4	30 1/8
I.B.M.	123 1/4	120 5/8
I.T.T.	45	43 5/8
Mobil Oil	31 1/8	30 3/8
Pfizer	41 5/8	41
Schlumberger	56 7/8	56 3/8
Texaco	35 1/2	35 3/8
U.A.L. Inc.	39 7/8	39
Union Carbide	66 1/4	65
U.S. Steel	25 1/4	24 7/8
Westinghouse	47 1/4	46 1/2
Xerox Corp.	46 3/8	45 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LA SANOFI S'IMPLANTE AU JAPON. – Le second groupe pharmaceutique français, avec un chiffre d'affaires de 7,8 milliards de francs (dont 73 % proviennent de cette activité et de ses annexes), s'implante au Japon. Elle vient de signer, avec deux entreprises nippones, Meiji-Seika-Kaisha et Taisho Pharmaceutical, des accords d'association en vue de créer deux filiales locales dans lesquelles sa participation s'élèvera à 51 %.

Dans une première phase, ces nouvelles entreprises, Sanofi-Meiji Pharmaceutical et Sanofi-Taisho Pharmaceutical, développeront et commercialiseront les médicaments issus de la recherche mise en œuvre par la maison française, essentiellement les produits nouveaux ou déjà commercialisés sur d'autres marchés. Meiji-Seika-Kaisha a réalisé, en 1982, un chiffre d'affaires d'environ 6,4 milliards de francs, dont 2,4 milliards dans la pharmacie. Taisho Pharmaceutical est le septième groupe pharmaceutique japonais, avec un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs. Jusqu'ici, Sanofi était présente au Japon par ses seuls licenciés, dont les ventes ont atteint 500 millions de francs en 1982.

THOMSON. – Dans le cadre de la politique de concentration de ses activités, le groupe Thomson va céder à la Société générale ses participations dans les sociétés de crédit-bail Cilomi (12,5 %), Solomateg (74 %), Seiaeft (100 %). Seront également cédées Quintelec, société immobilière gérant les actifs immobiliers des sociétés citées et les 30 % que détient le groupe dans la banque Byblos France. La Société générale a repris, d'autre part, les 44,39 % de Thomson dans le Crédit électrique et gazier (CREG) et entre pour 8,23 % dans la Compagnie européenne d'équipement du foyer (C.E.E.F.). Ces deux sociétés sont spécialisées dans le crédit à la consommation. La cotation des cours en Bourse de CREG a été suspendue le mardi 12 juillet.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	11 juil.	12 juil.
Valeurs françaises	126	126,6
Valeurs étrangères	147,9	147,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	11 juil.	12 juil.
Indice général	126,4	126,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 13 juillet ...... 12 3/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12 juil.	13 juil.
1 dollar (en yens)	241,70	240,60

BOURSE DE PARIS Comptant 12 JUILLET

[illegible]

SECOND MARCHÉ

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SICAV 12/7

[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Crédital	100 20	100 20	Nodet-Gougis	58	60 30	Br. Lambert	432	432	Horizon	549 63	524 71	Unifoncier	596 88	569 81
C. Sabl. Seine	116	....	OPB Paribas	106 50	110	Caland Holdings	116	115	I.M.S.I.	329 29	314 36	Unigestion	595 24	568 25
Darblay S.A.	103	110 20 d	Optorg	88 20	88 10	Canadian-Pacific	385	396 30	Indo-Suez Valeurs	633 50	604 77	Uni-Japon	980 45	935 99
De Dietrich	312	317 50	Origny-Desvroise	136 50	135 10	Cockerill-Ougre	18 10	20	Ind. françaises	11836 29	11835 29	Univers	1628 46	1574 93
Degremont	159 20	165 60	Palais Nouveauté	300	300	Cominco	422	....	Interoblig.	9605 74	9170 16	Univar	12279 50	12279 50
Delalande S.A.	160	165	Paris-Orléans	112	112	Commerzbank	695	695	Interselect France	245 44	234 31	Valorem	379 45	362 24
Delmas-Vieljeux	520	520	Part. Fin. Gest. Im.	193	206 70 d	Courtaulds	14 30	....	Intervaleurs Indust.	363 86	347 36	Valorg	10329 93	10278 54
Dév. Rég. P.d.C (Li)	111 50	111 20	Pathé-Cinéma	154 50	....	Dart. and Kraft	690	677	Invest. Obligataire	11646 10	11622 85	Valrnal	113941 69	113827 86
Didot-Bottin	273	263	Pathé-Marconi	110	106	De Beers (port.)	85 80	92 50	Invest. St-Honoré	664 52	634 39	Worms Investiss.	716 03	683 56
Dist. Indochine	318	....	Piles Wonder	86 10	86	Dow Chemical	340	334	Laffitte-crt-terme	110303 43	110303 43			
Drag. Trav. Pub.	182 20	182 40	Piper-Heidsieck	275	277	Dresdner Bank	740	739	Laffitte-Expansion	597 37	570 28			

◆ : prix précédent.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2105	4,5 % 1973	2112	2105	2113	2099 90
3066	C.N.E. 3 %	3081	3082	3082	3062
675	Agence Havas	682	690	690	690
380	Air Liquide	432	429	429	425 10
715	Europe n° 1	680	682	682	675
800	Facom	653	650	660	644
820	Fichet-Bauche	830	850	850	840
137	Finextel	138	138	136 85	136
118	Pechelbronn	127 50	130	130 10	130
390	Pechiney	384	389	390	381 20
600	Pernod-Ricard	659	659	659	650
165	Pétroles (Fse)	184	184 80	185 90	181 40
206	– (obl.)	206	207	207	211
43	– (certific.)	42	41 10	41 50	41
124	Pétroles B.P.	123 90	122	122	120
170	Peugeot S.A.	184	185	185	183 70
325	– (obl.)	329 50	331	331	329
75	Vallourec	79 05	74 50	74 50 c	73 10 c
1310	V. Clicquot-P.	1422	1445	1450	1450
735	Viniprix	744	732	727	725
900	Elf-Gabon	1029	1040	1038	1026
260	Amax Inc.	278 90	279 30	279 90	278 50
695	Amer. Express	701	702	705	712
610	Amer. Teleph.	638	640	646	636
205	Anglo Amer. C.	222	222	220	217 60
1170	Amgold	1205	1225	1125	1220
74	Imp. Chemical	80	80 80	80 80	79 60
145	Inco. Limited	149 30	149 10	150	149 50
1190	IBM	1244	1267	1257	1250
52	Ito-Yokado	56 30	56	55 90	56 75
380	ITT	457	455 50	449	460
70	Matsushita	71 05	69 35	69 50	70 75
840	Merck	949	940	939	955
860	Minnesota M.	858	854	854	840
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
335	Exxon Corp.	354	356	359	350
550	Ford Motors	568	578	573	573
470	Free State	494 80	496	498	496
244	Gencor	254	254	254	249
315	Gén. Belgique	374	375	374	367 50
1110	Gén. Electr.	554	556	548	557
705	Gen. Motors	759	736	735	735
81	Goldfields	88 10	88 20	88 20	87 80
230	Harmony	252	253	247	250
36	Hitachi	36 15	36	36	36 15
555	Hoechst Akt.	629	615	620	615
1330	Siemens A.G.	1450	1428	1428	1439
143	Sony	138	139 90	139 90	139 50
250	T.D.K.	238	241 50	241 50	243
715	Unilever	731	731	731	....
720	Unit. Techn.	727	723	715	716
1160	Vaal Reefs	1307	1326	1316	1326
585	West Deep	618	628	628	623
515	West Hold.	551	560	554	550
485	Xerox Corp.	479	478	475	470
3 08	Zambia Corp.	3 04	3 08	3 07	3

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 771	7 793	7 580	7 980
Allemagne (100 DM)	300 490	300 700	290	310
Belgique (100 F)	15 005	15 029	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	268 660	268 790	256	276
Danemark (100 krd)	83 780	83 880	80	88
Norvège (100 k)	106 220	106 480	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 925	11 952	11 550	12 350
Grèce (100 drachmes)	9 190	9 235	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 080	5 086	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	365 420	367 280	354	375
Suède (100 krs)	101 250	101 320	96	103
Autriche (100 sch)	42 730	42 750	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 260	5 267	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 510	6 570	6 860	8 250
Canada ($ can 1)	6 309	6 321	6 160	6 480
Japon (100 yens)	3 218	3 230	3 100	3 260

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/7
Or fin (kilo en barre)	108600	108000
Or fin (en lingot)	108350	108500
Pièce française (20 fr)	675	681
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	675	690
Pièce latine (20 fr)	649	649
Souverain	826	829
Pièce de 20 dollars	4005	3985
Pièce de 10 dollars	2000	2002 50
Pièce de 5 dollars	1255	.....
Pièce de 50 pesos	4345	4370
Pièce de 10 florins	673	673

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 13 juillet 1983 a été tiré à 460 901 exemplaires



LE REPORT DE LA VISITE DE M. ARAFAT A MOSCOU

L'U.R.S.S. paraît avoir renoncé à s'interposer entre les Palestiniens et les Syriens

M. Yasser Arafat a reporté sine die *la visite qu'il devait entreprendre à Moscou, dès le vendredi 15 juillet, en réponse à une invitation pressante que lui avait adressée le Kremlin la semaine dernière.*

C'est le directeur du département politique de l'O.L.P., M. Farouk Kaddoumi, qui, à sa place, dirige la délégation du comité exécutif de la centrale des fedayin, laquelle a engagé des conversations, mardi soir, 12 juillet, avec M. Andrei Gromyko, le chef de la diplomatie soviétique.

M. Yasser Arafat n'a avancé aucune raison pour expliquer sa défection. Attend-il les résultats des entretiens de Moscou pour déterminer si son propre déplacement mériterait la peine ? Ou a-t-il d'ores et déjà décidé que l'U.R.S.S. n'a, en tout cas, rien à lui offrir de palpable pour le soutenir dans son conflit avec la Syrie ?

Le principal objectif de la visite projetée paraît sérieusement compromis : les dirigeants de l'U.R.S.S., disait-on à Moscou, seraient disposés à jouer les arbitres *« si toutes les parties concernées le lui demandaient »*. Or, à en juger par le comportement de la Syrie, celle-ci paraît avoir rejeté le principe d'une médiation. Dès que la nouvelle faisant état de la prochaine arrivée du chef de l'O.L.P. a été connue, Damas a déclenché une campagne d'une rare violence contre Yasser Arafat, signifiant ainsi implicitement qu'une réconciliation était impossible. *« Nain », « traître », « partisan des accords de Camp David »*, les accusations lancées contre le chef des fedayin ont été formulées non seulement dans la presse baasiste mais aussi — ce qui est encore plus significatif — dans des communiqués diffusés à Moscou mais par l'ambassade de Syrie.

L'embarras des Soviétiques

La riposte de la représentation de l'O.L.P. dans la capitale soviétique ne laissait pas de place, elle non plus, à un quelconque compromis. Le communiqué qu'elle a diffusé accusait sans détours la Syrie de *« vouloir liquider les Palestiniens avec la complicité des États-Unis et d'Israël »*. Le texte ajoutait que l'on assistait à *« l'ultime étape »* d'un complot ourdi par *« les services de renseignements impérialistes agissant avec la complicité des services arabes »* en vue de supprimer le mouvement national palestinien et son chef, Yasser Arafat.

L'embarras et l'extrême prudence des dirigeants soviétiques face à cette nouvelle flambée verbale se sont manifestés, dès lundi soir, à l'issue des entretiens qu'avait eus à Moscou le président du Front démocratique pour la libération de la Palestine, M. Nayef Hawatmeh. Contrairement aux usages, le communiqué conjoint ne mentionnait pas le nom du président de l'O.L.P.

De toute évidence, l'U.R.S.S. — après des velléités d'intervention — n'a nulle envie de s'introduire dans le guêpier des dissensions interarabes et, surtout, ne veut pas se mettre à dos deux précieux alliés, la Libye et la Syrie, pour secourir M. Arafat, qui, d'ailleurs, n'a pas été un partenaire très fiable de l'U.R.S.S. Les observateurs à Moscou sont quasi unanimes : M. Andropov n'a pas une influence décisive sur le président Assad, qui a plus d'un atout entre les mains pour faire plier le chef de l'Etat soviétique. D'ailleurs, les Syriens ont réduit à néant les possibilités d'une médiation de Moscou en réaffirmant dernièrement que le conflit ne concernait que M. Yasser Arafat et les *« patriotes palestiniens »* qui s'opposent à sa *« trahison »*.

Le président de l'O.L.P., sans aller jusqu'à rompre avec l'Union soviétique, a peut-être tiré les conclusions qui s'imposent. A quoi bon se rendre à Moscou si ce n'est que pour s'entendre dire que *« l'unité des pays arabes est indispensable pour résister à l'hégémonie américano-israélienne »*, comme ne cesse de le répéter l'agence Tass ? Autant prendre les devants et revenir auprès des chefs d'Etat arabes pour leur demander de faire pression sur le président Assad. C'est ce qu'il compte faire, en se rendant prochainement dans les pays du Golfe, et notamment en Arabie Saoudite, principaux bailleurs de fonds de la Syrie. Il chercherait, entre autres, à faire convoquer un sommet arabe qui arbitrerait le conflit.

Fidèle à sa tactique habituelle, M. Yasser Arafat joue du bâton et de la carotte. Dans une déclaration à Radio-Monte-Carlo, il tend en quelque sorte la perche au président Assad en l'invitant à intervenir personnellement pour mettre un terme au soutien que *« certains de ses services »* fournissent aux dissidents du Fath. Mais, simultanément, il laisse planer une menace implicite : si un accord avec la Syrie se révélait impossible, affirme-t-il, eh bien ! il retirerait tous les fedayin *« loyalistes »* de la vallée de la Bekaa (contrôlée par les troupes de Damas) pour les redéployer dans le nord du Liban, notamment à Tripoli, où ses partisans sont nombreux et puissants. Les Syriens — qui n'ont pas que des amis dans cette partie du pays — devront alors affronter une armée homogène de guérilleros palestiniens, alliée à diverses milices libanaises hostiles à leur présence.

Vain chantage ? On peut se poser la question en effet de savoir comment Yasser Arafat s'y prendrait pour délivrer ses hommes, actuellement assiégés par les troupes du président Assad.

ERIC ROULEAU.

● *Le peintre Jack Chambrin est mort*, mardi 12 juillet, à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil. Il était âgé de soixante-quatre ans.

[Né le 26 mars 1919 à Rambouillet, Jack Chambrin fréquenta l'atelier de Maurice Denis. Le prix Fénéon, obtenu en 1954, lui permet de séjourner en Algérie, où il effectue le relevé des peintures rupestres du Tassili. Il expose surtout à l'étranger et, plus récemment, en 1978, à la galerie Art-Curial à Paris.]

TROIS MILITANTS NATIONALISTES CORSES SONT INTERPELLÉS

De notre correspondant

Bastia. — MM. Leo Battesti, Jean Giambelli et Yves Stella, responsables de la Consulte des comités nationalistes, mouvement indépendantiste proche de l'ex-F.L.N.C., ont été interpellés, mercredi 13 juillet, à Bastia, pour être présentés dans l'après-midi au juge d'instruction d'Ajaccio, M. Breton. Celui-ci doit les interroger sur leurs responsabilités dans *« la divulgation de fausses nouvelles tendant à troubler l'ordre public »* et dans *« la reconstitution de ligue dissoute »*. Dans les milieux politiques, on estime que ces interpellations font suite à la manifestation de dimanche dernier à Vero, en Corse-du-Sud, au cours de laquelle un commando de membres du F.L.N.C. — dissous au mois de janvier — avait assisté à l'inauguration d'une plaque à la mémoire du militant nationaliste Guy Orsoni, disparu le 17 juin dernier. Sur cette plaque, le nom de Guy Orsoni était suivi de ces mots : *« Assassiné par l'État français »*.

● *Le professeur Jean-Pierre Changeux* vient d'être élu président du conseil scientifique de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). Agé de quarante-sept ans, M. Changeux est professeur au Collège de France et chef de l'unité de neurobiologie moléculaire à l'Institut Pasteur. De son côté, le docteur Michel Cohen-Solal, trente-neuf ans, maître de recherche à l'INSERM, dont les travaux portent sur la chimie des protéines et les enzymes, est élu vice-président du même conseil.

● *Premier cas de SIDA au Japon.* — Un hémophile âgé d'une cinquantaine d'années présentant certains symptômes du *SIDA* (syndrome immuno-déficitaire acquis) est mort au début du mois de juillet à Tokyo. Cette nouvelle a suscité la crainte que le Japon ne soit atteint à son tour par la mystérieuse maladie dont, si le diagnostic est confirmé, cet homme serait la première victime. Traité depuis 1955 pour une hémophilie de type B, le malade aurait pu contracter le *SIDA* à la suite des très nombreuses transfusions de sang importé qu'il a subies. — *(A.F.P.)*.

● *Trois soldats britanniques* ont été tués, et plusieurs autres blessés, ce mercredi matin 13 juillet par l'explosion d'une mine non loin de Belfast.

Après la démission de M. Michel May

Alors que la démission du P.-D.G. de TF 1, M. Michel May, venait à peine d'être annoncée *(le Monde* du 13 juillet), la Haute Autorité de la communication audiovisuelle affirmait avoir déjà commencé, mardi 12 juillet, ses consultations en vue de la désignation du futur président de la chaîne. Plusieurs candidats ont donc été reçus ou vont l'être dans les prochaines heures, parmi lesquels figurent notamment M. Jean-Claude Héberlé, directeur général de R.M.-C., Jacques Pomonti, P.-D.G. de l'INA, Hervé Bourges, P.-D.G. de Radio-France International, Jean-Marie Drot, l'un des pionniers de la télévision, et Yves Jaigu, directeur de France-Culture.

TF 1 l'ingouvernable

Cette chaîne est-elle donc à ce point ingouvernable qu'elle use en l'espace de deux ans ses deux nouveaux P.-D.G. ? Est-elle si inhumaine qu'elle brûle tous ceux qui ont cédé à l'attrait du pouvoir et que le personnel, blasé, voit un jour déchus, blessés, meurtris et probablement écœurés ?

Pourquoi cette impression de désordre, de malaise, de folie presque, devant ce dernier coup porté à la chaîne, même si on l'attendait ? Justement parce qu'on l'attendait. Inéluctable ? On se refuse à le croire, mais force est de reconnaître que Dame Télévision perpétue ses ravages, changement de régime ou pas, réforme de l'audiovisuel ou non.

Haut fonctionnaire nommé par le gouvernement en juillet 1981 à la tête de TF1, affable et ouvert, M. Jacques Boutet ne connaissait rien à la télévision. Il encaissa les coups, essuya les critiques, navigua à vue, puis patienta, assuré que dès qu'elle serait nommée, la Haute Autorité allait le délivrer...

Ce qu'elle fit. Le nom du successeur ne fut pas une surprise. La rumeur, depuis belle lurette, l'avait rendu « présidentiable » et on louait ses qualités de gestionnaire. Il en fut pourtant pour s'émouvoir et regretter la persistance avec laquelle on faisait de la chaîne un fief de hauts fonctionnaires. Et les craintes, bientôt, s'avérèrent fondées : M. Michel May ne serait jamais un homme de télévision. D'un naturel timide et réservé, il n'était guère à l'aise dans son costume de P.-D.G. qui faisait de lui la cible désignée des critiques et l'obligeait à côtoyer un milieu que, sans doute, il n'aimerait jamais.

Et il commit des erreurs : sur les hommes, sur la stratégie. S'il s'employa à ouvrir des placards et à remettre dans le circuit quelques professionnels qui en semblaient exclus (Roger Gicquel, Annick Beauchamps, Julien Besançon), il se força très vite à redistribuer les cartes, faisant peu cas de ceux qui, un an auparavant, symbolisaient le changement : André Harris, Olivier Barrot, Anne Sinclair, Alain de Sedouy. L'école des Buttes-Chaumont, en revanche, fut promue.

Une nostalgie certaine de l'O.R.T.F., dont il regrettait la cohésion et l'« âme », lui faisait préférer les « anciens » de la grande époque de la télévision : Jean Lallier, de gauche comme lui, Jean-Émile Jeanneson, Charles Brabant, Claude Otzenberger... Les difficultés, pour lui, allaient s'accumuler : dans la réorganisation générale de la chaîne, dont il jugea urgent de casser la structure en créant, à l'instar d'Antenne 2, des unités de programme ; dans les finances de la société, affaiblies par des problèmes de trésorerie et une mauvaise gestion passée, ce qui l'obligea à des choix draconiens et à une amputation sérieuse du budget de la création ; dans le domaine de l'information, enfin, dont il ignorait tout et où il hésita constamment entre la méfiance à l'égard de la rédaction et la confiance que réclama en vain son directeur de l'information, M. Jean-Pierre Guérin, limogé brutalement le 1er juillet dernier.

C'est vrai, il y eut aussi ces sondages décevants et la montée en flèche du bolide Antenne 2 ; des journaux nouveaux, donc critiqués et encore imparfaits, mais sur lesquels il eût fallu travailler sereinement ; des rapports difficiles, et en détérioration, avec nombre des collaborateurs de la chaîne. Mais il y eut surtout des tensions graves et des conflits ouverts avec la Haute Autorité, avec laquelle il avait peine à dialoguer, supportant mal des reproches qu'il jugeait « contradictoires », faisant fi d'avertissements renouvelés et regrettant l'absence de relations « confiantes » entre les deux parties. Que ne voyait-il pas — semblait penser la Haute Autorité — que plus urgent encore que le budget de la chaîne (qu'il était d'ailleurs en passe de redresser), il fallait s'occuper de l'image de la chaîne, de sa politique générale de programmes et travailler de concert pour rechercher des solutions ?

Fâché des pressions multiples dont il était l'objet, incapable en même temps de maîtriser les crises et secousses qui n'ont jamais cessé d'agiter TF 1, de doter la société d'un projet mobilisateur et de rétablir l'image d'une chaîne en perte d'identité, M. Michel May, vingt fois, avait failli présenter sa démission. La Haute Autorité, cette fois, l'a acceptée à l'unanimité.

Beaucoup, sans doute, se sentent soulagés — M. Michel May peut-être le premier, — mais il n'empêche. L'échec de M. May rejaillit sur la chaîne qu'il a administrée, la Haute Autorité qui l'avait nommé et le système tout entier qui l'a fait succomber.

M. Michel May voyait dans le service public *« la forme la plus élevée de gestion dans l'intérêt général* (*le Monde* du 2 mars). N'est-ce pas plutôt de sa faillite qu'il est question aujourd'hui ?

ANNICK COJEAN.

● *M. Jean-Pierre Guérin*, ancien directeur délégué à l'information de TF 1 — démis de ses fonctions le 1er juillet, — a accueilli la nouvelle du départ de M. May *« sans s'en réjouir »*, mais non sans y voir un éventuel *« désaveu de la décision qu'il a prise à mon égard »*.



Les administrateurs de la Compagnie Boussac approuvent le compromis intervenu avec MM. Willot

Le conseil d'administration de la Compagnie Boussac-Saint Frères (C.B.S.F.), qui était réuni le mardi 12 juillet à Paris, a approuvé l'accord conclu avec MM. Willot et qui, à terme, aboutira à la réunification des sociétés du groupe.

Après cinq heures de discussions serrées (dont une suspension de séance de deux heures), les administrateurs ont voté à l'unanimité moins une voix le second protocole d'accord signé le 10 juillet avec MM. Willot (le Monde *du 12 juillet).*

Le texte diffère du précédent (le Monde *du 6 juillet) en ce qu'il comporte essentiellement deux garanties supplémentaires, selon M. René Mayer, président de la Compagnie. D'une part, il prévoit la mise sous séquestre immédiate des titres dont MM. Willot sont les propriétaires. Ces derniers ne pourront donc plus exercer leur droit de vote et percevoir des dividendes. D'autre part, MM. Willot ne détiendront, une fois les opérations de fusion faites, que 15 % du capital du nouveau groupe, ce qui représente environ 13 millions de francs. Dans le texte initial, leur part aurait été de l'ordre de 30 %.*

Le tribunal de commerce de Lille devra approuver ce protocole. Les titres détenus par MM. Willot seront ensuite transférés. Puis M. Mayer prendra la direction de la Société foncière et financière Agache-Willot (S.F.F.A.W.). Un concordat devrait intervenir d'ici au mois d'octobre.

L'accord prévoit, pour l'essentiel, la cession par MM. Willot des titres qu'ils possèdent (42 %) dans la Société foncière et financière Agache-Willot (S.F.F.A.W.) — le cœur du groupe avec ses filiales Dior, Conforama, Bon Marché — puis la fusion avec la C.B.S.F. ; celle-ci a obtenu, il y a un an, la location-gérance de la partie textile de l'entreprise.

MM. Willot abandonnent tous leurs droits d'intervention dans la gestion du nouveau groupe. En compensation et à terme, ils doivent recevoir 15 % du capital de ce groupe.

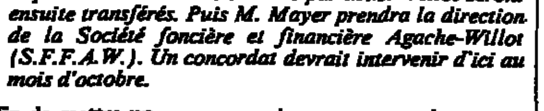
Une partie des parts détenues par MM. Willot sera donnée à la filiale spécialisée de la Compagnie — AUFINEC — chargée de favoriser la restructuration industrielle dans les régions où se trouvent des usines de la firme dont on a réduit ou supprimé l'activité.

Un ralliement inopiné

C'est cette société Aufinec qui a donné lieu à l'essentiel des discussions et des réticences des administrateurs. MM. Willot lui ont apporté, selon le compromis intervenu, 20 % de leurs titres, en toute propriété et sans droit à usufruit.

Ainsi AUFINEC va-t-elle recevoir en partage 2 millions de francs. Elle sera presque l'égale en capital de la C.B.S.F. Afin d'en limiter le « poids » à l'intérieur du groupe, le conseil à l'intention de faire limiter le droit de vote des administrateurs d'AUFINEC, et il envisage de se donner un droit de préemption en cas de vente d'actions de cette société. Les administrateurs de la C.B.S.F. sont convenus mardi, avant de se séparer, de se retrouver le 27 juillet à Paris afin de mettre un point final à ce dossier.

L'acquiescement par le conseil d'administration de la Compagnie Boussac-Saint Frères n'était pas acquis d'avance et, jusqu'au bout, il y a eu incertitude. La question était simple : le conseil d'administration de la Compagnie Boussac-Saint Frères accepterait-il ou non le compromis intervenu en deux temps entre la direction de la Compagnie et MM. Willot ? A la fin de la matinée de mardi, la réponse était négative ; les administrateurs voulaient, en effet, se donner un délai — quinze jours, un mois ? — avant de se prononcer... Le projet d'accord leur paraissait être juridiquement compliqué, financièrement lourd d'incertitudes. D'ailleurs, le plus grand nombre d'entre eux n'avaient reçu le texte du compromis que quelques heures avant la réunion du Conseil ; enfin — tant de bruit avait été fait autour de cette « affaire » — ils ne voulaient pas s'en laisser imposer.



Les administrateurs de la C.B.S.F. sont des représentants des activités industrielles et bancaires contrôlées par la puissance publique : 51 % du capital de la Compagnie appartiennent à l'Institut de développement industriel (IDI) et 49 % sont dans le portefeuille des banques. Or l'entente n'a jamais paru parfaite entre la direction de la C.B.S.F. et son conseil. Ainsi a-t-on relevé, à la fin de juin, que M. Jean-Paul Elkann (représentant de l'IDI et, d'autre part, P.-D. G. de Christian-Dior, qui appartient au groupe Willot) avait résigné ses responsabilités d'administrateur. Il n'avait pas été informé, dit-on, des pourparlers entrepris avec MM. Willot...

Mardi, les représentants des banques ont demandé le report de la séance à la fin de juillet. Il a été passé outre. Qui dira quel *deus ex machina* a finalement convaincu les administrateurs qu'il n'était plus temps d'attendre, alors que, sept heures auparavant, dans les milieux proches de certains d'entre eux, on disait que rien ne pressait plus ?

Une nouvelle histoire

Plus généralement, c'est une nouvelle histoire qui commence pour Boussac, et au-delà du groupe pour toutes les firmes qui gravitent autour de lui.

La direction de la firme qui va naître de la fusion de la S.S.F.A.W. et de la C.B.S.F. va avoir des possibilités classiques de gestion, puisque elle va retrouver des actifs (de l'ordre du milliard de francs) et qu'elle pourra rembourser ses dettes à terme. Mais un sérieux travail d'« assainissement » de la partie industrielle de la firme reste à faire...

M. Mayer — il a la réputation de « savoir parler » à son personnel — saura-t-il convaincre les salariés que tout est loin d'être gagné, et que tout n'est pas possible ? Du moins les syndicats ouvriers semblent avoir accepté — le cœur gros — le retour de MM. Willot dans la firme, où ils occuperont des responsabilités en dehors de la hiérarchie.

De toute façon, on peut compter sur la vigilance des administrateurs de l'IDI pour faire en sorte qu'aucun écart ne soit fait...

ALPHONSE THELIER.

A B C D F G H

